TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 391 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 13 - LUNDI 14 SEPTEMBRE 1981

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

RETROUVAILLES FRANCO-BRITANNIQUES

Ce n'est pas sans arrière-pensées que l'on a envisagé, vendredi 11 septembre à Londres, de relancer le vieux projet de tunnel sous la Manche, déjà fort à la mode à l'époque de l'Entente cordiale : quel meilleur symbole trouver de la volonté des deux pays de donner un cours nouveau à leurs relations, à la fois plus chaleureux et plus compréhensif ? A bien des égards, ce sommet, bien qu'il soit déjà le sixième, est apparu comme celui des retrouvailles entre deux vieilles nations dont l'histoire avait fait jadis des ennemis héréditaires puis des alliés. Et M. Mitterrand a certainement touché le cœur de ses hôtes en insistant à plusieurs reprises — notamment vendredi soir à la B.B.C. — sur le fait qu'à ses yeux la Grande-Bretagne n'était pas un pays « en décadence », mais « un grand peuple » qui avait toujours des choses essentielles à apporter à ses alliés.

On se montre sensible, à Londres, y compris dans des milieux que leurs options politiques auraient bien davantage rapprochés de M. Giscard d'Estaing que de M. Mitterrand, au nouveau langage du président français par rapport à celui de son prédécesseur, accusé d'avoir beaucoup sacrifié — et en particulier l'amitié de la Grande-Bretagne — aux relations franco-allemandes. Sans doute a-t-on rappelé, du côté français, qu'il ne s'agit pas de substituer une coopération privilégiée à une autre. La plupart des commentateurs britanniques insistent cependant sur le tour encourageant pris par les relations entre Paris et Londres.

Il reste naturellement aux deux pays, une fois proclamée cette volonté de meilleure concertation, à donner à leur coopération un contenu concret. Ce sera, dans le domaine communautaire, chose moins aisée que de s'entendre sur le principe d'un réexamen du fonctionnement des mécanismes — notamment budgétaires — de la C.E.E. Quant à la mise en œuvre de projets communs dans le domaine industriel, elle a connu, dans le passé, des difficultés que les bonnes intentions ne suffiront pas nécessairement à écarter, du côté français comme du côté britannique. Mais il était sans doute nécessaire, dans un premier temps, de retrouver avec Londres un ton, une qualité de contact, qui s'étaient sensiblement dégradés, quitte à renvoyer à plus tard le débat de fond.

Quant à l'identité de vues qui s'est manifestée entre Mme Thatcher et M. Mitterrand sur la nécessité, pour l'Occident, de rétablir l'équilibre de ses forces par rapport à celles du bloc soviétique, elle n'a pu que combler les vœux du premier ministre britannique. Le gouvernement de Londres se trouve, en effet, confronté aux effets de la vague pacifiste (et volontiers anti-américaine) qui déferle actuellement sur une partie de l'Europe du Nord et de l'Ouest.

Le ton nouveau adopté par Paris à l'égard de Londres devrait en tout cas apaiser l'irritation, et parfois les craintes, qu'avait fait naître outre-Manche la priorité absolue donnée jusque-là aux relations franco-allemandes. Fera-t-on prochainement, du côté français, le même geste en direction de Rome, qui partageait largement cette irritation et ces craintes ? En tout cas, on accorde une particulière importance, dans la capitale italienne, à la visite qu'y effectue actuellement le chancelier Schmidt, accompagné de ses ministres des affaires étrangères et de l'économie.

(Lire nos informations page 2.)

La répression au Maroc

Rabat voudrait éviter que le procès de dirigeants socialistes n'affecte les relations avec Paris

Le tribunal de première instance de Rabat a décidé, vendredi 11 septembre, de reporter à quinzaine le procès de M. Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, et de quatre autres membres du bureau politique : MM. Mohamed Mansour, député de Casablanca, Mohamed Elyazghi, député de Kénitra et directeur du Journal « Al Moharrir », suspendu depuis le 20 juin, Mohamed Lahbabi, universitaire, et Mohamed Forkani.

Les cinq dirigeants de l'U.S.F.P. sont poursuivis pour la publication d'un communiqué critiquant le gouvernement marocain pour avoir accepté certaines décisions du sommet de Nairobi concernant le référendum au Sahara occidental.

La prise de position du parti socialiste français « exigeant la libération immédiate » des dirigeants de l'U.S.F.P. a tendu les relations entre Paris et Rabat. Il ne semble cependant pas que les dirigeants marocains, qui ont réagi vivement à cette « immixtion outrecuidante dans les affaires intérieures du Maroc », veuillent envenimer les relations entre les deux pays.

De notre envoyé spécial

Rabat. — Les inculpés ont comparu devant une salle comble où se pressaient des militants, une centaine d'avocats, représentant presque tous les barreaux du Maroc, ainsi que M. Ali Yata et d'autres membres du bureau politique du parti du progrès et du socialisme (communiste), venus témoigner leur solidarité.

Il a fallu que Mº Bouabid interrompe lui-même l'interminable ovation dont il était l'objet, avec ses camarades, pour que l'audience puisse commencer.

Renonçant à l'article 188 du code pénal concernant les atteintes à la sûreté extérieure de l'Etat, le ministère public n'a retenu comme chefs d'inculpation que ceux prévus par le dahir (décret) du 29 juin 1935 « *relatif à la répression des manifestations contraires à l'ordre et des atteintes au respect dû à l'autorité* ». Les peines encourues par les inculpés vont de trois mois à deux ans de prison.

Depuis l'indépendance, les partis politiques, en particulier l'Istiqlal et l'U.S.F.P., n'ont cessé de demander l'abrogation de ce texte imposé au sultan par les autorités françaises au temps du protectorat, et désigné par le peuple sous le sobriquet de « *dahir quiconque* », parce que tous ses attendus commencent par ce mot.

Le bâtonnier de Rabat, Mº Saddiki, a mis l'accent sur la dimension politique du procès, et a rappelé que c'est en vertu de ce texte colonial que Mº Bouabid avait été condamné par les autorités pour sa lutte en faveur de l'indépendance, en 1944 et en 1952. Un thème est revenu comme un leitmotiv dans sa plaidoirie en arabe : « *Cette arrestation est un symbole* ». Elle illustre la « *dégradation de la situation politique et sociale du pays* ». Un collectif des avocats de la défense souligne que selon les députés de l'U.S.F.P., ces arrestations viennent s'ajouter à celles qui ont suivi les événements du 20 juin à Casablanca de sorte que la plupart des responsables de l'opposition se trouvent sous les verrous.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 4.)

Le projet sur la décentralisation

Les débats et le vote à l'Assemblée ont montré les divisions de l'U.D.F. et la solidarité de la majorité

La fête de « l'Humanité », qui se tient ce week-end au parc paysager de La Courneuve, a donné l'occasion à M. Marchais d'intervenir samedi 12 septembre sur TF 1 (lire page 6).

Le comité directeur du P.S., réuni samedi, a examiné les différentes contributions préparatoires au congrès de Valence.

M. Mauroy s'est rendu, le vendredi après-midi 11 septembre, au port de Dunkerque. En prélude à la déclaration de politique générale qu'il doit prononcer mardi à l'Assemblée nationale, le premier ministre qui s'entretiendra lundi avec les organisations syndicales et patronales, exception faite de la C.G.P.M.E. reçue samedi, a souhaité que les investissements étrangers en France se développent.

L'Assemblée nationale a adopté par trois cent vingt-neuf voix contre cent vingt-neuf l'ensemble du projet sur la décentralisation qui, avec l'accord du gouvernement, prévoit que Paris — comme les autres collectivités locales — pourra bénéficier de l'allégement de certaines charges financières. Les débats provoqués par ce texte ont mis en évidence les divisions internes à l'U.D.F. et la solidarité au sein de la majorité.

Deux sortes d'enseignements peuvent être tirées du vote du projet sur la décentralisation : les premiers ont trait aux rapports politiques qui se sont noués entre les formations composant, d'une part, l'opposition et, d'autre part, la majorité ; les seconds concernent la philosophie et la cohérence d'un texte qui pose le principe de libertés et droits nouveaux pour les collectivités locales.

Auparavant, toutefois, on relèvera le succès personnel obtenu par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation : la ténacité grâce à laquelle il est parvenu à imposer à l'Assemblée et au ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Labarrère, un marathon législatif a été, au bout du compte, bénéfique. La première étape de ce que M. Mauroy avait qualifié de « *grande affaire du septennat* » est atteinte. Les suivantes risquent d'être délicates, mais c'est là un autre chapitre.

Les rapports politiques. Du côté de l'opposition, le vote final du projet a jeté une lumière crue sur l'absence de cohésion dans les rangs de ceux que l'on regroupait naguère sous l'appellation de « giscardiens ». Il ne devrait plus être possible désormais de prétendre que les membres du parti républicain, du C.D.S. et du parti radical sont véritablement unis sur les questions essentielles relatives à l'avenir du pays. Il est vrai que, depuis le 10 mai, chacune des composantes de l'U.D.F. s'est appliquée à renforcer ses « différences ».

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 6.)

POINT

Éducation partagée

L'invite semble sincère. D'un commun accord, le ministre de l'éducation nationale, le principal syndicat d'enseignants et la première fédération de parents d'élèves par le nombre, appellent les « coéducateurs » de l'enfant à fraterniser. On aimerait croire cette unanimité durable, tant il y a urgence. Les usagers de l'école n'y ont encore qu'un strapontin, tenus à distance de la vie même des salles de classe. Et encore les parents ne sont-ils pas tous logés à même enseigne : leur représentation reste monopolisée par certains, favorisés culturellement et habitués à la parole, tandis que d'autres, plus démunis, sont silencieux et impuissants devant la parole du maître.

Pourtant, sous réserve d'inventaire, l'appel du Syndicat des instituteurs et de la Fédération Andrieu à multiplier les rencontres entre enseignants et parents paraît ambigu. Car l'unanimité n'est qu'apparente. Le syndicat veut bien d'une collaboration, et d'ailleurs nombre de ses adhérents la pratiquent de longue date. Mais il y met une limite : l'acte éducatif lui-même. Si les parents sont en droit d'obtenir des explications sur la pédagogie des maîtres, ils ne devraient en aucun cas la juger et la critiquer.

Or M. Alain Savary ne paraît guère admettre cet interdit. « Les parents doivent pouvoir périodiquement demander des explications sur les méthodes — et même les contester », *affirme-t-il dans une interview au* Monde de l'éducation *de ce mois. Avis que semblent partager certains animateurs de la Fédération Andrieu des parents d'élèves, au point que le Syndicat des instituteurs dut, en juin 1980, la rappeler à l'ordre, l'incitant à* « dominer les déviations » *et déclarant sans ambages :* « Nous n'accepterons jamais je ne sais quel tutorat sur notre responsabilité professionnelle. »

Telle est la divergence. Il ne saurait être question de harceler les maîtres, et l'instituteur a une compétence à défendre. Mais il lui faut, en retour, reconnaître que son savoir professionnel est source de pouvoir, sur les enfants et les familles. Un contrôle social est donc nécessaire : la société tout entière doit pouvoir aider, conseiller et juger ses enseignants. Afin d'institutionnaliser ce droit de regard, la gauche avait naguère une réponse : la gestion tripartite, réunissant, à parts égales, administration, personnels et usagers. L'a-t-elle oubliée ?

(Lire page 7.)

Point de vue

« Habeas corpus » pour les grévistes de la faim irlandais

M. Owen Caron, député républicain d'Irlande du Nord — qui devait assister à la fête de l'Humanité — a été reçu, vendredi 11 septembre, au siège de la C.G.T. Accompagné de membres du Comité de défense des prisonniers politiques irlandais, il a également rendu visite à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., et à Mme Véronique Néiertz, secrétaire chargée des relations internationales. Il a été évidemment question des prisonniers politiques qui font la grève de la faim : dix d'entre eux sont morts depuis le début du mouvement.

par LÉON SCHWARTZENBERG (*)

Jusqu'ici on pouvait toujours se représenter cette forme d'action qu'est la grève de la faim comme une forme suprême de chantage qui s'arrêterait en dernière limite à la frontière de la mort. Aujourd'hui, on sait qu'ils ne s'arrêtent pas.

D'aller ainsi jusqu'au bout de ses convictions, au mépris même de sa vie, et surtout sans certitude de victoire, cela s'appelle le fanatisme. Ils sont fanatiques. Et c'est un sentiment douloureux pour un médecin de ne pouvoir intervenir. D'être partagé entre le désir de voir se poursuivre une vie (ce qui est le sens de notre métier) et le désir de respecter une pensée (ce qui donne un sens à notre vie). Traiter de force ? Impossible. Laisser mourir ? Impossible aussi. Si bien qu'on leur en veut un peu, malgré nous, à ces révolutionnaires de l'IRA, de donner apparemment si peu d'importance à une vie humaine.

Indépendamment de tout jugement politique (certains ont commis des attentats répréhensibles, certains les soutiennent, certains même ont tué), indépendamment de toute appréciation morale (cette autodestruction, cet anéantissement du corps qui transforme les gardiens en assassins par procuration), quelle réponse apporter à leur attitude ?

Ces gens, ces forcenés, sont au-delà de l'espoir. S'ils décident d'accepter de mourir, s'ils veulent mourir, c'est que demain n'existe plus. On ne peut accepter de mourir que si demain demeure ou que si hier au moins a valu la peine. Et comme hier, ils ont perdu, et comme demain n'existe pas, ils meurent pour après-demain, pour leurs enfants, ou pour les enfants de leurs enfants.

Je sais, cela est fou, cela est même monstrueux.

Est-il permis cependant de demander au peuple britannique qui a donné au monde l'*habeas corpus* de regarder d'une autre manière ces êtres humains ?

(*) Professeur agrégé de cancérologie.

(Lire la suite page 3.)

des femmes en mouvement hebdo

notre premier et notre seul hebdo politique

dans tous les kiosques chaque samedi

AU JOUR LE JOUR

Perspectives

Le matin, il apprit, joyeux, qu'on lui rembourserait bientôt l'impôt-sécheresse payé en 1976.

L'après-midi, il comprit, déçu, qu'il lui faudrait bientôt verser un impôt-chômage.

Le soir, en lisant Nostradamus, il vit la liste des catastrophes naturelles et des calamités sociales qui nous attendent pour les prochaines années fiscales.

BRUNO FRAPPAT.

A LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ »

Le parti pris de Picasso

C'est à Picasso que sont consacrées cette année les expositions de la Fête de *l'Humanité*, cette fin de semaine, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Pour deux jours, trois accrochages résument la participation du peintre à l'action politique du parti communiste, avec une centaine d'affiches, les illustrations pour la presse et pour l'édition. Et, couronnant l'ensemble, deux cents gravures, certaines précieuses comme *le Repas frugal* de la période bleue et la série du Minotaure des années 30, provenant pour la plupart du musée Picasso.

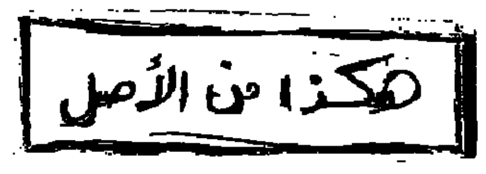
Cette manifestation raconte à sa manière les épousailles d'un peintre qui a fait de la politique avec son art et d'un parti qui a fait de l'art un médium politique. Le côté « vedette » de Picasso n'a fait que s'accroître à partir de son adhésion au parti communiste en septembre 1944. Il a été chanté par Eluard pour son entrée au « *parti des fusillés* », honoré par Thorez, qui assumait lui-même le lien politique avec le peintre. Le parti faisait appel à Picasso à chaque événement public — congrès, festival, fête, commémoration...

Aucun autre artiste n'a comme lui vu son œuvre entrer dans les organes d'information, parer de dessins en couleur la « une » des journaux, les affiches dans les rues, les foulards sur les gens... Il est le premier dont la peinture soit devenue familière, pour le meilleur comme pour le pire.

Pourtant il n'est pas le seul grand artiste à avoir accepté de participer généreusement à une action politique. Matisse avait signé avec Picasso un appel pour la paix en pleine « guerre froide », en 1952 à Nice.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 9.)



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA FIN DU SOMMET FRANCO-BRITANNIQUE

Une certaine identité de vues s'est manifestée entre Paris et Londres

Londres. — La presse anglaise de ce samedi 12 septembre met l'accent, dans les éditoriaux qu'elle consacre aux sixièmes consultations régulières franco-britanniques, qui se sont achevées vendredi après-midi, sur la renaissance d'une certaine « entente cordiale » entre Paris et Londres. Au cours de la conférence de presse qu'ils avaient tenue en commun après leur second entretien en tête à tête, vendredi matin, M. François Mitterrand et Mme Margaret Thatcher avaient également insisté sur l'excellent climat de conversations que le président français devait qualifier de « fécondes, utiles, précises », et le premier ministre britannique de « très amicales et constructives ».

De notre envoyé spécial

Dans les différents domaines abordés au cours du sommet, tant par M. Mitterrand et Mme Thatcher que par les ministres français et britanniques appelés à participer aux entretiens, la compréhension mutuelle et la volonté de développer les relations bilatérales semblent en effet avoir prévalu.

● LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE : De part et d'autre, on a exprimé l'intention, comme l'a dit le président français, « *de mettre tous les problèmes sur la table et de discuter* ». Du côté britannique, on se garde d'interpréter cet accord en faveur d'un réexamen critique comme une approbation de l'attitude adoptée par Londres, s'agissant en particulier des questions budgétaires, de la pêche, du Marché commun agricole ou de certaines restrictions à l'importation de denrées alimentaires françaises. Mais on se félicite du moins que ces difficultés puissent être prochainement examinées dans un climat plus serein entre Paris et Londres. Les deux délégations ont en outre constaté leur volonté, selon la formule de M. Mitterrand, de « *se défendre ensemble contre certaines démarches commerciales* », par exemple vis-à-vers de l'« *invasion* » de produits japonais. « *Toute négociation avec le Japon doit être menée par le truchement de la Communauté européenne* », a rappelé, de son côté, Mme Thatcher.

● LES RELATIONS EST-OUEST : C'est probablement dans ce domaine que l'identité de vues entre Paris et Londres est la plus nette. Au point que, comme l'a indiqué le président français, « *on ne s'y est guère attardé* ». M. Mitterrand a rappelé l'idée directrice de son analyse, largement partagée par les Britanniques : il faut d'abord que les forces occidentales soient en état de maintenir l'équilibre stratégique et tactique avec celles du camp soviétique avant d'ouvrir la discussion avec le Kremlin sur le processus de désarmement. Les nouveaux développements de la crise polonaise, dont il a naturellement été question au cours des discussions, ont été l'occasion pour Mme Thatcher et M. Mitterrand de réaffirmer leur point de vue commun : les Polonais doivent pouvoir choisir librement leur propre destin, et leur détermination doit être respectée par toutes les parties intéressée, notamment l'U.R.S.S.

● LE DIALOGUE NORD-SUD : les conditions de l'aide des nations industrialisées aux pays les moins avancés, en particulier dans la perspective de la conférence de Cancun, les 22 et 23 octobre prochain, ont été examinées. M. Mitterrand a reconnu que la Grande-Bretagne se trouvait à cet égard « *en avance par rapport aux autres pays de la Communauté européenne* ». Français et Britanniques, tout en rappelant que les négociations doivent demeurer globales — notamment pour éviter tout « clientélisme » — estiment avoir une connaissance particulière de ces problèmes, du fait de leurs liens privilégiés avec un certain nombre de P.M.A. Ils comptent, en particulier, concentrer leur réflexion sur quelques points concrets, notamment le développement de la « filière énergie » de la Banque mondiale.

● LA COOPERATION TECHNOLOGIQUE : elle doit être sérieusement relancée, a-t-on décidé de part et d'autre, et atteindre « *une ampleur supérieure à ce que l'on a connu dans le passé* », a précisé M. Mitterrand. Mme Thatcher a mis l'accent, durant la conférence de presse finale, sur l'excellence des rapports qui se sont établis entre les ministres français et britanniques qui seront chargés de mener à bien un certain nombre de projets. Ceux-ci concernent en particulier une nouvelle étude du dossier déjà fort ancien du tunnel sous la Manche (« *qui doit*, a dit M. Mitterrand, *cesser d'être un... serpent de mer* »), l'Airbus, les techniques aérospatiales, l'informatique et les télécommunications. Quant au Concorde, il en a été question au cours des entretiens, mais il ne s'agissait que d'« *un examen rituel* », et la seule décision prise, a précisé le président français, a été « *de ne rien décider l'un sans l'autre* ».

Cette dernière formule paraît assez bien résumer l'état d'esprit qui a régné durant les entretiens de Londres. Sans doute l'examen des problèmes concrets, dans le domaine communautaire notamment, reste-t-il à faire — ce qui était sans doute inévitable s'agissant d'un premier sommet entre la nouvelle équipe au pouvoir à Paris et le gouvernement britannique. Mais, dans l'ensemble, on avait l'impression à l'issue des consultations, dans les deux délégations, que si des difficultés pratiques pouvaient se poser ultérieurement, du moins les relations bilatérales devraient désormais connaître un nouveau cours, ou au minimum un nouveau climat.

BERNARD BRIGOULEIX.

Trois dossiers sur les transports

M. Charles Fiterman est satisfait de la coopération établie avec les Britanniques sur les questions de transport. Il l'a dit, vendredi 11 septembre, au cours d'une conférence de presse, à l'issue du sommet de Londres. Trois questions ont été abordées :

● *La construction d'un « petit » Airbus de cent cinquante places*, le A-320, dont le projet est agité depuis plusieurs mois. Le problème consiste à partager entre les partenaires d'Airbus Industrie la charge de travail et surtout la charge financière. « *La discussion a dégagé la volonté des deux parties de participer de manière satisfaisante au projet A-320* », a déclaré M. Fiterman. « *Les choses progressent de bonne façon.* » Ce qui autorise à penser que les Britanniques ont accepté de voir relever leur contribution au développement de la famille Airbus. Pour le moteur susceptible d'équiper cet avion, les deux ministres des transports vont demander à leurs industriels respectifs de procéder « *aux études et aux contacts nécessaires pour envisager une coopération sur le type de propulseur dont a besoin A-320* ». Cela dit, « *il existe déjà des coopérations dans lesquelles les industriels français sont engagés et nous n'entendons pas les mettre en cause* », a ajouté M. Fiterman. Les accords entre la SNECMA française et le motoriste américain General Electric autour du réacteur C.F.M.-56 ne devraient pas être affectés.

● *L'exploitation de Concorde* : « *Les discussions ont montré à la fois l'attachement des uns et des autres à cette magnifique réalisation — à cette belle aventure — et la nécessité de tenir compte de la réalité de la situation* » a dit M. Fiterman. Le 22 octobre il rencontrera son homologue britannique afin de faire le point de la question — et notamment le problème de financement pendant entre industriels et gouvernements — sur la base d'une étude conjointe réalisée par leurs services. « *Il est important de faire preuve du maximum de sérieux. Il faut que notre jugement repose sur des bases bien claires et bien établies* », a estimé le ministre.

● *La réalisation d'une « liaison fixe » à travers la Manche.* L'idée du tunnel — « *vieille affaire* », a dit M. Fiterman — est relancée à la demande du gouvernement britannique. « *Nous avons décidé une étude conjointe de l'entreprise pour disposer de toutes les données au moment de prendre une décision*, a dit le ministre des transports. « *Mais il faut procéder de manière sérieuse afin d'éviter les péripéties du passé.* » En particulier, à la différence de son partenaire, le gouvernement français souhaite que le financement et la maîtrise de l'entreprise soient de caractère public. L'étude devra faire savoir si le projet — la France préférerait le tunnel au pont — est « *acceptable au regard des intérêts des deux pays* ».

JAMES SARAZIN.

● *Entretien Cheysson-Gromyko.* — Le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, s'entretiendra avec son homologue soviétique, M. Andrei Gromyko, à New-York fin septembre, à l'occasion de la réunion de l'Assemblée générale des Nations unies, a annoncé vendredi 11 septembre le Quai d'Orsay.

LE PROJET DE TUNNEL SOUS LA MANCHE

Six ans de travaux de 5 à 11 milliards de francs d'investissements cent mille emplois

Depuis un siècle et, surtout, depuis la dernière guerre, de multiples projets de « liaisons fixes » — ponts ou tunnels — ont été proposés en France ou en Grande-Bretagne.

Le 17 novembre 1973, Georges Pompidou, président de la République française, et le premier ministre britannique, M. Edward Heath, signent un traité autorisant le forage d'un tunnel ferroviaire à deux voies devant coûter 10 milliards de francs de l'époque. Mais six mois après le premier coup de pioche, le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson, qui venait de succéder au gouvernement conservateur de M. Heath décide d'abandonner unilatéralement, le projet dans le cadre des économies budgétaires qu'il se doit de faire. Une galerie d'environ 200 mètres seulement a été forée de part et d'autre, en France, au sud de Calais.

Un an après le retour au pouvoir des conservateurs, le gouvernement de Mme Thatcher annonce au printemps 1980 qu'il est prêt, en principe, à relancer le projet à condition que, du côté britannique en tout cas, son financement soit assuré entièrement par des capitaux privés sans la moindre garantie financière de l'Etat.

Huit groupements internationaux composés d'entreprises de construction, de banques et diverses autres firmes — l'une comprenant la S.N.C.F. et les chemins de fer britanniques, une autre la sidérurgie nationalisée britannique — lui ont ultérieurement soumis divers projets, allant d'un tunnel ferroviaire à voie unique jusqu'à un ambitieux pont-autoroute à douze pistes, ne passant par un tunnel immergé (un tube posé sur le lit de la Manche) et un combiné tunnel ferroviaire-tunnel routier empruntant à proximité des deux côtes deux viaducs reliant celles-ci à des îles artificielles construites sur des bancs de sable, à une dizaine de kilomètres des rives.

En mai 1981, à Strasbourg, l'Assemblée européenne avait voté un appel demandant aux pays membres de relancer « *immédiatement* » le projet de tunnel. Le rapporteur du projet, M. Paul de Kerrsmaeker, député belge démocrate-chrétien, retenait l'hypothèse d'un tunnel à voie ferrée unique, d'une longueur de 49,36 kilomètres, qui permettrait de passer en trente-cinq minutes de France en Grande-Bretagne.

Pour le financement, qui a été la cause essentielle du gel de la négociation, on suggérait une intervention de la Banque européenne d'investissements (qui a déjà aidé à financer le pont sur le Bosphore) et un appel aux investisseurs privés, par la diffusion, par exemple, d'actions de cent unités de compte européennes (environ 600 francs), avec une garantie communautaire du taux d'intérêt.

Actuellement, le coût du projet varierait entre 5,7 milliards de francs pour une seule voie ferrée et 11,4 milliards de francs pour le combiné rail-route.

Les promoteurs du projet estiment que celui-ci pourrait donner du travail à cent mille personnes, et que sa construction durerait six ans.

LA VISITE DE M. HAIG A BELGRADE

Les dirigeants yougoslaves sont convaincus que le président Reagan entend maintenir avec eux des contacts réguliers

M. Alexander Haig commence, ce samedi 12 septembre, un voyage de quatre jours en Europe. Au cours d'une escale « technique » en Espagne, le secrétaire d'Etat américain devait rencontrer le prince Fahd, héritier du trône saoudien, avant de se rendre en Yougoslavie. Il devait ensuite aller dimanche à Berlin et lundi à Bonn.

Dans la conjoncture actuelle, la partie la plus importante de cette tournée est la R.F.A., où le secrétaire d'Etat américain a l'intention de dénoncer les risques du neutralisme. La visite à Belgrade était également attendue avec beaucoup d'intérêt au département d'Etat, où l'on indiquait que M. Haig entendait « souligner la préoccupation des Etats-Unis pour l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Yougoslavie ».

De notre correspondant

Belgrade. — Le secrétaire d'Etat américain, Alexander Haig, était attendu à Belgrade dans les premières heures de l'après-midi ce samedi 12 septembre. Sa visite devait prendre fin dès le lendemain matin. M. Haig devait avoir des entretiens avec son collègue yougoslave, M. Vrhovetz, et être reçu par M. Kraigher, président de la direction collégiale de l'Etat. Les milieux politiques accordent une grande importance à cette visite, et y voient une preuve de la volonté de l'actuelle administration américaine de maintenir entre les deux pays des contacts réguliers à un niveau élevé, comme le firent tous les prédécesseurs du président Reagan.

M. Haig devait examiner avec ses hôtes les rapports bilatéraux américano-yougoslaves. Les échanges économiques ont atteint, en 1980, 1 milliard 400 millions de dollars, et les Etats-Unis se trouvent en quatrième position sur la liste des partenaires du commerce extérieur yougoslave (après l'U.R.S.S., l'Allemagne fédérale et l'Italie). Le point faible est le déficit de la balance commerciale de la Yougoslavie, dont les exportations ne couvrent que 37 % des importations.

Les Etats-Unis fournissent à la Yougoslavie divers équipements industriels (celui de la première centrale nucléaire à Krski, qui sera mise en service dans les tout prochains jours, est de fabrication américaine), des produits chimiques, des céréales, et sur une base strictement commerciale, certains armements très perfectionnés. Les exportations yougoslaves comprennent, elles, des matières premières et des produits de grande consommation (tissus, confection vestimentaire, chaussures, meubles), etc. La coopération financière entre les deux pays est importante. Washington a fourni 170 millions de dollars d'un crédit de 400 millions de dollars accordé l'année dernière à la Yougoslavie, avec la participation de la Grande-Bretagne, du Canada et du Japon.

La situation internationale sera le second thème des entretiens. Les positions des deux gouvernements face à certains problèmes internationaux d'actualité sont divergentes. C'est ainsi que la Yougoslavie s'est prononcée contre la bombe à neutrons, contre l'ahésion de l'Espagne à l'OTAN et contre le récent veto américain à l'ONU, qui a empêché la condamnation de l'Afrique du Sud. Elle n'a pas approuvé non plus les accords de Camp David, et revendique avec obstination la reconnaissance de l'O.L.P. et le droit des Palestiniens à un Etat national indépendant.

En revanche, Belgrade et Washington ont des positions convergentes en ce qui concerne l'Afghanistan et le Cambodge, les deux capitales exigeant le départ des troupes étrangères. La partie yougoslave, enfin, obtiendra des informations sur les derniers développements dans les rapports Est-Ouest. De son côté, elle insistera sur la nécessité d'un accroissement rapide de l'aide aux pays en voie de développement, à l'égard desquels, estime-t-on ici, la nouvelle administration américaine fait trop souvent preuve de réticence.

PAUL YANKOVITCH.

A la Conférence sur les pays les moins avancés

Ultimes négociations pour la mise au point du programme d'action

La séance de clôture de la conférence sur les pays les moins avancés (P.M.A.) doit avoir lieu lundi matin 14 septembre, au palais de l'UNESCO. Mais la véritable négociation sur les questions faisant l'objet de divergences à propos du « *nouveau programme substantiel d'action* » en faveur de ces trente et un Etats les plus pauvres du monde n'a vraiment commencé que dans l'après-midi du vendredi 11 septembre. Elle devait se poursuivre pendant tout le week-end au sein du groupe dit des « amis du président » (M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement), formé pour l'essentiel du bureau de la conférence.

Auparavant, les pays membres de la C.E.E. étaient parvenus à un accord sur la question cruciale du volume de l'aide qu'ils s'engageront à octroyer aux P.M.A. — 0,15 % de leur P.N.B. — sans accepter, toutefois comme les y poussait la France et comme le demandaient les « 77 » (le groupe des cent vingt-deux pays en développement) d'atteindre cet objectif selon un calendrier précis. Les réserves de la Grande-Bretagne (*le Monde* du 9 septembre) ont été levées, semble-t-il, lors des entretiens franco-britanniques de Londres. Mais l'Allemagne fédérale n'a apparemment suivi que de mauvaise grâce la Grande-Bretagne.

Le compromis mis au point par les pays membres de l'O.C.D.E., et qui sert de base aux ultimes discussions du week-end, s'efforce de satisfaire toutes les parties et, bien entendu, les « 77 ». Il tient compte, à la fois de la position communautaire et des réserves, parmi les autres grands donateurs, des Etats-Unis et du Japon à l'égard de tout objectif et échéance chiffrés. Il indique qu'un certain nombre de pays industrialisés consacreront dans les années à venir 0,15 % de leur P.N.B. aux P.M.A. ; d'autres doubleront leur aide publique au développement (A.P.D.) dans la même période. Prises ensemble, ces « intentions » devraient aboutir à ce que deux fois plus d'A.P.D. soient mises à la disposition des P.M.A. que ce qui leur a été transféré pendant la décennie écoulée.

L'accord de principe — il restait quelques détails à régler — sur la seconde question, celle du « suivi » des conclusions de la conférence, autrement dit des mécanismes, cadres, institutions, avait été pratiquement réglé en commission.

Le pragmatisme et le souci de tenir compte des diversités des situations de P.M.A. avait prévalu. Les « *amis du président* » devaient, cependant, définir l'articulation des rapports entre les organismes des Nations unies ainsi que le problème de la fréquence des réunions de « suivi ». Il était convenu, vendredi, que tous les deux ans, en commençant en 1983, chaque P.M.A. — qui est tenu de mettre en place un service interministériel pour suivre les projets entrant dans le cadre du programme de Paris — tiendra une réunion avec les Etats ou organismes donateurs, en faisant, comme il l'entend, appel soit au programme des Nations unies pour le développement (P.N.N.D.), soit à la Banque mondiale pour organiser les rencontres. A ce stade national, la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), dans le cadre de laquelle a eu lieu la conférence de Paris, n'assumera pas un rôle de premier plan. En revanche, la CNUCED se chargerait de la supervision générale des programmes d'assistance aux P.M.A. à l'occasion, notamment, de ses deux prochaines conférences mondiales, en 1983 et en 1987.

La réunion de Paris n'a pas accepté, mais cela était à prévoir, en raison du refus de la Grande-Bretagne, de la R.F.A., des Pays-Bas et du Japon en particulier, d'étendre, comme l'auraient voulu la France, les « 77 » et la CNUCED, le bénéfice du Stabex (système de stabilisation des recettes de certains produits d'exportation des pays associés à la C.E.E.) aux dix P.M.A. qui, n'étant pas signataires de la convention de Lomé, n'en bénéficient pas. Mais on considère, du côté français, comme un « *progrès décisif* » le fait que les pays industrialisés soient convenus de charger un groupe de travail d'étudier cette extension.

GÉRARD VIRATELLE.

● *M. Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, a reçu à déjeuner vendredi 11 septembre, douze représentants des pays les moins avancés. Ces personnalités, représentant le Mali, l'Inde, le Cap-Vert, la Tanzanie, le Bénin, le Soudan, le Népal, le Bangladesh, le Laos, le Tchad, le Pérou et l'Ethiopie, ont notamment fait état de leur désir de voir l'Europe servir de « *fer de lance* » dans la politique des pays riches vis-à-vis des pays les moins avancés, a indiqué M. Mermaz.

● *Dissensions parmi les socialistes européens.* — Les socialistes européens réunis à Bruxelles n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une attitude commune face à la bombe à neutrons, a-t-on appris vendredi 11 septembre auprès de l'Internationale socialiste. Les Français, les Allemands de l'Ouest, les Italiens, les Espagnols et les Portugais se sont opposés à une proposition déposée par les Scandinaves, les Belges, les Hollandais et les Luxembourgeois qui qualifiait la décision du président Reagan de produire la bombe à neutrons de « *nouvelle relance de la course aux armements* ». — *(A.F.P.)*

● *Le Luxembourg* a ratifié vendredi 11 septembre à Strasbourg la convention européenne pour la répression du terrorisme. — Signée à Strasbourg en 1977 par tous les Etats membres du Conseil de l'Europe, à l'exception de l'Irlande et de Malte, cette convention a déjà été ratifiée par l'Autriche, Chypre, le Danemark, la R.F.A., l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, l'Espagne, la Suède, la Turquie et le Royaume-Uni. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● L'AMIRAL JORGE ISAAC ANAYA, nouveau commandant en chef de la marine argentine, est entré le vendredi 11 septembre dans la junte militaire qui gouverne le pays, et qui est composée des commandants en chef des trois armes. — *(A.F.P.)*

Espagne

● UNE TREVE DE FAIT est observée par l'ETA militaire. Le ministre espagnol de l'intérieur, M. Juan José Roson, a indiqué, le vendredi 11 septembre au cours d'une conférence de presse à Bilbao, que le dernier attentat mortel commis par l'organisation séparatiste basque remonte au 24 juin dernier. Le ministre attribue cette trêve au renforcement des mesures policières et aux contacts pris avec les autorités françaises pour assurer la sécurité des frontières. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● LA RADIO ETHIOPIENNE a annoncé, vendredi 11 septembre, la libération d'un nouveau groupe de cent sept prisonniers, sans préciser s'il s'agit de détenus politiques ou de droit commun. La semaine dernière, un porte-parole gouvernemental avait annoncé la libération de trois cent soixante-sept détenus, parmi lesquels figureraient des officiers supérieurs de l'ancien empereur Hailé Sélassié. Aucun de ces derniers n'est cependant apparu en public jusqu'à maintenant, et il semble que l'amnistie concerne surtout les prisonniers de droit commun. — *(A.F.P.)*

Guinée

● LE PRESIDENT SEKOU TOURE a reçu, vendredi 11 septembre, M. Jean-Pierre Campredon, ambassadeur en mission spéciale, qui lui a remis un message de M. Mitterrand. — *(A.F.P.)*

Inde

● LE GOUVERNEMENT INDIEN vient de donner pour instruction à ses consulats de ne pas délivrer de visas aux « hippies », a-t-on appris à New-Delhi, mercredi 9 septembre. Dans une réponse à une question d'un parlementaire, le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Makwana, a indiqué qu'il était difficile de distinguer de telles personnes des autres touristes, mais que les missions à l'étranger se devaient d'être « *méfiantes* » à leur égard. — *(UPI.)*

Madagascar

● LE PRESIDENT DIDIER RATSIRAKA, chef de l'Etat malgache, est arrivé, vendredi 11 septembre, à Moscou pour une brève visite en U.R.S.S., rapporte l'agence Tass. — *(Reuter.)*



EUROPE

Les électeurs norvégiens tentés par le changement

II. — Une autre équipe pour la même politique ?

Les Norvégiens renouvelleront leur Parlement les 13 et 14 septembre. Dans un permier article (« le Monde » du 12 septembre), Alain Debove a montré comment la bataille se réduisait en dernière analyse à un duel entre la social-démocratie qui a exercé le pouvoir pendant vingt-huit ans, depuis la guerre, et un parti conservateur dont la poussée est constante depuis une dizaine d'années.

De notre envoyé spécial
ALAIN DEBOVE

Oslo. — La Norvège, qui était il y a cinquante ans l'un des pays les plus déshérités d'Europe, est aujourd'hui une nation riche. Ses quelque quatre millions d'habitants jouissent d'un niveau de vie enviable. Ils sont fiers d'être Norvégiens — chauvins aussi lorsqu'on les taquine sur les contre-performances de leurs champions de ski de fond ou de patinage de vitesse. Ils donnent somme toute l'impression d'un peuple homogène et heureux, qui échappe aux difficultés que posent, en Suède et au Danemark, par exemple, l'intégration de travailleurs immigrés dépaysés et la réticence des Nordiques à s'adapter à une société « mélangée ».

Les Norvégiens ne sont pas du tout xénophobes mais approuvent à une large majorité la politique du gouvernement qui dit « non » à la venue d'une main-d'œuvre *étrangère, dont le pays n'a pas* besoin. Des Vietnamiens repêchés en mer de Chine par les bateaux de la flotte marchande ces dernières années ont aussitôt obtenu le statut de réfugiés, mais leur insertion ne va pas sans problèmes. On se souvient encore à *Kristiansand, dans le Sud*, des violentes bagarres qui ont opposé l'année dernière de jeunes Norvégiens à des Vietnamiens, à la sortie d'une discothèque, et qui avait fait plusieurs blessés. Dans les quartiers où vivent de nombreux Pakistanais, l'atmosphère est parfois tendue. Rien de comparable toutefois avec la situation en Grande-Bretagne ou en France. Ici on essaie d'ouvrir un dialogue pour tenter de mieux comprendre les problèmes des uns et des autres, et les résultats sont positifs.

La principale richesse économique de la Norvège c'est, aujourd'hui, le pétrole et le gaz naturel de la mer du Nord. Les premiers gisements ont été mis en exploitation en 1971. Dix ans plus tard, la production s'élève à environ 150 millions de tonnes d'équivalent-pétrole. L'or noir représente maintenant un tiers des exportations norvégiennes, plus de 15 % du produit national brut.

Emprunter à l'étranger

Pour valoriser ces ressources, il a fallu naturellement investir et emprunter à l'étranger, mais le niveau de la dette extérieure — 93 milliards de couronnes (1) — ne suscite aucune inquiétude à Oslo. Elle commence d'ailleurs déjà à diminuer. En quelques années, les Norvégiens ont su assimiler le système off-shore et vendent aujourd'hui leur technique à l'étranger. La société nationalisée Statoil — dont la position de quasi-monopole est contestée par le parti conservateur parce qu'elle ne permet pas à des entreprises privées de se lancer autant qu'elles le voudraient dans le secteur du pétrole et devient une sorte d'Etat dans l'Etat — va réaliser en 1981 un bénéfice supérieur à 1 milliard de couronnes.

Mais tous ses succès masquent en fait les difficultés de l'économie « continentale », comme on l'appelle en Norvège. La balance commerciale a présenté en 1980 un excédent de 6 milliards de couronnes mais, sans pétrole, le déficit aurait été d'environ 35 milliards. Les prévisions pour l'année en cours indiquent une baisse de 2 % de la production industrielle, une stagnation des exportations et une croissance de 0,5 %. Les entreprises ont de plus en plus de mal, dans les secteurs de la construction navale, de la construction mécanique et du textile, par exemple, à vendre leurs marchandises à l'extérieur. Seul point relativement positif (grâce à une politique de subventions), l'emploi : 1,5 % de la population active est au chômage ; mais on a relevé en août le plus fort taux de chômage depuis la fin de la guerre. Ces questions ont naturellement été âprement discutées pendant la campagne électorale et le gouvernement travailliste a été mis au banc des accusés.

Le blocage des prix et des salaires, en vigueur pendant quinze mois en 1978 et 1979 fut une mesure temporairement efficace, qui a débouché finalement sur une explosion des coûts de revient des entreprises et des pertes de marchés. Le pouvoir est également rendu responsable de l'inflation, qui sera probablement de 15 % cette année, malgré un nouveau gel des prix, décidé à un mois des élections pour calmer les syndicats.

Mais personne n'a de recette miracle contre la hausse des prix et on constate que les travaillistes et les conservateurs ont, sur le plan économique, des vues assez proches : ils veulent renforcer la compétitivité de l'industrie exportatrice, alléger ses charges, relancer les investissements, ralentir la croissance des dépenses publiques et communales : celles-ci ont augmenté de 4,2 % en 1980 et de 6,9 % en 1981. La Norvège ne pourrait certainement pas se permettre un tel « luxe » si elle n'avait pas le pétrole pour financer ce secteur.

« *On nous accuse de faire de la surenchère*, nous dit M. Jan P. Syse, député conservateur, *en proposant une baisse de l'impôt sur le revenu dans une période difficile. Mais les travaillistes en font autant : comment financer la cinquième semaine de congés payés qu'ils désirent introduire rapidement, l'abaissement de l'âge de la retraite (actuellement de soixante-dix ans) et la réduction à trente heures de la durée hebdomadaire du travail ? Nous pensons qu'une baisse de l'impôt sur le revenu, qui coûte au Trésor public 7 milliards de couronnes, aura un effet psychologique : les Norvégiens reprendront goût au travail, l'esprit d'entreprise sera stimulé et le prix de la réforme sera vite oublié.* »

Une coalition des partis bourgeois

Pour que les travaillistes, qui misent sur une seule carte — Mme Gro Harlem Brundtland, — gagnent les élections, il leur faut obtenir plus de 42 % des suffrages le 14 septembre. Ils pourraient ainsi se maintenir au pouvoir, en minorité, avec le soutien tacite des socialistes de gauche au Parlement. Mais bien que les élections norvégiennes aient réservé par le passé des surprises de dernière minute, il semble, cette fois, que le retard de la gauche est difficile à combler. Un syndicaliste, pressentant l'issue, nous confiait d'ailleurs : « *J'espère que le parti travailliste mènera dans l'opposition une politique vigoureuse...* »

Les discussions tournent essentiellement autour de la composition de la future majorité et du gouvernement qui en sortira. Personne ne doute qu'un cabinet « bourgeois » serait dirigé par M. Kaare Willoch, le leader du groupe parlementaire conservateur. Les trois partis non socialistes — conservateur, chrétien populaire et centriste — ont clairement annoncé qu'ils étaient disposés à former une coalition tripartite. Ils n'ont toutefois pas de programme commun, et les pommes de discorde ne manquent pas, comme le souligne souvent Mme Harlem Brundtland : comment arriveront-ils à s'entendre sur la question de l'avortement, sur la politique pétrolière et d'autres problèmes tels que le maintien ou non du monopole de la radiotélévision ?

La progression de la droite s'est faite en partie aux dépens des formations du centre, qui ont vu leur popularité régulièrement baisser depuis dix ans, et ces « *petits partis* », de moins en moins représentatifs, n'ont plus qu'une ou deux questions à défendre. S'ils cèdent sur ces points, pour eux vitaux, ils risquent de disparaître de la vie politique norvégienne. C'est le cas du parti chrétien populaire, qui réclame une révision de la loi sur l'avortement. Celle-ci, votée par les travaillistes et les conservateurs en 1978, donne à la femme la liberté de décision pendant les douze premières semaines de la grossesse.

Les chrétiens populaires estiment que cette question concerne l'ensemble de la société et qu'un conseil de sages devrait être également consulté. Cette position peut paraître vieillotte ou même réactionnaire dans une société industrialisée, moderne et avancée, mais il ne faut pas oublier que la Norvège est un pays où le puritanisme et les Eglises dissidentes sont encore solidement établis en province. En fait, les chrétiens populaires parlent sur ce point au nom de 20 % de l'opinion. Ils posent comme condition à leur participation à une coalition l'amendement de la loi en vigueur et le retour au contrôle de l'interruption de grossesse. Après s'être autant engagés, il est évident que leurs électeurs ne leur pardonneraient pas un compromis ou un pas en arrière.

Or c'est bien ce qui risque de se produire, puisque les conservateurs, trois fois plus importants en pourcentage que les chrétiens populaires, sont favorables au maintien des dispositions actuelles.

Autre source de discorde entre les trois partenaires : la politique pétrolière. La droite, une fois encore en accord avec les travaillistes, veut porter le niveau de la production annuelle de 50 à 90 millions de tonnes en 1990, puisque les prospections effectuées au nord du 62e parallèle donnent des résultats assez encourageants. Les chrétiens populaires et les centristes, qui ont surtout un électorat paysan, sont d'un autre avis. Les premiers veulent plafonner la production à environ 65 millions de tonnes, les seconds à 45 millions de tonnes. Selon le président du parti du centre, M. Jakobsen, cette modération s'impose : « *Nous sommes tous d'accord en Norvège pour dire que le pétrole doit profiter à l'ensemble du territoire et non seulement aux régions voisines des centres pétroliers. Il ne faut pas miser uniquement sur les ressources de la mer du Nord et concentrer toute l'activité industrielle et l'économie norvégienne autour du pétrole, car cela risque d'entraîner un nouveau déséquilibre régional : le fossé entre les provinces riches et les provinces pauvres va se creuser. Nous sommes en outre favorables à un rythme d'exploitation modéré parce que les activités offshore présentent toujours des dangers et posent des problèmes qui ne sont pas résolus. Il suffit de rappeler l'avarie de la plate-forme* Alexander-Kjielland *l'année dernière.* »

En cas de victoire électorale, les trois partis sont convenus de se rencontrer pour tenter de trouver un compromis sur les questions qui les divisent — avant la formation d'un gouvernement. L'accord est-il possible ? Et s'il est conclu, n'existe-t-il pas des risques de frictions internes, en raison de la supériorité des conservateurs ? Dans les milieux industriels et financiers, on ne cache pas qu'un gouvernement conservateur minoritaire serait sans doute la meilleure solution. Ce cabinet bénéficierait du soutien parlementaire des chrétiens populaires et des centristes pour mener sa politique. Cela éviterait de continuels déchirements internes, la paralysie d'un gouvernement incapable de prendre les décisions qui s'imposent, comme c'est le cas en Suède depuis cinq ans.

Un gouvernement minoritaire social-démocrate, une coalition bourgeoise majoritaire ou un cabinet minoritaire conservateur. Telles sont les trois issues possibles du scrutin des 13 et 14 septembre. Paradoxalement, les travaillistes et les conservateurs ont des points de vue convergents, souvent, sur les grandes lignes de la politique économique, industrielle et même étrangère. Les deux formations se rapprochent du centre. Si les Norvégiens choisissent de changer de gouvernement, ils ne paraissent pas vouloir changer de politique.

(1) 1 couronne norvégienne vaut 1,04 franc.

Pologne

A propos du message aux travailleurs d'Europe de l'Est

Des ouvriers soviétiques s'en prennent vivement à Solidarité

Le calme est revenu à Konin, ville polonaise située à 200 kilomètres à l'ouest de Varsovie, où des incidents avaient mis aux prises, les 9 et 10 septembre, des bandes de jeunes gens et les forces de l'ordre. Ces incidents faisaient suite à des bagarres entre Polonais et Tziganes. La section locale de Solidarité est intervenue pour ramener le calme.

Après le congrès de Solidarité, les réactions des autorités polonaises restent mesurées. M. Olszowski, membre du bureau politique — et l'un des défenseurs de l'orthodoxie communiste — a accusé les syndicalistes de vouloir « prendre le pouvoir », mais, a-t-il dit, il n'existe qu'une seule voie, celle de « l'entente », face aux « forces extrémistes ».

Dans les pays voisins, le congrès de Gdansk fait l'objet de commentaires très vifs. C'est le cas notamment en U.R.S.S., comme le montre Thomas Ferenczi, qui vient de prendre ses fonctions de correspondant du « Monde » à Moscou.

De notre correspondant

Moscou. — La première réponse aux résolutions adoptées par le congrès de Solidarité est venue sous la forme d'une lettre adressée aux ouvriers polonais par les travailleurs de l'usine automobile Likhatchev. Diffusée vendredi, 11 septembre, par l'Agence Tass, elle est reprise ce samedi par la *Pravda*. Cette lettre répond au message de soutien de Solidarité aux promoteurs de syndicats libres en Europe de l'Est ; les termes en sont particulièrement violents.

Les travailleurs de l'usine Likhatchev affirment que « *les forces instigatrices de l'anarchie et du chaos* », qui, au début, « *se cachaient derrière des propos sur la nécessité de « rectifier » de « rénover », le socialisme* », ont désormais « *laissé tomber le masque pour exalter délibérément la contre-révolution* ». A propos du message de soutien de Solidarité aux autres expériences de syndicalisme indépendant, — que Tass baptise « *message aux peuples de l'Europe de l'Est* », sans mentionner la référence aux syndicats libres, les ouvriers soviétiques estiment qu'ils ne font que « *vilipender le socialisme* ». « *Les auteurs du message*, affirment-ils, *nous invitent à nous renier, à trahir les millions de ceux qui ont péri dans les combats contre l'impérialisme, à trahir notre avenir communiste.* » « *Interrogez-vous vous-mêmes ; est-ce que vos biens se sont accrus, est-ce que vous mangez mieux ; est-ce que votre maison est mieux chauffée cette année grâce à la sollicitude manifestée soi-disant par Solidarité ?* »

Ce texte sans nuance s'en prend en bloc à la direction du syndicat indépendant (« *les messieurs qui dirigent Solidarité* ») et non plus à ses seuls éléments « *extrémistes* ».

La lettre aux ouvriers polonais n'est pas le seul signe du vif mécontentement qu'a suscité à Moscou le déroulement du congrès de Solidarité. Deux autres indices permettent d'en mesurer l'ampleur.

C'est d'abord la façon dont la presse soviétique a rendu compte des assises du syndicat après un silence de quatre jours. L'agence Tass a publié coup sur coup les 8, 9 et 10 septembre trois dépêches *reprises le lendemain* par les principaux quotidiens qui présentaient de manière extrêmement négative, voire agressive, les travaux de congrès. Le lecteur soviétique a pu lire par exemple que le « *rassemblement anti-socialiste* » de Gdansk a été un « *véritable conglomérat de contre-révolutionnaires de tout poil, y compris des agents, des services spéciaux impérialistes* », et une « *revue des forces qui se préparent à livrer bataille pour prendre le pouvoir* ».

Condamnation globale

Le thème de la collusion entre les dirigeants de Solidarité et des groupements « antisocialistes » comme le KOR ou la Confédération de la Pologne indépendante *ainsi que le reproche fait au syn*dicat de se comporter comme un parti d'opposition appartiennent à l'arsenal classique de la propagande soviétique. Du jour où l'agence Tass, en novembre 1980, a cité pour la première fois le nom de Solidarité, le syndicat indépendant a été assimilé de plus en plus explicitement aux « *éléments antisocialistes* ». Cependant, jamais la condamnation n'a été aussi sévère ni surtout aussi globale.

Autre indice de la préoccupation de Moscou : la visite qu'a rendue dès jeudi M. Boris Aristov, ambassadeur d'U.R.S.S. à Varsovie, à M. Stanislas Kania. On suppose que le diplomate a invité le premier secrétaire du POUP à réagir vigoureusement aux thèses de Solidarité. De quelle manière ? *Tout dépend du sens que l'on* donne au texte voté par le syndicat.

Deux interprétations opposées avaient cours vendredi dans les milieux diplomatiques de Moscou. Selon la première, le congrès de Solidarité, par son « antisocialisme » avéré, aurait rendu vain pour une durée indéterminée l'espoir des autorités soviétiques de diviser le syndicat en encourageant les modérés et en isolant les extrémistes. Dès lors, Moscou n'aurait d'autre solution que de pousser le POUP à une politique de confrontation qui pourrait se manifester par de nouvelles orientations : l'interdiction directe ou indirecte de la deuxième partie du congrès ; des actions en justice contre le syndicat.

L'autre interprétation est moins alarmiste. Ceux qui la proposent font observer que ni le gouvernement ni le P.C. soviétique en tant que tel ne se sont exprimés ; que les travailleurs de l'usine Likhatchev n'engagent formellement qu'eux-mêmes et que M. Walesa continue d'être épargné par les attaques de la presse soviétique. Cela prouve, disent-ils que Moscou n'a pas renoncé, une fois passé le défoulement des délégués du congrès, à séparer le bon grain de l'ivraie dans l'espoir d'ailleurs d'affaiblir Solidarité.

La modération dont témoignent en privé plusieurs officiels soviétiques, les premières déclarations des responsables polonais rendent à l'heure actuelle la seconde hypothèse plus vraisemblable que la première. Il est possible que *les dirigeants du POUP soient* invités à tenter de mobiliser les ouvriers effrayés ou lassés des excès de Solidarité ou simplement déçus des résultats de son action sur le plan économique. Dans cette perspective, Moscou miserait toujours sur un lent pourrissement de la situation, en attendant d'avoir recours, le cas échéant, à des méthodes plus brutales.

THOMAS FERENCZI.

« Habeas corpus » pour les grévistes de la faim irlandais

(Suite de la première page.)

Pourquoi le pays qui le premier, pour son honneur et pour le nôtre, a reconnu que la disposition de son propre corps, même prisonnier, même meurtri, même malade, n'appartenait qu'à son possesseur, n'essaierait-il pas de faire valoir cette vérité de toujours : respecter le corps de l'autre est le premier devoir d'un être civilisé, et s'il n'est pas, ou plus, en mesure de le faire lui-même, l'aider à le respecter, pour *notre honneur à tous.*

Alors ? Ils demandent des vêtements de prisonniers politiques ? Qu'on leur en fournisse. Ils demandent un statut différent de celui des prisonniers de droit commun, des voleurs et des assassins ? Peu-être ne *demandent-ils* justement que ce qu'on appelle dans la vie quotidienne un peu de considération, et qui dans le langage des peuples s'appelle la dignité. Un peuple ne se déshonore jamais en reconnaissant ses ennemis ou ses adversaires. Acceptez de les reconnaître tels qu'ils sont, ces Irlandais, faites-les bénéficier de l'*habeas corpus*. Le monde et la civilisation vous en seront reconnaissants.

Je souhaite profondément que M. l'Ambassadeur de Grande-Bretagne puisse avertir son gouvernement, que celle qui préside actuellement le gouvernement britannique ne s'enferme pas dans la morale fermée de l'efficacité politique. Elle y perdrait de toute manière à long terme risquant un jour d'entendre à la Chambre des communes le terrible jugement porté jadis contre celui qui *avait outrepassé son pouvoir* de geôlier dans une île lointaine : « *Madame Thatcher n'est pas un gentleman.* »

LÉON SCHWARTZENBERG.

● *Le consulat de Grande-Bretagne à Paris* a été occupé durant une heure environ, vendredi après-midi 11 septembre, par une cinquantaine de militants de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste). Ceux-ci entendaient protester contre le refus de Londres d'accorder le statut de prisonnier politique aux activistes républicains détenus en Irlande du Nord.

AMÉRIQUES

Chili

L'interdiction des partis politiques sera maintenue

déclare le général Pinochet

L'interdiction des partis politiques, en vigueur depuis le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973, sera maintenue, qu'il s'agisse de formations hostiles ou favorables au gouvernement, a déclaré le général Pinochet, célébrant devant trois mille personnes le renversement, il y a huit ans, du régime de Salvador Allende. « *L'immense majorité* » des Chiliens, a encore déclaré le chef de l'Etat, entend ne jamais revenir au niveau de participation politique qui prévalait dans le pays avant le coup d'Etat.

Le général Pinochet a assuré : « *Le communisme ne reviendra jamais menacer notre chère patrie.* » Une guerre « *sans pitié* » sera menée contre le terrorisme et le marxisme d'« *inspiration soviétique* », a-t-il conclu.

Les troupes chiliennes étaient, pour cet anniversaire, en état d'alerte maximale à Santiago. Il n'y a eu aucun incident.

A Paris, une veillée a eu lieu, dans la nuit du 11 au 12 septembre, devant l'ambassade du Chili, avec la participation de représentants de partis de gauche français et chiliens, et de nombreux artistes français et latino-américains. Cette manifestation, organisée par Droits socialistes de l'homme (ex-Club des droits socialistes de l'homme), a réuni plusieurs centaines de personnes. — *(A.F.P., A.P.)*

[La mention, dans le discours du général Pinochet, d'une interdiction politique frappant « aussi » les formations favorables au régime est intéressante. Le 11 septembre 1980, en effet, le chef de l'Etat chilien, célébrant la victoire du « oui » du référendum constitutionnel, avait demandé à ses compatriotes d'aller s'inscrire massivement dans les municipalités pour constituer un vaste mouvement civique d'appui au régime. *De telles inscriptions, selon Latin America Weekly Report*, un bulletin d'information de qualité publié à Londres, auraient été enregistrées au maximum dans cent cinquante communes du pays.]

● *Les prêtres français Aristide Camio et François Gouriou*, arrêtés le 31 août dans le centre-nord du Brésil, ont quitté Sao-Geraldo-do-Araguaia le vendredi 11 septembre, en avion, pour une destination inconnue, a annoncé la Commission pastorale de la terre de Belem (Etat du Para). Selon la presse brésilienne, les deux missionnaires devaient être transférés à Brasilia. —*(A.F.P.)*

● *Visite de M. Weinberger en Suède à la mi-octobre.* — Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, fera une visite officielle en Suède à la mi-octobre, a-t-on appris vendredi 11 septembre à Stockholm. M. Weinberger répondra à une invitation de son collègue suédois, M. Tortsten Gustafsson. Ce sera la première fois depuis la seconde guerre mondiale qu'un chef du Pentagone se rendra en Suède. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

LE GOUVERNEMENT ANNONCE UNE SÉRIE DE MESURES ÉCONOMIQUES D'URGENCE

Managua *(A.F.P.)*. — M. Sergio Ramirez, membre de la junte de gouvernement du Nicaragua, a demandé, *le vendredi 11 septembre*, la coopération de tous les secteurs d'activité pour sortir le pays du marasme économique qui l'affecte. L'avant-veille, le gouvernement avait décrété des mesures d'urgence. Le droit de grève a été supprimé. Les impôts sur *les articles importés ont été* augmentés de 30 %, des peines de prison ont été prévues pour les actes de sabotage du travail, un contrôle de l'Etat a été établi sur le marché parallèle de devises, le budget de l'Etat a été sensiblement réduit, et des peines pouvant *aller jusqu'à trente ans de pri*son ont été prévues pour les cas de fraude fiscale.

Le secrétaire du parti conservateur, M. Enrique Dreyfus, et le gérant de la chambre de commerce de Managua, M. Manuel Bermudez, ont approuvé certaines des mesures *prises* par la junte. Mais ils ont critiqué l'établissement de peines de prison pour la diffusion d'informations économiques contrevenant à la loi d'urgence.

● « *J'ai été très heureux de souscrire à l'initiative franco-mexicaine sur le Salvador* », a déclaré M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, dans un entretien avec *l'Unité*, publié le 12 septembre par l'hebdomadaire du P.S. : « *L'opposition à la junte existe*, a précisé le ministre. *La junte est incapable de l'écraser en dépit des armements considérables qui lui sont fournis de l'extérieur.* »

PROCHE-ORIENT

Israël

Jérusalem craint que la « normalisation » avec l'Egypte ne soit remise en cause

Jérusalem. — Les derniers événements d'Egypte ont réveillé, en Israël, des craintes déjà anciennes et souvent inavouées : l'initiative de paix du président Sadate ne sera-t-elle pas, un jour, remise en cause ? Le raïs ne sera-t-il pas lui-même obligé de tenir davantage compte d'une opposition qui n'a cessé de se manifester en Egypte, depuis 1978, contre les accords de Camp David ? Le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Raphaël Eytan, a très clairement exprimé ses appréhensions, qui sont celles d'une grande majorité d'Israéliens : *« Si Sadate devait disparaître, ce serait la fin de nos relations avec l'Egypte. »* Cette déclaration a entraîné une riposte immédiate du Caire, qui a annulé *sine die* la visite du général Eytan en Egypte, et celle que devait lui rendre, en Israël, le chef d'état-major égyptien.

De notre correspondant

Le gouvernement égyptien avait pourtant tenté de rassurer Israël. L'ambassadeur d'Egypte en Israël, M. Saad Mortada, s'était empressé, le 9 septembre, d'aller dire à Jérusalem, au ministère des affaires étrangères, que *« malgré ce qui venait de se produire »*, tous les projets relatifs au processus de paix et à la *« normalisation »* des rapports entre les deux pays étaient maintenus. Cette volonté égyptienne de rassurer avait été diversement appréciée à Jérusalem, car quelques dirigeants israéliens se sont demandé si cet empressement ne confirmait pas le bien-fondé de leurs préoccupations.

Jaloux de l'aide croissante apportée par les Etats-Unis au président Sadate, les Israéliens estiment que l'assistance américaine ne devrait pas se disperser au Proche-Orient, car Israël reste pour Washington le seul allié véritablement « *sûr* » dans la région.

Mais nombre d'entre eux craignent que les Américains ne soient tentés à l'avenir, afin de « *sauver* » le régime du président Sadate, de soutenir ouvertement le point de vue de ce dernier contre celui du gouvernement israélien, et même de faire pression sur Israël pour contraindre ce pays à faire des concessions « *inadmissibles* ».

La visite du premier ministre israélien, M. Menahem Begin, à Washington n'a d'ailleurs pas calmé les appréhensions à Jérusalem. *« C'est apparemment un succès, mais on aimerait savoir exactement pourquoi... »* Tel est en résumé la conclusion tirée par l'ensemble de la presse israélienne après les entretiens de M. Begin avec les dirigeants américains à Washington. Cette appréciation positive n'exclut pas une extrême prudence.

Le refroidissement dont ont souffert les relations israélo-américaines après les bombardements de Tamuz et de Beyrouth paraît oublié pour le moment. L'indispensable alliance est réaffirmée, mais la majorité des commentateurs ont noté qu'aucune précision officielle n'a été donnée sur le principal résultat du voyage de M. Begin : la proclamation d'un *« accord de coopération stratégique »*. Le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, a fait savoir qu'il ne fallait pas exagérer la signification de ce terme et que la délégation israélienne n'avait pas obtenu tout ce qu'elle souhaitait à ce sujet. Quand il a déclaré vendredi que l'accord pourrait servir de modèle à d'autres arrangements de même nature avec certains pays arabes modérés, il a achevé de tempérer le contentement des Israéliens, qui ne pouvaient que constater que les Américains ne les privilégiaient pas vraiment. On rapporte à Jérusalem, en outre, que M. Begin aurait confié à ses proches qu'il regrettait que cet accord ne soit pas plus formel et détaillé.

La question libanaise, qui constituait l'un des principaux dossiers que M. Begin entendait soumettre à l'attention des dirigeants américains, n'a guère été évoquée dans les comptes rendus officiels ou officieux du sommet. Curieusement, on a semblé, à Washington, passer sous silence les préoccupations israéliennes portant sur la décision des phalangistes de suspendre leurs relations avec l'Etat hébreu, sur les risques d'une rupture du cessez-le-feu conclu en juillet entre Israéliens et Palestiniens, et surtout sur l'exigence exprimée par Jérusalem d'un retrait des missiles *syriens* installés depuis le mois d'avril sur le territoire libanais. On relève aussi à Jérusalem qu'il paraît ne pas y avoir eu non plus de progrès dans la concertation israélo-américaine à propos de la reprise très prochaine des négociations sur l'autonomie de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. L'éditorial du *Haaretz* se demande si dans ce domaine l'administration Reagan n'est pas en train d'hésiter entre la poursuite du processus défini en 1978 à Camp David et une éventuelle solution de rechange. Sur ce point, nombre d'Israéliens s'interrogent et remarquent que le « *plan de paix* » récemment présenté par l'Arabie Saoudite a été favorablement accueilli à Washington, alors qu'il a été catégoriquement rejeté à Jérusalem. L'organe du parti national religieux, membre de la coalition au pouvoir, *Hatzofeh*, prédit avec amertume que le gouvernement de Washington va *« continuer de considérer les Saoudiens comme ses alliés stratégiques principaux »* dans le cadre de son projet de « consensus » regroupant les pays arabes modérés.

Pour beaucoup d'observateurs israéliens, le bilan de la visite de M. Begin pourrait se révéler finalement assez décevant — même s'ils ne vont pas jusqu'à juger, à l'instar de M. Moshe Dayan, ancien ministre des affaires étrangères, que le premier ministre n'a obtenu des Américains que des *« mots creux »*.

FRANCIS CORNU.

Égypte

99,45 % des électeurs « approuvent » les mesures répressives décidées par le président Sadate

Le Caire. — Le raïs avait affirmé que son peuple le soutenait à 99,99 % mais les résultats du plébiscite organisé le 10 septembre, annoncés le lendemain, font état de seulement 99,45 % d'approbations...

En dehors de personnalités du régime, très peu d'Egyptiens, comme c'est d'ailleurs l'habitude chaque fois qu'un « référendum » a lieu, paraissent avoir voté, du moins dans la capitale, qui regroupe un quart des quarante-trois millions d'habitants du pays. Cela ne veut pas dire que la population désapprouve les mesures autoritaires édictées le 5 septembre par le président Sadate et « ratifiées » cinq jours plus tard par les électeurs.

De notre correspondant

Certes, l'intelligentsia est, dans sa quasi-totalité, violemment hostile au « *grand coup de balai* » qui n'a épargné aucun des courants ou groupes ne pensant pas comme le gouvernement, et elle craint, si toutes les décisions prises sont appliquées, que les quelques avantages liés à la « libéralisation » entreprise depuis la guerre de 1973 disparaissent complètement. Certes, aussi, chez les coptes, sinon dans la bourgeoisie du moins parmi le petit peuple, la déposition par le raïs de leur chef spirituel le pape Chenouda III, a suscité tristesse et amertume. Mais la minorité chrétienne ne peut que se féliciter du coup porté à l'influence des confréries islamiques. Il paraît bien en être de même parmi la majorité musulmane, au sein de laquelle les *intégristes* n'ont cessé depuis un lustre de recruter de nouveaux militants ou sympathisants, mais qui, dans l'ensemble, est restée étrangère au phénomène fondamentaliste.

En réalité, les musulmans modernes ne comprenaient pas que le régime, depuis plusieurs années, ait laissé attaquer dans les mosquées, sans réagir, les principes de la coexistence confessionnelle et le traité de paix avec Israël. Les exigences des prédicateurs en matière d'observance des rites commençaient de même à irriter sérieusement nombre de musulmans croyants, mais plutôt laxistes quant à la pratique.

Quelques centaines de militants islamistes n'en ont pas moins tenté, vendredi, après la grande prière, de manifester contre le régime autour de plusieurs sanctuaires intégristes (dont les cheikhs sont aujourd'hui en prison), mais ils ont été vite dispersés par les forces de l'ordre. Celles-ci continuent de s'entraîner activement, avec casques, bâtons et boucliers, dans le désert autour du Caire (où on vient également de découvrir que des Frères musulmans en faisaient autant de leur côté), tandis que de forts détachements de conscrits mis à la disposition des responsables de la sécurité intérieure stationnent en permanence, et en armes, autour de la plupart des églises ou à proximité de points qui ont paru attirer particulièrement les intégristes.

Les principales mesures *« adoptées par le peuple »* vendredi doivent permettre de traduire en justice les quelque 1 600 *« opposants »* interpellés ces jours derniers (*le Monde* du 9 septembre) et, le cas échéant, de les condamner à des peines de prison ou de travaux forcés, de confisquer leurs biens ou ceux des groupements ou journaux interdits leur appartenant, enfin de muter à des *« postes administratifs »* soixante-sept journalistes laissés en liberté, mais accusés d'avoir *« encouragé la sédition confessionnelle »*. Ces *« atteintes à la liberté politique »* ayant été dénoncées à Paris par le parti socialiste français, le parti national démocrate du président Sadate a rejeté cette *« ingérence inacceptable dans les affaires du peuple égyptien. »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Iran

Le représentant de l'imam Khomeiny à Tabriz a été tué dans un attentat

L'ayatollah Assadollah Madani, représentant personnel de l'imam Khomeiny à Tabriz, capitale de la province de l'Azerbaïdjan, a trouvé la mort vendredi 11 septembre dans un attentat perpétré par *« une personne non identifiée »* qui portait une grenade à sa ceinture. L'attentat, qui a fait au total huit morts et douze blessés, selon la radio de Téhéran, a eu lieu vendredi en début d'après-midi au milieu d'une importante foule rassemblée pour la prière du vendredi sur la principale place de Tabriz. Selon la version rapportée par la radio iranienne, la *« personne non identifiée »* — qui a elle-même péri au cours de l'attentat — avait approché l'ayatollah à la fin de la prière pour lui poser une question, et la grenade attachée à sa ceinture avait explosé soudainement. La veille, l'un des dirigeants de l'opposition en Azerbaïdjan, M. Amir Taheri Shokrai, avait été fusillé à Tabriz.

L'imam Khomeiny a réagi très promptement à la mort de son représentant, qui avait joué un rôle important dans la répression des affrontements de 1979 à Tabriz entre les partisans du régime islamique et ceux de l'ayatollah Chariat-Madari, actuellement en résidence surveillée à Qom. Il a désigné l'ayatollah Mechkini, connu pour sa fermeté, pour remplacer *« à titre provisoire »* l'ayatollah Madani. Ce dernier occupait depuis deux mois les fonctions de prédicateur de la ville sainte de Qom, l'un des postes les plus prestigieux pour le clergé chiite. Dès vendredi soir, le gouverneur de la province d'Azerbaïdjan a lancé un appel à la population, lui demandant *« de maintenir sa présence, de garder son calme et de suivre attentivement la situation »*.

A Téhéran, les affrontements de rue entre Moudjahidin et pasdaran se sont poursuivis, vendredi, pour la troisième journée consécutive. L'ayatollah Rafsandjani, membre du conseil de la présidence iranienne, a, pour la première fois, reconnu la réalité de ces manifestations, mais a estimé qu'elles n'avaient aucun impact sur la population. Selon lui, ces manifestations ne sont *que des « actes de désespoir »* qui indiquent que les Moudjahidin sont à bout de souffle et ont perdu *« le peu de prestige qui leur restait »*. L'ayatollah Rafsandjani a affirmé que ces derniers n'avaient réussi, mercredi, à occuper la rue que *« pendant cinq minutes »* et avaient été, pour la plupart, arrêtés. Il n'empêche que, selon lui, ces manifestations justifient l'action des tribunaux révolutionnaires.



(Dessin de KONK.)

A Auvers-sur-Oise, en revanche, M. Massoud Radjavi, dirigeant des Moudjahidin, en exil en France, a déclaré que ce *« type d'action »* signifie que la lutte contre le régime est entrée *« dans une nouvelle phase »* et que *« la résistance légitime et populaire contre les responsables des exécutions et des tortures se poursuivra jusqu'au procès de l'ayatollah Khomeiny »*. Le bureau des Moudjahidin a en outre publié un message de M. Moussa Khiabani, présenté comme le *« commandant de la résistance intérieure »* qui accuse le régime de Téhéran d'avoir fait exécuter en un seul mois *« plus de révolutionnaires que le traître chah, durant ses trente-sept années de règne »*. Le bureau a annoncé d'autre part l'exécution du *« frère Hadj Hossein Teherani Kia »*, un commerçant du bazar, arrêté le 20 juin dernier au cours des manifestations qui ont suivi la destitution du président Bani Sadr.

AFRIQUE

LE CONFLIT NAMIBIEN

De nouvelles propositions pour la reprise des négociations seront formulées par les « cinq Occidentaux » le 24 septembre

La France autorise l'ouverture de bureaux d'information de la SWAPO et du Congrès national africain

La session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale des Nations unies sur la Namibie a été ajournée vendredi 11 septembre à lundi prochain.

L'Assemblée procédera alors au vote sur un projet de résolution, présenté par quarante-cinq pays non alignés, qui prévoit que l'Assemblée engage fermement le Conseil de sécurité à ordonner des sanctions globales et obligatoires à l'encontre de l'Afrique du Sud. Ce texte prévoit d'autre part que l'Assemblée générale exige que le plan des Nations unies, pour l'accession de la Namibie à l'indépendance, soit mis en application avant la fin de décembre.

Au nom des cinq pays occidentaux formant le groupe de contact qui a négocié ce plan (Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et R.F.A.), le représentant à l'ONU de la R.F.A., M. Gunther Van Well, a annoncé que le 24 septembre prochain, dans le cadre de la session ordinaire de l'Assemblée, des propositions précises seraient formulées quant aux modalités et au calendrier d'une reprise rapide des négociations sur la Namibie.

● A LAGOS, les six chefs d'Etat et de gouvernement des pays de « première ligne » (Botswana, Angola, Zambie, Tanzanie, Mozambique et Zimbabwe), ainsi que le président Shehu Shagari du Nigeria, réunis, vendredi à Lagos, ont fermement condamné « le soutien apporté par le gouvernement Reagan au régime minoritaire blanc raciste d'Afrique du Sud ». Ils se sont en revanche félicités de l'attitude de la Communauté économique européenne.

● A PARIS, le gouvernement a donné son accord pour l'ouverture de bureaux d'information de la SWAPO (organisation du peuple du Sud-Ouest africain) et de l'A.N.C. (congrès national africain), interdite en Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud dément être intervenue en Zambie

Johannesburg. — A peine rentrées d'Angola — si elles le sont, — les forces armées sud-africaines se prépareraient-elles, ou ont elles même déjà commencé, à intervenir contre la Zambie ? C'est en tout cas ce qu'affirmait vendredi 11 septembre l'agence de presse officielle de Lusaka, qui accuse l'Afrique du Sud d'avoir *« attaqué gratuitement »*, mercredi dernier, des objectifs civils et militaires dans la province du Sesheke. Le gouvernement zambien a indiqué que les troupes de Pretoria étaient entrées en territoire national et avaient utilisé quatre véhicules blindés, tandis qu'un nombre égal de chasseurs-bombardiers survolaient les villes de Sesheke-Boma et Zama. *« Les forces zambiennes ont répliqué »*, a poursuivi le porte-parole.

De notre correspondant

A Pretoria, l'armée sud-africaine a immédiatement démenti les accusations de violation de l'intégrité territoriale zambienne, mais un porte-parole a reconnu qu'un échange de coups de feu *« très bref »* s'était produit près de Katima-Mulilo, une base sud-africaine située dans la bande de Caprivi, au nord-est de la Namibie.

« Quelqu'un a ouvert le feu contre nous de l'autre côté de la frontière avec des armes légères ; nous avons simplement répliqué avec les mêmes armes... Ce genre d'incident est fréquent — en principe vers la fin du mois — lorsque les soldats zambiens sont un peu ivres... », a-t-il conclu.

A propos de l'intervention en Angola, le porte-parole militaire a assuré que l'opération Protée était *« terminée depuis longtemps »*, mais il s'est refusé à indiquer quand le dernier soldat sud-africain était rentré à sa base.

Sur le plan diplomatique, le ministre des affaires étrangères, M. Pik Botha, a fait parvenir une nouvelle lettre de protestation à M. Kurt Waldheim, *secrétaire général des Nations unies*, à propos du refus opposé à l'ambassadeur sud-africain de prendre la parole lors de l'Assemblée générale de l'ONU

PATRICE CLAUDE.

Maroc

Rabat voudrait éviter une détérioration de ses rapports avec Paris

(Suite de la première page.)

Le tiers des soixante-quatre membres de la commission exécutive de la *Confédération démocratique du travail*, les neufs membres du bureau national de ce syndicat et une centaine de dirigeants locaux de l'U.S.F.P. seraient emprisonnés.

Dans l'épreuve de force qui les oppos. U.S.F.P. a relancé la balle dans le camp du roi : en ne demandant pas la mise en liberté provisoire de ses illustres clients, la défense a manifestement cherché à *embarrasser le pouvoir*. En laissant *pendant quinze jours aux mains des* autorités ses encombrants prisonniers, l'U.S.F.P. entend focaliser l'attention sur le texte qui a entraîné leur arrestation.

Trois hypothèses

Déjà, le bruit court que l'Istiqlal, parti au pouvoir, mais qui ne serait guère favorable au référendum au Sahara occidental, fait circuler sous le manteau le communiqué de l'U.S.F.P. En revanche, les communistes, dans l'opposition, bien qu'ayant témoigné leur solidarité aux dirigeants socialistes arrêtés, estimeraient que ces derniers ont rédigé leur texte d'une manière inutilement provocante pour le souverain. L'affaire occupe évidemment tous les milieux politiques, qui s'interrogent *sur les raisons qui ont incité le roi à frapper comme il l'a fait l'U.S.F.P.*, au risque de provoquer des réactions négatives dans les pays européens qui avaient salué le retour à la démocratie dans la vie politique amorcé par le roi, il y a quelques années.

Plusieurs hypothèses sont avancées parmi lesquelles trois reviennent avec insistance. *Sur le plan intérieur*, le souverain aurait cherché à discréditer l'U.S.F.P., qui a profité du consensus national créé par le conflit saharien et de la libéralisation qui en est résultée pour renforcer ses structures et canaliser à son profit le mécontentement provoqué par la crise économique et sociale. Sur le plan africain, le monarque aurait voulu à la fois confirmer le sérieux des engagements qu'il a souscrits à Nairobi tout en soulignant sa modération par rapport aux « *surenchères* » de l'U.S.F.P.

Il aurait voulu enfin rappeler qu'il existe entre Paris et Rabat des intérêts d'Etat impliquant que les relations entre les deux gouvernements aient la priorité sur celles qui existent entre le P.S. et l'U.S.F.P. La rapidité avec laquelle a été publiée la mise au point du gouvernement marocain (*le Monde* du 12 septembre) répondant au communiqué du P.S. qui *« exigeait la libération immédiate »* de Mᵉ Bouabid, et la tournure de ses formules lapidaires laissent d'ailleurs penser qu'elle a été rédigée par le roi lui-même.

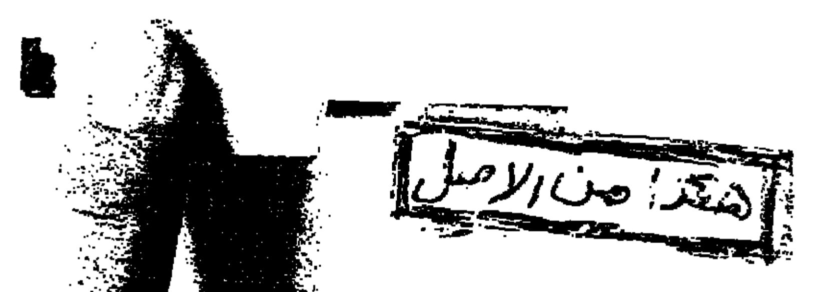
Ayant ainsi fait connaître son point de vue *urbi et orbi* en utilisant sciemment le même procédé que le parti socialiste français, Rabat n'a cependant pas cherché à envenimer les choses. En évitant toute démarche diplomatique auprès de l'ambassade de France ou du Quai d'Orsay, le Trône a cherché à préserver le climat instauré par les récentes visites de M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, et de M. Beregovoy, secrétaire général de l'Elysée. Reste à savoir si cette affaire ne laissera pas quand même des traces.

PAUL BALTA.

● *M. Pierre Joxe*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale française, a accueilli vendredi soir, dans son bureau du palais Bourbon, M. Abdel Wahad Radi, président du groupe parlementaire de l'U.S.F.P., arrivé dans la soirée à Paris. Il a affirmé que cette entrevue, qui s'est déroulée en présence de MM. Georges Sarre et Claude Estier, n'avait pour seul objectif que de *« témoigner la solidarité des socialistes français envers l'U.S.F.P. »*. *« Il s'agit simplement mais clairement de faire entendre la voix des socialistes lorsque la démocratie est en cause »*, a-t-il ajouté, précisant que les arrestations de Rabat constituaient *« une atteinte intolérable aux libertés démocratiques »*. M. Joxe a enfin indiqué qu'il envisageait de proposer à son groupe l'envoi d'observateurs au procès des cinq dirigeants de l'U.S.F.P.

● *ERRATUM.* — Une coquille nous a fait écrire (*le Monde* du 11 septembre) : *« l'U.S.F.P. estime, comme le Palais, que le véritable interlocuteur du Maroc dans l'affaire du Sahara est Alger et aussi le Front Polisario »*. Il fallait lire évidemment et non le Front Polisario.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION
HEBDOMADAIRE
spécialement destinée
à ses lecteurs
résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande



L'ASSEMBLÉE NATIONALE ADOPTE LE PROJET SUR LA DÉCENTRALISATION

Le gouvernement accepte que Paris bénéficie de l'allégement de certaines charges financières

L'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit de vendredi 11 à samedi 12 septembre, l'ensemble du projet de loi sur la décentralisation. Le gouvernement a notamment accepté que la Ville de Paris bénéficie des mesures prévoyant un allégement des charges financières des collectivités locales, ce qui n'était pas prévu par le projet initial. *Sur ce point, le groupe* R.P.R. a obtenu satisfaction. Le gouvernement, soutenu par sa majorité, s'est, en revanche, refusé à ce que soit apportée une réponse à deux *questions* importantes : le déplafonnement des ressources fiscales des régions et la modification de leurs limites territoriales.

Vendredi 11 septembre, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles des titres III et IV du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des *départements* et des *régions.*

● CUMUL DES MANDATS

M. Millon (U.D.F., Ain) défend un amendement de M. Zeller (N.I., Bas-Rhin) stipulant qu'un membre du gouvernement ne peut exercer les fonctions de président du conseil régional, ni être membre du bureau de l'assemblée régionale. M. Millon explique qu'il s'agit d'éviter, d'une part, une confusion des pouvoirs et, d'autre part, d'empêcher que certaines personnalités ne deviennent des « *potentats locaux* ». M. Séguin (R.P.R., Vosges) défend un amendement similaire en indiquant qu'une telle incompatibilité, qu'il souhaite limiter au seul président du conseil) doit prendre *effet* dès la période transitoire. Le groupe socialiste se déclare hostile à ces propositions, ainsi que le gouvernement. Se fondant sur l'objectif du projet, qui est notamment de supprimer la tutelle de l'Etat, M. Zeller explique : « *Le supérieur du préfet qui est le ministre, doit,* a fortiori, *être éliminé de l'institution régionale.* » Les députés de l'oppositions présents dans l'hémicycle étant plus nombreux que ceux de la majorité, l'amendement Zeller est adopté à main levée. A l'issue d'une suspension de séance demandée par le rapporteur de la commission des lois, M. Alain Richard (P.S.), M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, déclare qu'il s'agit d'un vote « *qui ne correspond pas à la réalité des choses* » et qui est « *dépourvu de signification* ».

[A l'occasion d'une seconde délibération du texte demandée par le gouvernement à la fin du titre IV, cet amendement sera repoussé par les députés.]

● MODIFICATION DES LIMITES TERRITORIALES DES RÉGIONS

Plusieurs amendements sont déposés sur le problème des limites régionales. M. Richard indique que cette question doit être examinée dans un futur texte instituant l'élection de l'exécutif régional au suffrage universel direct et déclare qu'il ne convient pas de modifier la loi de 1972 créant les établissements publics régionaux. Il précise que *la commission est hostile à tous* les amendements sur cette question. M. Defferre adopte la même attitude. M. Toubon (R.P.R., Paris) souhaite que la faculté de modifier les limites régionales soit inscrite dans la loi au titre des principes généraux. Il estime que la décision finale doit revenir au gouvernement mais que les conseils généraux et régionaux doivent pouvoir exprimer démocratiquement leurs souhaits. *M. Pourchon (P.S., Puy-de-*Dôme) indique que son groupe ne conteste pas que les problèmes des limites territoriales soit réel, *mais estime plus* « *logique* » qu'il soit réglé dans un projet de loi qui précisera le mode d'élection des conseils régionaux. M. Millon propose, de son côté, une procédure en trois étapes : 1) un an après la promulgation du présent *projet, les conseils transmettent* leurs souhaits au gouvernement ; 2) un an après, une commission d'étude dépose un rapport sur l'ensemble des délimitations régionales ; 3) dans un délai de dix-huit mois, le gouvernement dépose un projet de loi à ce sujet. M. Masson plaide pour qu'une réflexion d'ensemble s'engage sur les dimensions et l'homogénéité des régions, et M. Floch (P.S., Loire-Atlantique), souligne que l'assemblée régionale des Pays de Loire n'a jamais pu se *prononcer* sur l'appartenance du département de la Loire-Atlantique, qui est, selon lui, « *géographiquement et historiquement breton* ».

L'Assemblée repousse successivement les amendements relatifs aux *limites régionales*, amendements émanant notamment de MM. Toubon, Millon, Aubert (R.P.R., Alpes-Maritimes), Noir (R.P.R., Paris) et Masson.

● ORGANISATION DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

L'Assemblée commence la discussion du titre IV du projet relatif aux dispositions communes. L'article 56 concerne l'organisation de la Chambre régionale des comptes. Il prévoit la création de vingt-six chambres régionales. M. Sapin (P.S., Indre) se félicite d'une formule qui constitue « *une véritable décentralisation au lieu d'une simple déconcentration de la Cour des comptes* ». M. Marcellin (U.D.F., Morbihan) souligne *que le* mécanisme prévu nécessitera un nouveau corps d'une centaine de magistrats, ce qui est, selon lui, pratiquement impossible d'ici au 1er janvier 1982. Il propose donc que jusqu'au 31 décembre 1984, « *il puisse être créé par décret des chambres interrégionales dont le ressort comprendrait deux ou plusieurs régions* ». M. Séguin *observe que le contrôle des chambres régionales* s'effectuera essentiellement *a posteriori*, ce contrôle étant assuré actuellement par la Cour des comptes, responsable de l'apurement des comptes de l'ensemble des collectivités locales. Il estime plus logique que le contrôle soit rendu à la Cour des comptes, qui pourrait, elle-même, créer des chambres régionales. Auteur d'un *amendement en ce sens*, il ajoute : « *Le principe du double degré de juridiction en matière financière est absurde* ». Ce double degré de juridiction constitue, au contraire, « *une garantie supplémentaire* », selon M. Richard.

Après avoir repoussée l'amendement de M. Séguin, l'Assemblée *adopte* un amendement de M. Sapin *qui prévoit que* « *les jugements, décisions, avis, propositions, rapports et observations de la Chambre régionale des comptes sont adoptés collégialement.* (Le texte initial du gouvernement ouvrait la possibilité pour le président de la chambre de juger seul.) « *Les membres de la chambre régionale des comptes sont des magistrats. Ils sont et demeurent inamovibles.* »

A l'initiative de M. Sapin et du gouvernement, plusieurs dispositions sur l'organisation de la chambre régionale sont adoptées.

Avec l'accord du gouvernement et de la commission, l'Assemblée adopte un amendement de M. Séguin qui édicte, pour les membres des chambres régionales, les mêmes incompatibilités que celles qui existent déjà pour les membres des tribunaux administratifs aux élections départementales et municipales.

● COMPÉTENCES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE

Après l'avoir modifié (avec, notamment, le concours de MM. Millon et Séguin), l'Assemblée adopte l'article 57, qui énumère les compétences de la chambre régionale : 1) elle exercera un pouvoir juridictionnel sur les comptes des comptables publics des collectivités territoriales et de leurs établissements publics; elle vérifiera « *sur pièces et sur place* », avec les mêmes pouvoirs que ceux de la Cour des comptes, la régularité des dépenses et des recettes décrites dans les comptabilités des collectivités territoriales ; elle vérifiera les comptes des organismes divers qui dépendent de celles-ci ; 2) ses compétences seront également de nature administrative : elle interviendra dans le contrôle des actes budgétaires des collectivités territoriales et des E.P.R. (établissements publics régionaux) ; 3) elle pourra présenter des observations sur la gestion des collectivités territoriales. *Les députés décident*, d'autre part, que la Cour des comptes devra consacrer une partie de son rapport annuel à la gestion des collectivités locales sur les bases des observations des chambres régionales.

● ALLEGEMENT DES PRESCRIPTIONS ET PROCÉDURES TECHNIQUES

L'objet des articles 59 et 60 est de mettre fin aux tutelles indirectes engendrées par la prolifération des normes techniques, édictées le plus souvent par des circulaires, instructions ou directives internes à un département ministériel.

L'article 59 pose deux principes : 1) les prescriptions et procédures *techniques* ne seront opposables aux collectivités locales qu'à certaines conditions : elles devront être prévues par une loi ou un décret pris en application d'une loi (ce qui élimine les normes prises en vertu des circulaires, arrêtés ou directives ministérielles) et applicables à l'ensemble des personnes physiques comme aux personnes morales de *droit privé ou public* ; 2) l'Etat ne pourra réintroduire par le biais d'une aide financière des prescriptions ne satisfaisant pas à ces conditions. Un code des prescriptions et des procédures techniques particulières applicables aux collectivités locales sera, d'autre part, élaboré dans un délai d'un an.

Les députés adoptent ensuite *les dispositions créant un comité* d'allégement des prescriptions et procédures techniques.

● ALLÉGEMENT DES CHARGES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le *troisième chapitre* du titre IV regroupe quatre mesures d'allégement des charges financières des collectivités locales : elles concernent l'action culturelle locale, les dépenses de logement des enseignants du premier degré, la participation des communes urbaines aux dépenses de police et la prise en charge de dépenses de locaux judiciaires.

Au nom du groupe R.P.R., MM. Séguin et Toubon défendent un amendement prévoyant que, par dérogation à l'article premier du projet (qui concerne notamment l'entrée en vigueur ultérieure de la loi relative à Paris), les dispositions relatives à l'allégement des charges des collectivités locales « *s'appliquent à la ville et au département de Paris* ». *De son côté*, le *ministre* d'Etat présente un amendement stipulant que les dispositions de ce chapitre s'appliqueront à Paris dès l'entrée en vigueur de la loi relative à Paris. Il précise que les crédits revenant à la capitale seront réservés et versés à cette date. Le rapporteur, M. Richard, déclare que la commission est hostile aux deux amendements. *M. Séguin se déclare favorable* à l'amendement du gouvernement à l'issue d'une longue discussion sur la place de cet amendement dans le texte (1). Il retire son amendement après avoir souligné qu'il obtient satisfaction en dépit de l'opposition de la commission.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de M. FLOSSE (R.P.R., Polynésie), qui stipule que *les dispositions* de ce chapitre s'appliquent également aux communes des territoires d'outre-mer.

● DOTATION DE L'ÉTAT EN MATIÈRE CULTURELLE

L'article 61 prévoit que l'Etat attribuera une dotation aux collectivités locales pour favoriser le *développement de leur action* culturelle. Devant la commission des lois, le ministre de la culture, M. Jack Lang, a indiqué que le montant de cette dotation inscrite au budget de l'Etat serait de 500 millions de francs.

L'Assemblée décide ainsi qu'à compter du 1er janvier 1982 et jusqu'à l'entrée en vigueur des lois relatives à la répartition des compétences et des ressources publiques entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, une dotation spéciale sera attribuée par l'Etat aux E.P.R. et aux collectivités locales ou leurs groupements pour atténuer les charges résultant de leur action culturelle et contribuer au développement de cette action. A l'initiative du groupe socialiste, il est précisé que 70 % de la *dotation* a pour but d'atténuer la charge résultant de l'action culturelle des collectivités locales et des S.P.R., les 30 % restant constituant un fonds spécial de développement culturel.

● ALLÈGEMENT DES CHARGES CONCERNANT LE LOGEMENT DES INSTITUTEURS

L'Assemblée décide que, à compter du 1er janvier 1982 et jusqu'à l'entrée en vigueur des lois relatives à la répartition des compétences et des ressources, une dotation spéciale sera attribuée par l'Etat aux communes pour atténuer *les charges supportées* par elle pour le logement des instituteurs. Cette dotation sera égale en 1982 « *au produit du nombre des instituteurs par le tiers du montant annuel moyen des indemnités représentatives de logement versées par l'ensemble des communes et calculées à la date de publication de la loi* ».

● SUPPRESSION DES CONTINGENTS DE POLICE

L'Assemblée adopte l'article 63., aux termes duquel, à compter du 1er avril 1982, la contribution *communale aux dépenses de* police dans les communes où a été instituée une police d'Etat sera supprimée.

● DÉPENSE RÉSULTANT DU SERVICE PUBLIC DE LA JUSTICE

L'Assemblée adopte l'article 64 prévoyant l'octroi d'une dotation spéciale aux collectivités territoriales, « *pour compenser les dépenses de fonctionnement supportées par elles au titre du service public de la justice, ainsi que la charge du remboursement des emprunts souscrits par ces collectivités pour la construction ou la rénovation de bâtiments judiciaires, lorsque ces opérations sont entreprises dans le cadre de programmes d'équipement définis en accord avec l'Etat. Cette dotation est égale au montant des crédits correspondants inscrits au budget des collectivités concernées à la date de publication de la présente loi* ».

● INDEMNITÉS SUPPLÉMENTAIRES DES AGENTS DE L'ÉTAT

Les députés adoptent un amendement du gouvernement stipulant que les collectivités territoriales et leur groupement ne pourront, pour des prestations qui leur sont fournies par des services extérieurs ou des établissements publics de l'Etat, verser directement, sous quelque forme que ce soit, des indemnités aux agents de ces services. En revanche, ces agents pourront recevoir des indemnités supplémentaires de la part des collectivités territoriales pour des prestations qu'ils auront fournies « *personnellement* » et « *en dehors de l'exercice de leurs fonctions* » dans les services et établissements publics d'Etat.

● DÉPLAFONNEMENT DES RESSOURCES FISCALES DES RÉGIONS

L'Assemblée reprend la discussion de l'amendement de la commission des lois et de M. Guichard (R.P.R., Loire-Atlantique) prévoyant le déplafonnement des ressources fiscales des régions ; *amendement précédemment* réservé et auquel la commission des finances s'était déclarée hostile. M. Defferre observe que, « *à la réflexion* », il est hostile au déplafonnement, et ajoute qu'une fois votée la loi relative aux ressources des collectivités locales, il n'y aura plus de plafond. En attendant, précise-t-il, « *nous verrons, lors de l'examen de la loi de finances, s'il y a lieu de relever le niveau actuellement fixé* ». M. Toubon rappelle que M. Defferre a indiqué devant la commission des lois qu'il accepterait cet amendement. M. Josselin (P.S.), rapporteur pour avis de la commission des finances, explique l'opposition de la commission en affirmant que le vote de l'impôt doit s'appuyer sur la légitimité que donne l'élection au suffrage universel direct. Il ajoute : « *Une raison technique ensuite : le défaut d'individualisation de l'impôt régional fait qu'il est facile de l'augmenter beaucoup sans que cela soit très sensible. Une raison de fait enfin : seuls trois conseils régionaux atteignent aujourd'hui le plafond.* »

L'Assemblée repousse ensuite l'amendement de la commission des lois et de M. Guichard. Elle adopte ensuite un amendement de la commission et de M. Séguin prévoyant que les premiers comptes jugés par les chambres régionales des comptes seront ceux de la gestion de 1983.

(Lire la suite page 6.)

L'ANALYSE DU SCRUTIN

Voici l'analyse du scrutin sur l'ensemble du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.

● 329 DEPUTES ONT VOTE POUR :

281 socialistes et apparentés (sur 286) :

43 communistes (sur 44) ;

3 non-inscrits (sur 11) : MM. Giovannelli, Hory et Patriat ;

1 R.P.R. (sur 88) : M. de Rocca Serra ;

1 U.D.F. (sur 62) : M. François d'Harcourt.

● 129 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :

2 socialistes : M. Beaufort et Mme Fiévet (1) ;

85 R.P.R. ;

41 U.D.F. ;

1 non-inscrit : M Hunault.

● 22 DEPUTES SE SONT ABSTENUS :

1 R.P.R. : M. Flosse ;

19 U.D.F. : MM. Alphandéry, Barrot, Bégault, Bouvard, Briane, Daillet, Delfosse, Durand, Fuchs, Geng, Gengenwin, Koehl, Méhaignerie, Mesmin, Mme Moreau, MM. Rossinot, Seitlinger, Stasi et Stirn ;

2 non-inscrits : MM. Branger et Sergheraert.

● 10 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

3 socialistes : MM. Duprat (M.R.G.), Guidoni (président la séance) et Mermaz (président de l'Assemblée) ;

1 communiste : Mme Horvath ;

5 non-inscrits : MM. Audinot, Fontaine, Juventin, Royer et Zeller ;

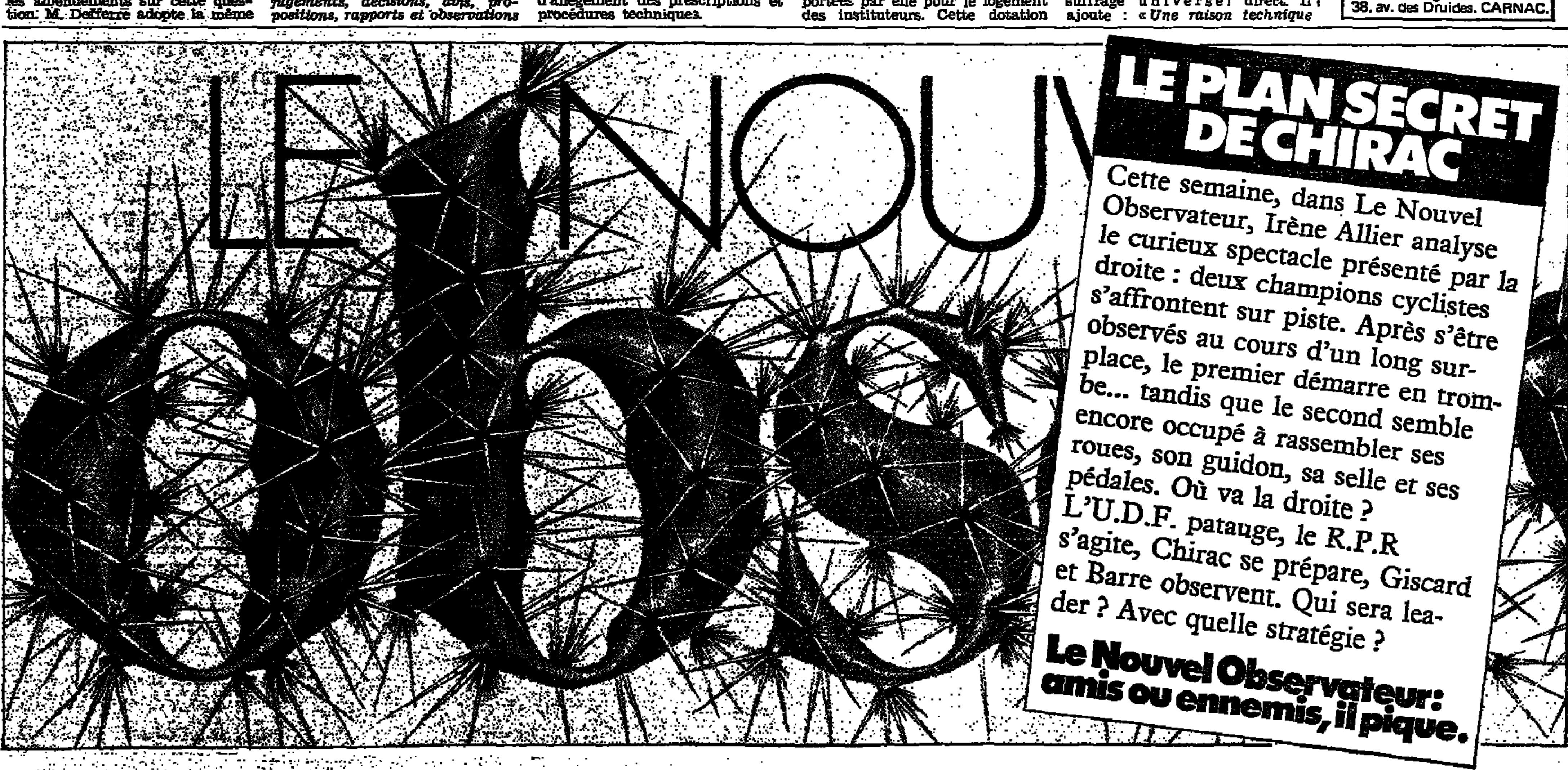
1 R.P.R. : M. Valleix.

● 1 DEPUTE S'EST EXCUSE :

1 U.D.F. : M. Caro.

(1) Au secrétariat du groupe socialiste, on indique qu'il s'agit d'une erreur de manipulation.





POLITIQUE

L'Assemblée nationale adopte le projet sur la décentralisation

(Suite de la page 5.)

A l'occasion d'une seconde délibération du texte demandée par le gouvernement, l'Assemblée supprime, par trois cent vingt-huit voix contre cent quarante-huit, les dispositions résultant d'un *sous-amendement* des groupes R.P.R. et U.D.F., aux termes desquels les membres des comités économiques et sociaux (C.E.S.) n'ayant pas *« publiquement soutenu M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion des scrutins des 26 avril et 10 mai 1981 »* n'auraient pas été concernés par le décret en Conseil d'État mettant fin au mandat des membres des C.E.S. (*le Monde* du 11 septembre, page 6).

Dans les explications de vote, M. Jans (P.C.) affirme que ce projet *ouvre la voie* vers *« un approfondissement de la démocratie »*, tout en comportant des *« insuffisances »*. Il souligne, notamment, que la loi *« est muette sur la participation des citoyens et des associations »* et rappelle que le groupe communiste souhaitait que l'exécutif des communes, des départements et des régions soit collégial.

M. Toubon (R.P.R.) estime que l'action de l'opposition a *« complètement transformé »* le texte initial du titre IV, ajoutant : *« Heureusement que nous étions là »*. Il affirme que *« le droit de la minorité à s'exprimer a été souvent contesté, ce qui est préoccupant pour le fonctionnement de la démocratie »*. M. Toubon déclare que le projet n'est qu'une affiche *« mais une affiche incendiaire »*, le parti socialiste et le gouvernement n'ayant eu, selon lui, comme objectifs que *« d'organiser le pouvoir politique, de répartir les fiefs, de reconstituer des féodalités »*. *« Leur projet*, ajoute-t-il, *est réactionnaire, au sens propre du mot. »*

M. Millon (U.D.F.) dénonce la contradiction entre la décentralisation et le *« centralisme démocratique »* que caractérisent les nationalisations. *« Votre inspiration généreuse du départ*, observe-t-il, *s'est développée en route. »* Il rappelle que son groupe est favorable à l'élection au suffrage universel direct de l'assemblée régionale et souligne que le projet *« installe une bureaucratie dispendieuse »* et conduit à *« la politisation politicienne de toute la vie locale »*.

M. Pourchon (P.S.), évoquant le thème de l'unité nationale, déclare : *« Celle-ci n'a jamais été renforcée par la multiplication des képis des préfets et des sous-préfets ; en revanche, elle l'a été par le travail, les peines, les joies, les misères des hommes et des femmes de notre pays, auxquels nous allons restituer le pouvoir. »* Parlant des députés de l'opposition, il ajoute : *« Ils ont parfois été tentés de recourir à un peu d'obstruction ; nous avons été longtemps dans l'opposition : nous pouvons les comprendre. Ils ont aussi contribué à nous éclairer par leurs avis. »*

M. Defferre, s'adressant à M. Jans, observe : *« Le gouvernement a été heureux de pouvoir mesurer à quel point est vivante et solide la majorité, dans le pays comme au Parlement. Nous avons su montrer quelle convergence profonde existe en nous. »* Les dispositions votées, indique-t-il d'autre part, *« seront irréversibles, comme ce fut le cas pour les congés payés »*. Évoquant à son tour le thème de l'unité nationale, il s'adresse à l'opposition en déclarant : *« Avec vous, c'était la révolte dans certaines provinces, le plastic, les bombes, les attentats et la répression, les arrêts de la Cour de sûreté. Si vous étiez restés au pouvoir, où en seraient aujourd'hui les révolutions qui couvaient en Corse, en Bretagne et dans d'autres provinces ? Votre politique de répression était en train de faire éclater l'unité de la France. »*

A la majorité de 329 voix contre 129 sur 480 votants et 458 suffrages exprimés, l'ensemble du projet de loi est adopté.

La séance est levée, samedi 12 septembre, à 1 h. 30. — L. Z.

Les débats et le vote ont montré les divisions de l'U.D.F. et la solidarité de la majorité

(Suite de la première page.)

En tout cas, si l'on admet que la décentralisation peut constituer un test, une fracture est bel et bien apparue entre giscardiens de stricte obédience, d'une part, centristes et radicaux d'autre part : sur vingt-trois députés C.D.S., seize se sont abstenus volontairement, les deux députés radicaux, MM. Rossinot et Stirn, ainsi que M. Bégault (U.D.F.) ont adopté une attitude identique. Voilà qui donne la mesure des difficultés qui entraveront la *« réorganisation »* de l'U.D.F., à laquelle s'intéresse de si près M. Giscard d'Estaing ; voilà aussi qui illustre la volonté manifestée par le parti radical de se rapprocher du *« pôle réformateur »* ; voilà enfin qui peut témoigner du souhait des centristes de prendre leurs distances avec des alliés dont ils n'ont pas toujours approuvé toutes les options. Par la même occasion, ces centristes ont témoigné de leur volonté de pratiquer, à l'égard du nouveau pouvoir, une opposition constructive.

En revanche, la coopération aura été étroite tout au long de la discussion du projet au sein de l'opposition considérée globalement : MM. Toubon, Séguin et Noir, pour le R.P.R., M. Millon, pour l'U.D.F., se sont parfaitement associés pour tenter de vider le texte gouvernemental de sa *substance* et *pour proposer* un contre-projet. Curieusement, on eût pu croire par moments que M. Millon était gaulliste, tant il s'est montré solidaire d'une conception de la régionalisation issue des thèses du général de Gaulle, et auxquelles se sont constamment référés les députés du R.P.R. Sur un point essentiel, il est vrai, des divergences sont apparues : l'U.D.F. s'est montrée favorable à l'élection du nouvel exécutif régional au suffrage universel direct, le R.P.R. y étant hostile.

Du côté de la majorité, ce sont surtout des *confirmations* que l'on a pu enregistrer. Mais ces confirmations-là n'étaient pas inutiles. A cet égard, un brevet de solidarité parlementaire peut être *décerné au parti communiste*. M. Defferre ne s'y est pas trompé et s'est plu à souligner la *« convergence profonde »* existant, selon lui, entre partenaires du P.C. et du P.S. Les députés communistes, en effet, ont approuvé toutes les dispositions du texte gouvernemental, même s'ils en ont relevé les *« insuffisances »*. Le P.C. a notamment regretté que l'exécutif des communes, des départements et des régions ne soit pas collégial, mais ces réserves n'ont pas dépassé le stade du souhait.

Les députés socialistes ont voulu, de leur côté, montrer leur *« indépendance »* à l'égard de l'exécutif qu'ils soutiennent. A cette fin, ils ont parfois pris le risque de faire un peu de surenchère. Ils ont dû aussi masquer leur déception en ce qui concerne le redécoupage des limites régionales ou le déplafonnement des ressources fiscales des régions. Quel est, en effet, le président de conseil régional ou, plus simplement, l'élu régional qui ne souhaite pas ces deux réformes ?

Reste le climat de ce débat. Au nom du groupe socialiste, M. Pourchon a admis que les députés de l'opposition ont *« éclairé »* ceux de la majorité par leurs avis et que si, *« parfois »*, *ils ont été « tentés » de « recourir » à « un peu d'obstruction »*, ce n'est pas l'opposition d'hier qui est en droit de les en blâmer. On peut, sur ce point, réaffirmer que les prétendues *« manœuvres d'obstruction »* participaient d'une pratique parfaitement admissible et classique de la discussion législative. Et si, à la fin du débat, quelques vifs incidents ont opposé majorité et opposition, on pouvait souvent en rechercher les causes dans l'attitude du rapporteur de la commission des lois, M. Alain Richard (P.S.), dont la grande *compétence* de juriste n'est peut-être plus à démontrer, mais dont le comportement et le ton ont pu aller jusqu'à irriter ses propres amis. Trop de morgue et de *suffisance*...

La philosophie et la cohérence du texte. Les critiques de l'opposition, pour qui ce projet n'est qu'une *« affiche »*, ne sont pas totalement fondées. Il est vrai, en revanche, que le projet sur la décentralisation ne constitue que la première étape d'un ensemble de textes législatifs dont seule la totalité permettra une réelle et large décentralisation. Il s'agissait donc, pour le gouvernement, de prendre date en posant un certain nombre de grands principes, même si, pour une part, le présent projet comporte des dispositions qui seront applicables dès sa promulgation. Cette échéance ne sera pas aisée à atteindre. Le Sénat, qui va se saisir du texte adopté en première lecture par les députés, constitue un premier obstacle. Représentative de la sensibilité des élus locaux, la *Haute Assemblée* — au sein de laquelle l'opposition est toujours majoritaire — risque fort de mettre — provisoirement — en pièces le projet de M. Defferre.

Un second obstacle restera à franchir, le R.P.R. ayant annoncé son intention de saisir le *Conseil constitutionnel*.

Mais l'opposition n'a pas tout à fait tort non plus : la cohérence de la démarche gouvernementale n'est pas absolument évidente, s'agissant d'un texte qui accorde aux collectivités locales de nouveaux pouvoirs en renvoyant à une date ultérieure les moyens de mettre en œuvre ces pouvoirs : le Parlement devra encore adopter les lois concernant la répartition précise des compétences entre l'État, la région, le département et la commune, le transfert des crédits de l'État aux collectivités locales et la refonte de la fiscalité locale.

D'autres textes porteront sur le statut de droit commun de Paris, le statut de la Corse, celui des élus, le cumul des mandats électifs, enfin la réforme électorale pour les élections régionales et municipales, lesquelles auront sans doute lieu simultanément en 1983. Ce n'est qu'au terme de l'adoption de tous ces textes que, en effet, le visage de la France locale aura commencé à changer.

Reste qu'il fallait aller vite pour, dans la foulée des résultats électoraux de mai et juin, témoigner du changement survenu en France. Telle était bien la philosophie dont s'est inspirée M. Defferre. Le procès instruit en ce sens par l'opposition était dès lors un faux procès : le texte est politique ? Assurément. Dans la logique de la politique choisie le 10 mai...

LAURENT ZECCHINI.

MENACES DE MORT CONTRE M. DEFFERRE : UNE INFORMATION CONTRE X... EST OUVERTE

Une information contre X... pour *« menaces de mort par écrit »*, a été ouverte par le parquet de Paris, vendredi 11 septembre, à la suite de la réception par M. Defferre, ministre de l'intérieur, de deux lettres dactylographiées contenant des menaces et des injures contre sa personne. Mme Martine Anzani, juge d'instruction, a été chargée du dossier.

La première lettre, expédiée le 20 juillet dans une enveloppe à en-tête de la préfecture de police de Paris, et postée non loin de là, contenait une balle de calibre 7.65. Signée « Honneur de la police », du nom d'un groupe clandestin d'extrême droite qui, par le passé, avait successivement revendiqué l'assassinat de Pierre Goldman, le plasticage de la voiture d'un militant de la C.G.T., M. Maurice Lourdez, et un attentat contre l'appartement de M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, promettait à M. Defferre qu'un autre projectile de même type lui était « réservé » (*le Monde* du 11 août). La deuxième lettre, postée le 8 septembre dans le dix-septième arrondissement de Paris, avait été placée dans une enveloppe anonyme et contenait une balle de calibre 9 millimètres.

Dans une interview à *Paris-Match*, daté du 18 septembre, le ministre de l'intérieur déclare recevoir des menaces, parfois accompagnées de balles, et conclut : *« Ça ne me fait ni chaud ni froid. J'ai l'habitude... Au moment de l'O.A.S., j'en ai vu de toutes les couleurs. »*

PRESSE

M. ROBERT HERSANT ACQUIERT 49 % DU CAPITAL DU « HAVRE LIBRE »

M. Robert Hersant, propriétaire du *Figaro*, vient d'acquérir 49 % du capital de la S.A.R.L. société éditrice du *Havre libre*, quotidien dont il ne possédait longtemps que quatre parts. En effet, le capital (sept cents parts) était détenu essentiellement par six porteurs de parts, tous issus des rangs de la Résistance et, pour la plupart, militants communistes.

Comme il a été révélé au comité d'entreprise extraordinaire, réuni le vendredi 11 septembre, M. Hersant est désormais porteur de trois cent quarante-trois parts, après avoir racheté notamment celles détenues par M. Pineau et par Mme Olive Naze (cent seize chacun), au prix de 750 000 francs dans chacun des cas. Il a soustrait, cependant, neuf parts afin de ne pas dépasser les 49 % fatidiques qui auraient fait du propriétaire du *Figaro* celui du *Havre libre* ; il serait ainsi tombé sous le coup de l'ordonnance de 1944. Ces neuf parts ont été confiées à M. Meyer, directeur gérant du journal, qui en totalise désormais cent vingt-cinq. Deux autres porteurs conservent les deux cent trente-deux parts restantes. D'autre part, M. Meyer a été confirmé dans ses fonctions.

L'Intersyndicale des personnels du journal (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) a posé aussitôt le principe que cette prise de contrôle devait ouvrir droit à la clause de conscience pour les journalistes.

[Le Havre libre, *quotidien lancé à la libération, tire à quelque 35 000 exemplaires. Son concurrent,* Le Havre-Presse, *n'atteint que 20 000 exemplaires et est réalisé dans l'imprimerie appartenant déjà à M. Hersant.*]

La Fête de « l'Humanité »

« IL EST TROP TOT POUR JUGER DU BILAN » déclare M. Marchais

La fête de *l'Humanité* s'est ouverte samedi matin 12 septembre à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a inauguré la « Cité internationale », où sont réunis les stands de quatre-vingt-cinq journaux de partis communistes et de mouvements de libération. M. Plissonnier a notamment indiqué que le P.C.F. entend apporter sa *« totale contribution »* aux mouvements de protestation contre les projets d'implantation des nouvelles fusées nucléaires américaines en Europe et la fabrication de la Bombe à neutrons.

Evoquant la situation en France et l'élection d'un nouveau président de la République *« grâce à l'apport décisif des voix communistes... »*, il a déclaré : *« Notre attitude depuis le 10 mai n'a visé qu'un seul objectif : réussir le changement (...) les premières mesures qui ont été prises aux plans social et démocratique vont dans la bonne direction. »*

Le secrétaire général, M. Georges Marchais, est intervenu samedi sur TF 1. Il a déclaré que *pour le changement* », il est cependant « *évident qu'il y a des forces qui s'y opposent* », et contre lesquelles « *il faut lutter* ». Il a ajouté : « *Nous sommes engagés dans un processus positif dans la plupart des domaines.* » M. Marchais estime que le gouvernement « *doit prendre les mesures qui s'imposent* », en particulier pour « *relancer la consommation et la production* ». Se refusant à « *porter une appréciation tranchée après cent jours* », M. Marchais a déclaré : « *Il est trop tôt pour juger du bilan.* »

Mlle LAGUILLER (Lutte ouvrière) : les socialistes sont au service de la bourgeoisie.

Mlle Arlette Laguiller, membre de la direction de Lutte ouvrière (trotskiste), ancienne candidate à l'élection présidentielle, constate, dans le numéro du 18 septembre de l'hebdomadaire de sa formation, que *« depuis un mois, le chômage s'est encore accéléré et l'inflation aussi »*. Estimant que cette situation est liée au *« fonctionnement capitaliste de la société »*, Mlle Laguiller affirme que les détenteurs du pouvoir sont, face à cette situation, aussi impuissants que leurs prédécesseurs.

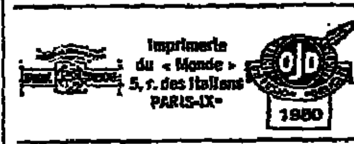
« Il n'y a pas de recette contre la crise capitaliste, écrit-elle. *Il s'agit seulement de savoir à qui on va la faire payer. Et les socialistes au gouvernement ne veulent pas s'en prendre à la bourgeoisie, ils se refusent à mettre ses biens en coupe réglée. Pour la bonne raison qu'ils sont à son service. Et c'est pour cela qu'ils vont commencer par l'indemniser pour les nationalisations. L'État va s'endetter. Les bourgeois, eux, resteront aussi puissants. »*

Mlle Laguiller reproche au gouvernement de *« marchander avec les patrons »* et d'avoir un double langage, en se prononçant à la fois contre le blocage et pour le contrôle des prix. Elle conclut : *« Les travailleurs n'ont pas à se sentir liés par les prétendus objectifs du gouvernement. S'ils ne veulent pas être les dupes ni les sacrifiés, ils n'ont qu'à faire comme les viticulteurs, comme les paysans, et réclamer leur dû. Cela aggraverait la crise ? Mais cette crise s'aggrave chaque jour. Alors, qu'ils se fassent craindre. La bourgeoisie n'a aucune raison de craindre le gouvernement socialiste et ne lui cède pas un pouce de terrain, pas un centime.*

» Mais elle pourrait craindre les travailleurs. »

● *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre d'État, évoque dans un entretien accordé à *l'Express* (numéro du 11 septembre) l'éventualité d'un retour de M. Giscard d'Estaing *« le jour où l'on regrettera non pas nécessairement sa personne, mais sa gestion »*. L'ancien ministre affirme qu'il ne s'attendait pas *« à une détérioration si rapide »* de la situation économique. Il se déclare « inquiet » car, dit-il, « *le gouvernement cède à la facilité* » et « *est imprégné de dogmatisme et d'idéologie* ».

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

RÉGIONS

Corse

UNE ÉMISSION DE FR 3
Colonialismes...

C'est un reportage de parti pris que Judith Radiguet a réalisé en Corse au cours de la dernière campagne législative et qui a été diffusé vendredi 11 septembre sur FR 3. Elle le reconnaît, le revendique.

Elle a donné la parole à ceux qui l'ont rarement, aux insatisfaits : uniquement à eux. Et c'est vrai que, le poste éteint, on aurait aimé, *sinon réentendre* le discours officiel, du moins avoir des réponses aux attaques dures et précises lancées, *au cours de cette grande* heure d'entretien, par des opposants, connus ou moins connus, *à tout ce qui a été fait dans* l'île depuis la guerre, et auparavant.

Remarque en passant. L'émission était *remarquable* : par sa qualité — quelles images ! quelle beauté ! — par sa vigueur, l'acuité et la force des analyses.

Les points forts du dossier, il est toujours bon de les rappeler. La question des transports est essentielle (oui, nous sommes dans une île), mais on connaît moins l'endettement des *agriculteurs* (une terre non rentable et presque entièrement hypothéquée), le vieillissement de la population, *le chômage* des jeunes... Situation coloniale ; le terme reviendra souvent. Le grand mérite de ces reportages, *c'est d'avoir, notamment* à travers les propos d'un berger syndicaliste de la Haute-Corse et d'un viticulteur, dépassé le rabâchage intellectuello-technocratique que suscite habituellement l'expression. Colonialisme, cela *veut dire ici quelque chose de* bien particulier.

Ce dont souffre d'abord l'île, ce n'est pas uniquement de l'accaparement de ses richesses. Des bords de mer certes, encombrés par les touristes de l'été, *on peut dire qu'ils sont « la Corse poubelle, la Corse bradée »*. Bradée ? Pas davantage, moins sans doute que d'autres *rivages français*. Plus grave est la « désertification » de l'intérieur, abandonné de ses habitants *les plus jeunes, les plus* entreprenants. Le colonialisme, si colonialisme il y a, a consisté moins à envahir, à occuper l'île, qu'à la laisser *se vider de sa* population, obligée de travailler sur le continent, vivant, pour ceux qui restaient sur place, de l'assistance publique.

Judith Radiguet nous a parfaitement aidé à comprendre, à voir, que « l'entreprise coloniale » avait adopté en Corse un détour peu aperçu. M. Jacques Collé, vice-président de la F.D.S.E.A. de la Haute-Corse le dit crûment : *« Les clandestins du Front de libération national de la Corse, le F.L.N.C., se battent contre le colonialisme français ; il faut d'abord se battre contre le colonialisme corse, celui qu'ont instauré les clans à travers les partis politiques, même de gauche. »* Analyse reprise par le dirigeant du mouvement autonomiste, Edmond Simeoni, mais que l'on n'avait jamais vu si cruellement exposée.

Les remèdes ? Ils sont économiques. *« On ne libérera les Corses du clan que si on les libère économiquement, si on leur propose une politique économique globale*, dit ce viticulteur. *Les Corses en ont assez de marcher sur les béquilles que leur alloue le continent ; ils aimeraient bien marcher sur leurs deux jambes. »* Ils sont aussi politiques. D'où l'attention, l'intérêt avec lequel a été accueilli le projet de statut particulier annoncé par M. Defferre.

« Projet octroyé », diront les indépendantistes du F.L.N.C. parlant à travers leurs cagoules *blanches le fusil à la main*, et qui n'a pas enterré, pour eux, toute perspective de recours à la violence. *Projet ambigu*, ont *estimé* beaucoup des interlocuteurs de Judith Radiguet, dans la mesure où subsiste la crainte de le voir *confisqué par* les « protecteurs » traditionnels de l'île.

Y aura-t-il assez de Corses et auront-ils les *moyens* légaux, politiques, de prendre les responsabilités qu'on veut leur donner ?

On mesure pour cela l'ampleur, la gravité *du pari qu'a* pris, pour l'île, M. Defferre. Avec, toutefois, pour conclure, cette note d'optimisme que *donne* l'adjoint au *maire d'Ajaccio*, tirant la leçon des événements qui ont ensanglanté son pays depuis dix ans : *« Les jeunes Corses, je les connais ; ils sont droits, purs et sincères. »*

J.-F. SIMON.

Ile-de-France

Mise en chantier de la nouvelle voie ferrée Ermont-Invalides

Feu vert de la Ville de Paris pour la construction de la voie ferrée Ermont-Invalides dont les travaux, pour le premier tronçon Ermont-Pereire, commenceront en 1982. La ligne sera mise en service en 1986.

En annonçant le vendredi 11 septembre que *« la ligne S.N.C.F. sera recouverte ou souterraine sur près de 7,5 kilomètres, soit sur presque la totalité de son parcours dans la capitale »*, M. Chirac a répondu favorablement à l'enquête publique concernant le projet de la S.N.C.F. Ce projet profondément remodelé (avec *notamment* la suppression de toute tranchée ouverte) devrait donner satisfaction aux édiles de la capitale auquel il sera soumis lundi et aux riverains, particulièrement inquiets, du quartier des Epinettes (dix-septième arrondissement) et des boulevards Péreire et Flandrin.

Les nuisances phoniques occasionnées par le passage des trains reliant Paris à la vallée de Montmorency avaient suscité des protestations d'associations de défense locales. Elles réclamaient la couverture de la ligne. C'est désormais chose faite. Mais la bataille a été rude entre la Ville, l'État et la S.N.C.F. (M. Chirac refusa un premier projet mal intégré au tissu des quartiers traversés) pour *réaliser* une ligne intéressant plus d'un million cinq cent mille personnes et qui permet *d'améliorer la desserte* d'une partie de la banlieue nord et de désengorger les gares Saint-Lazare et du Nord. En fait, après le refus de la Ville, M. Le Theule, alors ministre des transports déclarait : *« La future ligne Ermont-Invalides devra être enterrée sur tout son parcours. »* (*le Monde* du 12 mai 1981.)

Les études reprirent. Face aux efforts accomplis par la S.N.C.F. et l'État *pour* l'amélioration du projet, la ville s'apprête, elle aussi, à participer largement à cette opération. Elle prendra à sa charge le supplément du coût de la couverture lourde de la ligne et des équipements publics créés sur ces couvertures (aires de jeux, allées plantées, espaces sportifs, sur une surface d'environ 52 000 mètres carrés). Enfin, la ville réalisera un parking souterrain de deux cents places sous le tronçon de ligne entre les Epinettes et la gare de la porte de Clichy.

Le coût de ces aménagements n'est pas précisé. Le premier projet *étudié par la S.N.C.F. et refusé* par la ville était estimé à 1 milliard de francs à la fin de l'année 1980. La liaison ferroviaire Ermont-Invalides, telle qu'elle est présentée aujourd'hui, sera beaucoup plus coûteuse. Le prix du respect de l'environnement...

JEAN PERRIN.

M. CRÉPEAU : le barrage de l'Aube se fera.

La décision de construire le réservoir « Aube » est irréversible, a indiqué M. Crépeau, ministre de l'environnement, le jeudi 10 septembre, lors d'une visite d'information dans le département de l'Aube consacrée au problème de l'eau dans le bassin de la Seine.

Après avoir visité les installations du barrage-réservoir « Seine », *situé à 20 kilomètres en* amont de Troyes, dans le parc naturel régional de la forêt d'Orient, le *ministre* a rencontré les élus locaux et entendu leurs doléances au sujet de la construction d'un second réservoir, le barrage « Aube » à quelques kilomètres du premier, et dont la construction, commencée en août, devrait entraîner la disparition de 2 500 hectares de forêts.

M. Crépeau a rencontré aussi les représentants des écologistes, notamment les Amis de la Terre et l'association départementale de protection de la nature, dont la colère est avivée par le fait d'avoir à la fois dans leur région une centrale nucléaire et deux barrages-réservoirs. Le ministre a promis aux élus d'appuyer leurs demandes de compensations : taxe *de redevance de stockage* de l'eau, péréquation de la taxe professionnelle versée par E.D.F. pour la centrale de Nogent, par exemple.

هكذا من الاصل

Le Monde

société

UN RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES

Ni la famille ni l'école ne protègent de l'exploitation des dizaines de millions d'enfants du tiers-monde

De notre correspondante

Genève. — *La sous-commission des droits de l'homme des Nations unies avait chargé un expert tunisien, M. Abdelwahab Bourhdiba, de rédiger un « rapport final » sur l'exploitation du travail des enfants. Ce document, publié le 4 septembre, a été élaboré notamment à partir de documents du B.I.T., de l'UNICEF, de la Société anti-esclavagiste et naturellement de la division des droits de l'homme de l'ONU, ainsi que sur la base d'entretiens avec les experts de ces organismes. M. Bourhdiba a également procédé à une enquête sur le terrain.*

Il en a conclu que le dernier chiffre avancé par le B.I.T., celui de 55 millions d'enfants travaillant dans le monde (*le Monde* du 11 mai), correspond à une estimation minimale et que, si l'on parvenait à dresser des statistiques sur tous les emplois clandestins ou peu connus d'enfants, les chiffres seraient pour le moins doublés... Le rapport cite des exemples atrocement édifiants, comme celui du calvaire d'une petite bonne à tout faire âgée de dix ans, ébouillantée par son patron — un médecin — et la femme de ce dernier et enfermée cinq jours dans une cave en guise de punition pour avoir *« involontairement brûlé leur bébé laissé impunément confié à sa garde »*... Cela s'est passé en mars en Tunisie. Si l'affaire fit scandale, c'est parce qu'un médecin avait martyrisé une fillette, mais nullement parce qu'il exploitait une enfant de dix ans. *« C'est une chose tellement courante. »*

Dans certains quartiers de Bombay, 25 % des enfants commencent à travailler entre six et neuf ans ; 48 % le font entre dix et douze ans et 27 % font leur entrée sur le marché du travail entre treize et quinze ans, malgré un très fort chômage des adultes qui affecte au moins 40 % de la population active. Au Maroc, des enfants de huit à douze ans travaillent jusqu'à soixante-douze heures par semaine chez des fabricants de tapis. En Espagne, près de deux cent cinquante mille enfants de moins de quatorze ans sont employés dans l'hôtellerie, le commerce, l'agriculture et la pêche.

Une « sinistre malédiction »

Quatre enfants sur cinq appartiennent au tiers-monde ? Mais la main-d'œuvre enfantine y est employée pour 97 %, surtout là où sévissent le plus la misère, la malnutrition et l'analphabétisme. Si le surmenage s'ajoute à ces maux, les effets sur la santé et l'évolution de l'enfant sont irréversibles. Le B.I.T. a pu établir *« une différence moyenne de 4 centimètres de taille entre les petits qui ont travaillé avant l'âge de quatorze ans et ceux qui ont travaillé après dix-huit ans »*. Ce travail précoce, qui, en outre, perturbe l'équilibre psychique de l'enfant, est perçu par M. Bourhdiba comme une *« sinistre malédiction »*. Il détruit la vie familiale, car la famille, complice involontaire ou forcée par les événements, n'est plus à même de jouer son rôle primordial de protection de ses plus jeunes membres. Le rapporteur indique qu'en Inde le travail des enfants contribue pour 23 % au revenu familial, bien que ceux-ci soient en général honteusement sous-payés. Un peu partout dans le monde, quand les enfants travaillent dans des entreprises agricoles ou artisanales familiales, ils ne sont pas rémunérés du tout. Mais *« l'objection est atteinte dans le cas très fréquent dans tel ou tel pays et rapporté par des sources dignes de foi où les parents n'hésitent pas à crever les yeux de leurs enfants, à leur estropier le pied, à leur mutiler les mains pour mieux apitoyer les bonnes âmes et pour que les recettes de la mendicité soient importantes »*.

Le rapport relève un type d'exploitation qui est un véritable esclavage, celui des bonnes à tout faire âgées de moins de quinze ans, parfois vendues, parfois fictivement adoptées, qui travaillent jour et nuit et se plient, à Tunis comme à Rabat, au Caire, à Abdijan ou à Dakar, aux caprices de *« cette bourgeoisie qui veut être servie comme les anciens colonisateurs ou comme l'ex-pacha, mais qui n'a pas les moyens de se payer de vrais domestiques »*.

De petites Indiennes sont *« adoptées »* de la sorte dès l'âge de trois ans, en Colombie et en Bolivie. Dans ce dernier pays, comme au Brésil ou dans le Maghreb, *l'enfant est parfois* simplement *« donné »* en paiement d'une dette ou pour que la famille ait une bouche de moins à nourrir.

Un magasin spécialisé à Bangkok

En Thaïlande, *« le prix des enfants varie suivant leur âge, leur force, leur beauté et le type de contrat de vente. (...) Aucun contrôle ne pouvant être exercé une fois l'enfant entre les mains de l'acheteur (...), un magasin spécialisé de Bangkok reçoit et vend quelque vingt mille enfants par an, dont les plus recherchés ont de sept à quinze ans »*.

Le rapport évoque encore le douloureux problème de la prostitution enfantine. Dans certains pays de l'Amérique latine, les prostitués garçons et filles les plus appréciés doivent avoir entre dix et quatorze ans et rapportent chaque mois une somme dix fois plus élevée que le salaire d'un ouvrier adulte. La prostitution des mineurs est devenue une véritable industrie, dont profitent non seulement les souteneurs, mais également les familles. A Bangkok, à Macao, à Hongkong, des gamines en bas âge sont livrées pour quelques dizaines de dollars à des souteneurs et se retrouvent cloîtrées pour la vie dans des maisons de passe, tandis que prospère, dans certains pays industrialisés, le marché de la prostitution et de la pornographie enfantines. Selon S.O.S. enfants, *« cinq mille jeunes garçons et trois mille fillettes ont récemment grossi à Paris même la masse des prostitués »*.

Le rôle d'un certain tourisme

On compte deux cent soixante-quatre publications spécialisées dans les photos obscènes d'enfants paraissant aux Etats-Unis; ce commerce a rapporté à ceux qui en profitent 500 millions de dollars en une année. Dans ce pays, la police a saisi en quelques mois quatre mille films et quinze mille diapositives montrant des garçons et des filles de moins de dix ans *« se livrant à toutes les formes de la sexualité — et l'on évalue le matériel saisi à 5 % de celui qui continue à circuler dans le tiers-monde. Un certain tourisme a encouragé la prostitution au point que de tout jeunes garçons sont autant exploités et recherchés que les « masseuses thaïlandaises »*. Ils font partie du « décor » des stations balnéaires et de nombre de grandes villes, notamment à Sri-Lanka.

M. Bourhdiba a tenté d'esquisser une analyse de toutes les formes d'exploitation des enfants. La tâche est d'autant moins aisée que certains secteurs des économies des pays pauvres ne survivent que grâce à leur travail gratuit ou sous-payé. Les syndicats, conscients du fait que cette exploitation casse les salaires et augmente l'insécurité de nombre d'adultes, souhaitent la voir prohibée plutôt que réglementée.

Un des aspects particulièrement dramatiques de ce rapport est que, après avoir dénoncé la faillite du rôle traditionnel de la famille, il prend acte du *« constat d'échec des systèmes d'éducation »* de nombreux pays du tiers-monde : *« Elitiste très souvent, le système scolaire favorise ceux qui sont en bonne position dans la lutte pour la vie et défavorise les défavorisés (...). L'école, déjà instrument de différenciation, risque de voir se perpétrer tel quel un système fait de barrières et de niveaux (...). Loin d'être un facteur d'éducation, elle contribue à la désarticulation du milieu en « formant » des jeunes désaxés inquiets, incertains d'eux-mêmes, de leur avenir et de celui de leur pays. Loin de servir à la lutte contre l'exploitation du travail des enfants, elle le favorise à la base »*.

Cependant, les problèmes posés par l'éclatement de la famille et par l'échec de l'école ne sont que deux aspects particuliers d'un sous-développement général. Pour mettre fin à ces injustices, la communauté internationale a beaucoup à faire, davantage sans doute que promulguer des lois et fixer des réglementations si indispensables soient-elles.

Le rapport conclut en préconisant une action concertée de l'Interpol et des pressions internationales accrues sur les gouvernements qui violent la déclaration des droits de l'enfant. Une action répressive s'impose en particulier dans les cas de *« vente et pratiques similaires, prostitution enfantine comme pornographie mettant en jeu la sexualité des enfants, traite des fillettes et des garçons à des fins de débauche et cas des bonnes mineures en situation de servage »*.

ISABELLE VICHNIAC.

Le gouvernement décide d'abandonner la « carte d'identité informatisée »

« Le gouvernement a décidé de ne pas imposer aux Français la « carte d'identité informatisée » dont la mise en service avait été décidée par le précédent gouvernement », vient de faire savoir le ministère de l'intérieur.

« En effet, souligne un communiqué publié le samedi 12 septembre, *même en tenant compte des précautions imposées à l'époque par la commission informatique et libertés, le système envisagé pouvait donner lieu à une mise en fiches des citoyens. Le président de la République a affirmé à de nombreuses reprises qu'il ne voulait pas de ce fichage, qui serait très dangereux pour les libertés individuelles.»*

« Dans ces conditions, le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a donné l'ordre à ses services d'arrêter la délivrance des nouvelles cartes dans les trois départements de l'Ile-de-France où elle était déjà en service (Hauts-de-Seine ; Val-d'Oise et Yvelines) et de revenir à la délivrance des cartes traditionnelles. Celles-ci sont d'ailleurs émises dans des délais beaucoup plus rapides. »

« Les cartes traditionnelles (note en conclusion le ministre de l'intérieur) *ont toutefois l'inconvénient de pouvoir être trop facilement falsifiées. Des aménagements techniques seront mis à l'étude pour réduire les risques de fraude. »*

● *Une épidémie de « papillonite »* sévit en Guyane où l'Institut Pasteur met en garde contre les risques d'une recrudescence qui pourrait survenir en octobre. Il s'agit d'un papillon de type *Hylesia Urticans*, dont la femelle, en volant, projette des écailles qui pénètrent dans la peau et provoquent des dermatites.

Après la mort de Jacques Lacan

Le décès de Jacques Lacan, mercredi 9 septembre, à Paris, a provoqué, tant à l'étranger qu'en France, de nombreuses réactions. L'influence du psychanalyste français et du « retour à Freud » qu'il s'est efforcé d'accomplir est certaine dans de nombreux pays.

En Italie notamment, terre étrangère d'élection du lacanisme, (« le Monde » du 12 septembre), la presse rend largement hommage à son influence. Faut-il admettre, cependant, avec le *Corriere della Sera que le discours lacanien, adapté à la mentalité* française, devient incompréhensible traduit en d'autres langues ? Cette remarque paraît contredite par l'existence de nombreuses traductions reconnues et par l'extension même de la diffusion des travaux de l'école lacanienne. L'exemple de l'Amérique latine et de l'Espagne, dont rend compte ci-dessous Claudio Sergio Ingerfrom, en est une illustration.

L'étude attentive des « lacano-américains »

A *Cordoba*, troisième ville d'Argentine, le docteur E. Pizarro Crespo publiait, en 1936, dans la revue *Psicoterapia*, quelques *réflexions* sur des analysants à la lumière d'une thèse sur la paranoïa qui venait d'être soutenue, à Paris, par un certain Jacques Lacan... Exotisme ? Un intellectuel argentin que j'interrogeais sur sa passion pour l'œuvre de Lacan dans son pays me répondit : *« Nous, les Argentins, nous mangeons comme des sous-développés et souffrons comme des intellos de la Rive gauche »*

L'article de 1936 était un premier signe : sur les berges de la Plata, l'œuvre de Lacan allait rencontrer des yeux attentifs. La lecture systématique n'allait commencer qu'en 1967. Ce fut le résultat de la convergence de deux histoires, celle de la psychanalyse argentine et celle de l'intelligentsia de ce pays (1).

Introduite en 1910, la psychanalyse fut combattue par la gauche, qui y voyait un retour au mysticisme, et par la droite, apeurée par ses effets corrupteurs. Dans les années 1930, les psychiatres influencés par le P.C. s'en détournèrent pour suivre Pavlov. Parmi ceux à qui la psychanalyse argentine doit son essor se trouvaient des analystes *formés par des élèves de Freud.*

Dans l'après-guerre, l'influence de Melanie Klein fut immense, et son œuvre fut diffusée par l'Association psychanalytique argentine (APA). Par un mouvement qui n'est pas sans rappeler l'histoire institutionnelle de la psychanalyse française, c'est dans cette même APA que fut découvert Lacan. Le docteur Pichon-Rivière parraina l'entreprise en faisant découvrir les travaux de Lacan à un jeune professeur de sémiotique qui devint immédiatement l'introducteur de Lacan en langue espagnole : Oscar Massotta.

L'intelligentsia argentine se trouvait alors aux prises avec l'existentialisme et la phénoménologie. Sartre et Merleau-Ponty ne suffisaient plus, le structuralisme parvenait d'une France plus que jamais présente par sa culture. Telle était l'ambiance dans laquelle Massotta, totalement acquis aux thèses de *Lacan, commença sa croisade.* Le terrain était prêt. A une culture et une pratique psychanalytiques très répandues dans l'intelligentsia et dans les couches moyennes s'ajoutait la création des départements de psychologie dans les universités, quelque six mille psychologues à qui la psychanalyse était familière et une jeunesse universitaire hautement politisée qui venait de découvrir, grâce à Althusser, *qu'on pouvait associer* Freud à Marx et qu'il fallait lire Lacan.

Des centaines de *« grupos de estudio » furent créés* dans les grandes villes du pays. Ses coordonnateurs étaient payés par les élèves. Au séminaire de Massotta, qui portait sur les travaux de Lacan, trois cents personnes se pressaient chaque semaine. Fait paradoxal, l'enseignement de Lacan parvint aux analystes grâce à l'action d'une diaspora intellectuelle composée en grande partie de non-analystes. Dès 1964, les analystes argentins, *conformément à l'enseignement* de Lacan, commencèrent à *« s'autoriser d'eux-mêmes »*. En 1974 naissait l'Ecole freudienne de Buenos-Aires.

Avec l'émigration massive des Argentins dans la deuxième moitié des années 1970, le lacanisme a gagné les autres pays de l'Amérique latine et l'Espagne. Les *Ecrits*, les *Séminaires* ainsi que la revue *Ornicar ?* sont traduits en espagnol. En juillet 1980, à Caracas, se réunissaient plus de quatre cents analystes latino-américains, sous la présidence de Lacan — qui avait, *pour des raisons politiques, préféré* que la réunion ait lieu au Venezuela. Ce fut son ultime déplacement, son dernier séminaire (2). Lacan est mort, mais nombreux sont les *« lacano-américains »* déjà inscrits à la Rencontre à laquelle Lacan les avait invités et qui se tiendra à Paris, en février 1982, sous les auspices de la Fondation du champ freudien.

CLADIO S. INGERFROM.

(1) Voir German Leopoldo Garcia, *La Entrada del Psicoanalisis en la Argentina*, Buenos-Aires, *Ed. Altazor, 1978*.

(2) Publié dans la revue *l'Ane*, n° 1, Paris, 1981.

ÉDUCATION

LES RELATIONS ENTRE LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS

M. Alain Savary veut favoriser les rencontres

« La rentrée scolaire se caractérise par la mise en œuvre de moyens nouveaux et par un esprit nouveau », a affirmé, le vendredi 11 septembre, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, à l'occasion de sa première conférence de presse. Avant d'évoquer ces *« nouveautés »*, il a rappelé quelles étaient ses *« trois idées dominantes »* : *« Former les individus, construire leur personnalité, mais aussi les préparer à la vie active »*; *« lutter contre les inégalités, notamment culturelles »*; *« améliorer les rapports entre parents, enfants et maîtres, caractérisés par une série de conflits. »*

M. Savary a ensuite rappelé quels étaient les moyens dégagés, pour la rentrée, par le collectif budgétaire (12 000 emplois environ), et annoncé ceux qu'il proposait d'inscrire au budget pour 1982. Au total, 17 000 emplois nouveaux y sont prévus : 3 100 pour les écoles (dont 100 pour l'éducation physique et sportive), 3 900 pour les collèges, 3 250 pour les lycées (dont 1 850 pour les lycées d'enseignement professionnel), 1 600 pour l'éducation physique, 2 600 pour l'enseignement supérieur, 2 500 pour les non-enseignants.

Certains de ces emplois pourraient être créés dès le 1er janvier, en particulier en ce qui concerne les personnels non enseignants, afin de *« réparer certaines carences »*.

« L'esprit nouveau » se caractérise, lui, par *« le dialogue et la concertation, qui sont la règle d'action du ministère »*. Mais la rentrée 1981 n'est pas pour autant, comme l'a souligné le ministre, qui veut se garder de *« tout triomphalisme »*, exempte de *« points noirs »* : le problème des maîtres-auxiliaires, la situation des personnels administratifs, l'insuffisance des crédits de fonctionnement et d'équipement, l'insuffisance aussi des capacités d'accueil dans les lycées d'enseignement professionnel où *« plusieurs milliers de places manquent »*.

« Un effort réciproque »

M. Savary a enfin exprimé le *« souhait que la rentrée s'effectue sous le signe d'un effort réciproque »* de la part des parents et des enseignants, auxquels il a lancé un appel à se rencontrer. *« Je suis convaincu,* a-t-il expliqué, *qu'ils peuvent retirer des enseignements précieux de telles rencontres ; celles-ci pourraient s'orienter vers les problèmes d'accueil et de fonctionnement des établissements, mais aussi vers les questions touchant à la vie de la classe, aux programmes, aux méthodes pédagogiques utilisées, aux activités péri et postscolaires. J'adresserai des instructions pour favoriser ces rencontres, qui pourraient avoir lieu dans les prochains samedis, mais il ne m'appartient pas de les imposer. »*

Le S.N.I. et la Fédération Andrieu « répondent favorablement »

La Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.) et le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) ont lancé, vendredi 11 septembre, un *« appel aux parents et aux enseignants »*. *« Chaleureux et solennel »*, selon la formule de M. Jean Andrieu, président de la F.C.P.E., cet appel voudrait, selon M. Guy Georges, secrétaire général du SNI-P.E.G.C., *« relancer la coopération parents-enseignants et rechercher tous les moyens de contact entre eux »*. Cette initiative fait suite au souhait exprimé le matin même par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, que la rentrée scolaire *soit l'occasion de multiplier les* rencontres entre ces partenaires de l'éducation des enfants.

Le SNI-P.E.G.C. et la F.C.P.E., qui affirment être à l'origine de l'invite ministérielle (le Syndicat des instituteurs a été reçu jeudi par M. Savary), appellent parents et enseignants à y *« répondre favorablement »*. Ainsi, ajoutent-ils, pourraient être organisées *« dès les premiers jours de la rentrée, au sein de chaque école et de chaque collège, des rencontres entre les parents et les enseignants permettant l'instauration d'un dialogue renforcé par des échanges réciproques sur l'organisation et la vie éducative de la classe »*.

Les deux organisations s'accordent toutefois pour fixer des limites à cet échange. Rendant publique à cette occasion une version réactualisée de leur déclaration commune de septembre 1978 (*le Monde* du 14 septembre 1978), la F.C.P.E. et le SNI-P.E.G.C. continuent certes d'affirmer qu'*« il ne peut y avoir de rivalité entre parents et enseignants »*. Mais elles ajoutent, reprenant sans le modifier sur ce point, le texte de 1978 : *« Il faut, dans cette collaboration franche et ouverte, tenir compte de la spécificité de l'action de chacun des partenaires. Les parents s'interdiront d'intervenir dans tout ce qui relève de la fonction spécifique et de la responsabilité propre de chacun des membres de l'équipe pédagogique. De même, les enseignants s'interdisent d'émettre un jugement sur les* conceptions éducatives des *parents. »*

● *La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public* (P.E.E.P.), que préside M. Jean-Marie Schléret, a *« accueilli avec intérêt »* les déclarations de M. Savary sur les relations entre parents et enseignants et estime qu' *« un pas a été franchi »*.

● *Le Syndicat national des enseignements de second degré* (SNES) se déclare *« favorable à une meilleure association des parents d'élèves à la vie des établissements »*.

A LA RENTRÉE DE 1982

Les vacances scolaires pourraient être organisées en quatre zones

Selon M. Jean-Claude Martin, nouveau recteur de l'académie de Bordeaux, où la rentrée des classes a eu lieu jeudi 10 septembre, les vacances scolaires seront organisées à partir de l'été 1982 selon *« quatre zones de dates fixées sur une base nationale »*.

Livrant cette information lors d'une conférence de presse, mardi 8 septembre, M. Martin a précisé que *« les académies n'auraient plus la totale liberté de calendrier qui existait depuis deux ans »*. Il s'agirait d'un compromis entre le regroupement des académies par zones géographiques, qui prévalait jusqu'en 1979, et la liberté de choix laissée aux rectorats instaurée par M. Beullac (*le Monde* du 1er décembre 1979). En 1982-1983, chaque académie, selon M. Martin, pourrait s'inscrire dans l'une des quatre zones de dates et *« les dates définitives seraient définies par une concertation à Paris »*.

Cette information, précise-t-on au ministère de l'éducation nationale, préjuge quelque peu du résultat de la consultation engagée actuellement, au sujet des vacances scolaires, avec une quarantaine d'organisations relevant du tourisme, du transport, des associations de loisirs comme du secteur éducatif. La solution avancée par M. Martin est une des hypothèses de travail retenues par M. Savary dans une lettre de convocation à une réunion *« de l'ensemble des parties intéressées »*, prévue le mardi 22 septembre.

Les dates des vacances restant inchangées jusqu'aux congés de printemps 1982 inclus, le ministère veut, pour la suite, procéder en deux temps : d'abord fixer la date des départs de l'été 1982, ce qui serait fait dès octobre prochain ; ensuite, déterminer la démarche qui présidera à la définition des vacances de l'année scolaire 1982-1983.

Selon M. Daniel Pérault, conseiller technique chargé de ce dossier au cabinet du ministre, les principes qui guident l'action de l'administration sont les suivants : *abandonner le « système* Beullac » très décentralisé, qui aurait eu pour effet pervers une certaine désorganisation et l'accroissement des départs en août ; *revenir à un système de zones* ; faire de juillet et août deux mois pleins de vacances pour tous les élèves. C'est dans ce cadre que se situe la proposition de quatre *zones de dates plutôt que de* zones géographiques, qui rechercheraient surtout l'étalement des petites vacances et qui seraient offertes au choix des académies.

● *Le rectorat de Créteil* propose pour la rentrée scolaire 1981 un service d'accueil téléphonique à l'intention du personnel enseignant et des élèves : personnel enseignant 377-11-56 ; orientation d'un élève 207-95-27 ; inscription scolaire 377-46-06 ; vie scolaire 377-45-05.

★ Rectorat de Créteil, 4, rue G.-Enesco, 94010 Créteil.

DÉFENSE

Le problème de la durée du service militaire est un faux problème

déclare le secrétaire d'État à la défense

« Le problème n'est pas de savoir si la durée du service militaire doit être de six, douze ou quinze mois. Ce problème de la durée est un faux problème. Le problème, en réalité, est de savoir si la France, menacée et compte tenu d'une situation qu'elle n'aurait pas voulue, est capable de se lever et de mobiliser les hommes et les femmes en mesure de défendre la patrie. » C'est ce qu'a déclaré, jeudi 10 septembre, au camp de Sissonne (Aisne) le secrétaire d'État à la défense, M. Georges Lemoine, invité par des journalistes à dire ce qu'il pensait de la proposition 105 de M. Mitterrand, alors candidat socialiste à la présidence, de ramener à six mois la durée du service militaire.

M. Lemoine était venu, pour sa première visite officielle à une unité en exercice, assister à la manœuvre Mangin de convocation de 3 400 réservistes — officiers, sous-officiers et hommes du rang — de la 112ᵉ division d'infanterie, une unité de mobilisation qui est constituée par dérivation à partir de la 12ᵉ division d'infanterie d'active stationnée à Rouen. La dérivation est le principe par lequel, dans l'armée de terre depuis maintenant 1976, le corps d'active est chargé de préparer la mobilisation de la formation qui lui est rattachée et d'instruire les réservistes dès le temps de paix. Selon ce principe, l'armée de terre est ainsi susceptible de se dédoubler : 265 000 hommes appartiennent à l'armée d'active (appelés compris) et 285 000 proviennent des réserves.

Le secrétaire d'État a estimé que « *cette opération s'est déroulée dans de bonnes conditions. Nous sommes capables dans un laps de temps relativement court, en faisant appel à cinq tranches d'âge dont la moyenne est de vingt-trois ans, d'avoir une division opérationnelle de mobilisation* ».

« *On peut envisager*, a expliqué M. Lemoine, *le fait que le service militaire puisse se situer dans une plage entre six et dix-huit mois, avec des variations et, compte tenu du degré de technicité, avec des rémunérations différentes. Mais je n'engage que moi en tenant ces propos. Nous sommes actuellement au stade de la réflexion. Il y a une réalité que je connais et qui est celle du service de l'ordre de douze mois. Six mois, c'est un faux problème. Ce qui importe, c'est la capacité de mobiliser entre 500 000 et 600 000 hommes compétents sur les plans technique, matériel, moral et physique.* » « *Or, si nous sommes en mesure de répondre à ces critères*, a encore répété le secrétaire d'État, *le problème de la durée est un faux problème.* »

M. Lemoine était accompagné notamment par le général Jean Delaunay, chef d'état-major de l'armée de terre. Après les déclarations de M. Lemoine, le général Delaunay a tenu, avec l'autorisation du secrétaire d'État, à apporter son point de vue sur la durée du service militaire, qui est apparu plus nuancé sans être dénué de fermeté pour autant.

Evoquant son « *objectif de commandement* », le chef d'état-major de l'armée de terre a notamment affirmé : « *La cohésion des unités et leur disponibilité immédiate sont le fruit d'un travail en commun d'une certaine durée.* » Intervenant pour la première fois en public dans ce débat sur la durée du service militaire, le général Delaunay a ajouté : « *Il ne m'appartient pas de déterminer cette durée. C'est une affaire de gouvernement et de Parlement. Mais en tant que technicien et responsable de l'armée de terre, cette notion de cohésion de l'équipage d'un char, d'une section, d'une compagnie, d'un régiment ou d'une division, implique une accoutumance à travailler ensemble.* »

Un appel du général Delaunay à la réflexion

Exprimés sur un ton relativement solennel, les propos du général Delaunay sont apparus à beaucoup sinon comme une mise en garde du moins comme un appel à ceux qui seraient partisans d'une réduction de la durée du service militaire pour qu'ils réfléchissent aux conséquences d'une telle mesure sur l'organisation, l'entraînement et les missions des forces armées.

L'instruction individuelle d'un appelé est une chose : les procédés pédagogiques modernes peuvent permettre d'en diminuer la durée si, d'autre part, on continue de le former sur le terrain, en vraie grandeur, au lieu de se contenter de simulateurs plus ou moins ressemblants avec le véritable matériel.

Mais la formation collective est une autre chose : à un pilote de char, voire à un tireur, il ne suffit pas d'apprendre à conduire ou à tirer, il faut aussi le rendre capable de manœuvrer au sein d'un escadron, puis d'un régiment blindé et, enfin, au sein d'une division et de son corps d'armée avec le souci tactique de se préparer à la bataille.

Instruction individuelle et formation collective se complètent pour, ensuite, permettre à une unité — soudée par la cohésion et la discipline de ceux qui la composent — de rester disponible et opérationnelle un temps suffisant pour rentabiliser son entraînement. Ces mêmes considérations de durée concernent autant le contingent, servant dans les unités actives, que le réserviste, convoqué à la mobilisation.

De toute évidence, c'est ce qu'a voulu rappeler le chef d'état-major de l'armée de terre en regrettant que les termes de « cohésion » et de « disponibilité immédiate » aient été absents des propos du nouveau secrétaire d'État à la défense. Avec le sens de la formule qu'on lui connaissait, Alexandre Sanguinetti, que les problèmes militaires passionnaient, ne disait-il déjà pas que le service national d'un an est, à la fois, trop long pour former un soldat, et trop court pour faire une armée ?

JACQUES ISNARD.

M. BAILLOT EXPRIME L'ACCORD DES COMMUNISTES SUR LES ORIENTATIONS DU GOUVERNEMENT

M. Louis Baillot, député communiste à l'Assemblée européenne, membre du comité central du P.C.F., où il est responsable des questions de défense, écrit, dans le numéro de septembre de *Correspondance armée-nation* :

« *Certaines prises de position de F. Mitterrand et C. Hernu, qui marquent un infléchissement incontestable par rapport à des prises de position antérieures, traduisent la volonté de doter la France d'une défense capable d'assurer son indépendance et sa sécurité. Les communistes s'en réjouissent.*

» *Ainsi, quand à l'Ile-Longue, le président de la République déclare que la stratégie de dissuasion de la France n'est dirigée contre personne, ou qu'il annonce la mise en chantier prochaine d'un septième S.N.L.E., afin d'en avoir toujours trois à la mer. Ainsi quand le ministre de la défense précise : « S'il y avait » refonte du service militaire, » celle-ci porterait en priorité non » sur sa durée mais sur son » contenu et son efficacité... » Ainsi, quand dans le train de nationalisations, les premières décidées concernent les industries d'armement. Ainsi quand les travailleurs de l'État voient enfin rétablis les décrets salariaux supprimés arbitrairement par M. Bourges...*

» *A ceux qui s'interrogent encore sur la présence des ministres communistes au sein du gouvernement, il est aisé de répondre, à partir de cette convergence des positions socialistes et communistes sur les problèmes militaires et de défense, qu'elle est conforme aux intérêts de la France* », conclut M. Baillot.

Deux initiatives de M. Hernu

● « Visites spontanées » de parlementaires dans les unités
● Les inspecteurs généraux des armées sont des « médiateurs »

Sous la réserve qu'elles ne devront pas porter atteinte aux exigences opérationnelles, le ministre de la défense, M. Hernu, vient d'instituer la possibilité de « *visites spontanées* » dans les unités militaires, les bases ou les bateaux de guerre.

Pour l'instant, cette possibilité est ouverte aux parlementaires membres des commissions de la défense et des forces armées à l'Assemblée nationale et au Sénat, et elle est destinée à renforcer « *l'information parlementaire à l'égard du travail dans l'armée* ».

Dans une lettre adressée à chacun des présidents de ces deux commissions, M. Hernu se déclare disposé à donner la possibilité aux membres de ces commissions d'obtenir — avec seulement un préavis de soixante-douze heures — d'effectuer des « *visites spontanées* », sans protocole particulier. A ce jour, cette faculté était accordée principalement aux rapporteurs des deux commissions du Palais-Bourbon et du Sénat.

Le ministre escompte de cette initiative que les parlementaires intéressés visiteront régulièrement les unités ou les bases installées dans leurs circonscriptions.

D'autre part, M. Hernu a décidé de se réserver le droit de visites inopinées des régiments, des bases aériennes et des unités de la marine nationale. Ces visites, qui n'ont pas encore commencé, seront organisées avec un préavis de deux heures.

Enfin, recevant, mardi 8 septembre à Paris, les inspecteurs généraux de chacune des trois armées qui dépendent directement de lui, le ministre de la défense leur a précisé qu'il entendait leur confier un rôle de « *médiation* ». Les inspecteurs généraux sont des officiers généraux du rang le plus élevé (à cinq étoiles) dont le rôle est de rendre compte au ministre du fonctionnement des armées.

Estimant que les inspecteurs généraux doivent garder « *des relations de confiance avec le ministre et le chef d'état-major* » de l'armée à laquelle ils appartiennent, M. Hernu a expliqué que ces officiers généraux constituent « *un corps de zélateurs, et non pas de délateurs* », dans la mesure où ils sont chargés de montrer aux ministres les difficultés rencontrées par les armées dans leurs activités.

Cette mise au point a sans doute été rendue nécessaire par le fait que de nombreux militaires constatent, depuis quelques mois, que de fréquentes missions sont désormais confiées au corps du contrôle général des armées. M. Hernu a été explicite à ce sujet : les contrôleurs des armées s'occupent du fonctionnement technique des corps, et les inspecteurs généraux vont au-delà et rapportent sur la partie opérationnelle et relationnelle (qualité du commandement, en particulier) de la vie des unités.

M. Hernu a rappelé à cette occasion que les inspecteurs généraux avaient un rôle de « *médiation* » dans l'examen des droits de réclamation qui pouvaient leur être adressés de la base.

SCIENCES

LE QUATRIÈME LANCEMENT D'ARIANE EST REPORTÉ

Le quatrième lancement de la fusée européenne Ariane est retardé de nouveau : il n'aura pas lieu à la mi-novembre, mais probablement au début du mois de décembre, à cause d'un mauvais fonctionnement, lors d'essais, du satellite Marecs-A que la fusée doit emporter dans l'espace.

La date précise du départ n'a pu encore être annoncée par les spécialistes.

CARNET

Naissances

— Le vicomte Hervé BESANCENOT, la vicomtesse, née princesse Isabelle de Merode, et Frédéric ont la joie de faire part de la naissance de
Mélanie,
le 4 septembre 1981.
Ambassade de France à Bahrein.

— Sylvie et Francis LENTSCHNER et Keren ont la joie de faire part de la naissance de
Noémie-Bracha,
le 6 septembre 1981.
8, rue de Marignan,
75008 Paris.

Noces d'or

— M. et Mme DJIBO SOUNKALO
ont célébré dans la joie, le 26 juillet 1981, leurs noces d'or au milieu de leurs petits-enfants, enfants, parents et amis.
Bouaké, B.P. 1
(République de Côte-d'Ivoire).

Décès

— Mme André Barouch,
M. et Mme Marcel Barouch et leurs enfants,
M. et Mme Robert Costa et leurs enfants,
Les familles Barouch, Seccaspina, Costa et Smaja,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André BAROUCH,
leur époux, père, grand-père, parent et allié,
survenu à Neuilly-sur-Seine, le 11 septembre 1981, à l'âge de soixante-quatorze ans.
La cérémonie religieuse aura lieu au funérarium de Suresnes (42, chemin des Cendres) à Nanterre (Hauts-de-Seine), le mardi 15 septembre, à 17 heures, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu à Sîorres dans l'intimité familiale.
10, rue Greuze,
75016 Paris.

— L'Association des amis de l'harmonie vivante
a le profond regret de faire part du décès de
Mme Amy DOMMEL-DIENY,
survenu le 7 septembre 1981.

[Élève de Vincent d'Indy, Mme Dommel-Dieny a apporté un éclairage nouveau sur l'enseignement de l'écriture musicale lié à celui du contrepoint et de l'analyse harmonique. Elle a publié, sous le titre général de « l'Harmonie vivante », de nombreux ouvrages qui s'attachent à enrichir la connaissance des œuvres pour l'interprète comme pour l'auditeur et à mettre en évidence, aux yeux de l'étudiant, le lien entre son initiation harmonique et ses études instrumentales.]

— Solange Landa, son épouse,
Pascal, Ondine, Fabrice,
ses enfants,
Philippe, son frère,
ont le regret de faire part de la mort du professeur
Michel Lee LANDA,
président de l'A.D.M.D.
(Association pour le droit de mourir dans la dignité)*
décédé en son domicile, le 25 août 1981.
Les obsèques ont eu lieu le 28 août dans la plus stricte intimité.
Cette annonce tiendra lieu de faire-part.
* A.D.M.D. : B.P. 322 09, 75428 Paris Cedex 09.

— M. et Mme Jacques Lecuru,
Mlle Elise Lehrer,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis MONTBERTIN,
survenu le 5 septembre 1981.
Les obsèques ont eu lieu le 8 septembre 1981, ses amis fidèles s'étant joints à la famille par leur présence ou leurs pensées.
2 bis, rue des Fossés,
60200 Compiègne.

— Mme Philippe Roy,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Philippe ROY,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président d'honneur
de l'Union des industries textiles,
ancien vice-président
du C.N.P.F.,
survenu le 20 août 1981, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 27 août, à Paris.

Remerciements

— Adelin, Catherine, Renaud Florato,
très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de leur épouse et mère
Jacqueline FIORATO
remercient chaleureusement tous les amis, collègues et connaissances qui se sont associés à leur peine.

Messes anniversaires

— Tous ceux qui ont connu et aimé
Nicolette RUDELLE
sont invités à célébrer le souvenir de celle qui périt en mer le 7 septembre 1981, à l'âge de quinze ans, en l'église de Lion-sur-Mer (Calvados), le lundi 14 septembre, à 18 h. 30.

Qu'elle repose dans la paix de Dieu.

De la part de :
Ses frères et sœur, Alice, Matthieu et Jean-Baptiste,
Ses parents, Pierre-Marie et Odile Rudelle,
Son grand-père, Jean Rudelle,
Ses grands-parents, Roger et Yvonne Roux.
16, boulevard Garibaldi,
75015 Paris.

Anniversaires

— L'Association des gens d'images demande à tous les amis de
Guy KNOCHE
de penser à lui en ce premier anniversaire de sa disparition.

— Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu de
M. André VERCHALY,
une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SPORTS

AUX INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ÉTATS-UNIS

Austin-Navratilova : pour 66 000 dollars de plus

De notre envoyé spécial

New-York. — La finale du tournoi féminin des internationaux de tennis devait être disputée, samedi 12 septembre, entre Martina Navratilova et Tracy Austin. Vendredi 11, elles avaient battu respectivement en demi-finale Chris Evert-Lloyd (7-5, 4-6, 6-4) et Barbara Potter (6-1, 6-3).

Le tournoi de double masculin a été gagné par la paire américaine, McEnroe-Fleming, sans péril et sans gloire. Sérieusement accrochée la veille par les anciens champions australiens Stolle-Newcombe, l'équipe championne de Wimbledon a obtenu la victoire par forfait de l'Australien McNamara et du Suisse Gunthardt, malade.

Le cœur de béton de Flushing Meadow a battu la chamade vendredi après-midi pour deux belles qui ont fait chavirer la foule au point qu'on s'est battu dans les tribunes. Evert-Lloyd - Navratilova, c'est pourtant l'une des plus vieilles têtes d'affiche du parcours féminin. La Californienne, droitière de vingt-sept ans, et la néo-Américaine de vingt-cinq ans, s'étaient déjà affrontées quarante-deux fois depuis 1973 avec un avantage de vingt-neuf victoires à Mme Lloyd. Pourtant, les quelque vingt mille spectateurs du central sont restés suspendus à leurs raquettes deux heures un quart d'horloge durant. Ils avaient, en effet, le sentiment d'assister à un grand moment du tennis féminin, et non à une pantomime entre droguées du lift, comme Tracy Austin et Barbara Potter, lors de la demi-finale précédente (6-1, 6-3).

Depuis l'âge de seize ans, où Chris Evert-Lloyd fut la révélation de ce tournoi en accédant aux demi-finales, elle n'a jamais été éliminée avant ce stade de la compétition. Avec cinq victoires ici (1975 à 1978 et 1980), elle est cent fois plus représentative du tennis féminin américain que les « petites pestes » qui lui disputent actuellement la première place.

Martina Navratilova étrennait à New-York une nationalité américaine qu'elle a longtemps attendue, avec un charme et une élégance qu'on n'avait pas connus jusqu'alors à l'ex-Tchécoslovaque, toute dévouée à la cause du féminisme. Deux fois championne de Wimbledon, la nouvelle citoyenne de Charlottesville (Virginie) n'avait, jusqu'à présent, jamais passé le cap des demi-finales à New-York. Sur un plan strictement sportif, elle avait produit une forte impression depuis le début de la quinzaine en ne concédant pas plus de dix-neuf jeux au total à ses cinq rivales malheureuses successives, Gregory, White, Russell, Jordan et Smith. *A priori*, Evert-Lloyd, qui avait seulement perdu deux des trente-trois matches disputés depuis le début de l'année, gardait une meilleure cote, notamment parce qu'elle avait éliminé au tour précédent Mandlikova.

Navratilova allait déjouer le pronostic en prenant tous les risques comme elle seule a le culot de le faire. Servant remarquablement bien, elle commit quelques doubles fautes car elle tenta et réussit plusieurs aces sur sa deuxième balle d'engagement. Elle se ruait ensuite au filet où ses volées réflexes tinrent du même prodige que celles de McEnroe.

Evert-Lloyd répliquait par des coups en profondeur le long des lignes ou bien des lobs vertigineux. Dès que la cadence de Navratilova baissait imperceptiblement, « Chrissie » faisait immanquablement le break. Ce fut le cas au neuvième jeu de la première manche, puis aux troisième, cinquième et septième jeux de la seconde manche qui lui revint, enfin au troisième jeu de la dernière manche. Il n'y a que le ciment qui permet de voir ainsi des femmes jouer chacune à l'extrême limite de ses possibilités. Après le gain du premier set et la perte du deuxième, essentiellement à cause d'une double faute au cinquième jeu, Navratilova connut quelques déboires au filet avant d'infliger un jeu blanc à Evert-Lloyd sur son service, pour revenir à 4-4. Elle obtint la victoire sur la seconde balle de match que Evert-Lloyd concéda en ratant un lob.

Comme Borg, Navratilova est en quête d'une première victoire à New-York. Tracy Austin, la Californienne de dix-huit ans qui remporta la victoire en 1979, devrait être le dernier obstacle dans cette course pour 66 000 dollars (382 000 F) de plus.

ALAIN GIRAUDO.

AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE DE NATATION

Le grand chelem pour la R.D.A. ?

De notre envoyé spécial

Split. — Les championnats d'Europe, qui avaient bien commencé en natation masculine pour l'Union soviétique, se terminent, toutes proportions gardées, de manière un peu moins satisfaisante. Hormis le 100 mètres que les Soviétiques ne pouvaient prétendre remporter faute de disposer d'un sprinter de premier plan, toutes les autres courses semblaient à leur portée, soit quatorze sur les quinze inscrites au programme. Or, à la veille de la fin des compétitions, outre le 100 mètres, trois autres épreuves ont été gagnées par des ressortissants d'autres nations. Salnikov a été battu sur 400 mètres par le Yougoslave Pétric, Shemetov par le Hongrois Wladar sur 100 mètres dos et, vendredi 11 septembre, Sergei Fesenko, recordman d'Europe du 200 mètres papillon, a été devancé sur la distance non seulement par l'Allemand de l'Ouest Michaël Gross mais aussi par le Britannique Philipp Hubble.

Le match dans le match de ces championnats d'Europe, — d'un côté la tentative de tout rafler en natation féminine de la République démocratique allemande, de l'autre l'intention de faire presque de même en natation masculine de l'Union soviétique, — a tourné à l'avantage des Allemands de l'Est qui n'ont, jusqu'à présent, perdu aucun titre. Treize courses disputées, treize médailles d'or et huit médailles d'argent. Ces demoiselles visent le grand chelem et elles ont toutes les chances de réussir. Même si les Soviétiques sont un peu déçus, la mariée est encore superbe et sa corbeille satisferait n'importe quelle autre nation (à part la R.D.A.), et au premier chef la France qui reviendra bredouille de Split : huit médailles d'or, cinq d'argent, sept de bronze.

Les Soviétiques ont-ils moins bien programmé leur année sportive que d'habitude ? Il semble que quelques-uns parmi leurs meilleurs éléments soient arrivés à Split juste au moment où leur forme commençait à décliner. C'est notamment le cas de ceux qui ont été battus en finale. Nul doute que les responsables de la natation de l'U.R.S.S. sauront tirer un bon parti de cette expérience, d'abord pour les championnats du monde de 1982, ensuite pour les Jeux olympiques de 1984.

L'adversaire à battre, l'équipe des États-Unis, aura une tout autre dimension. Il se peut aussi que ce déclin très relatif pour un rendez-vous — les championnats d'Europe, — pourtant prioritaire dans la saison 1981, soit la conséquence d'un excès de compétitions au cours desquelles les champions soviétiques ont été trop sollicités. Vladimir Salnikov ne paraît plus en forme de pointe et il lui faudra puiser dans toutes ses ressources, ce samedi 12 septembre, pour repousser, sur 1 500 mètres, les assauts de sa nouvelle bête noire, le Yougoslave Borut Pétric, qui l'a déjà battu sur 400 mètres. Salnikov a trop nagé en 1981, pas moins de deux douzaines de 400 mètres, dont le plus lent a tourné autour de 3 min. 55 sec. !

Une débauche d'énergie

En regard de cette débauche d'énergie, Borut Pétric est arrivé à Split frais comme un gardon, résistance et influx intacts.

S'il a été la vedette du 400 mètres le 10 septembre, c'est un Allemand de l'Ouest, Michaël Gross, qui a monopolisé l'attention, le 11 septembre, en papillon, malgré le quatrième titre individuel remporté par l'Allemande de l'Est Ute Geweniger, première, et de loin, au hit-parade des championnats. Michaël Gross, dix-sept ans, immense, 1,98 mètre, à peine 68 kilos, des bras de l'envergure d'un planeur, accrochant l'eau comme une araignée, a dépossédé Sergei Fesenko de son record d'Europe du 200 mètres papillon (1 min. 59 sec. 19 contre 1 min. 59 sec. 34).

Gross n'est plus qu'à une seconde du record du monde de l'Américain Craig Beardsley (1 min. 58 sec. 1) et sa progression, comme sa tenue au premier plan, est comparable à celle de Borut Pétric. Il figurait l'année dernière au trente et unième rang du 200 mètres papillon et n'avait réalisé, avant les championnats d'Europe, que 2 min. 2 sec. 12. Il a lui aussi tout l'avenir devant lui. Ceux qui ne l'ont pas, en revanche, ce sont les Français, du moins ceux que l'on a vus, le temps d'un éclair le plus souvent, nager à Split. Le 11 septembre, aucun ne s'est qualifié pour une finale. Xavier Savin a accompli le vingt-deuxième temps du 200 mètres papillon, Jean Riblet et Bruno Lesaffre, respectivement les vingt-troisième et vingt-neuvième temps du 200 mètres quatre nages.

FRANÇOIS JANIN.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

CINÉMA

Von Trotta, Depardon et Cozarinsky à Venise

Une journée particulière

La quarante-neuvième Mostra internationale d'art cinématographique de Venise s'est achevée le 11 septembre. Le Lion d'or a été attribué au film ouest-allemand les Années de plomb, *de Margarethe von Trotta, dont c'est la seconde réalisation.*

Le second Lion d'or, réservé au meilleur premier ou second film, a été décerné au merveilleux petit film yougoslave Te souviens-tu de Dolly Bell ? (le Monde *du 8 septembre), d'Emir Kusturica.*

La FIPRESCI (critique internationale) a partagé son prix entre les Années de plomb *et* Dolly Bell.

La veille de la distribution des Lions d'or et autres récompenses, le 10 septembre, le Festival de Venise, qui naviguait à vue entre des films plus ou moins réussis, qui reflétait lui aussi la crise évidente de toute la cinématographie mondiale, a soudain connu, comme par miracle, l'état de grâce. Coup sur coup, nous vîmes, en compétition, *les Années de plomb*, de Margarethe von Trotta, et il n'y avait plus d'hésitation quant à l'attribution du Lion d'or pour le meilleur film de la Mostra ; hors compétition, mais toujours dans la grande salle du palais du Cinéma, deux films français remarquables, deux longs « *documentaires* », *dira-t-on*, mais quels documentaires !

Les Années de plomb transpose sur le mode de la fiction l'histoire véridique des sœurs Esslin Gudrun, membre de la *Fraction armée rouge*, et Christiane, journaliste — qui s'apprête à publier un livre sur le « suicide » de sa sœur en prison. Margarethe von Trotta les rebaptise Marianne et Juliane, par discrétion peut-être, mais surtout pour avoir les mains libres, tourner le film qui lui chante. Et ce film n'a rien à voir, sur le fond, ou presque rien, avec la bande à Baader et le terrorisme qui déstabilisa un temps la République fédérale allemande.

Une famille protestante élève deux fillettes selon la morale la plus stricte. Marianne vénère son père, pasteur, tandis que Juliane se rebelle très jeune. L'Allemagne oublie la guerre, le nazisme, un passé brûlant, toute à son « miracle ». Après 1968, les rôles se renversent. Marianne choisit la contestation violente, Juliane devient journaliste, défend au jour le jour la cause féminine. Leurs chemins se croisent à nouveau lors des visites que Juliane rend à Marianne en prison. Toute l'éducation allemande remonte au visage de la jeune journaliste qui veut essayer de comprendre.

D'un sujet schématique, Margarethe von Trotta tire un film passionné qui prend un peu la suite de celui d'Helma Sanders, *Allemagne, mère blafarde*. Aidée de deux comédiennes hors classe, Jutta Lampe (Juliane) et Barbara Sukowa (Marianne), elle tend à ses compatriotes le miroir d'une société en miettes, à rebâtir d'urgence.

San Clemente de Raymond Depardon et Sophie Ristelhueber, loin de la politique, touche au plus profond de la misère humaine. Début 1980, pendant une dizaine de jours, Raymond Depardon a baladé sa caméra *questionneuse entre les quatre* murs d'un asile de fous, sur une petite île de Venise, en face du Lido. Sophie Ristelhueber prend le son, un son d'une qualité exceptionnelle. Les malades, hommes et femmes de tous âges, parlent sans contrainte, mais aussi sans cohésion apparente, comme en quête d'un rêve insaisissable.

Chacun jugera, en fonction de sa sensibilité, l'expérience traumatisante ou, au contraire, libératrice. Pour nous, *San Clemente* est, sans hésitation possible, servi par un humour corrosif, celui des fous eux-mêmes, le portrait d'un monde au bord de l'abîme, candide et tragique. Un monde où Samuel Beckett reconnaîtrait ses personnages, qui fait fi de notre logique, de notre prétendue morale.

La Guerre d'un homme seul, du cinéaste argentin Edgardo Cozarinsky, fixé depuis une dizaine d'années en France, établit la jonction entre le terrorisme idéologique allemand, tel que nous l'entrevoyons dans *les Années de plomb*, et la solitude de l'homme *égaré* dans un univers dont la clef lui échappe. Edgardo Cozarinsky, avec la collaboration de l'INA, a juxtaposé les actualités françaises de l'occupation et le journal tenu par l'écrivain allemand Ernst Junger, officier de la Wehrmacht à Paris. Une époque revit, dans sa banalité, ses clichés, son aveuglement, cependant qu'un artiste, l'auteur des *Falaises de marbre*, découvre le mal, l'horreur. Doublement étranger à cette Europe que ses ancêtres quittèrent pour de bon, Argentin et juif, Edgardo Cozarinsky a réalisé un film qui, progressivement, nous prend à la gorge, met par terre notre bonne conscience et nos mythes.

LOUIS MARCORELLES.

« Pour la peau d'un flic », d'Alain Delon

Ce film qu'il nous « propose », Alain Delon en est le producteur, le coadaptateur, le réalisateur et naturellement la vedette. Prenant tous les risques, mais en même temps demeurant à l'abri de ce qu'il pense être son image la plus populaire et n'exploitant le « mythe Delon » qu'au bénéfice d'une méchante histoire de « privé », de flics et de truands.

Depuis *le Samouraï*, Delon court après un fantôme. De film en film, il s'enferme dans des personnages de solitaire, de loup blessé, d'aventurier ou de justicier pris au piège de la fatalité. Dans *Pour la peau d'un flic*, on le retrouve, pistolet au poing, se battant à la fois contre ses anciens collègues de la police et contre des margoulins kidnappeurs de jeune fille et trafiquants de drogue. Inspiré d'un roman de Jean-Patrick Manchette, le récit se présente comme un puzzle quasi irréalisable, ponctué de tous les poncifs du genre : meurtres à la pelle, traquenards et chausse-trapes, poursuites en voitures, parenthèses amoureuses, capture du héros roué de coups plus souvent qu'à son tour et, finalement, liquidation du gang. En cours de route et dans la dernière scène, quelques pointes d'humour sont les bienvenues.

Réalisateur, Alain Delon se tire très honorablement d'affaire, mais, avec un pareil sujet, il lui était difficile de dépasser la simple réussite technique. Acteur, il joue en professionnel chevronné de sa séduction, de son magnétisme et de tous ces petits trucs qui sont comme les rides du métier. Michel Auclair et Daniel Ceccaldi sont parfaits dans leurs rôles. Anne Parillaud a bien du charme.

Au fond, paradoxalement, ce qui manque le plus à ce film caractérisé par l'omniprésence de Delon, c'est Delon lui-même. C'est la preuve, la marque, le signe de sa personnalité. L'artiste que nous ont révélé Visconti, Clément, Melville, l'homme, peut-être le cinéaste valent mieux que cet exercice de style en forme de série noire. Mais, après tout, *Pour la peau d'un flic* n'était qu'un coup d'essai. Attendons la suite.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

DANSE

Guerre des « clans » au Bolchoï

A la veille de la deux cent sixième saison du théâtre Bolchoï, on parle beaucoup à Moscou du livre explosif d'un critique chorégraphique connu, Vadim Gaievski, qui vient de sortir aux Éditions d'art et qui a été rapidement épuisé.

Intitulé Divertissement – Le destin du ballet classique, *l'ouvrage s'attaque à cette institution officielle qu'est le Ballet du Bolchoï avec une virulence tout à fait inhabituelle, le traitant de « bastion de la fausse tradition » ; il s'en prend tout particulièrement à son premier maître de ballet, le très célèbre et intouchable Iouri Grigorovitch, prix Lénine, artiste du peuple, et qui, depuis dix-sept ans, est à la tête de la plus prestigieuse compagnie chorégraphique du pays.*

Celui-ci, cependant, ne faisait pas, depuis longtemps, l'unanimité parmi les danseurs de la compagnie, et l'on n'a pas noté, dans les dernières années, de création remarquable digne du Bolchoï : Angara, un ballet sibérien en bleus de travail, avait amené il y a cinq ans une vive opposition de la part du danseur étoile Vladimir Vassiliev ; Maia Plissetskaia, de son côté, ne cachait pas son manque d'affinités avec le directeur du Ballet et refusait de danser sur les chorégraphies de Grigorovitch ; du côté des jeunes, on attendait et on choisissait son clan.

Car le Bolchoï d'aujourd'hui est divisé en « clans », et on peut observer avec intérêt la montée récente d'un Vassiliev qui, pourvu d'une extraordinaire célébrité mondiale, se reconvertit peu à peu, avec la quarantaine, en chorégraphe, notamment avec Icare *et* Macbeth, *créés cette année. Ce livre — qui n'a pu paraître qu'avec l'accord des censeurs — pourrait bien annoncer le déclin de Iouri Grigorovitch.*

On se souvient que le maître du Ballet, unanimement acclamé pour Spartakus, *très applaudi aussi pour* Ivan le Terrible, *sur la musique de Prokofiev (présenté aussi en 1976 avec les danseurs de l'Opéra de Paris), avait essuyé coup sur coup plusieurs échecs à l'étranger en tournée, puis, en 1978, avec un* Roméo et Juliette *monté à l'Opéra de Paris et qui fut reçu par toute la critique comme un « désastre ». A l'intérieur, sa troupe, démoralisée, commençait à se rebeller contre un académisme ; Vassiliev a souvent proclamé qu'il souhaitait plus de modernité...*

La mise en lumière de ce conflit interne ne devrait pas, en principe, empêcher la femme de Grigorovitch, Natalia Bessmertnova, de venir danser Giselle à l'Opéra de Paris à la fin de l'année.

N. Z.



EXPOSITION

Picasso à la Fête de « l'Humanité »

(Suite de la première page.)

Et Léger s'était enrôlé dans les rangs du P.C.F en même temps que Picasso, mais *l'Humanité* d'octobre 1944 (qui reproduit *l'Homme à l'agneau*, de Picasso) néglige de mettre en avant le peintre des « congés payés », qui en avait gardé *quelque amertume.*

M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, fait remarquer que Picasso n'était jamais venu à la fête de *l'Humanité*. Le peintre se contentait *généralement de dessiner* des affiches, ou plutôt de laisser reproduire un dessin pour en faire une affiche. Il n'hésitait pas à créer des affiches originales pour un festival de *la jeunesse, un congrès du Mouvement* de la paix — on se souvient de la célèbre colombe tenant un rameau d'olivier. Peu enclin à la commande, peu soucieux de participation *directe, il donnait le plus* souvent un petit dessin, destiné à être agrandi, accompagné de textes typographiques.

Le dessin, Picasso en vivait dans sa jeunesse. Il en vendait au café des Quatre Gats de Barcelone pour quelques sous, publiait dans *Arte Joven*, des dessins tracés au fusain *réaliste à la Steinlen mâtiné de* Toulouse-Lautrec. Il lui arrivait de faire des dessins publicitaires humoristiques vantant les mérites miraculeux du « Cinturon electrico » qui soigne *la* « impotencia » (méfiez-vous des « imitaciones » !). Mais il abandonna le trait alimentaire dès 1907, l'année où il peignit *les Demoiselles d'Avignon* et s'apprêtait à pousser *l'intuition* de Cézanne jusqu'au cubisme. Picasso est déjà un peintre consacré : son sujet, c'est désormais la mythologie grecque et sa manière, le style néo-classique pétri de *surréalisme. On* la trouve ainsi dans les sombres et admirables gravures des années 30 et dans celles de 1968 avec ces dessins de corps de dames provenant d'une série érotique dont on ne montre que les plus montrables. Durant la même année, où il produisit beaucoup, Picasso gravait tantôt à la pointe sèche tantôt à l'aquatinte, qui donne au trait un *tremblement taché de noir à la Goya*. Et bien sûr, les linogravures en couleurs, où il avait réinventé une technique, sont l'occasion d'une salle pleine d'allégresse

Picasso n'a renoué avec l'illustration de presse qu'à partir de 1944 mais cette fois pour des raisons politiques. On compte neuf pages une du *Patriote*, journal communiste de Nice, pour lequel Picasso dessina de pleines pages, d'année en année, à l'occasion du carnaval ; plusieurs pages de *l'Humanité-Dimanche* et des *Lettres françaises*... Mais, en 1953, au moment de « l'affaire du portrait de Staline », apparaissent les premiers nuages. Ce portrait, que Picasso dessina en s'inspirant d'une photographie, déplut à la direction du P.C. Staline avait l'air jeune, son expression avait quelque chose de cruel, alors que l'image conventionnelle était celle du « père des peuples » tirant paisiblement sur sa pipe...

Finalement, la collaboration du peintre et du parti devint plus discrète aux années 70. Lorsque, en 1972, les *Lettres françaises*, au terme d'une longue période de divergences entre le journal et la direction politique, furent supprimées, Picasso avait envoyé pour l'ultime numéro (dont le titre annonçait « Comment meurt un journal ») une photographie signée et datée où il figurait en compagnie de Rostropovitch (à un moment où celui-ci hébergeait Soljenitsyne). Au-delà des désaccords, Picasso est resté loyal envers le parti à qui il donnait tableaux, dessins, lithogravures. Les dessins destinés à l'illustration des journaux étaient adressés au *musée de Saint-Denis*. C'est *là* qu'on peut les voir aujourd'hui. Sauf le portrait de Staline qu'on n'a jamais retrouvé depuis.

JACQUES MICHEL.

★ Expositions à l'occasion du centenaire Picasso à la Fête de *l'Humanité*, au parc de La Courneuve, ce samedi 12 et dimanche 13 septembre.

PETITES NOUVELLES

■ Un colloque Claude Monet aura lieu à l'Institut de France du 22 au 24 *septembre. Il* est organisé par l'académie des Beaux-Arts et la Versailles Foundation (celle-ci regroupe les mécènes américains qui ont fait des dons pour la restauration du château de Versailles et de la maison de Giverny), et c'est John Rewald, historien de l'impressionnisme, professeur à l'université de New-York, qui présidera les débats, auxquels participeront de nombreux universitaires et conservateurs américains et anglais.

■ Deux malfaiteurs ont brisé un petit tableau de Rembrandt peint sur bois, alors qu'ils tentaient de le dérober jeudi 10 septembre au musée de Tours. Il s'agit de « la Fuite en Egypte », une œuvre de jeunesse peinte en 1627 par le maître hollandais. Le tableau avait déjà fait l'objet d'un vol en 1971 et fut retrouvé un an plus tard à Berlin.

■ Le quatrième « Automne culturel à Tourcoing » aura lieu du 26 septembre au 17 novembre. Le programme organisé par l'office culturel régional *en* liaison avec l'Opéra du Nord constituera un panorama des musiques écrites entre les années 1770 et 1804 : à la fin du siècle des Lumières. Parmi les points forts de ce parcours historique, « *Carmen Saeculare* », *le* premier oratorio profane français signé Philidor, sera donné par l'Orchestre de Flandres. « La cantate pour la mort de Joseph II », de Beethoven, sera interprétée par l'Opéra du Nord. Sera également proposé un hommage à Luigi Boccherini, au cours duquel sera jouée la première interprétation moderne des deux quintettes avec piano (par le quatuor Via Nova et Bruno Rigutto). Enfin, l'Opéra du Nord a inscrit à son programme la première version moderne du « Roi Théodore à Venise », de Paisiello. D'autre part, l'association pour la promotion du film lyrique et musical présentera une série de douze films au cinéma ABC de Tourcoing.

■ Le quinzième automne musical de Come s'est ouvert le 5 septembre et s'achèvera le 10 octobre.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Théâtre musical de Paris (261-19-83) : la Vie parisienne (sam., 20 h. 30, sam. et dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30).
Atelier-Théâtre (202-24-31) : les Bonnes (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).
Athénée (742-67-27) : Faisons un rêve (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-97-03) : Diable d'homme (sam., 21 h., dim., 15 h.).
Comédie-Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysée (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
Comédie de Paris (281-00-11) : Freaks Society (sam., 20 h.) ; Boris Supervian (sam., 22 h. 30).
Daunou (261-69-14) : Et sa sœur (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
Edouard VII (742-57-49) : Deburau (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : Racontez-moi votre enfance (sam., 20 h. 30) ; On continue à l'appeler Pantalon (sam., 21 h. 45).
Espace Marais (271-10-19) : la Mouette (sam., 20 h. 30) ; Si tu grimpes à l'arbre, rapporte-moi une vache (sam., 22 h. 15).
Fontaine (874-74-40) : les Trois Jeanne (sam., 20 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 15) ; Anatole (sam., 22 h.).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), I : Douce (sam., 20 h. 30) ; Un oiseau dans le plafond (sam., 22 h. 15). — II : J. Di Giacomo (sam., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) — Arsenic et Vieilles Dentelles (sam., 20 h. 45 ; dim. 15 h.).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Montparnasse (320-89-90) : Exercices de style (sam., 21 h., dim., 15 h.) ; Ce soir, je sors ! (sam., 22 h., dim., 18 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre (sam., 21 h., dim., 16 h.).
Œuvre (874-42-52) : Pi (sam., 21 h., dim., 15 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. 30).
Poche Montparnasse (548-92-97) : Accordez vos violons (sam., 21 h.).
Roquette (805-78-51) : le Fétichiste (sam., 21 h. 30).
Saint-Georges (878-63-47) : le Charimari (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. 30).
TAI - Théâtre d'essai (278-10-79) : la Famille Fenouillard (sam., 18 h. 30) ; le Rouge et le Noir (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.) ; le Chien des Baskerville (sam., 22 h.) ; la Métamorphose (sam., 24 h.) ; l'Ecume des jours (sam., 17 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Essayez, c'est pas sorcières (sam., 20 h. 15) ; Nous, on fait où on nous dit de faire (sam., 21 h. 30).
Théâtre Présent (203-02-55) : 1939 ou le rêve américain (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Le music-hall

Fontaine (874-74-40) : Olym-Plaf (sam., 22 h.).
Olympia (742-25-49) : Tri Yann (sam., 21 h., dim., 15 h.).
Palais des Glaces (607-49-93) : les Etoiles, Boso, Novos Tempos (sam. et dim., 21 h.).
Petit Forum (297-53-47) : J. Favreau (sam., 20 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : Marlène et Romain (sam., 20 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
• LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES •
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Samedi 12 - Dimanche 13 septembre

Les comédies musicales

Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53) : Violettes impériales (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre de la Renaissance (208-21-75) : Dédé (sam., 20 h. 45, dim., 14 h. 30).
Théâtre 13 (627-36-20) : Barbe verte (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).

Concerts

Eglise Saint-Merri : M. Guard, W. Holford (sam., 21 h.) ; Orchestre symphonique de la session d'été de l'Essonne, dir. J.-C. Hartmann (Berlioz, Bizet, Rossini) (dim., 16 h.).
Lucernaire : B. Branda Rova (Frescobaldi, Couperin, Bach) (sam., 19 h. 45).
Salle Gaveau : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Berlioz, Mozart) (sam., 21 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre Philharmonia de Londres, dir. R. Muti (Mendelssohn, Schubert) (dim., 20 h. 30).
Eglise Américaine : J. Ferguson (Chopin, Bach, Liszt) (dim., 18 h.).
Notre-Dame de Paris : H. Hooper (Bach, Frescobaldi, Mozart) (dim., 17 h. 45).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : J.-L. Masson, A. Holford, M. Guyard (Manfredini, Albinoni, Telemann) (dim., 16 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : M. Saury Jazz Fanfare (sam., dim., 21 h.).
Caveau de la Montagne (354-82-39) : M. Gaudry, A. Levitt, A. Condnant (sam., dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : Mojo Elem Blues Band (sam., 20 h. 30) ; H. Guédon (sam., 23 h.).
Le Connetable (277-41-40) : Jazzing the Beatles (sam., 22 h.).
Dreher (233-48-44) : J.-F. Celea, F. Couturier, F. Jeanneau, D. Humair (sam. et dim., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : B. Baldous, A. Woygned, E. Goldstein (sam., 22 h.).
Espace Marais (271-10-10) : D. Lazro (dim., 18 h. 30).
Gibus (700-78-88) : The Kingsnakes (sam., 22 h.).
Jazz Unité (776-44-26) : S. Rivers (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34) : Green (sam., 22 h. 30).
New Morning (523-51-41) : Caratini-Fosset (dim., 21 h.).
Petit Journal (326-28-59) : Swing at six (sam., 21 h. 30).
Petit Opportun (236-01-06) : J. Gourlay, A. Cullaz, Ph. Combelle (sam., dim., 23 h.).
New-Club (233-84-30) : S. Guérault (sam., 21 h. 30).

Les festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)

Bateaux-Mouches (Pont de l'Alma) : P. Hamon (sam., 15 h. 45).
Théâtre des Champs-Elysées : Philharmonia Orchestra de Londres, dir. R. Muti (Mendelssohn, Schubert) (dim., 20 h. 30).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE (258-97-62)

Pinok et Matho (dim., 17 h.).

FESTIVAL DE SCEAUX
Orangerie (660-07-79)

Ensemble à vent de Paris, dir. A. Paris (Mozart) (sam., 17 h. 30). — S. Maroto (Visée, Haendel, Bach) (dim., 17 h. 30).

RÉGION PARISIENNE

Breteuil, Château (032-05-11) : C. Pernier (Chopin, Schumann, Prokofiev) (dim., 17 h.).
La Courneuve, Parc paysager : Fête de l'Humanité. Grande scène : M. Bernard, P. Colombo, C. Lara (sam., 15 h.) ; Ray Charles, M. Solal Big Band (sam., 20 h.). — Irakere (dim., 14 h.) ; M.-P. Belle (dim., 15 h.) ; E. Mitchell (dim., 17 h.). Théâtre de verdure : Dublin City Ramblers (sam., 15 h. et 18 h. 30) ; M. Rivat (sam., 16 h. 30) ; G. Naudin (sam., 17 h.) ; Spartacus (sam., 18 h.). Espace Centre : la Morache (sam., 15 h. 45) ; Maluzerne (sam., 18 h.). — Sentiments distingués (dim., 13 h. 30) ; la Girandola (dim., 17 h.) ; Maluzerne (dim., 18 h. 30). Espace Nord : Ontet Caratini Fosset (sam., 16 h.) ; Gwendal (sam., 18 h. 30) ; N. Pereira (sam., 21 h.). — Magma (dim., 20 h. 30). Espace Midi : Riga-Raga (sam., 15 h.) ; Cobla Principal del Rossillon (sam. 16 h.) ; Blaguebolle Ukulele (sam. 17 h.) ; Compagnie D. Bagouet (sam., 20 h. 30) ; B. Lubat (sam., 22 h.).
Lagny, Eglise Notre-Dame-des-Ardents : M. Chapuis (Hummel, Buxtehude, Bach) (dim., 20 h. 45).
Maisons-Alfort, Auditorium : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Soudant (Saint-Saëns, Bruckner) (sam., 20 h. 30).
Meaux, Cathédrale : L. Thiry (Bach, Vidal, Messiaen) (sam., 20 h. 45).
Villeneuve-le-Comte, Eglise : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Chœur national, dir. J.-Cl. Malgloire (Couperin, Vivaldi) (sam., 20 h. 45).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) : Festival Courteline (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Sam. : Vingt ans de cinéma français 1937-1957, 15 h. : Dédée d'Anvers, d'Y. Allégret ; Films d'auteurs et films rares, 17 h. : Stage Struck, d'A. Dwan ; Hommage à Marin Karmitz, 19 h. : Nuit noire à Calcutta ; Camarades ; Films d'auteurs et films rares, 21 h. : Rhapsodie hongroise.

Dim. : Vingt ans de cinéma français 1937-1957, 15 h. : Tabusse, de J. Gehret ; Grands classiques du cinéma - films d'auteurs et films rares, 17 h. : Un merveilleux dimanche, d'A. Kurosawa ; Hommage à Marin Karmitz, 19 h. : Coup pour coup ; Films d'auteurs et films rares, 21 h. : le Malin, de J. Huston.

BEAUBOURG (278-35-57)

Sam. : Films d'auteurs et films rares, 15 h. : Trois chants sur Lénine, de D. Vertov, 17 h. : Leçons d'histoire, de J.-M. Straub et D. Huillet ; Vingt ans de cinéma français 1937-1957, 19 h. : Ruy Blas, de P. Billon ; Hommage à Kenneth Loach, 21 h. : Family Life. — Dim. : Films d'auteurs et films rares, 15 h. : le Dernier des hommes, de F.-W. Murnau, 17 h. : les Moineaux, de W. Beaudine ; Vingt ans de cinéma français 1937-1957, 19 h. : l'Ecole buissonnière, de J.-P. Le Chanois ; Hommage à Kenneth Loach, 21 h. : Black Jack.

Les exclusivités

L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.) (*), vers. angl. : Normandie, 8e (359-42-18) ; version franç. : Bretagne, 6e (261-50-32), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES ANNEES LUMIERE (Suisse), vers. angl. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARME A L'ŒIL (A.) (v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA BOUM AMERICAINE (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE CHOC DES TITANS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DE WITTE (Flam.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A.) v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.f.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

VOTRE TABLE CE SOIR

° Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e F/dim.	J. 23 h. Grande Carte. Menu d'affaires : 100 F. Menu dégustation 190 F. Salons de 2 à 50 couverts. Cadre ancien de réputation mondiale
LE SARLADAIS F/sam. m.-dim. 2, rue de Vienne, 8e 522-23-62	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 115 F, 1/2 vin de pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, r. Fg-Montmartre, 9e T.l.jrs	De 12 heures à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et SA CARTE DES DESSERTS.
L'AUBERGE DAB 530-32-32 161, avenue Malakoff, 16e T.l.jrs	PORTE MAILLOT J. 2 h. mat. ds le cadre d'une vieille aub. bavaroise FRUITS DE MER toute l'année CHOUCROUTE. Rôtisserie. Poissons
LE CONGRES. Porte Maillot T.l.jrs 80, av. Grande-Armée 17e 574-17-24	J. 2 h. BANC D'HUITRES toute l'année. Poissons. Spéc. de viandes de Bœuf de premier choix grillées à l'os. Plats et desserts du jour

MERCREDI 16



SPECTACLES

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA GRANDE ZORRO (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

JAZZ SINGER (A., v.o.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

LILI MARLEEN (All., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

MADAME CLAUDE Nº 2 (Fr.) (**), Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

MALEVIL (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).

MESSE NOIRE (A., v.o.) (**), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MOI CHRISTIANE F. (All., v.o.) (*), Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

NEIGE (Fr.) (*), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Delta, 10e (878-02-18).

NEW YORK 1997 (A., v.o.), Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES OLYMPIADES 80 (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

OUTLAND (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : A.B.C., 2e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67).

LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).

PLUIES D'ETE (Brés., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER ! (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

REINCARNATIONS (A., v.f.) (**) : Mazéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

UN AMOUR INFINI (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont-Champs-Elysées (359-04-67) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

UNE MERE UNE FILLE (Fr.-Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE, film américain de Marty Feldman. — V.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

POUR LA PEAU D'UN FLIC, film français d'Alain Delon (*) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

REGARDS ET SOURIRES, film anglais de Ken Loach. — V.o. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RENDEZ-VOUS CHEZ MAX, film américain de Richard Donner. — V.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 13 h., sf S., D.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LA BOUM (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J., V., 17 h. 10.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h. 10. Calypso, 17e (380-30-11).

CALCUTTA (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

CALIGULA (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h. 30.

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 15 h. 45.

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), J., V., 19 h. 45, Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h. 10.

LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 20.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21) 22 h. 30.

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. sf S.-D.

HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h. 15.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21) 20 h. 5.

L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99) 20 h. 15.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 17 h. 45.

MAITRESSE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 15 h. 30.

MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 30.

LES MISFITS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h. 40.

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h., 16 h. 45.

MURIEL (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 20.

NEW-YORK NEW-YORK (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h. 5.

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h.

OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20 + V., S., 24 h.

PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h., sf S., D.

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) V., 18 h. 30.

REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 17 h. 50.

LA RUE SANS JOIE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

SERIE NOIRE (Fr.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h., 22 h.

SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 10.

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 24 h.

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 20 h. 10 ; Boîte à films, 17e (622-44-21) 22 h. 15.

TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), J., V., 22 h. 30.

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h. 15, 24 h.

VALENTINO (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 16 h.

VICES PRIVES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h. 30, V., 0 h. 30.

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), J., 18 h., V., 15 h., S., 21 h., D., 15 h. 30.

RADIO-TÉLÉVISION

LA SITUATION DANS LES RÉDACTIONS DES JOURNAUX TÉLÉVISÉS

• TF 1 : en attendant l'organigramme

TF 1 était, ces jours derniers, à *l'heure de la concertation et de la réflexion. La voici à l'heure de l'attente, M Jean-Marie Cavada, directeur de l'information, préparant le nouvel organigramme de la rédaction.*

Comme M. Jacques Boutet, président de la station, le lui avait demandé, répondant aux vœux de la commission de concertation, M. Cavada a remis le 10 septembre à la commission un plan de réorganisation de la rédaction. *Une réunion s'est alors tenue dans la grande salle des « infos géné », rassemblant l'ensemble des journalistes présents, avant que les membres de la commission retrouvent au centre Montparnasse M. Boutet, M. West — son principal conseiller — et M. Cavada. Réflexion, discussion,* compromis... A 20 h. 30, le plan *était considéré comme adopté* par M. Boutet, qui refuse toutefois d'en faire quelque chose de figé et de définitif. Un consensus général n'a d'ailleurs pu être trouvé sur la défi*nition de la conception de l'information* et de son traitement.

La balle est donc à nouveau du côté de M. Cavada, dont on attend avec une certaine impatience — inquiétude *pour certains* — la *proposition d'organigramme*. La commission de concertation a refusé, *pour sa part, d'y collaborer*, se refusant à suggérer quelques noms de nouveaux responsables. Répétant qu'il s'agit de « *SA* » réforme, M. Boutet a précisé qu'il choisirait les cadres principaux de la rédaction, et souhaite la mise en œuvre du projet dans les tout premiers *jours d'octobre*. — A. Co.

• A 2 : réunion des nouveaux responsables

Un week-end studieux pour un certain nombre *de journalistes* d'Antenne 2, qui ont décidé de se réunir. Cela ne concerne pas *toute la rédaction*, mais uniquement le personnel d'encadrement, celui à qui l'organigramme *présenté par M. de Virieu*, le directeur de l'actualité (personne ne s'habitue à ce nouveau titre et l'on continue à parler du directeur de l'information), attribue des res*ponsabilités particulières. Bref,* « les chefs », et particulièrement les rédacteurs en chef adjoints, dont le *nombre important suscite beaucoup* d'humeur et d'ironie.

Le visage de certains journalistes à qui l'on annonçait la réunion de samedi montrait bien peu d'enthousiasme, plutôt de la résignation, chacun étant conscient de l'urgence d'une telle rencontre : d'abord faire *le point sur les événements de la semaine passée* et, surtout, tirer les conséquences du vote des 9 et 10 septembre défavorable à M. de Virieu, et aussi, pensent certains, à l'organigramme et à la nouvelle hiérarchie qu'il instaure *(le Monde du 11 septembre)*.

Plusieurs nouveaux « promus » affirment vouloir aller jusqu'au bout de la logique du vote en proposant purement et simplement leur démission. *Comment les journalistes pourraient-ils* être indifférents à une *réforme* qu'ils appellent de leurs *vœux depuis des années et dont ils* ont cru entrevoir soudainement la réalité il y a quelques semaines ? Quant au problème des présentateurs-animateurs (les noms de Mme Christine Ockrent et de MM. Philippe Labro, Bernard Langlois et Patrick Poivre d'Arvor ont *été officiellement annoncés), il est,* disent certains, loin d'être réglé. *« On ne sort donc pas du système du vedettariat,* regrette un journaliste, *et on ne nous fera pas croire que ce sont Christine Ockhrent et Philippe Labro qui remettront en cause la conception traditionnelle de l'information que nous voulions transformer. Annoncer le changement et jouer le star-système, c'est jeter de la poudre aux yeux. »*

ANNICK COJEAN.

● *Préavis de grève des techniciens C.F.D.T. pour le 18 septembre.* — Le syndicat des techniciens C.F.D.T. d'Antenne 2, le SNRT-C.F.D.T., majoritaire dans cette catégorie du personnel, a déposé *le 11 septembre un préavis de* grève pour le vendredi 18 septembre pour protester contre l'embauche, *de façon temporaire*, il y a deux semaines, de deux techniciens — un preneur de son et un spécialiste *de l'équipement vidéo.* Le SNRT estime en effet que, selon la convention collective, ils *doivent être embauchés sur des* contrats à durée déterminée à caractère définitif et bénéficier d'un *stage de formation de six* mois à l'INA (Institut national de l'audiovisuel).

La grève pourrait, selon le syndicat, perturber certaines émissions en direct ou enregistrées *comme « Des chiffres* et des lettres », « Apostrophes » et les émissions d'actualité.

Samedi 12 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Numéro un : Claude Nougaro.
Avec J. Higelin, D. Dufresne, M Jonasz, B. Deraime, N. Croisille, V. Beed, N. Workman et les Ballets de B Collins.

21 h 30 Série : Mme Columbo.
Le mystère de l'étrangleur.
Un étrangleur répand la terreur dans la ville. Kate tente de prouver que Radner, un jeune astronome, n'est pas le meurtrier.

22 h 30 Télé-foot 1.

23 h 40 Cyclisme.

DEUXIÈME CHAINE : A2

18 h 35 Sports : tennis.
Open des Etats-Unis, en direct de Flushing Meadow.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Retransmission lyrique : Paillasse.
Opéra-comique de R. Leoncavallo. Mise en scène : *J.-L. Thamin. Orchestre symphonique de Nancy.* Dir. musicale : J. Kaltenbach. Chœurs du Grand Théâtre de Nancy, dir. : G. Scordialo. Avec J. West, etc.

21 h 45 Téléfilm : la Nuit du lauréat.
Une émission de la radio-télévision espagnole. Conflit entre un jeune homme de vingt-deux ans et ses parents.

22 h 40 Journal.

22 h 55 Hollywood U.S.A. : Alan Alda.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Assemblée du désert au mas Soubeyran dans le Gard.
20 h, Hongly's refugees, de C. Albanel.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35, Concert (XXXIVe Festival international de musique de Besançon et de Franche-Comté) : « Messe en si », de J.-S. Bach, par l'Ensemble de la Chapelle royale et le Collegium vocal de Gand, dir. *Ph. Herreweghe* (en direct de la basilique Saint-Christophe de Belfort).
22 h 30, Ouvert la nuit : les week-ends de la francophonie (Dutilleux, Milhaud, Roussel) ; 0 h 5, Concert de musiques traditionnelles : Messe byzantine, dédiée à la Transfiguration du Christ, par Ch. Halaris (Métropole Notre-Dame des Doms 24-7-81).

Dimanche 13 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 Talmudiques.

9 h 30 Source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.
Magazine du dimanche : « Pas à pas ».
Un film réalisé par P. Haudiquet.
Ce film, d'une sobriété de ton exemplaire, retrace la vie quotidienne d'un paysan du Larzac qui lutta pendant dix ans contre l'extension du camp militaire.

11 h Messe.
Célébrée en l'église Notre-Dame de Manciet (Gers).
Prédication : R.P. M. Dubost.

12 h La séquence du spectateur.

12 h 30 TF 1 - TF 1.

13 h Journal.

13 h 20 Sérieux s'abstenir.

14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
Une émission d'E. Ruggieri et R. Grumbach.

15 h 30 Tiercé à Longchamp.

15 h 40 Série : La couronne du diable.
Nº 12 : Jean sans Terre : le roi souillé.

16 h 40 Sports première.

18 h 20 Série : *Les roues de la fortune.*

19 h 15 Les animaux du monde.
Leur sixième sens.

19 h 45 Série : Suspens.
La vieille dame au téléphone.
Une émission de P. Bellemare.

20 h Journal.

20 h 30 Cinéma : Vas-y maman.
Film français de N. de Buron (1978), avec A. Girardot, P. Mondy, H. Garcin, N. Calfan, C. Piéplu, M. Boyer.
Considérée comme une sorte de robot domestique par son mari et ses enfants, une bourgeoise envoie tout promener et, pour se libérer, écrit un roman féministe autobiographique.
Scénariste passée à la réalisation, Nicole de Buron ne fait qu'effleurer, dans cette comédie boulevardière, les problèmes de la condition féminine. Numéro bien au point d'Annie Girardot.

22 h 5 Journal.

22 h 15 Sports : tennis.
Championnat open, en direct de Flushing Meadow (Etats-Unis).

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 55 English spoken.

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; Série : Vegas (Comment se fier aux amis) ; 15 h. 15, l'Ecole des fans ; 15 h. 55, Voyageurs de l'histoire : 16 h. 25, Thé dansant ; 16 h. 55, Au revoir Jacques Martin.

17 h 5 Série : Orient-Express.
No. 6 Wanda.

18 h La chasse au trésor : le Maroc.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeux sans frontières depuis Belgrade (Yougoslavie).

22 h Document de création : Un homme et sa mémoire.
Guy de Rothschild.
Il est banquier, propriétaire turfiste et président du Fonds juif unifié.

23 h Histoires courtes : La comète.
Réal. : C. Cohen. Avec C. Ferzen et R. Trembleau.
Des hommes dans un abri souterrain tentent de survivre à une guerre bactériologique.

23 h 25 Sports : natation.
Championnats d'Europe.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h Aspects du court métrage français.
Le rendez-vous du petit matin, de P. Rieul.

16 h 5 Voyage entre les lignes : Marcel Pagnol.
Une émission de C. Robin. Réal. : R. Forissier.
Un instituteur en retraite raconte aux écoliers du village d'Aubagne « le circuit de Marcel Pagnol ».

17 h Prélude à l'après-midi : Moussorgsky.
Extraits de *Boris Godounov*.

17 h 55 Théâtre de toujours : Mais n'te promène donc pas toute nue ; On purge bébé.
De G. Feydeau. Mise en scène : R. Jérôme. Avec D. Darrieux, R. Pellegrin, L. Seigner, G. Montillier, C. Arnaud (Rediff.).
Scènes de ménage et série de quiproquos.

19 h 40 Spécial DOM-TOM.

20 h Série : La malédiction de Kriss Pusaka.
Nº 11 : l'Inconnu.

20 h 30 Série : Architecture et géographie sacrée.
Du tourisme au pèlerinage. No 1 : Versailles, le palais-temple du Roi-Soleil.
Première émission d'une série de six consacrées à l'architecture des châteaux français.

21 h 25 Journal.

21 h 40 L'invité de FR 3 : Viviane Romance.
Confession de la ravageuse canaille des films réalistes-poétiques : elle s'est purifiée dans la sagesse.

22 h 35 Cinéma de minuit (cycle R. Siodmak) : « Autour d'une enquête ».
Film français de R. Siodmak et H. Chomette (1931), avec J. Périer, J. Maury, Annabella, P. Richard-Willm, Florelle, C. Darfeuil (N.).
A Berlin, dans un immeuble pauvre, une fille vénale est assassinée. Son amant, épris de la fille d'un juge, voulait rompre avec elle. Il est soupçonné.
Adaptation, assez bavarde dans la deuxième partie, d'une pièce de théâtre allemande. L'atmosphère réaliste de la première partie est intéressante. La distribution de cette version française est inégale.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son : Folklore international.
8 h Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française.
10 h Messe.
11 h, Regards sur la musique : « Don Pasquale », de Donizetti.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope.
14 h, Sons : Cheng Chau.
14 h 5, *Les marchands*, de Goldoni. Avec : B. Agenin, B. Allouf, F. Cattiaud, H. Crémieux, etc.
16 h 5, Perspectives du XXe siècle : Les micro-intervalles.
17 h 30, Rencontres avec... autour de Nostradamus.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Valery Larbaud.
20 h 40, Blanche-Neige, de J. Pivin. Avec : S. Liaknof, etc.
22 h 30, Aquarium, de J. Pivin.
23 h, Musique de chambre : Boccherini, Prokofieff, Philippot.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade : Musique viennoise et musique légère (Massenet, Gounod, Borodine, L. Fal), Tchaïkovski, Faure, Schubert, J. Strauss, Rossini, Verdi, Lanner, Dvorak) ; 7 h 30, Chorales d'Europe : « Missa Salisburgensis à cinquante-quatre voix » (extraits), œuvre anonyme, par le Chœur des garçons de Tolz, l'Escolania de Montserrat, l'Antiqua de Londres et le Collegium Aureum, dir. P.L. Segarra ; 8 h, Polyphonie de l'été : Le délire des doigts (Chopin, Beethoven) ; La grande polyphonie de l'été (Tchaïkovski, Mozart, Schubert, Schnittke, Tailleferre).
11 h 33, *Concert spirituel* : « *Messe du couronnement* K. 317 », de Mozart, dir. G. Schmidt-Gaden ; « Vesperae Solennes K 339 » et « Andante en la majeur », de Mozart, avec M. Huber, Ch. Schulz, H. Hopfner, H.-G. Ahrens et J.-P. Leguay à l'orgue Ahrend de l'église Cantate Domino de Frankfurt-Nordweststadt.
13 h 5, Jazz vivant estival : « French Ballads » (Kosma-*Mercer*, Aznavour, Kretzmer, *Legrand-Berman*-A. Bergman, Charles-Yvain-Willemetz-Pollack, Ravel, Trenet-Beach, Moore, Jones-Perrin, Kirkland-Harries-Hendricks, Sampson-Razaff-Webb-Goodman, G. et I. Gershwin.
14 h, Tel qu'en lui-même : Arthur Rubinstein interprète Chopin et Brahms (« Nocturnes », « Mazurkas » et « Concertos » de Chopin ; « *Premier Concerto* », de J. Brahms) ; 16 h, Polyphonie de l'été (suite) : Opéra, « Salomé », de R. Strauss, dir. H. von Karajan, *et des œuvres de Bridge, Mozart, R. Schumann*, Schœnberg-Webern et un « traditionnel japonais Gagaku ».
20 h 5, Equivalences (non-voyants) : Six entretiens avec A. Marcoal, avec deux œuvres de J.-S. Bach interprétées par A. Marchal à l'orgue (« Prélude et fugue en mi mineur », « Prélude et fugue en sol majeur »).
20 h 30, Concert Festival estival de Paris (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie nº 4 *la majeur* », de Mendelssohn ; « *Symphonie nº 9* en ut majeur », de Schubert, par le Philharmonia Orchestra, dir. R. Muti.
22 h 30, Ouvert la nuit : Saturnales (Monteverdi, Honegger, Martin, Frank, Pousseur, Saint-Saëns, Couperin, Beethoven).

L'AVENIR DE TÉLÉFRANCE EN QUESTION

Le retrait de la Sofirad, un des deux principaux actionnaires de Téléfrance, se confirme (« le Monde » du 12 septembre). A la Sofirad, *dont la vocation est d'intervenir* dans l'audiovisuel au nom de l'Etat, on estime que s'il faut absolument investir à perte, il y a mieux à faire dans d'autres directions. Elle acceptera toutefois de collaborer avec Téléfrance sous la *forme de prestations* de services.

Le président de la Sofirad, M. Michel Caste, ne souhaite pas prendre publiquement la parole pour exprimer ses options. Sa décision laisse cependant supposer qu'il existe pour lui *de plus pressantes* priorités que celle d'assurer la renommée des productions françaises au *sein de l'élite américaine*, seule, selon lui, avec les Français des Etats-Unis, à suivre les programmes de Téléfrance. Il semble estimer que l'Etat n'a pas à intervenir dans ce qui aurait dû rester l'entreprise artisanale d'un seul homme, doué pour le spectacle et les relations *publiques. Il choisira donc plus* volontiers de maintenir l'influence et la présence de la langue et de la culture françaises dans les pays où elles prédominèrent par le passé.

La Sofirad conteste à la fois l'audience accordée par la société Gaumont à Téléfrance, les prévisions *budgétaires optimistes de cette dernière*, et l'image anachronique de la France qu'entretiendraient aux Etats-Unis certains des programmes choisis.

La société Gaumont, pour sa part, est bien décidée à persévérer. M. Toscan du Plantier, son directeur *général, va s'adresser à d'éventuels* nouveaux partenaires nationaux, comme les chaînes de télévision. Les 25 % du capital de Téléfrance détenus en propre par la Sofirad (sa filiale Image et Son ne se retire pas pour l'instant) feront beaucoup moins défaut que la présence du secteur public au sein de l'association.

« Je suis convaincu, déclare M. Toscan du Plantier, *que nous pouvons gagner la bataille des Etats-Unis. Nous y possédons cinq salles d'art et d'essai qui marchent bien. Les Américains découvrent peu à peu la France et l'Europe : le mouvement ne peut que s'amplifier. Aujourd'hui, la vocation culturelle prime sur la vocation du profit, mais, à long terme, elles ne sont pas incompatibles. Cependant, si l'Etat nous dit non, il y a un seuil de masochisme que nous ne franchirons pas. »*

ARLETTE STROUMZA.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

A « APOSTROPHES »

La guerre d'Algérie

Connaissez-vous les dates de la guerre d'Algérie ? Au mois, au jour près ? Je les rappelle quand même : 1er novembre 1954, début de l'insurrection ; 18 mars 1962, accords d'Evian. C'est de l'histoire, d'accord, de l'histoire déjà ancienne pour les jeunes, de l'histoire actuelle encore pour les témoins réunis vendredi soir dans les studios d'« Apostrophes ». Des témoins devenus par la suite historiens. Des historiens marqués par des convictions, des expériences vécues, totalement opposées. Je pense à Pierre Laffont, ancien directeur de l'Echo d'Oran — il publie une Algérie des Français en plusieurs tomes, — et à Henri Alleg, l'auteur de la Question, il supervise une Guerre d'Algérie en plusieurs volumes. Oui, des témoins historiens, on a dû voir ça au lendemain, en l'occurrence au surlendemain, de tous les grands événements dont la version officielle, si j'ose dire, figure aujourd'hui dans les manuels scolaires.

Ce qu'on ne voyait pas à l'époque, ce qu'on voit à présent grâce à la télé, c'est l'affrontement véhément, passionné, entre des points de vue irréconciliables et sautant du coup aux yeux de nos enfants, de l'absence de toute crédibilité. Happés par nos souvenirs, nous, nous étions tentés de prendre parti, au gré de nos sensibilités, pour l'un ou pour l'autre. Tout en regrettant que le hasard de l'édition n'ait pas autorisé la présence à l'écran d'un de ces jeunes historiens sans attaches, sans expérience, sans préjugés, seul capable de prendre les distances, la hauteur, qu'autorise un recul de bientôt trente ans.

Pas facile, je sais, quand on a donné de sa personne, quand on a participé de très près aux faits. Ainsi Erwan Pergot, ancien officier, vétéran d'Indochine, appelé en Algérie, qui vient de publier un livre (1) sur les hommes du contingent. Des hommes entièrement gagnés à la force virile, au mâle courage de l'armée d'active, une armée uniquement coupable d'avoir une fois flanqué deux gifles, deux aller-retour à un de ces fellaghas qui se livrent presque à toutes les pages à des tortures, à des boucheries abominables. Je suis persuadée de sa sincérité. Lui-même reconnaissait d'ailleurs qu'il y avait des torts des deux côtés. Simplement, il n'a pas « enregistré » autre chose que ce qu'il décrit.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) La Guerre des appelés en Algérie, Presses de la Cité.

A TF 1

L'hôpital des chefs-d'œuvre

Un artiste avait exécuté le portrait d'Angelo : il avait fait son travail de peintre juste avant que ne mourût ce page blond de quatorze ans, au cours de la grande peste de 1580. Quatre siècles étaient passés. L'adolescent, à qui soudain il était donné de revivre, entra donc en 1980 (l'année dernière) dans une belle colère en constatant ce qui, au fil des années, avait été fait de son image. Transformée sa coiffure, changé son sourire, modifiée son attitude, rectifié également le fond sur lequel, du temps de son existence réelle, il lui avait été demandé de poser.

Cette histoire d'un fantôme à la recherche de son apparence n'était qu'un prétexte : une fiction destinée à inciter le téléspectateur à suivre les reporters, Patrick Pesnot et Philippe Alfonsi, dans les salles des ateliers de restauration du Louvre.

Il n'était peut-être même pas besoin d'enjoliver. Sans même l'appât de l'anecdote, le film réalisé pour TF 1 par Alain Schwartzstein — les Médecins de l'art — est un exemple du genre en matière de documentaire. Vendredi soir, on a donc visité l'hôpital des chefs-d'œuvre, et prêté attention à ceux, à celles surtout, qui, jour après jour, remettent en état les endommagés de la peinture. On les a regardé travailler, retouchant au petit point, par ici l'oreille écaillée d'un Christ de Bronzino, retrouvant par là, en badigeonnant de glacis, la coloration et la brillance perdues d'une toile de Huys. On s'est fait expliquer les techniques de réparation du bois. On a suivi l'opération de rentoilage de la Horde sauvage de Cormon, panneau de 32 mètres carrés.

On est allé et venu au milieu des chevalets devant lesquels, parfois loupe en main, ces professionnels du respect, les restaurateurs, accomplissent leur besogne patiente.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Mme Michèle Cotta et les radios décentralisées

Mme Michèle Cotta, a annoncé, le vendredi 11 septembre, à Melun, qu'elle demandera au ministère de la communication des dérogations au monopole pour la création de cinq radios décentralisées. La première pourrait être implantée dans le Finistère.

Melun F.M. a un an

Melun F.M. a un an. La plus petite des trois radios locales créées, en 1980, par Radio-France a fêté son premier anniversaire vendredi 11 septembre. Outre son aspect folklorique et populaire (Mireille Mathieu qui a soufflé symboliquement la bougie) l'événement a coïncidé avec un changement important au sein de la station. En effet, M. Jean-Pierre Pineau, qui a été le directeur de Melun F.M. et l'animateur de cette expérience au long de ces douze mois, vient d'être nommé chargé de mission pour le développement des radios décentralisées. Il sera remplacé par M. Philippe Duvoux, jusqu'alors responsable de la rédaction.

Mme Cotta, président-directeur général de Radio-France, n'a pas annoncé officiellement l'élargissement de la zone de couverture de Melun F.M. réclamé par les élus de la région et habitants des communes extérieures à l'agglomération de base prévue par le cahier des charges. Cependant, l'extension de Melun F.M. est imminente et seules des questions d'ordre technique semblent la retarder. En revanche, l'ouverture d'une « antenne » dans le nord de la Seine-et-Marne, à Meaux par exemple, ne serait pas envisagée avant un an ou deux.

Pour Mme Cotta, la triple expérience des radios locales a été positive. « C'est à partir des trois premières radios que nous allons lancer notre nouveau programme qui aboutira après la réforme de l'audio-visuel à la création d'un véritable réseau à travers la France entière », a-t-elle déclaré. « Nous comptons démarrer cinq radios d'ici au mois de juin prochain et une douzaine pour la fin de l'année 1982. »

Apparemment c'est le schéma à caractère départemental du type de Radio-Mayenne qui a été retenu par Radio-France. « Mais cette notion n'est pas limitative », a précisé Mme Cotta. « On peut imaginer l'implantation de deux stations dans les départements divisés en deux zones d'influence et, à l'inverse, la création d'une seule pour deux départements. »

« Il est difficile, a-t-elle ajouté, d'imposer de Paris une dimension aux radios locales. Cela ne peut être fait qu'après un an d'existence. »

Les radios libres

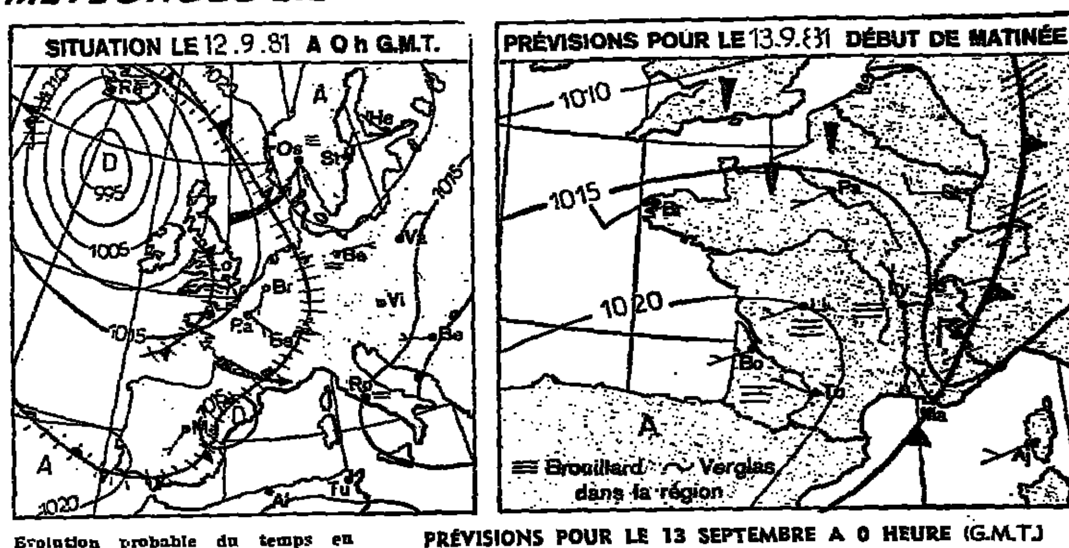
M. GEORGES FILLIOUD ENVISAGE LA POSSIBILITÉ DE RECETTES PUBLICITAIRES

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a précisé, devant la commission des affaires culturelles du Sénat réunie le 9 septembre, les intentions du gouvernement au sujet du financement des radios libres. Alors que le conseil des ministres du même jour se refusait à faire mention de la publicité dans le texte du projet de loi concernant les radios libres, M. Fillioud a déclaré que celles-ci devraient pouvoir bénéficier de recettes de publicité commerciale dans des conditions de tarif et de volume bien déterminées. Le ministre a ajouté que toutes les propositions du Sénat seraient prises en considération et que ces recettes de publicité commerciale éviteraient que « ces radios privées soient assujetties à des groupes financiers ou politiques ».

CHRISTIAN-LUC PARISON.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 septembre à 0 heure et le dimanche 13 septembre à 24 heures :

Un front orageux évoluera lentement sur les régions méridionales tandis que des masses d'air plus frais et instable affecteront la moitié de notre pays.

Dimanche, au voisinage des Alpes, des ondées orageuses se produiront en matinée, mais le ciel se dégagera partiellement dans la journée.

Le temps restera ensoleillé près de la Corse. Sur le Sud-Ouest et le Centre, après dissipation des brumes matinales, de belles périodes ensoleillées seront observées. De la Bretagne aux Flandres, au bassin Parisien et aux Ardennes, le temps plus variable et plus frais se maintiendra avec quelques averses surtout localisées au nord-est de la Seine, mais aussi avec des éclaircies de plus en plus belles dans la journée.

Les vents seront modérés, de secteur ouest, sur la moitié nord de la France, faibles et variables sur les autres régions.

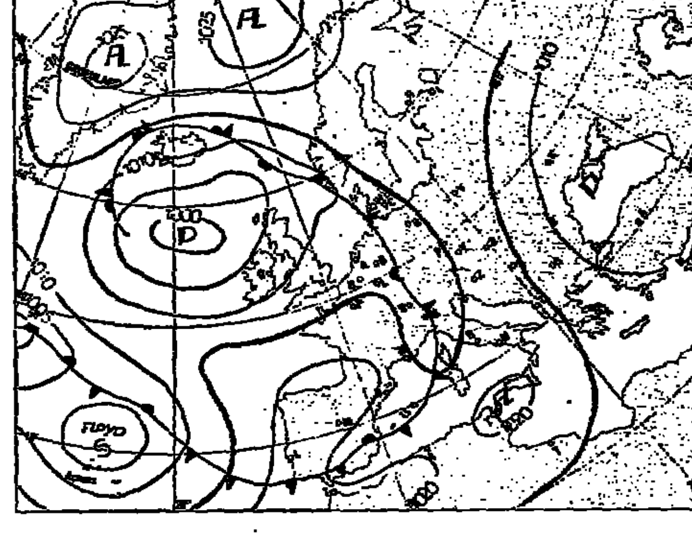
Les températures varieront peu.

Le samedi 12 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,2 millibars, soit 761,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 20 et 16 ; Bordeaux, 20 et 14 ; Bourges, 20 et 12 ; Brest, 19 et 11 ; Caen, 21 et 13 ; Cherbourg, 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 20 et 11 ; Dijon, 18 et 14 ; Grenoble, 26 et 15 ; Lille, 22 et 10 ; Lyon, 24 et 16 ; Marseille, 29 et 19 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 22 et 14 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 23 et 12 ; Pau, 22 et 16 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 22 et 14 ; Strasbourg, 21 et 15 ; Tours, 24 et 12 ; Toulouse, 25 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 16 degrés ; Amsterdam, 20 et 15 ; Athènes, 27 at 21 ; Berlin, 18 et 15 ; Bonn, 24 et 11 ; Bruxelles, 21 et 12 ; Le Caire, 30 et 19 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 16 et 12 ; Genève, 22 et 15 ; Jérusalem, 25 et 14 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 22 et 12 ; Madrid, 28 et 17 ; Moscou, 18 et 8 ; Nairobi, 27 et 11 ; New-York, 28 et 16 ; Palma-de-Majorque, 28 et 19 ; Rome, 27 et 16 ; Stockholm, 15 et 8.

PRÉVISIONS POUR LE 13 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

FORMATION PERMANENTE

DIRECTEUR DE CENTRES DE VACANCES. — La Fédération des centres de vacances familiaux organise, pour la préparation du *brevet d'aptitude aux fonctions de* directeur de centres de vacances et de loisirs, une session de formation, à Unverre (Eure-et-Loir), du 21 au 30 septembre. Conditions d'inscription : avoir au moins vingt et un ans et être titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. Participation financière : 1 300 F.

★ F.C.V.F., 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris. Tél. : 233-65-17.

MAISON

BÛCHOTHÈQUE A ROULETTES. — Pour transporter le bois sans effort et le ranger près de la cheminée *ou du poêle,* une hotte métallique est montée sur deux petites roues. Cette « bûchothèque » est en acier laqué noir mat, avec une poignée *arquée en laiton au sommet.* Les bûches s'y entassent, maintenues par une large sangle élastique amovible ; les déchets de bois sont recueillis au fond de la hotte.

★ « Godinbûches » Godin. En vente chez les spécialistes de la cheminée, les chauffagistes et les grands magasins.

VIVRE A PARIS

MÉTRO A NEUF. — Au 1er septembre 1981, cent treize stations du métro ont été rénovées. *La modernisation,* entreprise dans cinq stations en 1981, sera achevée à la fin de cette année : Chaussée-d'Antin *(ligne 9), Strasbourg-Saint-*Denis (ligne 9 et ligne 8), Belleville (ligne 11), Laumière (ligne 5), Mairie-de-Montreuil (ligne 9).

En 1982, la rénovation des stations suivantes sera réalisée : Place-d'Italie (ligne 7), Père-Lachaise (ligne 3), Saint-Maur *(ligne 3), Gare-d'Austerlitz (ligne 10),* Rue-Montmartre (ligne 8), Richelieu-Drouot (ligne 9), Quatre-Septembre (ligne 3), Saint-Germain-des-Prés *(ligne 4) et la salle* Dunkerque de la gare du Nord.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 septembre

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la *République française et le gouvernement* de la République fédérale d'Allemagne relatif à la dispense de tests linguistiques d'admission aux études dans les universités du pays partenaire, accordée aux élèves issus de sections bilingues franco-allemandes d'établissements d'enseignement secondaire, signé à Bonn le 10 juillet 1980 ;

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne sur les dispenses de scolarité, d'examens et de diplômes pour l'admission aux études universitaires dans le pays partenaire en sciences, lettres et sciences humaines, signé à Bonn le 10 juillet 1980 ;

● *Portant publication de* l'échange de lettres du 24 avril 1981 entre la République française et la *République* populaire de Chine, au sujet du statut des sociétés du commerce extérieur chinoises en France et des sociétés françaises en Chine.

UN ARRETE

● Relatif aux manifestations commerciales agréées pour l'année 1982.

PARIS EN VISITES

LUNDI 14 SEPTEMBRE

« *L'hôtel de Lauzun* », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Ragueneau (*Connaissance d'ici et d'ailleurs*).

« Les arènes de Lutèce », 15 h., métro Jussieu, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« La cathédrale russe : histoire de la religion orthodoxe », 15 h., 12, rue Daru, M. Jaslet.

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h. 30, *métro Saint-Paul* (Résurrection du passé).

« La place des Vosges », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné, M. Tournier (le Vieux Paris).

MARDI 15 SEPTEMBRE

« *Salons de l'Hôtel de Ville* », 14 h. 30, métro Hôtel-de-Ville *(poste), Mme Ragueneau.*

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Imbert (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Equus », 15 h., 2, place du Louvre, Mme Hager.

« L'Institut Pasteur », 14 h. 30, 25, *rue du Docteur-Roux, M. Jaslet.*

« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le musée du Grand Orient de France », 15 h. 15, 16, rue Cadet (Tourisme culturel).

P.T.T.

Un timbre-poste européen ?

« La *création* d'un timbre communautaire, sans être abandonnée par les instances intéressées, exigera une concertation plus approfondie et un accord des pays concernés », répond *M. Louis Mexandeau, ministre des* P.T.T., à une question écrite de M. Francis Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes (Union centriste).

Ce dernier s'étonnait que « *les tarifs postaux entre les différents pays de la Communauté économique européenne présentent toujours des écarts inacceptables, de l'ordre même de 25 % »*.

« *Les tarifs postaux internationaux sont fixés par les administrations postales en fonction des coûts d'exploitation des services, ce qui explique leurs écarts et leur diversité* », selon M. Mexandeau. Si le tarif intérieur est appliqué dans les relations réciproques entre les six pays fondateurs de la C.E.E. pour les lettres de 20, 50 et 100 grammes et les cartes postales, « *l'extension de la mesure aux nouveaux États membres pose des problèmes financiers* ». Depuis le 15 mai 1978, les lettres de moins de 20 grammes et les cartes postales expédiées de France vers le Danemark, la Grande-Bretagne et l'Irlande bénéficient d'un tarif préférentiel, le Danemark appliquant, en sens inverse, *depuis juin 1980, le tarif* intérieur. Le tarif préférentiel pourrait s'appliquer dans les mêmes conditions aux relations entre la France et la Grèce à *la faveur du prochain réaménagement* des tarifs postaux du régime international.

L'idée, un moment caressée, de créer un timbre « universel », permettant l'affranchissement de correspondances déposées dans *n'importe quel pays, a été abandonnée* sous la pression de nombreuses administrations postales, pour lesquelles la vente de timbres-poste constitue la principale ressource financière. Celle du timbre européen, si elle continue d'être envisagée, ne paraît pas en voie de réalisation prochaine.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 3 015

HORIZONTALEMENT

I. Ce que peuvent devenir les ragots qui grandissent. Abréviation qui peut remplacer tout un code. — II. Adjectif qui peut s'appliquer à *tout ce qui est cité.* Qui ne peut donc plus supporter les coups. — III. Département. Un agrément d'autrefois. Endroits où l'on peut courir. — IV. N'est généralement qu'une toute petite opération. Préfixe. — V. Nom qu'on donne à une très grande nappe. Font un appel. — VI. Récipient pour les poussières. Objet du dernier acte (épelé). Ville de l'Orne. — VII. Abréviation pour le patron. Evoque une jolie patte. Abréviation pour un grand. — VIII. Zénon et Parménide, par *exemple.* Article. — IX. Un ensemble de lignes. *Coule en Suisse.* Planches. — X. Non payé. Permet une culture temporaire. Largeur de crêpe. — XI. Ville du Nigéria. Mot qu'on utilisait pour désigner les lieux. — XII. Utile pour envelopper. Un poison pour les rats. — XIII. Mettons beaucoup de sauce. Vieille ville. — XIV. On peut y trouver de jeunes tyrans. Indispensable *quand* on a fait venir l'eau au moulin. Pas compris. — XV. Port de Tunisie. Est d'abord *promise pour le fils.* Pas soutenue.

VERTICALEMENT

1. Grande quand il n'y a pas du tout de tirage. Payés par celui qui *succombe.* — 2. Partie de patriarche. Où l'on trouve beaucoup de fleurs. — 3. Qu'on ne sait pas par où saisir. *Fit sauter.* — 4. Dieu. Un certain sel. Fin de verbe. — 5. Sur la tête d'un grand. Possessif. Souvent sec quand il est froid. — 6. Peut être assimilée à un vieux savon. — 7. Avaient leur *chambre,* en Pologne. Ne règne plus. — 8. Mot d'enfant. Beau parleur. Pris. — 9. Où il *n'y a donc pas* de dégradation. — 10. Peut tromper une vieille. Barrer le passage. — 11. Grecque. Article étranger. Baie (épelé). Bon quand on adhère. — 12. Pas *aléatoire.* Utile *pour accrocher* le filet. Roi de Thèbes. — 13. Oblige à changer de train. Possessif. *Début de semaine.* Troisième d'une série. — 14. Un ordre pour les paresseux. Fin de bail. Sans *fleurs* ni couronnes. — 15. A un pas régulier. Un homme qui ne fait que passer. Pronom.

Solution du problème nº 3 014

Horizontalement

I. Camp. Lits. — II. Opinions. — III. Relieur. — IV. Prone. — V. Rat. Spart (voir ce mot). — VI. Este. Orée. — VII. Stentor. — VIII. Sara. Pâte. — IX. Bobo. — X. Obèse. Lit. — XI. Nus. Crête.

Verticalement

1. *Compression.* — 2. Ap. Raata. Bu. — 3. Miroiteries. — 4. Peu. ENA. — 5. Iles. Bec. — 6. Loi. Poopo. — 7. Inénarrable. — 8. T'su. Ré. Toit. — 9. Râtelé. Te.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
296 F	497 F	695 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
388 F	642 F	916 F	1 190 F

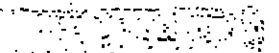
Par voie aérienne
Tarif *sur demande*

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) *voudront bien joindre ce chèque à* leur demande.

Changements d'adresse *définitifs ou provisoires* (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

POINT DE VUE

Recycler les capitaux pour faire baisser les taux

par VINCENT VIDAL (*)

A la suite d'un mouvement d'humeur du ministre de l'économie et des finances et des récentes mesures adoptées par le Conseil national du crédit, les banques françaises ont fixé leur taux de base à 14,50 %, ce qui, concrètement, signifie que le coût du crédit s'établira pour la clientèle dans une fourchette de 15,60 à 25 %.

En utilisant tout l'arsenal légué par ses prédécesseurs libéraux, M. Delors a ainsi péniblement obtenu en quelques semaines une diminution de 2,50 %.

Ce résultat, qui n'est certes pas *négligeable, ne peut toutefois satisfaire*, et le niveau actuel est encore trop élevé. L'effort engagé doit donc être poursuivi.

Le coût de la collecte des ressources s'établit aujourd'hui à environ 12 % chez les grands organismes bancaires collecteurs : *Crédit agricole et banques nationalisées.* Il devrait en conséquence être possible, sans mettre en péril l'équilibre financier de l'ensemble du système bancaire, *de fixer un taux de* base aux environs de 13 %, de façon à *ramener* l'échelle des tarifs réellement payés entre 14 et 17 % *environ.*

Pour cela, il faut tenir compte de la situation très hétérogène des différents établissements. Certains ont une *trésorerie abondante*, c'est le cas des établissements collecteurs, et ils pourraient du jour au lendemain abaisser leurs tarifs, seule *leur marge bénéficiaire étant* diminuée.

D'autres établissements n'ont que peu ou même pas du tout de dépôts *clientèle et sont contraints d'emprunter leurs ressources* sur le marché monétaire dont les taux, pour des motifs externes de défense de la monnaie, se situent à ce jour à 17,50 % environ. On peut comprendre que ce taux constitue, en fait, leur *prix de revient minimum* et que ces établissements ne peuvent, à moins de se mettre en déficit grave, que fixer, à leur clientèle des taux qui *vont parfois au-delà de 20 %.*

Sans aller jusqu'à ces niveaux, les grandes banques de dépôts sont également contraintes de situer leurs *propres taux au-delà de leur tarif* minimum, car l'encadrement du crédit les oblige à dissuader par ce moyen des demandes qu'elles ne pourraient pas satisfaire.

Pour ces raisons, la restructuration du secteur bancaire, qui devrait résulter de sa nationalisation, peut trouver sa meilleure justification mais, en attendant, des mesures correctrices peuvent être prises.

Le rôle de la Banque de France

Sans réglementation tatillonne, la Banque de France peut, en effet, imposer des réserves aux banques de dépôts en les rémunérant à leur coût de collecte pour que celles-ci puissent conserver une marge bénéficiaire. Il n'est même pas nécessaire d'assécher toute leur trésorerie pour se procurer une masse de capitaux suffisante qui, reprêtée par les soins de la même Banque de France aux établissements structurellement emprunteurs à un taux équivalent ou légèrement supérieur, leur permettrait de consentir immédiatement des conditions très inférieures à leurs tarifs actuels.

Il a été très souvent évoqué, ces dernières semaines, l'intérêt qu'il y aurait à déconnecter les marchés monétaires internes et externes mais aussi les difficultés que cette opération pourrait présenter.

Les mesures simples de recyclage partiel des excédents de trésorerie opérées directement par la Banque de France auraient en fait le même résultat sans comporter les inconvénients réels d'une réglementation trop rigoureuse ou inopérante.

Il serait même possible alors de revenir sur le contenu des dernières dispositions du Conseil national du crédit en matière de rémunération des dépôts à court terme dont l'esprit peut être parfaitement compris mais dont les modalités risquent de s'avérer irréalistes et même dangereuses.

En effet, s'il pouvait apparaître anormal de rémunérer à 16 % ou 17 % un dépôt de 100 000 F à un mois, il n'est pas très raisonnable *de penser que les entreprises multinationales* vont conserver en francs des sommes très importantes à 10 % environ bloquées à un mois. En *parfait accord avec la réglementation* des changes, elles se laisseront forcément séduire par des conditions étrangères nettement plus intéressantes.

Il devient alors parfaitement contradictoire d'établir un taux du marché monétaire interne à un *niveau élevé pour intéresser* ces capitaux flottants et ne pas permettre, dans la pratique, d'appliquer ce taux.

Redonnant à toutes les banques, *quelle que soit leur structure* de dépôts et de remplois, une base relativement équilibrée et homogène à un coût de revient raisonnable, il *serait possible de leur rendre une* plus grande liberté dans l'appréciation du prix à payer pour ces ressources. Gageons qu'elles sauraient *alors retenir* à un prix correct ces dépôts volatiles, tout en abaissant significativement leur taux de base.

Dans la profession bancaire, même *pour ceux qui ne partagent pas la* volonté politique de changement du ministre, ces mesures n'apparaissent ni choquantes ni même très *révolutionnaires. A cet égard*, il peut être fait référence à des systèmes en vigueur à l'étranger, et notamment au Japon, où existent précisément de tels recyclages des capitaux.

(*) *Cadre bancaire.*

Les prix de l'été

Les mois se *suivent* et se ressemblent. La hausse des prix de détail en août a de nouveau été très forte (+ 1,3 % par *rapport à juillet). C'est une augmentation record* pour ce mois de plein été traditionnellement plus calme puisque beaucoup *de relevés de prix ne peuvent* être faits.

On aurait tort pourtant d'en déduire que l'inflation s'accélère. Certes la hausse des prix atteint *maintenant en rythme annuel* — sur les trois derniers mois connus — 17 % (juin, juillet, août) contre 15 % pour la période mai, juin, juillet. Mais, le mois d'août a pris en compte un important effort de rattrapage *des tarifs publics* (R.A.T.P.) et surtout des prix de l'énergie que le gouvernement Mauroy a dû décider pour combler les *retards pris dans* ce domaine par l'équipe de M. Barre. C'est une politique à la fois courageuse et économiquement saine *que même dans ce domaine le* pouvoir en faisant payer aux *usagers le vrai prix* des biens et des services qu'ils *consomment au lieu de céder à la* facilité des subventions budgétaires comme certains étaient tentés de le faire.

Si l'on met *hors* indice les tarifs publics et les prix de l'énergie, on constate que les prix de détail auraient augmenté de 0,9 % en août, c'est-à-dire exactement comme en août 1980 dans les mêmes conditions. Ce raisonnement vaut ce qu'il vaut, mais il montre que *l'arrivée au pouvoir* des socialistes n'a pas jusqu'à présent modifié — ni dans un sens ni dans l'autre — le *rythme de l'inflation*, comme si la France était vouée, quelles que soient les politiques économiques, à des taux d'inflation de l'ordre de 10 à 12 % l'an...

— Al. V.

RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DU C.N.P.F. LUNDI 14 SEPTEMBRE

Le conseil exécutif et l'assemblée permanente du C.N.P.F. se réuniront les lundi 14 et mardi 15 septembre afin d'examiner les projets gouvernementaux en matière de nationalisations et d'impôt sur la fortune, projets jugés « *d'une extrême gravité pour les entreprises et pour l'économie nationale* ».

S'agissant de l'impôt sur la fortune, la confédération générale des P.M.E. considère qu'un tel « *système de taxation des fonds propres ne tient aucun compte de la rentabilité ni de la valeur de l'entreprise* » car « *si c'est la valeur de l'actif qui est retenue, les sommes peuvent être très importantes alors que l'entreprise peut ne rien rapporter à ses dirigeants sinon la rémunération de leur travail* ».

AFFAIRES

Le ministère prépare une réforme sur la loi Royer

A Périgueux, où il inaugurait vendredi 11 septembre la Foire-Exposition, M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, a évoqué les insuffisances de la loi Royer en ce qui concerne les ouvertures de magasins de grande surface. « *Cette loi*, a-t-il dit, *n'a pas atteint son objectif, qui était l'équilibre du commerce. La meilleure preuve en est que son auteur, M. Royer, est venu il y a quarante-huit heures m'en demander la modification. Il faut en effet faire en sorte qu'il y ait désormais un meilleur équilibre entre la grande, la moyenne et la petite distribution.* »

M. Delelis, qui abordera ce thème au cours d'une communication au conseil des ministres, le 16 septembre, mènera avant la mise au point du projet une large consultation auprès des organisations professionnelles, des chambres de commerce et d'industrie, des associations de consommateurs.

Il s'agit de revoir les procédures d'implantation des magasins, de réétudier les seuils de surfaces commerciales soumises à autorisation, la composition des commissions départementales d'urbanisme commercial, et d'éviter que les décisions soient trop souvent soumises, comme c'est le cas actuellement, à l'arbitrage du ministre. Cette réforme ne devrait être soumise au Parlement qu'à la fin de 1982.

Au cours de sa communication au conseil des ministres, M. Delelis fera état de ses projets pour améliorer la formation continue, et préciser le « statut du conjoint » dans le petit commerce et l'artisanat.

M. ROGER QUILLIOT INCITE LES CHEFS D'ENTREPRISE DU BATIMENT A EMBAUCHER

Dans un communiqué publié vendredi 11 septembre, M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, lance aux chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics un véritable appel à l'embauche.

Confirmant la mise en place des cinquante mille logements supplémentaires du collectif budgétaire de 1981 (quarante mille prêts à l'accession à la propriété, financés par le Crédit foncier et dix mille prêts locatifs aidés, financés par la Caisse des dépôts), qui succède au déblocage de cinquante mille logements du Fonds d'action conjoncturelle, le ministre affirme que « *en l'état actuel des engagements de l'Etat, l'activité sera soutenue dans les dix-huit prochains mois* ».

« *Toutes les conditions sont ainsi réunies*, poursuit le communiqué, *pour que, au moins, soit maintenu le niveau de l'emploi dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Si les perspectives très positives de nos exportations sont confirmées, et si la descente actuelle des taux d'intérêt sur le marché intérieur français se confirme, il est possible que se manifestent très bientôt les signes d'une relance de l'emploi dans ce secteur.* »

« *Je demande donc en conséquence*, conclut le ministre, *que les chefs d'entreprise du bâtiment n'hésitent pas à embaucher, compte tenu des perspectives qui s'ouvrent à eux pour l'année prochaine et les années futures.* »

Faute d'un feu vert du gouvernement

LE PROJET D'ACCORD ENTRE THOMSON-BRANDT, THORN-EMI A.E.G.-TELEFUNKEN ET J.V.C. SERAIT MENACÉ

Le projet d'accord entre Thomson-Brandt, le britannique Thorn-Emi, l'allemand A.E.G.-Telefunken et le japonais J.V.C. risque d'échouer, pour n'avoir toujours pas reçu le feu vert du gouvernement français, a déclaré vendredi 11 septembre M. Jacques Fayard, directeur du groupe grand public de Thomson-Brandt, en présentant une mini-chaîne hi-fi de conception et de fabrication française.

En mai, les quatre groupes prévoyaient la création d'une société commune de matériel vidéo et de haute fidélité. Thomson-Brandt se chargeait de la fabrication d'une chaîne hi-fi que pouvaient distribuer en Europe ses associés anglais, et allemand. En contrepartie ce groupe français distribuait les vidéodisques et les magnétoscopes fabriqués par ses associés européens et nippon.

Au lendemain des élections, Thomson-Brandt, étant devenue nationalisable, a demandé à ses partenaires de surseoir à la réalisation du projet en attendant l'approbation du nouveau gouvernement, qui n'a donc pas encore été donnée. « *Nous sentons chez nos associés une réserve grandissante*, a indiqué M. Fayard, *du fait que le fonctionnement d'une société nationalisée pourrait ne pas être compatible avec la rapidité de décision nécessaire dans ce secteur.* »

SOCIAL

L'EMPRUNT-CHOMAGE SERA RÉSERVÉ AUX ORGANISMES FINANCIERS

L'emprunt-chômage de 6 milliards de francs, garanti par l'Etat, ne sera pas ouvert aux particuliers, mais réservé à des organismes financiers tels que le Crédit agricole, la Caisse des dépôts ou les banques nationalisées. Son montant sera couvert de manière fractionnée, en fonction des échéances de l'UNEDIC. Ces précisions ont été données après la rencontre, le 11 septembre, entre M. Auroux, ministre du travail, avec le conseil d'administration de l'UNEDIC.

Répondant aux inquiétudes de M. Bergeron, qui souhaitait un faible relèvement des cotisations afin de préserver l'indépendance des caisses de chômage, le ministre a déclaré que le gouvernement ne voulait pas imposer une direction plus affirmée que par le passé au sein de l'UNEDIC.

Les travailleurs s'inquiètent de la hausse des prix

déclare M. Bergeron

« *Nous avons senti s'exprimer l'amorce d'une inquiétude pour la vie quotidienne* », a déclaré M. Bergeron, secrétaire général de F.O., en commentant le comité confédéral national réuni les 9 et 10 septembre. « *Sans forcer le trait*, a-t-il dit, *les délégués estiment que, pour les travailleurs, le problème des salaires est maintenant posé. Il y a un tassement, notamment dans le secteur public, et la perte de pouvoir d'achat atteindrait 1 % à la R.A.T.P.* »

M. Bergeron considère que le gouvernement n'intervient pas assez rapidement sur les prix. Force ouvrière en réclame une nouvelle fois le blocage (l'inflation atteignant, selon elle, 15 à 16 %), tandis que les négociations doivent s'ouvrir sur les salaires et la réduction de la durée du travail.

Fidèle à la politique contractuelle, F.O. « *s'oppose fermement* » à l'orientation annoncée par M. Le Pors, ministre de la fonction publique, selon laquelle la discussion, dans ce secteur, pourrait se terminer par un relevé de conclusions n'engageant personne. « *Ce serait*, estime M. Bergeron, *revenir à la formule du salaire octroyé par l'Etat, comme avant 1968, et le patronat pourrait s'appuyer sur cet exemple.* »

Réaffirmant l'indépendance de sa centrale, M. Bergeron a encore déclaré que les nationalisations ne devaient pas « *servir de banc d'essai* », à l'autogestion et que la décentralisation ne devait pas conduire à « *l'exacerbation du régionalisme* ». Enfin, répondant à une question, il a estimé que le patronat ne freinait pas sciemment le redémarrage économique.

M. Michel Certano, délégué C.G.T. est réintégré chez Renault

M. Michel Certano, secrétaire général du syndicat C.G.T. de Renault, à Billancourt, a été informé de sa réintégration, le 11 septembre, par la direction. Il *avait été* licencié, le 31 juillet 1980, pour avoir retenu pendant plusieurs heures M. Bernard Vernier-Palliez, P.-D. G. de la Régie, dans une salle de réunion de l'usine, lors d'une grève des caristes en novembre 1977.

Le 27 février 1980, l'inspecteur du travail refusait le licenciement de M. Certano (que le tribunal de Nanterre avait, en outre, condamné à 3 000 francs d'amende en novembre 1979).

La direction introduisit alors un recours auprès du ministre du travail, M. Matteoli, qui finit par lui donner satisfaction.

Les cégétistes déclarent que cette réintégration « *vérifie les changements en cours et leurs portées* » et demandent d'« *accélérer l'application la plus large de la loi d'amnistie dans toutes les entreprises* ».

La C.G.T., en effet, estime que les patrons font obstacle à l'application de cette loi et M. Krasucki s'en est pris à eux, dans son discours de rentrée.

Dans une firme dont il a la tutelle, le gouvernement semble donc s'être soucié de donner satisfaction à la C.G.T., sur ce point comme sur plusieurs autres.

● *A la SNIAS - Saint - Nazaire*, cinq des sept licenciés pour motifs disciplinaires seront réemployés dans une entreprise de sous-traitance, a précisé vendredi 11 septembre la direction de la firme. *Le cas des deux autres licenciés*, qui ont déjà un emploi, sera réexaminé en fonction des mêmes dispositions.

● *Durée du travail : premières négociations dans le papier-carton* (130 000 salariés). — Employeurs et syndicats du papier-carton ont donné, la semaine dernière, le coup d'envoi aux négociations dans les branches professionnelles sur l'application de l'accord-cadre de juillet dernier sur la réduction *des horaires. La C.G.T. demande* la cinquième équipe et la semaine de trente-trois heures trente-six minutes pour les postés ; les cédétistes proposent que cet objectif soit atteint en 1985.

ÉTRANGER

SELON L'O.C.D.E.

Le Portugal doit en priorité réduire son déficit extérieur

Les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) prévoient, dans leur étude annuelle, une « *dégradation assez nette* » de la situation économique du Portugal en 1981 et durant la plus grande partie de 1982. La croissance se ralentirait (3,5 % cette année encore contre 5,5 % en 1980), alors qu'à la suite de l'assouplissement du contrôle des prix l'inflation pourrait s'accélérer pour atteindre plus de 18 % (16,5 % l'an dernier).

Toutefois, ces prévisions comprennent un certain nombre d'incertitudes, indique le rapport. Les autorités ont, à la suite de l'accroissement du déficit extérieur (' milliard de dollars en 1980 contre 0,1 en 1979), entrepris un resserrement de la politique monétaire, qui pourrait entraîner un ralentissement plus marqué de l'activité.

Le Portuagl se trouve de nouveau confronté à une situation « *délicate* ». « *A court terme, il sembla prioritaire*, écrivent les experts, *d'endiguer, puis de réduire le déficit de la balance des opérations courantes* », qui atteindrait 1,6 milliard de dollars en 1981 et risque d'exercer des « *effets négatifs cumulés* ». Ainsi une politique de freinage de la demande intérieure « *paraît s'imposer* ».

« *A plus longue échéance, l'allégement des contraintes qui pèsent sur la balance des paiements ne peut*, ajoute l'O.C.D.E., *résulter que d'un ralentissement durable de l'inflation* » : réduction des besoins de financement des administrations publiques, accroissement substantiel de la productivité de l'économie, amélioration de la gestion du secteur productif, restauration des forces du marché, mise en place d'un système de crédit « *souple et ouvert* ». Il suppose qu des « *actions spécifiques* » soient entreprises dans certains secteurs, dans le cadre d'une politique agricole et industrielle d'ensemble, compte tenu des avantages comparatifs du Portugal. Ces actions nécessiteront notamment un « *fort concours du financement étranger, notamment des investissements directs* ».

En R.F.A.

LE PRODUIT NATIONAL BRUT A DIMINUÉ DE 1,3 % DURANT LE PREMIER SEMESTRE

Wiesbaden (*A.F.P.*). — Le produit national brut (P.N.B.) ouest-allemand a reculé, pour la première fois depuis 1975, de 1,3 % en volume au cours du premier semestre de 1981, par rapport à la même période de 1980. En valeur, c'est-à-dire sans déduction de la hausse des prix, il a augmenté de 3 % pour la même période de référence.

Selon l'Office fédéral des statistiques, la croissance s'était déjà fortement ralentie en 1980. Le P.N.B. avait en effet progressé l'an dernier de 3,6 %, en volume, au premier semestre, et de 0,2 % au second semestre, alors qu'il avait encore augmenté de 4,6 % de janvier à juin 1979, et de 4,3 % de juillet à décembre.

La comparaison en Allemagne fédérale est toujours faite avec la période correspondante de l'année précédente.

LES INVESTISSEMENTS DIRECTS DE LA R.F.A. EN AFRIQUE DU SUD AUGMENTERAIENT DE PRÈS DE 10 % EN 1981.

Johannesburg (*A.F.P.*). — Les investissements directs de l'Allemagne fédérale devraient augmenter de près de 10 % cette année en Afrique du Sud, selon la *chambre sud-africaine de* commerce et des industries. Cette augmentation est due à un assouplissement des restrictions allemandes sur les garanties gouvernementales offertes aux exportations vers l'Afrique du Sud. Les investissements atteignent actuellement 1 869 millions de rands (11,9 milliards de francs)

AGRICULTURE

DEVANT LES PRODUCTEURS DE LÉGUMES

Mme Cresson apporte des précisions sur le projet d'office

De notre correspondant

Bayonne. — M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., et Mme Cresson, ministre de l'agriculture, se sont succédé, vendredi 11 septembre, à Bayonne, à la tribune du trente-troisième congrès national des producteurs de légumes. Le premier le matin, la seconde l'après-midi, ce qui fait que le dialogue public que les récents propos du dirigeant agricole promettaient animé, n'a pas vraiment eu lieu. Le ministre a apporté quelques précisions sur le projet d'office que prépare le gouvernement.

Revenant sur le conseil national de sa fédération, qui s'est tenu jeudi à Paris, M. Guillaume a dit : « *Tous ceux qui cherchaient une déstabilisation de la F.N.S.E.A. en sont pour leurs frais, et tous les moyens qui ont été consacrés à cela n'ont été qu'un immense gaspillage.* »

La grande interrogation de ce congrès portait sur l'organisation des marchés et le projet d'office des fruits et des légumes. Regrettant que la profession n'ait jamais jusque-là été consultée, M Guillaume a réaffirmé la philosophie de la F.N.S.E.A. : « *L'Etat ne doit jamais être l'acteur unique et autoritaire de la gestion d'un marché.* »

Le ministre a rassuré les maraîchers : « *Il ne s'agit pas de créer un quelconque organisme bureaucratique, comme vous semblez le craindre. L'office doit avoir la responsabilité de l'organisation du marché d'une production. Cela signifie naturellement que la notion de prix minimum ne peut pas se satisfaire de quantités illimitées. C'est la différence avec l'intervention telle qu'elle se pratique sur certains marchés, aveuglément, et aboutit à des aberrations, comme les usines à lait du nord de l'Europe.* »

Le projet comportera un système de prix minimum avec quantum, ce qui signifie qu'il y aura dégressivité des prix de soutien en fonction des volumes de production mis sur le marché. D'autre part, Mme Cresson a laissé entendre que cette gestion du marché se ferait au plus près des zones de production et de commercialisation, donc de manière décentralisée et concertée. Pour elle, toutefois, cette nouvelle organisation du marché implique que certaines disciplines soient respectées par les partenaires.

Mais il est clair que ce problème a sa dimension européenne. « *Il ne faut pas que les efforts d'organisation d'un pays soient remis en cause par l'anarchie de certains pays voisins* », a fait observer le président de la F.N.S.E.A. Sur ce plan, le ministre est d'accord avec les maraîchers : « *La réforme de la réglementation communautaire pour les productions méridionales est une nécessité... Je ne peux pas considérer la réglementation européenne actuelle comme immuable, et j'aurai la volonté d'obtenir de Bruxelles que ce secteur ne soit plus laissé pour compte.* »

Mme Cresson préconise, comme le souhaitent les maraîchers, une extension des produits qui bénéficient d'un prix de référence, le maintien des calendriers d'importation et la réévaluation des prix minimaux en fonction des coûts de production. Enfin, sur l'élargissement de la C.E.E., elle a redit son opposition à l'entrée de l'Espagne et du Portugal tant que « *les préalables que nous avons définis — réforme profonde de la réglementation communautaire pour le vin, les fruits et les légumes frais et transformés, notamment — n'auront pas été satisfaits* ».

ÉQUIPEMENT

A DUNKERQUE

M. Mauroy souligne le rôle essentiel des ports maritimes pour l'avenir du commerce extérieur

Dunkerque. — Ce n'est pas le premier port de France que M. Mauroy avait choisi, le 11 septembre, pour définir — pour la première fois — les grandes lignes de la politique maritime du gouvernement. Ni Marseille ni Le Havre mais Dunkerque, un « moyen » parmi les « grands » : avec 41 millions de tonnes de trafic, il arrive au troisième rang. Un choix non sans signification puisque la cité de Jean Bart (dont le maire, M. Claude Prouvoyeur, appartient à l'ancienne majorité), si elle est chère au cœur de l'ancien président de la région Nord-Pas-de-Calais, se situe aussi au cœur de l'Europe maritime de l'Ouest où la compétition se fait chaque jour plus vive, qu'elle vienne d'Anvers, pour les produits manufacturés, de Zeebrugge, pour les conteneurs et la laine importée, de Rotterdam, le géant mondial pour la réception des grands navires de charbon et de pétrole, ou enfin de Gand, pour l'exportation des céréales, y compris celles produites par nos agriculteurs.

La renaissance des marchands

De notre envoyé spécial

Point fort, comme Fos ou Antifer, de la politique d'équipements lourds et d'un aménagement du territoire volontairement conçu dans les années dorées 70 par les précédents gouvernements, et qui n'a pas eu que des résultats néfastes, loin de là, Dunkerque, fer de lance d'une région exportatrice, constitue un outil au service de la bataille commerciale livrée par la France. Un chiffre : 10 millions de tonnes transitent chaque année par les ports du Benelux, alors que ces marchandises sont destinées à des acheteurs français ou expédiées par des firmes nationales. On mesure le manque à gagner en emplois, en ressources, en devises, de ces détournements, lorsqu'on sait que le Port autonome de Dunkerque, présidé par M. Jean Lefol, dont la gestion est devenue exemplaire, a fait en 1980, dans un climat social apaisé, un chiffre d'affaires de 314 millions de francs.

S'écartant volontiers du texte écrit de ses allocutions, chaque fois qu'il s'adressait, avec une émotion communicative, « aux gens du Nord qui ont traversé et surmonté depuis un siècle tant d'épreuves », M. Pierre Mauroy a lancé cette invite : « Vous avez été dans l'histoire de bons producteurs, mais pas toujours d'excellents marchands. Devenez des commerçants ! Les mutations techniques et économiques d'aujourd'hui provoquent sans doute des difficultés parfois tragiques, mais cette période de grande mutation est aussi une grande période de renaissance. »

Accompagné de MM. Jobert, ministre d'État, chargé du commerce extérieur, Le Pensec, ministre de la mer, et Denvers, président (P.S.) du conseil général du Nord, le premier ministre a assigné aux grands ports autonomes (qui sont des établissements publics) et aux autres ports gérés par les chambres de commerce une triple mission : promotion du commerce extérieur ; relance de l'économie locale et lutte pour l'emploi ; participation à une vaste politique d'exploitation « tous azimuts » des océans, qui relèvent de la souveraineté française, puisque notre pays, grâce à ses zones économiques, est la troisième puissance du globe.

L'appel aux investisseurs étrangers

Mais une politique maritime ambitieuse ne se conçoit pas sans la participation des armateurs notamment français. M. Mauroy a lancé une sorte d'avertissement, sans la nommer, à la Compagnie générale maritime, entreprise nationale, qui a regroupé les activités des anciennes Transat et des Messageries maritimes : « Il est, par exemple, paradoxal de voir la place croissante prise, depuis quelques années, par le port de Zeebrugge dans l'acheminement des conteneurs à destination ou en provenance de France, avec le concours d'armements français et par l'approvisionnement de secteurs entiers de notre économie, telles les laines pour la région du Nord. Le port de Dunkerque présente pourtant des qualités nautiques et techniques au moins équivalentes, sinon supérieures... »

Auparavant, à quelques encablures de la centrale nucléaire de Gravelines, qui sera bientôt la plus puissante d'Europe et dont le Nord est légitimement fier, le premier ministre avait présidé à une manifestation d'amitié franco-suédoise à l'occasion du baptême de la plate-forme de forage pétrolier Cicero, construite par la C.F.E.M. pour une filiale de Volvo. Il s'agissait là aussi de montrer que les industries françaises d'équipements pétroliers sous-marins peuvent contribuer à l'expansion du commerce extérieur, puisqu'elles occupent 10 % du marché mondial.

Les achats de Volvo en France représentent 1,4 milliard de francs et correspondent au travail de dix mille personnes. « Pour gagner la bataille contre le chômage dans laquelle le gouvernement français est résolument engagé, nous souhaitons coopérer avec beaucoup d'autres Volvo, partenaire loyal et exceptionnel », a déclaré M. Mauroy avant d'ajouter : « L'installation en France d'unités de production d'entreprises étrangères ne peut que contribuer positivement à la création d'emplois et à l'équilibre de notre balance commerciale. Et nous sommes particulièrement désireux de promouvoir des installations qui contribuent à l'aménagement harmonieux de notre territoire et à la réduction des déséquilibres entre les régions françaises. »

Engagée dans les domaines de l'automobile, du papier et du bois, cette coopération technique et commerciale franco-suédoise pourrait se développer utilement à l'avenir dans les secteurs militaires et aéronautiques.

M. Mauroy reprit corps avec des réalités plus locales qu'il affectionne lorsque, après l'allocution dans laquelle il avait cité Bernadotte, Strindberg, Ingmar Bergman, et souligné « l'idéal de justice et de générosité qui inspire de la même façon nos deux pays à l'égard du tiers-monde », il reçut l'accolade d'un groupe d'enfants, vêtus des costumes anciens qu'on sort des armoires pour les fêtes à Gravelines. Et puis, les musiciens militaires, qui avaient joué en arrivant un Auprès de ma blonde très rythmé, entonnèrent une nouvelle fanfare, après les hymnes nationaux, tandis que le premier ministre prenait plaisir à échanger des propos sur le travail avec les soudeurs et métallos de l'entreprise, qui sablèrent le champagne en compagnie des officiels.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LES DÉCISIONS EN FAVEUR DU PORT DES FLANDRES

● *Energie :* Pour faire face au développement des importations de charbon (Dunkerque est le premier port français), la construction du quai à pondéreux, à l'ouest, sera poursuivie. Coût : 389 millions, dont 38 à la charge de l'État. 35,2 millions seront inscrits au budget de 1982 pour les dragages.

● *Voie fluviale :* Engagement en 1982 des travaux de liaison entre le port ouest et le grand canal Dunkerque-Valenciennes. Le conseil régional participera à hauteur de 25 % aux travaux l'an prochain.

● *Métallurgie :* Étude d'une solution pour assainir la situation financière de la Société métallurgique et navale de Dunkerque-Normandie, obérée par les pertes de l'usine sidérurgique située près de Caen, qui rejaillissent sur la situation des chantiers navals de Dunkerque.

● *Céréales :* Accélération des études relatives à la construction et à la gestion d'un silo de 50 000 tonnes, car les installations actuelles, à l'exportation, sont saturées.

● *Transports ferroviaires :* Réouverture officielle de deux dossiers, le tunnel sous la Manche et la construction d'un T.G.V. vers le littoral et vers Bruxelles.

La plate-forme « Cicero »

La plate-forme de forage pétrolier, Cicéro, baptisée le 11 septembre, au chantier de Dunkerque-Gravelines, par la princesse Christina de Suède, en présence de MM. Mauroy, Jobert, Le Pensec, de M. Bjorn Molin, ministre suédois du commerce, et de nombreuses autres personnalités françaises et suédoises, a été conçue et construite par la Compagnie française d'entreprises métalliques (C.F.E.M.) : il s'agit d'une grosse plate-forme auto-élévatrice, c'est-à-dire que son tablier peut monter et descendre le long de crémaillères installées sur les trois jambes, hautes de 132 mètres, qui sont posées sur le fond de la mer lorsque l'engin de forage est au travail. Lors des remorquages d'un site à un autre, le tablier, faisant office de coque, flotte et les jambes sont remontées en position haute.

Comme sur les plates-formes auto-élévatrices les plus récentes, l'outil de forage n'est pas La plate-forme de forage Cicero : il est installé à l'extérieur, sur un support posé en porte à faux et débordant donc du tablier. Ainsi, les plates-formes de ce type peuvent-elles être utilisées soit pour forer des puits d'exploration, soit pour intervenir sur les puits d'exploitation installés sur une plate-forme fixe.

En revanche, Cicero est la première plate-forme auto-élévatrice capable de résister à des vagues aussi grosses (23 mètres lorsque la profondeur d'eau est de 78 mètres, 17 mètres lorsque la profondeur d'eau est de 109,7 mètres, profondeur d'eau maximale pour Cicero). Elle pourra donc travailler pendant les mois d'été dans le nord de la mer du Nord jusqu'au 62° parallèle nord. Les vagues supportées par les plates-formes auto-élévatrices habituelles n'excèdent pas 12 ou 15 mètres pour 90 mètres de profondeur d'eau.

Cicero fait partie d'une série de huit plates-formes de même type. La première — un peu plus petite mais capable de résister aux typhons — est déjà partie pour l'Inde. Cicero et ses deux sœurs jumelles en construction à Dunkerque-Gravelines ont été commandées à la C.F.E.M. par la Scandinavian Trading Company (S.T.C.), société suédoise du groupe Volvo-Beijer, pour une somme totale dépassant 700 millions de francs. Toutes trois seront louées (350 000 francs par jour environ) pour travailler en mer du Nord, notamment pour Shell (Cicero) et pour le groupe Elf-Aquitaine. Deux autres sœurs jumelles de Cicero, en début de construction, ont été commandées par un consortium britannique et norvégien. Enfin, une dernière sœur jumelle et une plate-forme encore plus grosse (10 000 tonnes d'acier sans les équipements, contre 7 000 tonnes pour le modèle de Cicéro) ont été commandées à la C.F.E.M. par des sociétés américaines pour être utilisées soit en mer du Nord, soit au large du Canada. — Y.R.

ÉNERGIE

Le gouvernement britannique abandonne le projet de grand collecteur de gaz en mer du Nord

Londres (A.F.P.). — Le gouvernement britannique a annoncé, le 11 septembre, qu'il renonçait à la construction d'un vaste collecteur qui aurait permis de recueillir le gaz extrait d'une vingtaine de puits en mer du Nord (Gas Gathering System). Cette décision, précise-t-on officiellement, fait suite au refus du secteur privé de financer à hauteur de 70 % ce projet, qui devait coûter 2,7 milliards de livres (27 milliards de francs). Les sociétés et banques privées ont refusé d'engager les capitaux nécessaires sans une certaine garantie financière de la part de l'État que le Trésor n'a pu accorder en raison de la réduction de ses engagements.

La réticence du secteur privé serait en fait motivée par le mécontentement dû à la forte augmentation de l'imposition des revenus pétroliers. M. Gray, ministre d'État chargé de l'énergie, a, quant à lui, déclaré que, en l'absence de ce collecteur, les compagnies pétrolières devront organiser elles-mêmes la récupération de leur gaz. Il a estimé que ces compagnies se regrouperaient pour évaluer la rentabilité de gazoducs moins importants.

Le gouvernement britannique avait précédemment essayé d'intéresser les autorités de Norvège au grand collecteur dont le réseau aurait pu être étendu aux gisements norvégiens. Les négociations n'avaient pas abouti.

[Le projet de collecteur avait provoqué une aggravation des tensions énergétiques entre la Grande-Bretagne et la France. Le gouvernement de Londres voulait que les compagnies françaises acheminent leur gaz par ce collecteur et, à cette fin, leur avait refusé l'attribution de permis d'exploitation pétrolière (le Monde du 17 mars 1981).]

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Bourses étrangères

NEW-YORK

Redressement technique

Cette semaine, ramenée à quatre séances en raison du Labor Day, avait mal commencé à Wall Street, mais un redressement purement technique s'est opéré dès mercredi en raison des cours particulièrement bas enregistrés depuis plusieurs semaines.

Toujours préoccupés par le problème des taux d'intérêt, les spécialistes ont trouvé un certain réconfort vendredi dans la décision de la Marine Midland Bank d'abaisser son taux de base bancaire (prime rate) de 20 1/2 % à 20 %, suivant en cela l'exemple donné il y a une dizaine de jours par la Chase Manhattan Bank et par la First National Bank of Chicago.

	Cours 4 sept.	Cours 11 sept.
Alcoa	26 3/8	26 7/8
A.T.T.	54 3/4	56 1/2
Boeing	24	25 1/2
Chase Man. Bank	49 5/8	51 1/2
Du Pont de Nemours	39 1/2	40
Eastman Kodak	64 3/4	65 3/4
Exxon	32 1/4	33 1/2
Ford	20 1/8	20
General Electric	54 1/4	54 3/4
General Foods	29	28 1/2
General Motors	46 3/8	46 3/8
Goodyear	18 5/8	18 3/8
I.B.M.	54 1/8	55 3/4
I.T.T.	25 3/4	26 7/8
Mobil Oil	27 5/8	28 1/8
Pfizer	44 1/2	42 3/4
Schlumberger	58 1/8	58
Texaco	35 7/8	36 3/8
U.A.L. Inc.	19	20
Union Carbide	49 1/2	49 1/4
U.S. Steel	29	29 3/8
Westinghouse	27	27
Xerox Corp	46 3/4	48

Par ailleurs, la Réserve Fédérale annonçait vendredi dans la soirée une légère diminution (1,1 milliard de dollars) de la masse monétaire calculée pour la semaine au 2 septembre dernier.

Au total, l'indice Dow Jones des industrielles affichait vendredi un gain de 11,13 points sur le vendredi précédent, à 872,80.

LONDRES

Encore faible

Poursuivant son mouvement de baisses amorcé la semaine précédente, le Stock Exchange est apparu encore faible, les opérateurs craignant de nouvelles émissions de capital qui viendraient pénaliser le marché. Les fonds d'État, de leur côté, ont trouvé un certain stimulant dans la baisse du dollar et l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt américains.

	Cours 4 sept.	Cours 11 sept.
Bowater	266	244
Brit. Petroleum	306	306
Charter	258	260
Courtaulds	64	62
De Beers *	7,25	6,92
Free State Geduld *	39 1/2	42 1/2
Gt Univ. Stores	475	455
Imp. Chemical	270	276
Shell	372	366
Vickers	182	175
War Loan	27 7/8	27 3/4

Indices du Financial Times au 11 septembre : industrielles : 548,6 contre 554,9 ; fonds d'État : 64,03 contre 64,15 ; mines d'or : 415,6 contre 381,3.

FRANCFORT

En baisse

Le marché est apparu assez déprimé tout au long de la semaine en raison de l'absence de la demande étrangère et des ventes réalisées pour le compte des investisseurs institutionnels. Les valeurs françaises « nationalisables » se sont bien comportées jusqu'à leur suspension de cotation intervenue jeudi. L'indice de la Commerzbank s'est établi à 705,80 contre 709 le vendredi précédent.

	Cours 4 sept.	Cours 11 sept.
A.E.G.	55	55
B.A.S.F.	147,20	142,30
Bayer	129	127,70
Commerzbank	134,50	133,50
Hoechst	128,20	126
Mannesman	151,90	151,50
Siemens	226,70	226,90
Volkswagen	144,70	138,50

TOKYO

Toujours en repli

Influencé par la faiblesse initiale de Wall Street et subissant le contrecoup des ventes d'investisseurs, le marché a subi un nouveau repli, y compris sur les valeurs internationales.

L'indice Nikkei Dow Jones, qui avait déjà dû concéder plus de 190 points la semaine précédente, est retombé en deçà du niveau des 7 600 pour s'établir à 7 505,05 (moins 101,25 yens) le vendredi 11 septembre.

	Cours 4 sept.	Cours 11 sept.
Canon	1 470	1 390
Fuji Bank	491	491
Honda Motors	932	965
Matsushita	1 520	1 410
Mitsubishi Heavy	308	308
Sony Corp.	4 200	4 330
Toyota Motors	1 240	1 286

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 7 AU 11 SEPTEMBRE

L'amputation

Privée de 15 % de sa capitalisation boursière, la cote a tout de même réussi à s'adjuger 4,5 % de hausse cette semaine : tel est le bilan que l'on peut tirer de ces cinq séances un peu tourmentées.

Dès lundi, on sentait qu'il allait se passer quelque chose dans les allées du palais Brongniart, où le calme apparent laissait deviner un « round d'observation » entre la performance réalisée par les valeurs « nationalisables », au cours des précédentes séances, et le sort qui les attendait au fur et à mesure qu'approchait l'échéance du conseil des ministres, mercredi, et de la soumission au Conseil d'État, vendredi, d'un projet de loi que chacun espérait définitif.

Une séance sans grande signification, donc, et sans écarts très importants, les indicateurs du marché se contentant d'enregistrer un progrès de 0,5 % environ. Seule la suspension de cotation de l'action Bon Marché permettait aux gazettes de donner quelque relief à une chronique boursière bien creuse ce jour-là.

Le lendemain, mardi, l'amélioration des valeurs françaises apparaissait beaucoup plus sensible dès les premières heures de la matinée, les gestionnaires de portefeuilles commençant à ressentir l'afflux d'ordres d'achats consécutif aux récentes dispositions réglementant de façon beaucoup plus stricte que précédemment la rémunération des dépôts à terme. Partagés entre l'intérêt pratiqué par les caisses d'épargne qu'ils estiment dérisoire, et le risque inhérent à d'autres formes de placement, les investisseurs ont préféré limiter l'audace à des achats d'actions françaises. L'effet bénéfique sur les cours a été immédiat, nombre d'entre eux gagnant 5 % à 6 %, voire 9 % dans le cas de Paris-France. Les gains étaient beaucoup moins sélectifs que la veille et les spécialistes percevaient de-ci de-là, un regain d'intérêt pour les valeurs « nationalisables ». Il est vrai que le sort de ces dernières avait été sur la sellette tout au long de la matinée en conseil interministériel « ad hoc » et, comme toujours en pareil cas, les rumeurs allaient bon train tandis que le marché mettait discrètement 1,5 % de hausse à son actif.

La séance était sans doute terminée, mais l'actualité se poursuivait dans la soirée de mardi lorsque M. Mauroy présenta au groupe socialiste de l'Assemblée nationale les grandes lignes de la déclaration de politique qu'il doit prononcer le 15 septembre prochain. Prenant de court les commentateurs, qui n'attendaient aucune révélation, le premier ministre annonçait, outre la nationalisation à 100 % des sociétés mères des groupes industriels, ce qui n'était un secret pour personne, un traitement à part pour Matra et Dassault, ainsi que la volonté de prendre « des précautions vis-à-vis de l'étranger », notamment en ce qui concerne les ramifications des groupes Paribas et Suez.

Il n'en fallait pas plus pour que, mercredi matin, dès la première heure, les ordres d'achats affluent dans les charges d'agents de change, visant à la fois les « nationalisables » et les filiales de ces dernières, apparemment épargnées par l' « extension du service public ».

Cette fois-ci, la Chambre syndicale des agents de change était invitée à suspendre les cotations de trente-deux titres inscrits à la cote officielle puis, toute réflexion faite, d'une demi-douzaine d'autres actions négociées au hors-cote, les titres visés étant naturellement ceux des firmes vouées à nationalisation.

Dire que la Bourse de Paris fut frappée de stupeur serait pure mauvaise foi. Depuis plusieurs jours, tout le monde autour de la corbeille attendait une décision de cette nature et seule la « liste noire », elle-même, pouvait susciter quelque surprise. Passant à la loupe le détail des trente-huit cotations « entre parenthèses », les boursiers eurent vite compris le parti qu'ils pouvaient tirer des titres qui « en avaient échappé ». Transformé de fait en entonnoir, le marché déversait sur les rescapés les dividendes non encore investis et les capitaux en mal de placement. Les gagnants ont été légion, la Compagnie bancaire et Thomson-C.S.F. en tête, avec des hausses de 12 % et 7 % respectivement, tandis que la cote, « nouvelle version », gagnait près de 3 % le mercredi 9 septembre.

Le lendemain, les dispositions du marché étaient identiques. Tout était bon à acheter, ou presque, les valeurs de distribution profitant largement de la situation, tandis que quelques actions prenaient tout de même le temps de souffler un peu après leurs gains de la veille. Particulièrement étoffé, le volume d'affaires avoisinait les 200 millions de francs pour le seul marché à « terme » au cours de ces deux séances de mercredi et jeudi, cette dernière s'achevant sur une hausse de 1,2 %. Vendredi, dernier jour d'une semaine à l'actualité chargée, l'animation était sensiblement retombée, et les cours également, sous l'effet de réalisations bénéficiaires inévitables. L'indicateur instantané cédait 1,4 % environ, tandis que le marché de l'or bénéficiait des propos de M. Fabius, jugés rassurants.

Conséquence de ces suspensions de cotation, la capitalisation boursière se trouve diminuée de 15 à 16 % pour le marché « à terme » (24 milliards de francs sur un total de 153 milliards de francs d'actions françaises au vu des chiffres du mois d'août). C'est dans ces proportions qu'il doit être définitivement amputé en l'état actuel du dossier.

SERGE MARTI.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	7 sept.	8 sept.	9 sept.	10 sept.	11 sept.
Terme	127 497 696	160 865 175	238 302 881	250 420 476	222 802 988
Comptant					
R. et obl.	203 933 313	151 540 141	491 031 769	343 530 239	464 424 997
Actions	79 406 181	97 384 112	89 201 078	97 387 798	106 205 709
Total	410 837 190	409 789 428	818 535 728	691 341 821	793 433 694

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)

	7 sept.	8 sept.	9 sept.	10 sept.	11 sept.
Franç.	90,6	90,7	92,9	94,6	93,6
Étrang.	149,8	151,5	149,5	149,5	149,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)

	7 sept.	8 sept.	9 sept.	10 sept.	11 sept.
Tendance	100,6	102,1	107,1	108,3	106,7
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	94,5	95,1	96,4	98	—

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

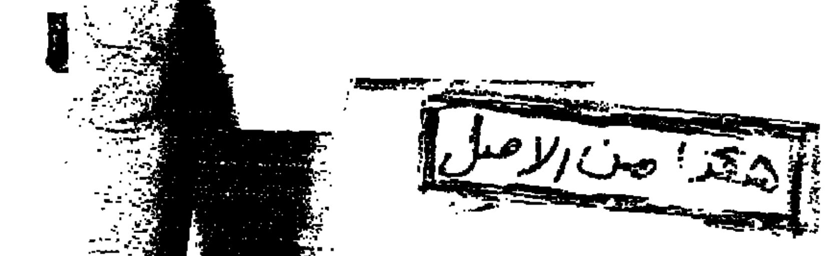
	Nbre de titres	Val. en cap. (F.)
4 1/2 % 1973	24 000	58 256 900
Schlumberger	129 875	53 336 856
Thomson C.S.F.	143 825	40 737 512
Cie bancaire. (1)	111 800	21 486 260

(1) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 4 9	Cours 11 9
Or fin (kilo en barre)	[illegible]	[illegible]
— (kilo en lingot)	[illegible]	[illegible]
Pièce française (20 fr.)	918	920
Pièce française (10 fr.)	[illegible]	497
Pièce suisse (20 fr.)	758	749
Union latine (20 fr.)	751	742 50
● Pièce tunis. (20 fr.)	[illegible]	[illegible]
Souverain	820	842
● Souverain Elizabeth II	[illegible]	909
● Demi-souverain	425	480 10
Pièce de 20 dollars	[illegible]	[illegible]
— 10 dollars	[illegible]	[illegible]
— 5 dollars	[illegible]	[illegible]
— 50 pesos	378	377
● — 20 marks	800	820
— 10 florins	705	723
● — 5 roubles	485	485 50

Listes de Mariage
AUX TROIS QUARTIERS



CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Mauvaise semaine pour les titres français

Décidément, le gouvernement Mitterrand passe difficilement la rampe sur la scène financière internationale. En début de semaine, les cours sur le marché secondaire des euro-obligations en dollars et à taux fixe des emprunteurs français du secteur public ont brusquement accusé une baisse assez forte, presque de l'ordre de 2 1/2 points. Ce faisant, le marché international des capitaux n'a fait que répercuter avec un décalage d'un mois et demi — le temps des vacances estivales — les appréhensions et les doutes que le marché suisse avait, le premier, exprimés dès le mois de juillet vis-à-vis des débiteurs français (*le Monde* daté 2-3 août 1981).

En fin de semaine, les emprunts français en dollars avaient, le *marché s'étant lui aussi légèrement amélioré*, récupéré une petite partie de leurs replis initiaux. Ils n'en ont pas moins terminé la semaine avec une perte nette de 1 1/2 à 1 3/4 point par rapport au vendredi précédent, soit nettement plus que le reste du marché. Du coup, les euro-émissions garanties par l'État français procurent des rendements qui, en moyenne, tournent aux alentours de 17,20 %. Un tel rapport est de 0,50 % supérieur à ce qu'offrent actuellement les euro-obligations de sociétés américaines de toute première classe (Aaa), c'est-à-dire celles de même rang que les émissions françaises concernées. C'est donc une prime importante que les débiteurs français devraient maintenant acquitter s'ils se décidaient à emprunter en dollars sur la base de taux d'intérêt fixes.

Le Crédit foncier de France, qui, pour sa part, a choisi sous la garantie de la République française, de lever 75 millions de dollars au Proche-Orient, à partir d'un taux d'intérêt variable, paie aussi une prime qu'on peut estimer à environ 0,125 %. Son euro-emprunt, qui est assorti d'une marge de 0,25 % venant s'ajouter au taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois (Libor), aurait dû être accompagné d'un taux d'intérêt moins élevé si l'emprunteur avait été vraiment considéré comme étant de toute première qualité. Dans ce cas, on aurait vu un taux composé soit d'une marge de 0,25 % s'ajoutant à la moyenne entre taux offert et taux demandé, soit d'une marge de 0,125 % s'additionnant au taux offert.

Sur la base des conditions auxquelles il a été proposé, l'emprunt du Crédit foncier a été bien reçu, et était déjà bien couvert en fin de semaine. On ne peut parler de réception enthousiaste, ce qui tend à prouver que les termes choisis sont bien ceux qu'il fallait, c'est-à-dire ceux qui seraient arrêtés pour un très bon emprunteur de classe « Aa », soit de la catégorie venant immédiatement après la première.

Des coupons à faire rêver

Les coupons ont atteint des niveaux encore plus élevés sur le marché euro-obligataire cette semaine. Tout d'abord, c'est un *taux d'intérêt de 18 %* par an que GMAC (GMAS Canada Ltd, la filiale canadienne de l'américaine General Motors Acceptance Corporation, n'a pas hésité à offrir pour drainer 40 millions de dollars canadiens sur une durée de six ans. La devise canadienne n'ayant pas été utilisée depuis un certain temps sur le marché des euro-obligations, les investisseurs sont plutôt restés pantois devant l'offre de GMAC. Il n'en demeure pas moins que 18 % est le plus haut coupon jamais proposé à ce jour sur le marché international des capitaux. A ce niveau, il a de quoi faire rêver, même le plus récalcitrant des capitalistes.

C'est également un autre record que la TransCanada Pipe Line Company a battu. En offrant une euro-émission de 75 millions de dollars américains sur une durée de sept ans avec un coupon de 17,75 %, le débiteur canadien a introduit le taux d'intérêt le plus élevé qui ait jamais été offert dans le secteur du marché ayant pour support la devise des États-Unis. Avec une classification « Bbb », TransCanada Pipe Line n'est pas la meilleure société du pays à la feuille d'érable. Mais tout de même 17,75 % c'est cher payé, d'autant qu'il s'agit de la seule émission nouvelle en dollars et à taux fixe annoncée cette semaine.

Auparavant, deux euro-emprunts lancés huit jours plus tôt avaient vu leurs conditions finales précisées. Les 50 millions de dollars d'euro-obligations à huit ans de la société de services publics américaine Niagara Mohawk Power ont été émis à 99 pour donner, avec un coupon de 17 %, un rendement annuel de 17,35 %. C'est certainement là un excellent rapport pour du papier qui bénéficie de la garantie du *Crédit lyonnais*. Il devenait plus séduisant encore pour ceux qui sur le marché secondaire, achetaient vendredi les obligations avec une *décote intéressante*.

Pour sa part, c'est au pair avec un coupon de 17,25 % que s'est terminée l'euro-émission de 60 millions de dollars à huit ans de la province canadienne de Terre-Neuve. La hauteur du coupon, qui a été le plus élevé de ceux offerts la semaine précédente sur le marché euro-obligataire, a convaincu. L'emprunt s'est bien placé et sans aucune difficulté.

Le désastre des euro-emprunts convertibles des sociétés japonaises a fini par émouvoir Tokyo où le ministère des finances a décidé de ramener de 1,5 milliard à 1 milliard de dollars le montant total des émissions de ce type durant le mois de septembre. L'hécatombe de la semaine précédente s'est non seulement poursuivie mais amplifiée. Les emprunts Jaccs à 83-84,50, Aida à 83-84, Minolta Camera à 82,50-83,50, tous initialement émis à 100, se sont effondrés davantage encore un peu plus profondément. Ce véritable Pearl Harbor japonais a contraint Toshiba, Fusi Electric et Orient Leasing à renoncer aux transactions qu'ils allaient lancer sous peu et qui se montaient à 100 millions de dollars pour le premier, à 50 millions de dollars pour le second et à 30 millions de dollars pour le troisième. Dans le même temps Sanyo Electric a été obligé de réduire de moitié le volume de son émission initialement envisagée pour 100 millions de dollars tandis que Settsu Paperboard a été forcé de réduire de 10 millions son emprunt pour le ramener à 20 millions de dollars. Seul Sumitomo Metal Industries est parvenu à surmonter l'hostilité ambiante engendrée par une Bourse déplorable à Tokyo et un grand nombre d'euro-émissions. Son opération de 50 millions de dollars, émise au pair avec un coupon semestriel de 5,25 % s'est traitée vendredi relativement bien à 97-98.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le repli du dollar se poursuit
Forte baisse de la livre sterling

Est-ce le début d'un véritable reflux du dollar ? Certains se posaient la question sur les marchés des changes à la veille du week-end, se fondant sur la perspective d'une baisse du taux d'intérêt aux États-Unis, qui pourrait peut-être s'amorcer enfin (voir en rubrique marché monétaire). Une question qu'ils ne se posent plus, en revanche, c'est la probabilité d'une baisse de la livre sterling : elle se produit effectivement. Une certaine défiance se manifestant vis-à-vis de la Grande-Bretagne pour des raisons économiques et politiques. Le phénomène inverse se révèle vis-à-vis du mark, en reprise lente mais continue, ce qui n'est pas de nature à épauler le franc français, nettement plus discuté en fin de semaine.

Le reflux du dollar, comme tous les phénomènes de ce genre, s'effectue par paliers, avec de brèves et fugitives remontées. Ce qui est significatif, à l'heure actuelle, c'est que même de vifs regains de tension en Pologne ne parviennent plus à « doper » la monnaie américaine. Certes, personne ne voit un effondrement dans les semaines qui viennent, mais une grande prudence s'observe vis-à-vis du billet vert.

La livre sterling a été nettement attaquée : « *Tout le monde est vendeur les Britanniques vont sombrer* », murmurait un opérateur en fin de semaine. Stagnation ou baisse du prix du pétrole, et donc des revenus tirés des gisements de la mer du Nord, *désenchantement au sujet de la politique monétaire de* Mme Thatcher, menaces des syndicats qui veulent croiser le fer avec le gouvernement : tout se conjugue pour obscurcir l'avenir proche de ce pays.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de voir les opérateurs vendre leurs livres et acheter des marks, la R.F.A. ayant de plus en plus le vent en poupe. Si ce mouvement, encore assez lent, *s'accélérait*, les mouvements de cours pourraient s'amplifier. L'animation revient très nettement sur le marché de l'or, où le fléchissement du dollar, par un effet de bascule bien connu, pousse à la hausse des cours, de même que l'ascension de la monnaie américaine les avait poussés à la baisse.

Cette semaine, le cours de l'once a nettement dépassé le niveau des 440 dollars pour frôler celui des 450 dollars. Ainsi, petit à petit, le prix du métal reprend de la hauteur, pour retomber et retrouver ensuite un niveau plus élevé : « *Le bouchon s'enfonce à une cadence significative* », estiment les spécialistes, avec une âme de pêcheur à la ligne.

La spéculation ne s'y est pas trompée, qui commence à revenir sur le marché, notamment à New-York, où elle s'est réveillée sur l'argent-métal. En tout cas, certains spécialistes pronostiquent une montée à 500 dollars l'once dans un futur assez rapproché, sans exclure une rechute subséquente. A plus longue échéance, un expert américain s'exprimant à Londres, sous les auspices de l'Anglo-American Corporation of South Africa, prévoit des cours s'étageant entre 970 et 1 174 dollars l'once vers 1937, en raison du maintien d'une forte demande, tant de la part des investisseurs que de l'industrie et du particulier. — F.R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,7860	–	17,3460	48,5436	41,6319	2,5380	37,5939	0,0827
	1,8470	–	17,2488	47,6190	41,4078	2,5284	37,3482	0,0825
Paris	10,2962	5,7630	–	279,85	240,00	14,6319	216,72	4,7723
	10,7079	5,7975	–	276,07	240,06	14,6386	216,52	4,7834
Zurich	3,6791	2,0600	35,7334	–	85,7618	5,2284	77,4436	1,7052
	3,8787	2,1060	36,2226	–	86,9565	5,3097	78,4313	1,7326
Francfort	4,2899	2,4020	41,6666	116,60	–	6,0964	90,3007	1,9884
	4,4605	2,4150	41,6563	115	–	6,1061	90,1960	1,9925
Bruxelles	70,3684	39,40	6,8343	19,1262	16,4029	–	14,6120	3,2615
	73,0488	39,5500	6,8219	18,8333	16,3768	–	14,7712	3,2632
Amsterdam	4,7587	2,6600	46,1424	129,126	110,74	6,7512	–	2 201,98
	4,9453	2,6775	46,1851	127,500	110,8695	6,7699	–	2 209,91
Milan	2 157,48	1 208	209,54	586,40	502,91	30,6593	454,13	–
	2 238,56	1 212,00	209,05	577,14	501,86	30,6447	452,66	–
Tokyo	413,28	231,40	40,1396	112,33	96,3363	587,30	86,9924	0,1915
	425,08	230,15	39,6952	109,59	95,3002	581,93	85,9570	0,1898

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 11 septembre, 2,4913 F contre 2,5190 F le vendredi 4 septembre.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

11 sept. 1981

Mark allemand
Florin néerlandais
Couronne danoise
Lire italienne
Livre irlandaise
Franc français
Franc belge
Plafond
Plancher
%
0
−0,25
−0,50
−0,75
−1
−1,25
−1,50
−1,75
−2,00
−2,25

* Système monétaire européen

Les matières premières

Métaux très fermes - Denrées bien orientées

Les marchés commerciaux ont encore tiré profit cette semaine des signes de détente intervenus sur le marché monétaire américain et, dans le même registre, de la croisade contre la politique de l'argent cher lancée par les parlementaires aux États-Unis. Sur la scène internationale, le ton de plus en plus menaçant de Moscou à l'égard du syndicat polonais Solidarité a fourni un motif supplémentaire de hausse qui a, en toute logique, favorisé d'abord les métaux précieux.

Dans ce contexte, les prises de bénéfices intervenues vendredi ont tout de même laissé subsister des gains hebdomadaires sur la plupart des contrats.

METAUX. — *L'argent s'est mis en vedette, remontant à ses meilleurs niveaux depuis la fin du mois de mai à New-York. A la tension en Europe de l'Est, est venue s'ajouter la réticence des opérateurs à vendre à la suite d'informations faisant état de difficultés financières d'une société américaine. Mis à part ces facteurs, la remontée de l'argent apparaît comme une correction à la faiblesse endémique des cours depuis l'effondrement du mois de mars 1980. Il y a quelques semaines seulement, l'once d'argent valait environ quarante-neuf fois moins que celle d'or, rapport historique qui témoignait manifestement d'une sous-évaluation. L'environnement du marché était à ce point favorable que l'annonce de la découverte d'un gisement de 500 tonnes en Chine est passée inaperçue.*

Ferme en début de semaine, l'étain est devenu plus hésitant ultérieurement en dépit de la contraction des stocks du London Metal Exchange. Pourtant de nombreux analystes s'attendent à la poursuite de la hausse. Les courtiers londoniens Hargreaves and Williamson estiment ainsi que les cours pourraient atteindre 8 650 livres sterling la tonne dès la fin du mois prochain. Ils s'attendent d'autre part, à un équilibre de l'offre et de la demande cette année, puis à un déficit de 5 500 tonnes environ en 1982 et de 11 000 tonnes en 1983. Washington a indiqué que les modalités de la contribution de 1 500 tonnes des États-Unis au stock régulateur seront bientôt divulguées.

Irrégularité du cuivre, mais hausse du zinc en raison d'achats à caractère spéculatif encouragés par des prévisions statistiques. La grève des mines de Tara en Irlande qui dure depuis maintenant deux mois et des rumeurs d'achats soviétiques ont par ailleurs provoqué l'appréciation des cours du plomb. Selon le groupe international d'étude du plomb et du zinc, la production de plomb du monde non communiste s'est contractée pour s'établir à 2,23 millions de tonnes au cours des sept premiers mois de l'année contre 2,39 millions pour la période correspondante de l'année dernière ; tandis que celle de zinc est restée stable à 2,60 millions de tonnes.

DENREES. — *Le sucre a mis fin à une longue période de baisse, les opérateurs estimant généralement que les cours ont touché un plancher, du moins pour l'instant. En dehors de cette donnée psychologique, le marché a bénéficié du volume moins important que prévu mis en vente par la C.E.E. cette semaine et de la décision de l'Organisation internationale de réduire les quotas d'exportation de 14,65 à 13,86 millions de tonnes, bien que cette mesure ait été largement anticipée et que la plupart des pays aient déjà rempli leur quota annuel. La décision du département américain de l'agriculture de rétablir une taxe sur les importations de sucre aux États-Unis, elle aussi escomptée, n'a eu que peu d'impact sur les transactions.*

Le marché du café a vécu à l'heure de la réunion de l'Organisation internationale (O.I.C.) à Londres et l'esprit de conciliation qui semble régner parmi les participants au sujet de la fixation des quotas d'exportation de la nouvelle campagne a été interprété très favorablement par les opérateurs. Le département de l'agriculture des États-Unis a relevé de 94,2 à 95,3 millions de sacs (de 60 kg) son estimation de la production mondiale de la saison 1981-1982, volume supérieur de 11,7 millions de sacs à la production de 1980-1981.

Le cacao a bénéficié d'un regain d'intérêt des chocolatiers d'Europe continentale.

CEREALES. — *Bonne tenue du blé, mais faiblesse du maïs par anticipation de prévisions d'une récolte record de 7,98 milliards de boisseaux aux États-Unis. Une association agricole a pressé l'administration Reagan d'offrir 15 millions de tonnes de céréales aux Soviétiques en plus des 8 millions prévus dans l'accord signé entre les deux pays, en août 1981 à Vienne.*

Cours des principaux marchés du 11 septembre

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 953,50 (931) ; à trois mois (high grade), 983 (980) ; étain comptant, 8 180 (8 090) ; à trois mois, 8 290 (8 280) ; plomb, 450 (421) ; zinc, 543 (520) ; aluminium, 652 (640,50) ; Nickel, 3 235 (3 180) ; argent (en pence par once troy), 512 (536). — *New-York* (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 77,80 (78,25) ; argent (en dollars par once), 11,0200 (10,0140) ; platine (en dollars par once), 456 (449,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 91,83 (91,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 445-450 (440-450). — Penang : étain (en ringgit par kilo), 35,17 (35,30).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre), coton, oct., 84,80 (86,05) ; déc., 86,45 (87,70). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine peignée à sec, oct., 391 (391) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, 243 (243). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, 42,70 (42,50).

CAOUTCHOUC. — *Londres* (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 58,50 - 59,50 (57,25-58,25). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 256-256,50 (254-255).

DENREES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao, sept., 2 067 (2 115) ; déc., 2 165 (2 240) ; sucre, oct., 11,25 (11,40) ; janv., 11,90 (11,60) ; café, sept., 114,50 (112) ; *déc., 113,85 (106,25). — Londres* (en livres par tonne) : sucre, oct., 162,50 (156,50) ; janv., 164,50 (155,75) ; café, sept., 958 (873) ; nov., 987 (910) ; cacao, sept., 1 232 (1 217) ; déc., 1 291 (1 273). — Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 320 (1 300) ; déc., 1 350 (1 380) ; café, sept., 1 080 (1 050) ; nov., 1 088 (1 059) ; sucre (en francs par tonne) : oct., 1 630 (1 625) ; nov., 1 620 (1 620) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne) : sept., 187,80 (190,50) ; oct., 187,70 (190,50). — Londres (en livres par tonne) : oct., 137 (134,60) ; déc., 135,50 (134,80).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 401 1/2 (397) ; déc., 426 1/4 (425) ; maïs, *sept., 278 1/4 (295) ; déc., 296 (307) ;* Indices Moody's, 1 033 (1 026,70) ; Reuter, 1 670,90 (1 649,70).

Le marché monétaire

Les taux vacillent aux États-Unis

Les taux d'intérêt des États-Unis vont-ils enfin baisser, au grand soulagement de leurs partenaires européens ? *L'espoir d'une telle* baisse a été si souvent formulé, et si souvent déçu, qu'un certain scepticisme a fini par s'installer. Et pourtant, en cette fin de semaine, bien des opérateurs, sur les marchés des changes, commencent à penser qu'un retournement de tendance pourrait s'amorcer pour quelques mois.

Certes, un certain fléchissement a déjà été constaté sur les taux de l'eurodollar, qui ont baissé d'un demi-point, et sur les fameux Federal Funds (argent entre banques américaines) qui ont chuté, mercredi, à moins de 10 %. Mais c'est peut-être passager.

Ce qui ne l'est pas, c'est l'irritation croissante du Congrès américain devant la persistance des taux élevés : le « leader » républicain de la Chambre des représentants a menacé de proposer un contrôle autoritaire du crédit en même temps qu'une réorganisation du Federal Reserve Board et une nouvelle réglementation des institutions financières si les taux ne commençaient pas à baisser dans un délai de quatre-vingt-dix jours. La majorité républicaine du Sénat s'inquiète, de son côté, du risque de « destruction de l'économie par les taux ».

Fait nouveau, la Maison Blanche s'est émue, le président Reagan reconnaissant la « *gravité* » de la situation et la nécessité de mener une action rapide pour éviter un « effondrement » de l'économie. Il a néanmoins exprimé sa confiance à l'égard de l'action menée par le Federal Reserve Board, souhaitant qu'il poursuive sa politique restrictive, et affirmant « *qu'il ne peut être blâmé ni considéré comme responsable du présent niveau des taux* ».

Il n'empêche qu'une forte probabilité en faveur d'une détente dans un avenir peu éloigné pourrait bien se préciser, le pouvoir exécutif se résignant à céder quelque peu sous la pression du pouvoir politique.

Sur le marché monétaire de Paris, où le taux au jour le jour est resté imperturbablement fixé à 17 3/8 %, la Banque de France a bien procédé à une adjudication au niveau inchangé de 17 %, mais *un net repli (— 1/2 %)* a été enregistré sur l'échéance à six mois, revenue à 16 1/8 %. Les banques, qui accordent librement une rémunération de 16 % aux dépôts à six mois, escomptent une *baisse des taux et cherchent à se* couvrir en replaçant ces fonds sur le marché, d'où la pression qui s'exerce.

Ce n'est pas avant la fin du mois que l'on pourra mesurer les effets de la sévère limitation de la rémunération des dépôts à *court terme édictée le 4 septembre* dernier par le Conseil national du crédit. Sur les 150 milliards de francs, environ, que représentent les ressources que les banques tirent de ces dépôts, l'essentiel est à échéance d'un mois, et il faudra attendre les renouvellements successifs pour se faire une idée. *Mais* le remue-ménage est déjà grand chez les particuliers et au sein des entreprises, chacun s'efforçant de trouver les moyens, *licites ou détournés*, d'obtenir davantage que les 10,50 % autorisés actuellement. On parle de fonds commun d'obligations à courte échéance, de « bonnes manières » consenties par les banques, etc.

Nul doute, toutefois, que les circuits financiers seront affectés par d'importants mouvements.

Sur le marché obligataire, par exemple, une certaine euphorie règne. En ce qui concerne le chapitre des émissions tout d'abord, l'emprunt d'État à 16,75 %, porté de 8 à 15 milliards de francs, s'est placé très rapidement : la clôture, annoncée le même jour que celui du lancement officiel, a été effective, plus aucun titre n'étant disponible à la veille du week-end. Une nette accélération des souscriptions a même été notée ces derniers jours, la sévère limitation précitée ayant entraîné un transfert estimé à 2 ou 3 milliards de francs vers l'emprunt d'État. Par ailleurs, de « petites » émissions, comme celle de la Sicofram (régie Renault) pour 150 millions de francs à taux variable indexé sur le taux moyen des obligations et celle du Crédit commercial de France, 450 millions de francs à taux variable et 150 millions de francs au taux fixe de 17,70 % se sont « arrachées », l'emprunt de 500 millions de francs de la Banque européenne d'investissements à 17,50 % faisant l'objet d'un enthousiasme moins frénétique. Sur le marché secondaire, où les *rendements* continuent à baisser (16,79 % contre 16,88 % pour les emprunts d'État, 17,09 % contre 17,12 % pour ceux du secteur public, selon les indices Paribas), une forte demande s'exerce sur les emprunts « courts » : toujours les effets de la limitation de la rémunération des dépôts à court terme, avec, au surplus, une spéculation à la baisse des taux pour les prochains mois.

FRANÇOIS RENARD.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF (en millions de francs)	Au 20 août 1981	
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER		346 757
dont :		
Or	212 677	
Disponibilités à vue à l'étranger	42 134	
Écus	78 896	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 4[illegible]8	
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR		5 616
dont :		
CONCOURS AU TRÉSOR PUBLIC	0	
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT		[illegible]
dont :		
Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation)	66 939	
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE À RECEVOIR DU FECOM		64 53
5) DIVERS		6 42.
		534 339
PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION		153 879
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS		8 743
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC		987
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANC.		54 262
dont :		
Comptes cour. des étab. *astreints à la* constitution de réserves	15 252	
5) ÉCUS À LIVRER AU FECOM		61 34[illegible]
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR		246 008
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE		1 931
8) DIVERS		11 172
		[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Lundi
Le Monde
publiera :

- QUELLE POLITIQUE DE DÉFENSE POUR LA FRANCE ? Début d'une série d'articles de M. Yvon Bourges, ancien ministre.
- IDÉES : Afrique.
- Le « MONDE DE L'ÉCONOMIE » est consacré à un dossier sur les nationalisations.
- ILE-DE-FRANCE : Enfants de la ville (crèches et terrains d'aventure).

Le numéro du « Monde » daté 12 septembre 1981 a été tiré à 564 836 exemplaires.

(Publicité)
PRIX FABULEUX
TELEVISIONS
- Magnifiques TV. N/B. 3 ch., à partir de 125 F
- Magnifiques TV couleur RADIOLA ou THOMSON, à partir de 850 F

Reprise des anciens téléviseurs
Garantie totale pièces et main-d'œuvre jusqu'à 6 mois.
Tél : 631-49-92 5?-00-49.

(Publicité)
Savez-vous ce qu'est un
DÉTOURNEUR ?
Cet appareil est capable de « faire suivre » les appels téléphoniques sur un numéro de votre choix sans que l'interlocuteur en sache rien. Ne voyez-vous pas une application ?
Documentation et prix :
WESPHONE Parc du Belvédère B3
Rue M. Carrieu
34100 MONTPELLIER (67) 41.19.14.

A B C D E F G

AU COMITÉ DIRECTEUR DU PARTI

M. Jean Poperen invite les socialistes à « mieux assurer leur tâche d'information »

M. Jospin hostile à une « synthèse » entre les courants actuels

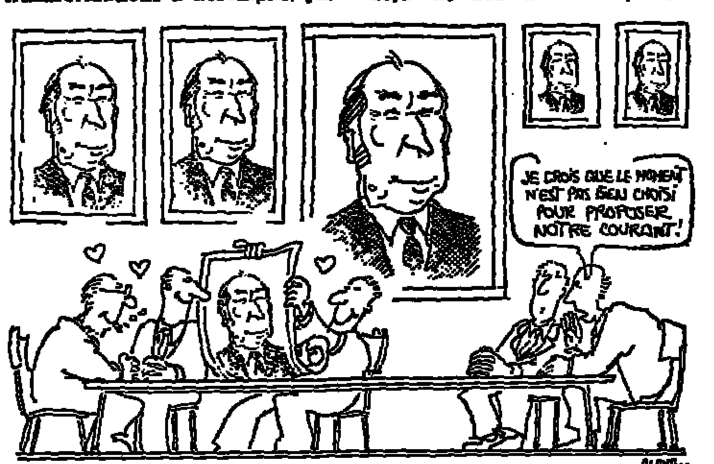
Le comité directeur du P.S. s'est réuni samedi 12 septembre à Paris. Cette réunion avait pour objet d'examiner s'il est possible, au stade actuel du débat sur la préparation du congrès de Valence, de parvenir à une synthèse des positions des courants du parti, ou bien s'il faut attendre le congrès (du 23 au 25 octobre) pour mettre sur pied cette synthèse. Au terme de la première séance de travail, M. Lionel Jospin, premier secrétaire, s'est déclaré opposé à l'élaboration d'un tel texte commun.

La réunion du comité directeur avait été précédée, la veille, et l'avant-veille, de plusieurs rencontres entre, d'une part, les *responsables* du « courant A » (courant Mitterrand, majoritaire) et ceux des courants « C » et « Action socialiste » qui regroupent respectivement les amis de MM. Rocard et Mauroy. A cette occasion, les représentants de ces deux derniers courants — minoritaires — ont fait valoir *que* les exigences de l'action gouvernementale, comme l'accord qui existe au sein du P.S. sur les transformations à accomplir, justifient l'élaboration d'une synthèse dès la réunion du comité directeur.

En revanche, les animateurs du « courant Mitterrand » ont insisté sur la nécessité d'un débat entre les courants, portant notamment sur l'attitude passée des uns et des autres et sur la stratégie de conquête du pouvoir que chacun préconisait.

La réunion, vendredi soir 11 septembre, d'une assemblée générale du « courant A », a d'ailleurs permis de constater que la « base » mitterrandiste souhaite que chaque courant dépose sa propre motion, afin que le vote des militants permette de mesurer l'évolution du rapport des forces internes. La direction du courant est apparue, au cours de cette réunion, plus modérée en évoquant la possibilité d'une « synthèse à trois » entre les courants Mitterrand, Mauroy et le CERES, l'objectif étant d'apporter la preuve d'une marginalisation de M. Rocard et de ses amis au sein du parti.

Les débats ont été ouverts, samedi matin, par le numéro deux de la hiérarchie du parti, M. Jean Poperen, qui a présenté *le rapport* d'activité du secrétariat national. M. Poperen a insisté sur la nécessité, pour le P.S., de *« mieux assurer sa tâche d'information »* de l'opinion et d'explication de la politique du nouveau pouvoir. Après avoir reproché à *« certains ministres d'avoir été à la fois trop modestes et trop pressés, trop pressés en annonçant trop vite ce qu'ils feraient, (...) trop modestes en négligeant de faire valoir ce que déjà ils avaient accompli »*, le député du Rhône a souligné que *« nul ne peut faire à la place du P.S. la tâche de propagande »* qui est nécessaire. *« Les citoyens, grâce à nous, devraient mieux savoir ce que fait le pouvoir*, a-t-il dit ; *le pouvoir doit savoir ce qu'en pensent les citoyens ; un pouvoir qui s'isole est, à terme, menacé. »* — J.-M. C.



(Dessin de PLANTU.)

LE 19 MARS 1962 (fin de la guerre d'Algérie) EST APPELÉ A DEVENIR « DATE NATIONALE »

M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, dans une interview accordée samedi 12 septembre, aux *Dernières Nouvelles d'Alsace*, déclare que la date du 19 mars 1962 (fin de la guerre d'Algérie) est appelée à devenir « date nationale » tout en précisant qu'« *il ne s'agit pas de commémorer la perte de l'Algérie, mais de se souvenir autant des victimes civiles que militaires, et de célébrer simplement la fin d'une guerre* ».

Dans un communiqué publié samedi 12, en fin de matinée, le secrétariat de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA), association regroupant plus de trois cent mille anciens d'Afrique du Nord, déclare qu'elle *« enregistre, avec satisfaction, les déclarations de M. Laurain, ministre des anciens combattants, sur le 19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie.*

» La FNACA, qui organise la commémoration du cessez-le-feu en Algérie depuis 1963, se félicite de ce que le gouvernement ait l'intention d'en faire une date nationale, rendant ainsi un juste hommage à la mémoire de toutes les victimes des conflits d'Afrique du Nord, parmi lesquelles trente mille jeunes soldats français. Le 19 mars 1982 sera donc l'occasion de marquer, avec toute la solennité nécessaire, le vingtième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie ».

● *Prochain voyage de M. Claude Estier à Cuba.* — M. Claude Estier, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, rencontrera le chef de l'État cubain, M. Fidel Castro, dans quelques jours, à La Havane, à l'occasion du congrès de l'Union interparlementaire, qui se tient du 15 au 23 septembre dans la capitale cubaine.

En Charente

Conflit syndicalo-politique dans l'entreprise de M. Maury-Laribière, vice-président du C.N.P.F.

Au lendemain des élections législatives de juin, M. Michel Maury-Laribière, président du conseil économique et social de la Charente, vice-président du C.N.P.F., P.-D. G. de la Tuilerie et briqueterie française (T.B.F.) qui emploie quatre cent sept personnes, et candidat U.N.M. (Union pour une nouvelle majorité) *dans la troisième* circonscription de la Charente, licenciait pour *« incompétence »* M. Jean-Louis d'Aviau de Piolant, cadre dans la société Prececo du groupe T.B.F.

M. d'Aviau de Piolant, adhérent de la C.G.C., avait fait part à son employeur, dans une lettre datée du 23 juin, de son *« indignation de citoyen d'un pays libre et démocratique »* devant la diffusion dans les usines de la T.B.F. d'un *« tract politique »*, appelant *le personnel* à voter pour le candidat Maury-Laribière. Quelques jours plus tard, il était licencié pour *« faute grave »*. Le syndicat C.G.C. de l'équipement - Charente, relayée par la C.G.T., réagissait en accusant le vice-président du C.N.P.F. de violer la législation et *« l'exercice du droit syndical »*.

L'affaire allait *rebondir* lors d'une conférence de presse tenue par la C.G.C. et la C.G.T., où furent présentées des *« notes de service »* dans lesquelles M. Maury-Laribière invitait ses collaborateurs à la vigilance contre l'introduction *« d'éléments pouvant relancer et organiser la contestation syndicale »* dans son entreprise.

En déplorant la *« discrimination syndicale à l'embauche »*, la C.G.C. et la C.G.T. dénonçaient l'existence d'un fichier *« des travailleurs pris en charge par les patrons, qui écarte de fait toute personne connue syndicalement »*.

M. Maury-Laribière déclare que la publicité faite autour de cette *affaire* interne à son entreprise n'est qu'une *« manœuvre politique »* orchestrée par la C.G.T. *« qui n'admet pas la réussite de sa gestion participative et du consensus social »* implanté dans son établissement. L'accusation de discrimination syndicale est sans fondement. *« Je ne suis pas un patron de droit divin »* nous a-t-il déclaré, *« et si les syndicats n'ont pas su s'imposer dans mon entreprise, c'est au personnel de la T.B.F. qu'il faut en demander les raisons. »* M. d'Aviau de Piolant aurait, toujours selon M. Maury-Laribière, utilisé les élections législatives pour prévenir les menaces de licenciement qui pesaient sur lui. Sur le reproche d'avoir introduit la politique dans l'entreprise, l'industriel affirme que les tracts annonçant sa candidature aux élections législatives ont été distribués *« à la sortie de l'usine, de la même façon que la C.G.T. distribue les siens »*.

Devant le comité économique et *social* de Poitou-Charente, le 11 septembre, M. Maury-Laribière a déclaré qu'il n'abandonnerait pas son poste de président de ce comité, comme *le lui* demandait la C.G.T.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

● *Le rectorat de Paris* met en place, jusqu'à *vendredi* 2 octobre inclus, un service d'accueil du public « Spécial rentrée ». Pour les parents d'élèves : 11-19, rue Archereau, Paris 19e. Du lundi au vendredi de 9 h. 30 à 16 h. et les samedis de 9 h. à 11 h. 30.

Renseignements téléphoniques de 9 h. à 12 h. : 200-67-46.

Pour les maîtres auxiliaires, jusqu'au 25 septembre de 9 h. 30 à 13 h. et de 14 h. à 16 h. 30 : 12, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris 15e ; du 28 septembre au 2 octobre, de 9 h. 30 à 16 h. : 11-19, rue Archereau, Paris 19e.

● *Dans le département de la Vienne*, notre correspondant nous *signale que*, si la rentrée a eu lieu sans beaucoup de problèmes dans les lycées, il n'en est pas de même dans les écoles maternelles. Les parents de la fédération Andrieu *occupent les locaux d'une école*, dans le quartier du Petit-Condorcet à Poitiers, pour réclamer un quatrième poste d'enseignant. Il y aurait cent six inscrits pour *trois classes* et *soixante-seize présents* le jour de la rentrée. Occupation aussi à Vivonne, où les parents d'élèves réclament la titularisation d'un agent spécialisé *d'école maternelle, le choix* de la municipalité, après concours, s'étant porté sur un autre candidat.

● *En Gironde* une cinquantaine de parents d'élèves ont occupé, *jeudi 10 septembre*, la *mairie* de Plan-Médoc, près de Bordeaux pour protester contre la suppression d'une partie du ramassage scolaire.

Grand reporter et traductrice d'Arthur Schnitzler

Dominique Auclères est morte

Lequel de ses personnages restera lié au nom de Dominique Auclères, qui vient de mourir à Paris à l'âge de quatre-vingt-trois ans ? Son nom, pour beaucoup de lecteurs du Figaro, *évoquera de grands reportages dans l'Europe centrale de l'après-guerre. Pour beaucoup d'amateurs d'histoire, il demeurera celui d'une journaliste qui mena une croisade entêtée pour faire reconnaître à la réfugiée Anastasia l'identité de survivante des filles du dernier tsar, Nicolas II. Pour quelques amateurs de littérature, elle aura été la traductrice et l'introductrice en France des œuvres d'Arthur Schnitzler* (1).

La tendre voix, fragile, parfois roucoulante, les yeux bleus, d'éclairs d'une grande dureté, l'indolence de manières de Dominique Auclères... et tout à coup le déferlement d'un tempérament de combattant acharnée, de journaliste scrupuleuse, les intonations modulées de son allemand, la science du charme...

Elle était fort intimidante, cette grande Viennoise venue de l'univers austro-hongrois, à qui, en l'été 1929, alors, qu'elle partait pour Paris, Arthur Schnitzler avait donné ce message : « Une nouvelle génération de femmes est en train de naître, la femme qui prend son destin revendiquant et explicitant toutes les contradictions du cœur et de l'ambition.

Femme du monde viennoise et reporter des combats politiques les plus durs, elle commença à Vienne sa carrière pour le Journal, *de 1934 à 1939, jusqu'à l'arrivée des Allemands. En 1945, elle le reprit pour le* Figaro, *se consacrant surtout à l'univers germanique et aux Balkans. Cette expérience lui fournit plusieurs livres, qui demeureront les témoignages d'un temps.*

Dans son être même, elle agissait en médiatrice entre la France et l'Autriche, épanouie dans cette double fidélité, d'abord culturelle. Jusqu'à ses derniers jours, elle travailla à ses traductions de Schnitzler (publiées pour la plupart chez Stock), parachevant ainsi la transmission d'une œuvre dont les héroïnes lui étaient si proches, et qui reste trop méconnue. Son acharnement à rendre à Anastasia son identité de grande-duchesse suggérait peut-être ses désirs profonds. La journaliste accrocheuse et dure était aussi une princesse de Clèves. Elle avait vraiment pris en main son destin.

JACQUES NOBÉCOURT.

(1) Arthur Schnitzler, écrivain autrichien, né à Vienne (1862-1931) est l'auteur de romans, de nouvelles et d'œuvres théâtrales, en particulier de *Liebelei* et de *la Ronde*, portés à l'écran par Max Ophüls.

AIDEZ-NOUS A VAINCRE LE CANCER
ADHEREZ AU « GROUPEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER »
LE GEFLUC
RECONNU D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 18 AVRIL 1978

Le GEFLUC apporte aux centres de Recherches anticancéreux de toutes les régions de France, des subventions complémentaires qui permettent de faire face aux demandes et aux appels urgents des chercheurs.

Le GEFLUC procure à ses adhérents, et éventuellement à leurs proches, une aide sociale qui va des facilités de dépistage à un secours pécuniaire pour les familles dans le besoin.

Le GEFLUC fait donc appel pour combattre le fléau à la solidarité de Tous.

DANS L'ENTREPRISE : Cotisation annuelle de base : 30 F.
POUR LES PARTICULIERS : Cotisation annuelle : 80 F.

LE CANCER CONCERNE CHACUN DE NOUS
NOUS LUTTONS POUR VOUS - LUTTEZ AVEC NOUS

Renseignez-vous et adhérez en nombre au GEFLUC,
27, rue d'Edimbourg - 75008 PARIS - Tél. : 522-87-43
C.C.P. 16160-74 H PARIS.

A Pékin

LA FIANCÉE CHINOISE D'UN DIPLOMATE FRANÇAIS A ÉTÉ APPRÉHENDÉE

Pékin (A.F.P.). — La fiancée chinoise d'un diplomate français en poste à Pékin a été récemment appréhendée par la police.

Selon des indications fournies vendredi 11 septembre par des *témoins oculaires*, une *dizaine* de policiers en civil ont emmené de force, mercredi, Mlle Li Shuang, alors qu'elle se trouvait à *l'entrée* de la résidence réservée aux *étrangers* où habite son fiancé, M. Emmanuel Bellefroid, en poste à l'ambassade de France à Pékin *depuis* près *de six ans*.

Mlle Li, une artiste-peintre *de vingt-quatre ans*, est *depuis*, gardée à vue dans un poste de police du centre de Pékin, où elle ferait l'objet d'une enquête sur ses activités. M. Bellefroid a *indiqué, pour sa part*, qu'il détenait les autorisations nécessaires pour épouser Mlle Li, et qu'il avait espéré que leur mariage pourrait être célébré *dans* les prochains jours.

Les Chinois ne sont théoriquement autorisés à pénétrer dans les résidences réservées aux étrangers à Pékin que sur présentation d'un laissez-passer spécial ou, *lorsqu'ils* sont accompagnés par un étranger. Les entrées de ces immeubles sont gardées par des militaires et par des policiers, mais l'usage veut *que la* police ne franchisse pas les grilles. Selon les témoins, Mlle Li a été appréhendée alors qu'elle était venue accueillir sa sœur et son beau-frère à l'une *des entrées*.

■ *A Beyrouth*, le passage du Musée — l'une des trois principales voies de jonction entre les secteurs est (chrétien) et ouest (à majorité musulmane) de Beyrouth — a *été de nouveau ouvert* à la circulation, samedi matin 12 septembre, après une fermeture à la circulation de sept mois. La décision de réouverture de ce passage prévoit le retrait des éléments armés des deux bords et leur remplacement par les forces de sécurité intérieure. La réouverture du passage, qui mettra un terme au calvaire quotidien de dizaines de milliers d'automobilistes, intervient une semaine après la réunion du comité arabe de coordination (Syrie, Arabie Saoudite, Koweït et Ligue arabe) et à la suite de longues tractations menées notamment par l'ambassadeur d'Arabie Saoudite au Liban. — *(A.F.P.)*

Avant la tournée des Springboks aux États-Unis

L'U.R.S.S. demanderait que les Jeux n'aient pas lieu à Los Angeles

Auckland *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*. — Le troisième et dernier test-match de la tournée des rugbymen sud-africains (Springboks) en Nouvelle-Zélande, disputé samedi 12 septembre à Auckland, et gagné par les *All Blacks* 25 à 22, a donné lieu à de nouvelles *manifestations*. La rencontre a dû être interrompue à plusieurs reprises pour nettoyer la pelouse des boîtes de fer-blanc, des sacs de farine et des tracts envoyés d'un petit avion qui passait en rase-mottes au-dessus du terrain.

Comme lors des deux précédents tests-matches joués à Christchurch et à Wellington, des affrontements *qui ont fait plusieurs dizaines de blessés ont eu lieu devant le stade* entre la police et environ six mille manifestants anti-apartheid. Ces derniers avaient organisé la veille dans les rues d'Auckland une marche qui avait rassemblé près de vingt mille personnes.

Les Sud-Africains devraient maintenant effectuer une tournée aux *États-Unis dans la deuxième quinzaine de septembre*. Selon le *Washington Post* du 12 septembre, les Soviétiques auraient décidé de demander que les Jeux olympiques n'aient pas lieu à Los Angeles en 1984, à l'occasion du prochain congrès olympique qui débute le 22 septembre à Baden-Baden, si la tournée est maintenue. Plusieurs pays africains ont déjà menacé de boycotter les Jeux de 1984 comme ils l'avaient fait à Montréal en 1976.

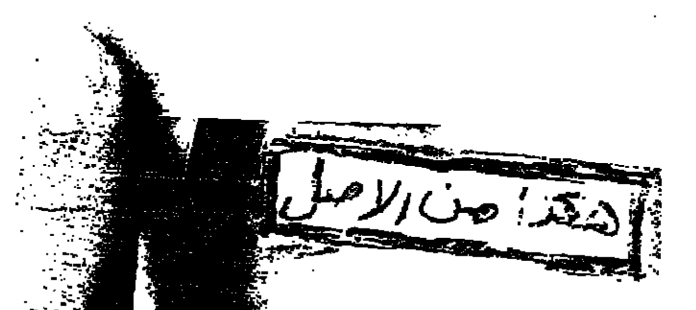
NOUVELLES BRÈVES

● *La troisième encyclique de Jean-Paul II*, qui sera publiée dans les prochains jours, portera sur les questions sociales.

● *Une majoration de 4 % des tarifs de l'hospitalisation privée* vient d'être décidée par Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale. Cette décision prend effet à compter du 1er août.

● *L'agence gouvernementale japonaise pour la science et la technologie* vient de faire savoir que le feu vert donné par les autorités américaines pour l'utilisation à pleine capacité de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de Tokai-Mura n'était pas sans contraintes (*le Monde* du 5 septembre). Les États-Unis insisteraient, semble-t-il, pour limiter à trois ans les activités de retraitement dans l'usine *pilote* de Tokai-Mura et donner leur avis sur la nouvelle capacité de retraitement de taille industrielle que les Japonais envisagent de construire. Ils ont, en effet, une bonne raison pour cela : ils fournissent une bonne partie de l'uranium enrichi destiné aux centrales nucléaires du Japon.

(Publicité)
40 kilomètres N.O. de BEAUVAIS
Limite du pays de Bray
MANOIR XVIIIe
14 pièces, cadre ancien, chauffage central
très belles écuries et dépendances,
colombier, ancien puits, chapelle.
Superficie : 1 hectare 74 ares
Maître Gibon, notaire à Aumale (76)
Tél. : (35) 93-40-05



هكذا من الاجل

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11391, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 1981

Le Monde

DIMANCHE

Jacques Ellul : avec Dieu sans maître

Théologien et moraliste, Jacques Ellul poursuit, à travers une œuvre considérable, une réflexion d'un pessimisme libérateur sur Dieu et sur l'État.

PATRICK CHASTENET

PHILOSOPHE, sociologue, ethnologue, Jacques Ellul est l'un des penseurs français les *plus renommés* à l'étranger et notamment aux *Etats-Unis*. Pourtant, cet universitaire qui a passé la plus grande partie de sa carrière à Bordeaux, où il enseignait l'histoire sociale, est relativement peu connu en France, bien que son œuvre – qui compte trente-six ouvrages – soit considérable.

Professeur de droit à Strasbourg, il fut révoqué par le gouvernement de Vichy et participa à la Résistance. Mais ce moraliste inclassable, particulièrement attentif aux problèmes de notre époque et qui prit position à de nombreuses reprises sur les problèmes politiques – et récemment encore contre les réformes universitaires de Mme Alice Saunier-Seïté, – est souvent apparu comme à contre-courant des grandes tendances de la vie intellectuelle française. Parmi ses nombreux ouvrages, on relève *Politique de Dieu, politique des hommes* (1966), *la Technique ou l'Enjeu du siècle* (1954), *l'Illusion politique* (1965), *Métamorphose du bourgeois* (1967), *Trahison de l'Occident* (1970). Et, tout récemment, *la Foi au prix du doute* et *la Parole humiliée* (1981).

***

« Vous semblez illustrer parfaitement le vieil adage selon lequel « nul n'est prophète en son pays » ! A votre avis, pourquoi ce succès aux Etats-Unis, au Japon, en Allemagne, dans les pays de l'Est même, et pourquoi cette découverte tardive en France ? Hors de Paris point de salut ?

– La découverte à l'étranger vient essentiellement du fait que mon livre sur la technique a paru en Amérique au moment où les Américains rencontraient effectivement les problèmes dont je parlais. Quant à la France, le fait d'être provincial reste déterminant pour une carrière littéraire ou philosophique. Ici même, un journaliste parisien est venu me demander il y a quelques années : mais enfin, comment peut-on être un intellectuel en province ? C'était une réaction très caractéristique ! Mais, aussi, j'ai toujours été assez marginal dans tous les milieux qui étaient les miens.

» J'ai été universitaire, mais travaillant peu dans ma spécialité. Je suis dans le christianisme, mais dans sa minorité protestante, et minoritaire dans ce protestantisme. Naturellement, je suis resté en marge politiquement, car j'ai refusé de m'inscrire dans une des grandes lignes politiques. C'est peut-être lié à mon caractère. Je commence par critiquer tout ce qui m'est sympathique, ce qui ne m'attire pas l'amitié de ceux dont je me sens proche. Ainsi, je ne fais pas la critique de la droite parce que je n'ai rien de commun avec elle, mais celle de la gauche, car j'y ai des amitiés et des affinités. *Alors, évidemment, je me suis* tout le temps trouvé seul et en porte à faux.

Espérance

– Vous jouez volontiers sur deux registres : théologique et socio-politique. Vos ouvrages se répondent et traduisent souvent une analyse identique appliquée à un champ différent : c'est le cas, par exemple, de « Politique de Dieu, politique des hommes », publié un an après « l'Illusion politique ». Peut-on prendre en compte une dimension de votre œuvre au détriment de l'autre ?

– *Chaque fois*, il manquera un élément. Si vous ne prenez en compte que la dimension théologique, il vous manquera l'élément d'incarnation. Si vous vous intéressez uniquement à la dimension socio-politique, vous buterez constamment sur une absence de réponse ou d'ouverture. En réalité, il est exact de dire que je n'ai pas écrit des livres, mais « un » livre dont chacun est un chapitre. C'est un pari un peu démentiel de croire qu'il y aura des lecteurs assez patients pour voir comment mes trente-six ouvrages s'emboîtent les uns dans les autres.

– Sans Dieu, votre œuvre a-t-elle encore un sens ?

– Sans Dieu, elle aurait un sens éminemment tragique. Elle conduirait à la réponse de Gary : le suicide. Je décris un monde sans issue, avec la conviction que Dieu accompagne là l'homme dans toute son histoire.

– Vous savez que vous avez des lecteurs athées ?

– Oui, mais je pense que ce que je peux dire du christianisme est accessible en dehors d'une foi confessée. C'est-à-dire que la dimension de l'espérance me paraît transmissible, même s'il *n'y a pas une référence au Dieu* révélé. L'espérance est le lien entre les deux parties de ce que j'écris, qui se correspondent dans une sorte de jeu dialectique dont l'espérance est le point de crise et d'issue.

– Vous vous méfiez des spiritualistes, des religions de l'abstrait. Votre Dieu s'est fait homme. Parce que le Fils de Dieu est mort mutilé sur la croix, certains *disent* que l'attachement exclusif à sa personne a fait du christianisme une religion de la souffrance et de la mort. L'Eglise romaine a-t-elle privilégié le Christ au *détriment* de l'Esprit-Saint ? Faudrait-il aujourd'hui dépasser le Christ ?

– Cela a toujours *été* une tentation dans l'Eglise. Le règne de l'esprit conduit seulement à prendre conscience de qui est Jésus-Christ et de qui est Dieu, d'autre part ; ce ne sont pas des règnes successifs ; l'un renvoie à l'autre. *Jésus renvoie à Dieu le Père* comme le Saint-Esprit renvoie à *Jésus et à Dieu le Père dans la* Trinité. Mais une erreur tragique du christianisme a bien été de ne voir que le Christ crucifié et perpétuellement crucifié. C'est vrai, comme dit Pascal, qu'il est crucifié jusqu'à la fin du monde, mais il ne faut pas oublier que dans les Evangiles on ne comprend la crucifixion qu'à travers la résurrection. C'est la résurrection qui donne à la crucifixion sa dimension et son sens. Sans quoi la mort de Jésus n'est rien de plus *que celle de tout autre rebelle.* Si on s'arrête à la Passion, on entre dans un dolorisme qui n'est pas du tout conforme à l'Evangile : bonne nouvelle !

– Pourquoi cette intervention de l'Esprit-Saint ?

– Précisément pour nous faire faire ce cheminement à l'envers. Dans la révélation, il faut partir de la fin pour comprendre le commencement ; c'est le retournement provoqué par le Saint-Esprit : la croix au travers de la résurrection, mais de la même façon *le mal de l'homme* au travers du pardon. La condamnation au travers de la grâce. C'est parce que Dieu vous fait grâce que vous apprenez à quel point vous étiez pécheur. C'est pleinement ouvert et pleinement libératoire. La prédication du péché et de la condamnation avant celle de *la grâce* et de la liberté est une hérésie.

– Votre pessimisme quant à la nature du pouvoir politique procède-t-il d'une lecture protestante de la Bible, ou plutôt d'une expérience personnelle et concrète à la Libération ?

– De mon expérience personnelle, c'est *tout à fait net.* Des déceptions successives que j'ai pu avoir déjà avant. On a espéré au moment de la guerre d'Espagne... Ceux *qui étaient* du *côté* des républicains espagnols ont vu l'échec d'une révolution ; en 36, échec d'une révolution ; en 44, j'étais de ceux qui ont eu tort d'espérer que l'on passerait de la résistance à la révolution. Voir *échouer trois fois des choses* comme ça, c'est pis que 68 ! Alors après, mon expérience publique, très brève au lendemain de la Libération, n'étant pas non plus un succès, j'ai eu l'impression que la voie politique était complètement bouchée. C'était de nouveau les magouillages, enfin tout ce que l'on connaît... Ce n'est donc pas du tout une lecture calviniste de la Bible qui m'a conduit à ce retrait, mais vraiment mon expérience.

Contre l'Etat

– Vous dénoncez la statolâtrie. Toute votre œuvre traduit une méfiance fondamentale envers l'Etat. Cet anti-étatisme vous attire la sympathie d'une certaine *droite et l'hostilité de la gauche* étatiste, c'est-à-dire à peu près toute la gauche française. D'où vient cette défiance envers l'Etat que vous conservez de votre jeunesse ?

– Quand on se rappelle ce qu'était l'Etat français en 1930-1933, on trouve que c'était débonnaire, que c'était gentil. Et cependant, nous en sentions tous les dangers. Nous avons été un *certain nombre à vivre la crois*sance du pouvoir de l'Etat comme étant vraiment démoniaque. Il est évident que ce jugement est lié à la croissance du fascisme d'abord, en voyant le nazisme, en voyant la transfor*mation* de l'Etat bolchevique fédéral, qui était l'Etat des soviets et qui devient un Etat administratif... Nous avons vraiment eu l'impression que l'Etat était ce que disait Nietzsche : « *Le plus froid de tous les monstres froids.* » Maintenant, je me suis aperçu que l'Etat était devenu *encore plus abstrait à travers les mécanismes administratifs. Au fond, un pouvoir person*nel a ce côté sympathique : on sait qui on conteste.

– Il est important de pouvoir désigner l'adversaire ?

– Dans l'Etat moderne, les fameux centres de décision sont multiples et tellement évanes*cents* que l'on est totalement désarmé. C'est pour cela que j'ai toujours *souhaité une lutte contre* l'Etat administratif, d'une part, et la restitution d'un certain pouvoir à la base, d'autre part.

– Il n'y a pas de chef d'orchestre *dans votre analyse ?* Existe-t-il une sorte de coordination spontanée ?

– Même *s'il* existe, le chef d'orchestre ne m'intéresse pas parce qu'il est accidentel. Ce qui m'intéresse, ce sont les mécanismes.

– *Les erreurs, les impasses* et même, dans certains cas, les crimes de la gauche contemporaine ont provoqué une sorte de compromis informel entre libéraux et *libertaires. Vous* reconnaissez-vous dans ce qu'on pourrait nommer un « libéral libertaire » ?



RICHARD MARTENS

– Libéral, je ne le suis pas ! Je ne crois pas à la liberté en soi, je ne crois pas non plus à la possibilité de trouver des institutions qui mettraient en forme « la » liberté. Libertaire, j'en suis très proche, mais avec une très grande différence : mes amis anarchistes croient qu'une *société libertaire est possible* alors que, pour moi, elle ne l'est sûrement pas. Mais, dans l'état actuel des choses, c'est le seul vecteur de combat contre l'autorité qui se *répand* dans tous les secteurs de la société. Autrement dit, la volonté de ramener une certaine capacité de décision au niveau des groupes les plus multiples, *diversifiés, en évitant* les institutionnalisations et les rigidités, me paraît, je ne dis pas la vérité politique dans l'éternité, mais l'œuvre actuelle qu'il s'agit d'effectuer.

– La société anarchiste n'est pas de ce monde, alors ?

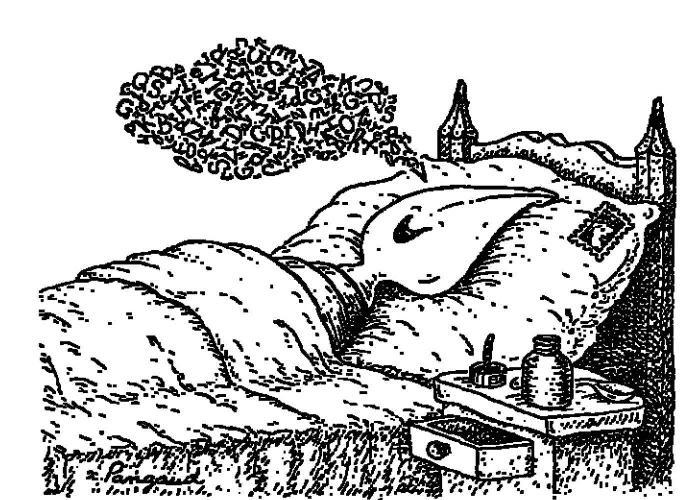
– Non, je ne le pense pas. Il faut regarder l'homme comme il est. *L'homme moderne n'est pas* capable d'assumer les responsabilités d'une société sans aucune organisation et sans aucune autorité. Il ne changera pas d'un coup *de baguette magique parce que* la société devient anarchiste. Mais je crois à la possibilité d'expériences par petits groupes.

– En quoi l'anarchisme est-il plus compatible avec le christianisme que le *marxisme* ?

– Cette *question provoque* beaucoup de débats dans la mesure où l'on a tiré du christianisme une légitimité théologique du pouvoir de l'Etat. Je trouve dans la Bible tout un courant constant de critique du pouvoir politique. Par exemple, le peuple d'Israël *a voulu un* roi contre Dieu.

(Lire la suite page XIV.)

COURRIER



XAVIER PANGAUD

Pas de chasse aux sorcières !

Aboli par décret le temps du vieux mépris, l'état de grâce commande, certainement, de ne pas s'adonner à une stérile et déshonorante « chasse aux sorcières ». Soit.

Cependant, qu'il s'agisse de l'information, de l'industrie, du commerce, de l'éducation, des finances, de la justice ou de la police, la machine aux rouages grippés depuis plus de vingt ans par tant de mauvais et déloyaux services, cette machine demande à être d'urgence révisée et remise sur les rails pour fonctionner normalement au bénéfice de tous ses usagers.

Or c'est là une entreprise difficile et qui requiert vigilance et fermeté extrêmes, car tant de mauvaises habitudes ont été contractées, tant de privilèges et de prébendes ont été accordés, tant de profits autorisés, tant de vérités niées, tant de barrières élevées et tant de bonnes volontés découragées qu'il ne suffit plus aujourd'hui de décréter l'abolition de l'ancien régime pour qu'aussitôt s'établisse l'harmonie si longtemps espérée.

Nous sommes en effet loin de ce domaine poétique où nommer suffirait à créer, comme sont également distants du jardin fraternel ces bénéficiaires de l'ordre ancien qui, sournoisement, s'efforcent de retarder l'avènement de la société de justice et de liberté appelée de tous ses vœux par un peuple fatigué de leur longue, inutile et calamiteuse prépotence.

Pas de « chasse aux sorcières », soit, mais le devoir urgent pour les nouveaux responsables de rappeler à l'ordre, à la raison, à la modestie, au civisme et qui sait, peut-être, à la générosité – nouvelle vertu républicaine – ceux qui dans l'ombre et à l'abri de leurs bastions hiérarchiques ou financiers, miraculeusement épargnés par l'état de grâce, prétendent encore assouvir des vengeances, régler des comptes, méditer des revanches.

Pas de « chasse aux sorcières », bien sûr, mais l'impérieuse nécessité de traduire dans les domaines les plus menacés, et par des actes non équivoques, ce que la volonté populaire a si clairement exprimé.

Pas de « chasse aux sorcières », certes, mais l'obligation morale de confirmer dans les faits la pertinente analyse de telle fameuse strige qui a su voir et déplorer dans ces élections « comme un lointain écho de mai 1968 »...

Pas de « chasse aux sorcières », bien évidemment, mais une inquiète vigilance à l'égard de tout ce qui pourrait ressembler à une « cinquième colonne », prête à maintenir, envers et contre tout, à la faveur de l'ombre et de l'*impunité* et au *mépris* de la fin de non-recevoir qui lui a été signifiée les 10 mai, 14 et 21 juin derniers, son ordre minoritaire, *périmé*, *injuste*, *arbitraire* et inefficace.

Pas de « chasse aux sorcières », enfin, mais pas davantage de bienveillance excessive à l'égard de leurs entreprises.

JEAN-CAMILLE PIETRI
(Inspecteur départemental de l'Education nationale, Avignon.)

Bison futé au tipi !

A M. le ministre du temps libre.

Monsieur le ministre,

Comme chaque été depuis bientôt vingt ans, l'étalement des vacances resurgit dans les médias. Puisque la France a maintenant, en votre personne, un ministre qui peut s'occuper de l'ensemble du problème, je me permets de vous faire une suggestion, certes modeste, mais réaliste, je crois.

Confrontés à des pesanteurs et à des inerties variées, les efforts faits jusqu'ici – volumineux rapports, groupes de travail, etc. – n'ont pas abouti, c'est bien connu. Au contraire, les pouvoirs publics ne cessent d'intervenir pour éviter aux vacanciers certains désagréments des vacances concentrées. Ne serait-il pas temps d'arrêter ces pratiques, de mettre ceux qui choisissent de partir en juillet ou en août en face de leurs responsabilités et de les laisser subir les conséquences du choix qu'ils ont fait ?

Voici quelques exemples. Les deux premiers visent à ne plus faciliter les départs et les retours groupés :

1) Supprimer les coûteuses opérations dites « Bison futé » ;

2) Intervenir auprès de la S.N.C.F. pour qu'elle allonge la période du « service d'été » et pour que, durant cette période, elle ne mette en service aucun train supplémentaire. Ce qui lui évitera d'ailleurs bien des difficultés ;

3) Au lieu de faire intervenir les préfets contre les hausses de prix sur les lieux de vacances, laisser subir aux vacanciers les conséquences financières naturelles d'une situation qui oblige les commerçants à gagner en deux mois de quoi vivre toute une année, ou presque.

Ainsi cette suggestion consiste, pour les pouvoirs publics, à s'abstenir *de certaines actions ; elle est donc facilement réalisable et elle économise des crédits. Bien entendu, les Français devraient en être largement avertis très à l'avance afin qu'ils aient les moyens de prendre leurs responsabilités.*

PIERRE SAMUEL
(professeur à l'université de Paris-Sud.)

Journal pour seize

[Longtemps] après M. Vogelweith (*Le Monde Dimanche* du 3 mai 1981), je voudrais apporter une contribution à l'enquête ouverte dans votre numéro du 29 mars dernier : existe-t-il beaucoup de familles en France pour se donner la peine d'avoir son journal ?

Ma belle-mère entretenait une correspondance assidue avec chacun de ses dix enfants, largement dispersés en France et en Afrique. A sa mort, en novembre 1974, ces liens se trouvèrent brusquement rompus.

C'est pourquoi la décision fut prise immédiatement de créer un journal familial fondé sur le principe de réciprocité : pour recevoir il faut donner, c'est-à-dire écrire.

Chacun envoie donc ses nouvelles au responsable du journal qui les centralise et en assure la diffusion mensuellement. Les sujets traités sont des plus variés et présentent souvent un réel intérêt.

Depuis février 1975, ce journal paraît chaque mois, sauf en août. Il sort actuellement son soixante-treizième numéro. Tiré en photocopie et illustré de dessins, il est distribué actuellement à seize exemplaires. Mais ce nombre augmente à mesure que la nouvelle génération entre dans la vie.

Chaque numéro comprend de dix à quinze pages.

Il s'agit-là, sans doute, de l'unique moyen de maintenir des liens étroits entre les membres d'une famille nombreuse et dispersée.

J.M. BOREUX
(Paris)

Oui

Répondre d'un simple oui à la question que l'on vous pose est-ce désormais :

– *Un signe fâcheux d'inculture ?*

– *Une habitude d'un autre âge ?*

– *Le témoignage évident d'une sénilité précoce ?*

Force nous est de constater que le OUI disparaît à une vitesse inquiétante du vocabulaire de nos contemporains.

L'adverbe absolument a pris le relais, qui depuis quelques mois fait une poussée foudroyante dans nos discours et notre conversation. Son emploi gagne de proche en proche tel un incendie d'été dans les Maures ; les boutefeux se recrutent en priorité à la radio et à la télévision. Le bon public emboîte le pas qui se croit dans le vent en renforçant ses propos les plus anodins de cette affirmation péremptoire.

« *Avez-vous fait bon voyage ?*

– Absolument. »

« *Reprendrez-vous du potage ?*

– Absolument. »

« *Votre bébé a-t-il fait sa première dent ?*

– Absolument, il y a trois semaines. »

De quelles craintes inavouées, de quels doutes angoissants, notre existence quotidienne est-elle sous-tendue pour que des gens en si grand nombre éprouvent le besoin, avec cette forte insistance, d'affirmer à longueur de jour qu'ils sont d'accord sur tout, sur rien : absolument.

P. LALU
(Is-sur-Tille).

Sentiers

Dans *le Monde Dimanche* du 30 août, vous publiez une correspondance de B. Chaumier (de Rouen), qui se plaint de rencontrer sur des sentiers de grande randonnée des cavaliers galopants. Je comprends que le comportement « cavalier » de ces modernes centaures agace les marcheurs qui cherchent une compensation aux frustrations qu'ils subissent en zone urbaine...

Encore les chevaux sont-ils piétons à quatre pieds, et j'en ai rencontré moi aussi, cet été, sur les « draies » provençales. Mais que dire des motos qui envahissent ces mêmes sentiers et qui, elles, « galopent » bien plus vite que les chevaux, soulevant la poussière, projetant la pierraille, polluant la végétation ? La condition de piéton devient décidément difficile et la marche sera bientôt aussi impraticable en montagne qu'en ville : les motos ne vont-elles pas maintenant jusqu'aux champs de neige, voire sur les glaciers ?

Que faire à cela, puisque la nature appartient à tous et que son accès est libre ? Subir comme ailleurs, comme toujours, la loi du plus fort ou allumer la guerre en pratiquant la rétorsion ? A moins que l'on en vienne à réglementer, ce qui, limitant sans doute les abus, restreindrait sûrement la liberté de tous.

BREFFEL
(Marseille)

PARTI PRIS

Deux ans

Le Monde Dimanche a deux ans : ce numéro est le cent cinquième. Depuis le 15 septembre 1979, le supplément hebdomadaire du Monde a publié plus de deux mille textes portant huit cent soixante-dix signatures différentes, les œuvres de cent cinquante-cinq dessinateurs et de soixante-douze photographes. Ces quelques chiffres ne sont pas un bulletin de victoire : la variété et l'ouverture ne sont pas un but en elles-mêmes mais un moyen d'offrir un large champ à l'information et à la réflexion sur notre temps.

Le nouveau septennat, par les changements qu'il apporte ou qu'il promet, rend plus nécessaire encore une observation attentive des rapports entre les hommes et entre les groupes. Des mœurs, certes, mais aussi des structures et de leurs imbrications. Sans pour autant quitter en ce domaine le ton qui est le sien, celui du journalisme, le Monde Dimanche orientera une partie de ses efforts dans cette voie.

La présentation du supplément a été légèrement modifiée pour en faciliter la lecture. Déjà, depuis avril, l'emploi de la photocomposition a permis une impression plus claire et des caractères plus lisibles. Un classement nouveau souligne la place donnée à l'évolution des idées et des sociétés à l'étranger. Un de nos lecteurs souhaiterait que nous allions plus loin : de la couleur avant toute chose, réclame-t-il. Un jour, peut-être... Mais une certaine austérité a son charme.

Un charme qui, apparemment, a attaché au Monde Dimanche des lecteurs qui, notamment en province, sont de plus en plus nombreux. Mais un deuxième anniversaire n'appelle ni fanfare ni discours. Le Monde Dimanche est trop jeune pour l'autosatisfaction béate.

JEAN PLANCHAIS

Cartes postales

J'ai lu votre article sur les cartes postales, paru dans *le Monde Dimanche* du 10 août 1981, dans lequel vous signalez que le marché de la carte postale s'essouffle et que les fabricants ne savent plus quoi éditer de neuf !

Or je désire depuis longtemps disposer d'une carte en couleurs éditée à partir d'une photo personnelle de ma maison de famille.

Après avoir consulté cinquante fabricants en France et à l'étranger, je n'ai pu obtenir de meilleur devis que : tirage minimum, 1 000 exemplaires à 0,84 F pièce, soit un budget de 840 F, ce qui est exorbitant !

Il est évident que – pour la France seulement avec ses centaines de milliers de maisons individuelles et ses millions de fiançailles, mariages et autres réunions de famille – il existe un énorme marché pour des tirages de 100 à 200 exemplaires et pour un budget maximum de 200 F.

Qu'attendent les fabricants ?

JEAN-LOUIS GARABIOL
(Guerville).

Service public

Il est impossible, désormais, d'aller de Tréguier à Paimpol, en Bretagne nord, si on ne possède pas de voiture. Le train ? Il y a belle lurette qu'il n'y en a plus en Bretagne pour assurer les lignes transversales. L'autocar ? Il a certainement dû en exister quelques-uns au moment où l'on a supprimé les trains, mais maintenant il sont en train de mourir à leur tour. C'est vrai qu'en période scolaire un car ramasse les enfants des environs pour les amener à l'école de Paimpol et les ramène chez eux le soir. Mais, en dehors de ces périodes, ainsi que les dimanches et les jours de fête, il n'y a rien. Alors, comment couvrir ces malheureux quinze kilomètres ? En taxi ? Il y en a bien un à Tréguier, mais il remplit en même temps la fonction d'ambulancier et de restaurateur. En plein après-midi, on ne sait même pas où le joindre. Reste le stop, assez facile d'ailleurs car on est habitué, dans le pays, à cette demande.

Devant ce constat attristant, le Parisien s'étonne et questionne, mais il semble bien que les habitants soient résignés à cette situation : « *Tout le monde possède une voiture* », vous répond-on. Là, vous êtes surpris : une voiture ? Les vieilles dames, les jeunes femmes, les adolescents ? Cela semble peu probable. Mais, *sur place, cette explication suffit* apparemment.

Dans le Morvan, c'est à peu près la même chose. Il faut d'abord arriver à Autun : à Paris, on vous parle d'une correspondance à Laroche-Migennes. Vous découvrez un invraisemblable petit train antique et folklorique qui vous secouera pendant trois heures et demie pour parcourir à peine 200 km. Quand on veut, ensuite, circuler transversalement entre Autun et Château-Chinon, par exemple, pour peu qu'on se trouve en dehors des périodes scolaires, on retrouve les aléas de la Bretagne : « *Un car pour Autun ? Je crois bien qu'il en passe un le vendredi vers 13 heures, mais demandez au café ; nous, nous ne savons pas bien...* ». Ici aussi, la même indifférence, la même résignation.

Deux exemples, qu'on pourrait, hélas, multiplier à l'infini. Est-ce cette absence quasi totale de transports qui donne à ces régions des allures de bout du monde abandonné ? « *Désenclaver le Massif Central* », disait notre ancien président. Et la Bretagne ? La Bretagne en hiver, celle des Bretons, pas seulement celle des touristes ? Où est donc passée cette belle notion de « service public » ? Qui est le « public » que la République devrait « servir » ? Les quelques vieilles dames bretonnes qui aimaient faire leur courses à la ville ? Mais on installe beaucoup de petits supermarchés dans les campagnes. Les jeunes ? Ils s'achètent tous des deux-roues. Les mères de jeunes enfants ? Elles ont un mari, un père, des voisins. Les militaires en mal de permission, alors ? C'est partout l'usage de les prendre en stop. Toutes les réponses sont prévues...

En regard de ces abandonnés, tant d'autres personnes à « servir », c'est vrai ! Presque le cinquième de la population française habite la région parisienne et a bien besoin, lui aussi, qu'on modernise le métro, qu'on multiplie les autobus, qu'on prolonge le R.E.R., qu'on améliore les trains de banlieue. Et il faut aussi qu'on décongestionne les centres des villes trop vite grandies, qu'on aide à financer un métro à Marseille, à Lyon, à Lille... Face à eux, le Morvan et la Bretagne pèsent bien peu.

Entre tous ces choix difficiles, la République navigue à grand-peine et ses politiques changent avec les gouvernements. Que peut alors faire le « *public* » qui voudrait encore, naïvement, qu'on le « serve » un peu, sinon crier qu'on se souvienne des villages écartés, des chemins de fer abandonnés, des écoles qu'on ferme, des dernières recettes-perceptions qu'on ne verra plus dans dix ans. Et prêter l'oreille à ce qu'on entend dire en Seine-Maritime, où de courageux édiles locaux ont décidé de remettre en service le train désaffecté qui allait de Bréauté-Beuzeville à Fécamp. Une expérience à suivre...

MICHELINE MEILLASSOUX
(Neuilly).

Grain de blé

Les vers que cite M. Jean de Cardenal dans *le Monde Dimanche* du 2 août sont d'Alexandre Dumas fils. Les voici exactement restitués dans leur contexte :

Je ne veux pas, quand je [mourrai,
Que l'on me jette au cimetière.
Au milieu d'un champ labouré,
Sous un sillon, que l'on [m'enterre !
Vivant, je n'aurai su rien faire.
Mais je m'en irai consolé
Si, mort, je puis rendre à la terre
De quoi produire un grain de blé.

Il s'agit d'une épitaphe anticipée que le jeune Dumas fils avait remise aux soins de sa sœur Marie, un jour sombre qu'il était dans un état d'âme désenchanté...

ANDRÉ BOUSSIN
(Saint-Jean-de-la-Ruelle, Loiret).

VOUS et MOI



Bruits

« Ah, que c'est tranquille ici ! »

« Pardon ? » Nelly, quinze ans, ayant aménagé le silencieux de sa mobylette pour se donner plus d'importance, vient de traverser harleydavidsonesquement la place. Vu et entendu la vitesse de sa machine, *il faudra cinq minutes avant* qu'elle soit hors de portée d'oreille. Mais elle ne va nulle part : elle risque de faire dix fois le tour de Saint-Fulcran.

« Je dis que vous êtes bien tranquille ici ! » me crie le Parisien. Les mémés, assises à l'ombre de l'église, tournent la tête.

Et c'est vrai. Rue de Vaugirard, cette paisible rumeur-là ne discontinue pas. On s'y habitue, comme si on était dans un moulin à eau ou un T.G.V. A Saint-Fulcran, en revanche, il y a des plages de silence total.

Le maximum théorique, c'est quinze minutes. Les quarts d'heure carillonnent gaiement, jour et nuit, et à l'heure cele pique et repique. Sous un bon vent on l'entend à 2 kilomètres, mais personne n'habite à plus de 100 mètres du clocher. Trois dames d'un âge incertain assistent à l'angélus, vers 8 heures du matin et 7 heures du soir : la doyenne signale l'imminence de cette prière en tirant prestement (trois fois trois, plus vingt-sept fois) sur une corde qui actionne la plus grosse cloche.

De notre maison – et que c'est agaçant – on ne voit pas la place. Mais en face il y a un mur en diagonale qui laisse entrevoir des indices de ce qui se passe. Tiens ! Un Anglais, qui doit être un de ceux du gîte de M. Pagès, téléphone de la cabine. Il fait du soleil à Saint-Fulcran, nous apprend-il, et tout autour il y a des raisins sur de petits arbustes. Pleut-il toujours à Manchester ? Nous ne le saurons jamais, car voilà une séguedille de klaxon et le cri : *« A la cèbe ! A la cèbe ! A la cèbe de Lézignan ! »* Une cèbe, c'est un oignon doux très estimé par ici ; son centre de production est à *Lézignan-la-Cèbe*, près de Pézenas, à ne pas confondre avec d'autres Lézignan, moins propices à l'alliacéiculture, ni avec *Nézignan-l'Evêque*, capitale de la pâte de coing.

Ne pas pouvoir entendre ce qu'on dit au téléphone, c'est un peu fort, lorsque la cabine n'est qu'à 20 mètres...

Tagada, broum broum, tagada... Les garnements du Nord mitraillent le cébiste. Eux, ou leurs parents, résidents secondaires, sont sages cet été : les petits se couchent dès 11 heures. L'année dernière, les gens qui doivent se lever à *5 heures et demie du matin ont* trouvé comment avoir leur revanche sur ces mini-noctambules : ils ont mis en route une tronçonneuse sous leurs fenêtres à 6 heures. (D'habitude on attend juqu'à 7 heures.)

Sieste, interrompue seulement par le passage de quelques avions de chasse.

Nouveau klaxon. Notre aimable épicier arrive – on va se régaler ! Il sort ses plateaux de melons en chantant des airs d'opérette, et échange des nouvelles avec le maçon, qui relance son compresseur. Mme Bouladou ne cesse de faire faire des aménagements...

Nelly revient avec des copains. Les Moby et les Peugeot ne valent pas les Garelli, paraît-il, pour les décibels.

Soir. Les cigales se taisent, les criquets prennent la relève. Un grincement : le banc des mémés, métallique, percé de trous qui attendent en vain des pièces d'un centime, revient à sa case de départ sous notre fenêtre. Pendant la *journée il a fait le tour de la place,* en suivant l'ombre. (En hiver, il suivra le soleil.) Ce n'est pas qu'on prête l'oreille... Mais vous ne devineriez jamais les agissements des MM. X et Y avec Mlle Z, selon Mmes A et B ; et je n'ose pas vous les communiquer. D'ailleurs, juste au moment le plus intéressant, les Allemands du gîte des Foucou allument un transistor devant leur porte, et Radio-Monte-Carlo répand sa chaude gaieté.

Au lit ! Les quatre quarts, et minuit deux fois. Le vent se lève sous les tuiles romaines. Deux chiens bien de chez nous lancent des provocations à un chien dont on ne reconnaît pas la voix. Le matou du maire vrille un appel angoissé – c'est l'amour-maladie racinien. Pélagie Bezombes se lève et sort sur sa terrasse pour défendre la virginité de ses chattes. Brève mais violente altercation.

Les nuits d'août sont tranquilles : les rossignols et les grenouilles du bassin ne font plus de chahut. Hypnotique, le pou-pou-pou du petit hibou scops...

Carillon de 1 heure moins le quart...

La tronçonneuse ! On a fait la grasse matinée ! 7 heures passées. *Dans ce coin tranquille il va faire* beau, radieux.

C'est normal !

Tintinnabulation de cuillères...

JOHN HARRIS.

هكذا من الاجل



DANIEL THIERRY

Signes

Les âmes errantes

Par FRÉDÉRIC GAUSSEN

IL était un temps — pas si lointain — où les experts nous expliquaient que la société française ne résisterait pas si était franchi le seuil fatidique du million de chômeurs. L'explosion de la colère, pensait-on, entraînerait des troubles insoutenables. Nous approchons maintenant du cap des deux millions sans que les secousses annoncées se soient produites. Le thème du chômage a bien été au centre des dernières élections qui ont condamné le pouvoir en place, mais les chômeurs n'ont pas été un véritable groupe de pression. Ce ne sont pas eux qui ont fait pencher la balance. On n'a pas vu de manifestations, ni de syndicats de chômeurs. En nombre sans cesse grandissant, les chômeurs forment une masse invisible, en suspension, qui ne prend pas corps. A quoi tient cette sorte d'évanescence ? Le sociologue Hubert Cukrowicz, de l'université de Lille-I, apporte à cette question de saisissants éléments de réponse dans une étude reposant sur vingt interviews approfondies de chômeurs âgés de trente à quarante-neuf ans, sans travail depuis plus de trois mois (1).

Ces entretiens montrent comment l'épreuve du chômage est vécue. Et surtout l'état d'isolement et de faiblesse morale et psychologique qu'elle provoque chez les individus. L'apparition du chômage s'apparente à celle de la maladie. Il frappe sans qu'on s'y attende. Même si on en parle beaucoup, chacun a de bonnes raisons de penser que, comme pour le cancer ou les accidents de la route, un tel malheur ne peut arriver qu'aux autres. L'ancienneté dans la maison, les nombreux services rendus, les bonnes relations avec les supérieurs, le caractère particulier, irremplaçable, de sa tâche... autant de bonnes raisons qui incitent à penser que, si des licenciements sont inévitables, ils sauront vous épargner. Et pourtant, un beau matin le fait est là : l'entreprise tout entière ferme, ou bien c'est précisément votre poste qui est sur la liste noire. Vous voilà à la porte avec vos indemnités et vous allez rejoindre la queue des demandeurs d'emploi à l'A.N.P.E. Il n'est pas rare que le choc soit tel qu'il entraîne des troubles de la santé : insomnies, migraines, angoisse, dépression pouvant aller jusqu'à la tentative de suicide. Le chômage, c'est d'abord cela : ce coup sur la tête, ce traumatisme qui bouleverse votre vie.

Et alors commence la lente rumination, qui va peu à peu vous ronger, sur les causes et les conséquences de cette catastrophe. Si vous êtes victime d'une telle injustice, c'est sûrement qu'il y a une raison. Peut-être une raison personnelle. Vous n'avez pas été à la hauteur de la tâche. Dans cette jungle qu'est devenue la vie économique, vous avez été frappé parce que vous êtes plus faible, parce que vous faites partie des perdants. Parce que vous n'avez pas su faire les bons choix aux bons moments, avoir la mobilité nécessaire, gérer convenablement votre carrière, saisir les opportunités. La mise au chômage est l'occasion d'un bilan forcément négatif. Elle introduit le doute sur soi-même.

∴

Ce sentiment d'échec ne va pas tarder à se traduire dans la vie personnelle. Agissant comme un révélateur, la situation de chômage a souvent des répercussions sur la vie familiale. L'anxiété qu'elle provoque retentit sur le comportement, sur la vie du couple et les relations avec les enfants. Si le couple n'est pas solide, il ne résistera pas à cette tension nouvelle. Le divorce viendra alors compliquer un peu plus la situation.

C'est que le chômage bouleverse complètement les cadres — et les sécurités — de la vie quotidienne. Plus d'horaires à respecter, de chemins à suivre. Le loisir soudain a, au début, un certain charme, mais rapidement il devient insupportable. Le chômeur est un oisif qui tourne en rond et se cogne la tête contre le vide. Beaucoup s'efforcent de maintenir les règles de la vie d'avant, pour éviter de se perdre dans ce temps sans contours. D'autres recherchent fébrilement des activités nouvelles (lecture, bricolage, jardinage, peinture de l'appartement...) ou se réfugient dans les tâches ménagères, découvrant le plaisir de s'occuper des enfants (mais cette substitution à la femme dans la garde du foyer est souvent ressentie comme une humiliation). D'autres ne peuvent résister à cet appel du vide, et se laissent aller, traînent chez eux ou au café, se mettent à boire, se « clochardisent ».

Le chômage est l'épreuve de la solitude. Les relations avec les camarades d'atelier ou de bureau ont disparu. Celles avec les voisins ou les parents se distendent. Beaucoup de chômeurs font part, avec surprise, de cette constatation : le chômeur — comme le pestiféré d'autrefois — n'est pas fréquentable. Il est frappé d'une sorte d'ostracisme. Il déplaît (ou il dégoûte). On se détourne de lui. L'un d'eux explique que ses beaux-parents refusent désormais de le recevoir, un autre que les voisins ne le saluent plus. Par un amalgame qui fait mal, le chômeur a rejoint la catégorie des fainéants, des profiteurs. On se moque de lui. Il en a de la chance de toucher de l'argent à ne rien faire ! Ainsi le regard méprisant qu'il surprend chez les autres vient confirmer le sentiment de déchéance qu'il sent se développer en lui. Ce doit être vrai qu'il n'est pas à la hauteur, que ce qui lui arrive n'est pas fortuit, puisque chacun autour de lui en est persuadé. Le chômeur est un homme seul, un homme lâché, qui traverse une épreuve où personne ne peut le rejoindre. Il faut l'avoir connu pour savoir ce que c'est, disent-ils à l'unisson. Celui qui n'est pas passé par là ne peut pas comprendre. Ceux qui ont pu le mieux s'en sortir sont ceux qui ont rencontré un vrai secours personnel, qui ont eu l'appui d'une épouse, d'un ami ou d'un cercle de camarades ou de militants.

La majorité des chômeurs n'imaginent pas qu'ils puissent sortir indemnes de l'épreuve qu'ils traversent. Ce sont des hommes sans avenir. La plupart sont en effet persuadés qu'ils ne trouveront pas un emploi équivalent à celui qu'ils ont perdu. Ils savent qu'il leur faudra accepter des tâches moins qualifiées, moins bien rémunérées. Ils sont tellement nombreux sur le carreau, qu'il n'est pas question de faire la fine bouche ! Les plus âgés voient les portes se fermer systématiquement devant eux. Les plus jeunes ont l'impression de ne pas avoir acquis les compétences nécessaires. Tous sentent que le temps qui passe dans l'inaction réduit leurs aptitudes, lamine leur volonté et leur capacité d'adaptation. Le chômeur voit l'avenir comme un déclin. Avant d'avoir atteint l'âge de la retraite, il sent sa force de travail amoindrie. Il sait que sur le marché de l'emploi, sa cote s'effrite.

Il arrive que ce pessimisme pour l'avenir personnel conduise à une vision dramatisée de l'histoire. Si de telles injustices sont possibles, c'est que la société est malade. Elles ne peuvent qu'annoncer de plus graves désordres : une guerre, une catastrophe. Le chômeur a tout à coup le sentiment, lui qui vivait paisiblement sa vie ordinaire, d'avoir été choisi par le destin pour être le signe annonciateur des bouleversements et des violences qui nous guettent. Il y est passé un peu avant les autres, voilà tout. Beaucoup voient dans le chômage un élément constitutif d'un système économique de plus en plus impitoyable dans lequel la vie des gens ne compte plus. Seul importe le rendement, la productivité. Les individus sont des outils comme les autres, qu'on prend et qu'on rejette — qu'on casse — lorsque les impératifs de la production l'exigent. De plus, la formation d'une masse de chômeurs permet de peser sur les individus, de vider toute velléité de résistance et d'organisation. Les syndicats se mobilisent peu pour les chômeurs.

∴

Et le chômeur constate que ce qui faisait le sens de son existence, ce qu'on lui a appris, dès l'école et dans la famille, à respecter, ce qu'exalte la morale universelle — le travail — lui est volé. Il n'y a plus droit. Il en est exclu. Et il croit comprendre que cette exclusion est nécessaire à la bonne marche ou à la survie du monstre froid de l'économie. Alors que la société tout entière est organisée autour de l'idée sacralisée du travail, on lui interdit désormais d'y participer. Perdre son emploi, pour l'ouvrier qui n'a eu d'autre univers que son atelier, ou pour le cadre qui, pris par sa tâche, lui a consacré l'essentiel de sa vie personnelle, ce n'est pas seulement une parenthèse désagréable dans une trajectoire professionnelle, c'est se trouver soudain coupé de ses bases, c'est ne plus exister. Et c'est se dire que cette absence d'existence, elle aussi, répond à une nécessité. A une volonté. *« Le vrai désespoir des chômeurs*, écrit Hubert Cukrowicz, *commence lorsqu'il comprend que son désespoir est un facteur d'équilibre du système qui l'exploite. »*

C'est cette dilution de l'être, ce démembrement moral, cet état d'*« homme en lambeaux »*, qui explique que les chômeurs, quelque nombreux qu'ils soient, fassent si peu de bruit. Éjectés en douceur de notre monde, ils ne sont plus des nôtres. Ce sont les âmes errantes de notre société mécanisée. ■

(1) Hubert Cukrowicz, *l'Homme en lambeaux : les effets du chômage consécutif à un licenciement sur les hommes de trente à cinquante ans*. Institut de sociologie, université de Lille-I. Les vingt personnes interviewées comprennent dix ouvriers, quatre cadres moyens et six cadres supérieurs.

AUJOURD'HUI

La nouvelle vague des francs-maçons

En vingt ans, les effectifs des loges maçonniques ont doublé. Qu'est-ce qui incite de jeunes hommes et femmes à demander à être « initiés » ?

MICHEL HEURTEAUX

LE Grand Architecte de l'univers (1) a tout lieu d'être satisfait : l'édification du temple en France va bon train. En clair : la maçonnerie se développe. Non seulement elle recrute, mais elle rajeunit. Cette expansion touche la plupart des grandes obédiences : les « traditionalistes », d'une part, avec notamment la Grande Loge de France et la Grande Loge féminine de France, où la fidélité à l'héritage symbolique est la plus forte ; d'autre part, les « progressistes », le Grand-Orient de France, rationaliste, humanitaire et longtemps anticlérical, le Droit humain, enfin, la première obédience à reconnaître l'égalité entre les sexes et à pratiquer la mixité dans les loges. Leurs effectifs ont doublé en moins de vingt ans – soixante mille « initiés » aujourd'hui, – tandis que la moyenne d'âge tombait de cinquante-cinq à quarante ans environ.

« *Nous recrutons majoritairement dans les nouvelles générations, essentiellement les vingt-cinq - trente-cinq ans* », constate-t-on à la Grande Loge de France. Même son de cloche au Droit humain, à la Grande Loge féminine de France, au Grand-Orient de France, qui a vu le nombre de ses loges passer de trois cent quatre-vingt-seize à cinq cent trente et une. Dans ces cellules de base, il n'est pas rare de voir siéger des « vénérables » – ou présidents – ayant tout juste atteint la trentaine.

Ce rajeunissement peut être historiquement daté. Les années 1968-1970 marqueront le début du grand bond en avant pour nombre de loges maçonniques. Mai 68 était passé par là. Il y avait eu la fête contestataire, superbe mais sans débouchés politiques, puis la désillusion ravageuse et le besoin de se raccrocher à un idéal. La maçonnerie, du moins celle qui tenait un discours moderniste, offrait un cadre, une méthodologie, une éthique, une tradition humaniste.

« *En 1968, la rue, le monde politique, ont tenu un langage qui paraissait être celui des maçons*, dit Roger Leray, grand maître du Grand-Orient de France. *Si la maçonnerie devait être rattachée à une racine politique, ce serait celle des libertaires. Notre langage a certainement eu des résonances jusque dans le monde profane.* » Le fait est qu'à l'époque un certain nombre de responsables syndicalistes, et non des moindres, des militants d'organisations d'extrême gauche, se sont « initiés ». Fred Zeller, alors grand orateur du Grand-Orient, se félicite aujourd'hui encore de ce précieux renfort : « *Plusieurs milliers de ces jeunes ont été recrutés en trois ou quatre ans. Nous avons facilement battu le record d'adhésions de 1924, au moment du Cartel des gauches. Si nous n'avions pas pris la décision de les accepter, nous serions aujourd'hui une assemblée de vieillards !* »

Cette génération post-soixante-huitarde, en introduisant plus de « lumière », comme diraient les maçons, ouvrait de nouvelles perspectives en proposant des thèmes de discussion qui recoupaient les aspirations de toute une partie de la jeunesse.

Treize ans après mai 68, qu'en est-il exactement ? Qui sont ces nouveaux initiés qui viennent, selon l'expression employée lors d'un convent, « *frapper aux portes des temples* » ? Il n'existe pas de travaux sociologiques permettant de les situer avec certitude. On peut cependant constater que c'est dans les dix années de leur vie qui correspondent à leur installation dans la société que les jeunes recrues s'interrogent et qu'elles entrent dans le processus d'initiation. La diversité des professions et des origines socio-culturelles témoigne d'une évolution de la franc-maçonnerie, qui, de tout temps, a été considérée à juste titre comme une émanation de la bourgeoisie. Et s'il est vrai que, sous la IIIe République, elle regroupait une majorité de notables, elle s'est depuis ouverte à d'autres couches sociales. A côté des professions libérales, toujours sur-représentées par rapport à leur importance dans le pays, on trouve aujourd'hui des cadres moyens, des enseignants, des fonctionnaires, des étudiants.

Cette tendance à la démocratisation, liée très directement au rajeunissement, est particulièrement perceptible à la Grande Loge féminine, où près d'une « sœur maçonne » sur trois a moins de trente ans. « *Ce sont des jeunes femmes engagées dans la vie active*, dit la grande maîtresse, Gilberte Colanéri, *elles sont présentes dans toutes les branches de l'activité humaine.* » Beaucoup de secrétaires, d'employées de bureau, de commerçantes, une très forte proportion de membres des professions paramédicales, mais pas *une seule ouvrière ! Une enquête* réalisée par la commission des jeunes du Grand-Orient pour le convent de 1973 avait déjà souligné la quasi-absence du secteur *secondaire. Elle montrait*, par ailleurs, que le revenu des jeunes maçons était relativement élevé et que la procédure de recrutement – la cooptation – représentait en fait un facteur de reproduction sociale. En effet, l'entrée en maçonnerie est largement conditionné par l'environnement proche : selon cette enquête, *31 % des personnes interrogées* sont fils de maçon, 70 % ayant été parrainées par des membres de la famille ou des amis.

Par l'eau et le feu

Si, depuis quelques années, il est aussi possible de poser directement sa candidature – les principales obédiences fournissant des renseignements sur les conditions d'admission, – mieux vaut encore avoir une solide « recommandation ». Dans la plupart des cas, en effet, conformément à la tradition, on vous demande d'entrer dans la confrérie. Eliane – nous l'appellerons ainsi, car, dans son obédience, la Grande Loge féminine de France, les « sœurs » s'interdisent, officiellement du moins, tout contact avec la presse – raconte comment elle a été « choisie ». « *Au cours d'une soirée, il y a cinq ans environ, une amie, à qui j'exposais mes idées sur le destin des civilisations anciennes, me dit brusquement : « Tu devrais connaître la » franc-maçonnerie, on y fait des » travaux passionnants à ce su» jet. » Deux semaines plus tard, celle qui allait devenir ma « marraine » me proposait d'adhérer.* »

Bien qu'on ait été « choisi », on n'entre pas en loge comme dans un moulin, ce n'est qu'au terme d'un long processus d'intégration que le profane devient maçon. « *Dans un premier temps, il m'a fallu donner mes motivations*, dit Eliane, *puis, à plusieurs reprises, des enquêtrices ont voulu connaître mes opinions sur l'avortement, sur la croyance en Dieu, etc. Après une audition au cours de laquelle j'ai dû répondre à une foule de questions, un bandeau placé sur les yeux, j'ai été admise à l'initiation proprement dite, qui comporte une série d'épreuves symboliques. J'ai d'abord été enfermée dans une pièce noire, c'est le « cabinet de réflexion », où vous devez méditer, puis il y a eu la purification par l'eau et le feu. A l'issue de cette cérémonie assez éprouvante, le vénérable a enfin prononcé la formule solennelle : « Je vous reçois et vous » constitue apprenti maçon.* »

Si le déterminisme peut jouer un rôle, il n'y a pas cependant de fatalité qui vous ferait maçon du jour au lendemain. L'entrée dans le temple est presque toujours vécue comme un engagement à la fois moral, spirituel, social et, dans une moindre mesure, politique. On peut devenir maçon parce qu'on est seul, parce qu'on est altruiste ou parce que l'on se sent contraint dans le milieu où l'on vit.

On a pu déceler dans cette nouvelle vague deux courants de motivation. Il y a eu, d'un côté, ceux qui arrivaient avec une volonté de changement et, de l'autre, ceux, sans doute plus nombreux, qui avaient une démarche très individualiste, désireux de perpétuer la tradition.

« *Nous avons connu cela, même au Grand-Orient*, dit Roger Leray, *des gens qui cherchaient en réalité une néo-Eglise ! Pendant un certain temps, il y a eu une volonté marquée de se désintéresser du débat social ou politique pour se replier sur des échanges de caractère spiritualiste.* » Pour tous ceux qui continuaient de se poser des questions, la maçonnerie est apparue comme un outil de réflexion. « *Il y a eu, au cours de la dernière décennie, une prise de conscience que les structures et les moyens d'action n'étaient plus adaptés*, note Gilberte Colanéri. *La réaction a été très profonde. Ce qui s'exprimait, c'était la volonté de poursuivre un chemin personnel.* »

Révolution fraternelle

Le sentiment de faire fausse route allait de pair avec un désintérêt pour les partis politiques et le besoin de s'intégrer malgré tout à une communauté. Tel a été le cas pour certains militants trotskistes de la Ligue communiste, de l'Organisation communiste internationaliste ou des groupes Mao. Auraient-ils troqué la faucille, le marteau et le drapeau rouge pour le compas, l'équerre et le tablier ? Laurence, ex-maoïste, entrée au Droit humain depuis 1979, s'insurge. Son adhésion ne constitue pas un reniement : « *Non ! je ne me suis pas présentée comme gauchiste repentie, je ne suis pas arrivée en disant : « Je rentre dans le rang. » Je n'ai pas quitté le mouvement. Mais j'avais rompu avec les organisations parce qu'on était figé dans des dogmes ; il y avait une négation totale de soi... Les maçons ont été les seuls qui nous ont permis de nous exprimer. Dans ce cadre, on avait la possibilité d'avancer, de chercher la lumière...* »

Mais adhérer à une « institution de collaboration de classes », n'était-ce pas trahir la révolution prolétarienne, comme en faisait le reproche Alain Krivine à Fred Zeller, ancien secrétaire de Trotski ? (2). Laurence : « *Je pense toujours comme Krivine. Des patrons et des travailleurs dans les mêmes loges, cela peut constituer un danger. S'il m'est arrivé de travailler avec des gens qui n'étaient pas du même bord politique, je n'ai pas pour autant fraternisé.* »

D'autres ont pris un chemin plus radical, tournant carrément le dos au passé. Ainsi Jacques Lapersonne, qui préside aux destinées de l'Ordre initiatique et traditionnel de l'art royal (OITAR), petite obédience de trois cents membres. Venu au Grand-Orient pour faire de l'entrisme politique, alors qu'il était permanent d'un mouvement trotskiste, il en est arrivé à la conclusion



ANDRÉ BONHOMME

que « *la doctrine de la lutte des classes est une hérésie dans nos sociétés parvenues à un certain seuil de bien-être* ». Il prône désormais « *une révolution de la société humaine fondée sur des valeurs plus fraternelles* ». Il devenait urgent de poursuivre le combat, mais par d'autres moyens... « *Je ne voulais plus être un militant, je souhaitais devenir adepte. Sacrifier la justice à l'intérêt collectif, c'est un choix qu'un maçon ne peut pas accepter !* »

La maçonnerie telle qu'elle était pratiquée ne lui paraissant pas assez rigoureuse sur le plan du rituel, Jacques Lapersonne fait scission et crée sa propre obédience. « *Si la maçonnerie ne véhicule pas fondamentalement les valeurs qui lui sont propres, si le cérémonial est dévoyé, elle se perd, elle devient autre chose.* » Ce qu'il propose à ses initiés ? « *Des alternatives différentes* » qui, tout en réhabilitant la tradition, ne sont pas « *en contradiction avec le progrès* ».

A l'OITAR, où les vingt-cinq - trente-cinq ans dominent, l'engagement politique n'est pas ce qui détermine « frères » et « sœurs », qui s'interdisent tout débat sur ce sujet. L'approche est totalement spirituelle. Elle est d'ailleurs une caractéristique de tout un courant de la nouvelle génération. Cette attitude est à rapprocher du développement des sectes en France et du renouveau de la spiritualité dans l'Eglise catholique. Pour Max, ex-manager d'un groupe rock, « *cette démarche est la mieux adaptée pour les Occidentaux pour le temps présent et futur. J'ai toujours été attiré par les questions spirituelles et religieuses* ». Max s'est depuis longtemps familiarisé avec les grands textes : les « soufis » de l'islam, les « tantras », le « Bardo todol » des Tibétains.

Lorsqu'il considère son cheminement, il lui trouve une certaine cohérence, la maçonnerie venant confirmer ce qu'il pensait déjà, à savoir qu'« *on ne changerait pas le monde si on ne changeait pas l'homme. Il faut tailler sa pierre, construire son propre temple avant de bâtir le temple de l'humanité...* ». Le but : « *C'est l'accomplissement de l'homme, qui passe par certaines techniques, en particulier la voie initiatique, que l'on ne peut acquérir dans un cadre profane. La loge, c'est un lieu privilégié où on développe certaines facultés.* »

La symbolique

C'est aussi le lieu où l'on est en recherche. « *En 1968, j'étais déjà en recherche*, ajoute Max. *Je cherchais un truc, mais il me manquait des bases, une méthode.* » Le sens de son interrogation allant plutôt vers « *les grandes lois universelles qu'on retrouve dans toutes les civilisations* ». Christian, « maître installé », responsable d'un « atelier », est lui aussi très axé sur ces questions. Ce jeune ingénieur en énergie solaire, féru d'épistémologie, s'est particulièrement intéressé au nombre d'or, aux mathématiques pythagoriciennes. Grâce au travail en loge, il assure avoir découvert « *des choses qui émanent des humains. On retrouve des correspondances entre toutes les religions, il suffit de piocher...* ».

Michèle, pour ce qui la concerne, est venue en maçonnerie avec « *une espèce d'instinct philosophique. Ce qui me préoccupait, c'était de remettre de l'ordre dans un fatras inextricable de ce que m'a apporté la religion catholique. J'ai trouvé une tradition dans laquelle il y a des sources très riches au plan spirituel* ».

La tradition, la voie initiatique, présentée comme moyen d'acquisition des connaissances, la symbolique, véritable arsenal sémantique et gestuel, autant d'aspects qui paraissent essentiels aux jeunes apprentis et compagnons. Le respect scrupuleux du rite est ce qui les caractérise sans doute le mieux. « *Ils sont plus exigeants sur les règles que les anciens* », constate tel responsable du Droit humain. L'enquête du Grand-Orient, déjà citée, soulignait cet attachement à la symbolique : 91 % des initiés la considèrent comme « *essentielle et importante* ». Par ailleurs, une majorité de jeunes estimaient alors que l'expression symbolique constitue « *un moyen de communication entre les hommes* » qui, par rapport au « *langage profane* », présente des possibilités supérieures. Cette importance accordée au symbolisme est d'autant plus grande que chacun, confusément, le ressent comme l'élément sans lequel il n'y aurait plus de franc-maçonnerie.

Selon Frank, vingt-deux ans, ce langage a une utilité : « *C'est un outil de compréhension, cela permet d'avoir beaucoup de pondération et de rigueur dans ses jugements et ses réflexions. On peut découvrir à travers ce code une nouvelle manière de penser ou de raisonner.* » Plus généralement, Frank estime que le symbolisme est bien reçu parce que « *les symboles que la société nous offre, l'argent par exemple, symbole de la puissance et du pouvoir, ne sont pas du tout satisfaisants. Aussi, quand on aborde un autre système de références qui témoigne d'une générosité, d'un humanisme, je comprends qu'on y soit fidèle* ».

Le côté formaliste, voire anachronique, du cérémonial des

De l'apprenti au vénérable

Toutes les obédiences le proclament : le but de la maçonnerie est de **« construire le temple de l'humanité »**. Une telle édification passe, dans l'esprit maçonnique, par l'épanouissement des hommes. D'où le perfectionnement nécessaire des « initiés ». Le lieu privilégié de cette éducation, c'est la **loge** – ou **atelier**, – où le franc-maçon apprend, selon le langage symbolique, à tailler sa pierre brute pour en faire une pierre polie, parfaite.

De **« tenue »** en **« tenue »**, réunions groupant l'ensemble des membres, l'« initié » est sensé acquérir certaines connaissances qui lui permettront de monter dans la hiérarchie. D'abord **« apprenti »**, puis **« compagnon »**, il pourra accéder en quelques années au grade de **« maître »**. Chacune de ses promotions est appelée **« augmentation de salaire »**.

Enfin, dernier échelon, étape suprême : le **« vénérable »**. Ce titre honorifique quelque peu pompeux désigne une fonction précise : la présidence de la loge. Ce président-là n'inaugure pas les chrysanthèmes, il a en fait les pleins pouvoirs. Elu pour trois ans, après quoi il retourne à la base, le vénérable tire sa légitimité non seulement de son élection, mais de son expérience et de son savoir. Il est à la fois l'animateur, l'organisateur et le grand maître de cérémonie. Il ordonne, modère et contrôle le débat. Au cours de la tenue, selon un rituel bien défini, chacun parle à son tour, sans que jamais le dialogue ne s'engage directement entre les « frères ». Toutes les questions, les demandes de précision durant les interventions, transitent ainsi par lui. En loge, on ne prend pas la parole, c'est le vénérable qui la donne.

Pouvoir exorbitant ? Censure habile ? Les maçons voient dans cette police du discours une forme de rigueur, une dialectique, qui évitent les oppositions trop tranchées et permettent à tous de s'exprimer, ce qui n'est pas toujours le cas, il est vrai, dans nombre d'organisations « profanes », où ce sont souvent les mêmes qui monopolisent la parole.

هكذا من الأصل

هكذا من الاجل

initiations ou des « tenues » – réunions – ne surprend pas outre mesure. *« C'est un peu déconcertant au début,* remarque Frank. *Celui qui irait à l'Académie française serait sans doute aussi surpris par la cérémonie de l'habit vert. Mais, en réalité, on dépasse très vite ce stade. »* Si quelques loges d'avant-garde ont tenté ces dernières années de gommer le style jugé « rétro » de telle ou telle manifestation, la plupart des obédiences tiennent à conserver le rituel classique. Certaines se sont ingéniées à en rajouter, prétextant un retour aux sources. Ainsi en va-t-il du vêtement. Au OITAR, par exemple, on est d'une absolue rigueur sur ce point : smoking pour les « frères », robe du soir pour les « sœurs » ; ici, c'est l'habit qui fait le moine... Ce déguisement a non seulement valeur symbolique, il permet à l'initié de s'identifier au groupe. L'uniforme bon chic bon genre serait même, si l'on en croit son président, *« un moyen de casser les barrières sociales ».* Le smoking ? *« c'est du nivellement par le haut ! ».* Pour Christian, le travail en loge exige de s'habiller correctement. *« On n'y vient pas entre deux trains... Il faut se préparer, se raser... Le costume est un moyen d'être avec les autres, c'est une façon de les respecter. »*

De même, la pratique du silence et du secret est acceptée comme allant de soi. Là encore, cette réserve que s'impose le maçon fait partie de la tradition. *« Il n'y a pas de secret au sens où on l'entend,* affirme Max. *Le seul secret, c'est celui que l'individu ne peut pas communiquer, c'est-à-dire son vécu. »* Ce qui est dit en loge étant par définition « indicible », parce que relevant du langage symbolique, on n'éprouvera pas le besoin de le communiquer sur les « parvis » – à l'extérieur du temple.

Sans compromission

Cette perpétuation de traditions millénaires a-t-elle un sens aujourd'hui, dans un monde en pleine mutation ? Entrer dans une société, secrète à bien des égards, n'est-ce pas s'abstraire du monde, se placer hors-jeu, refuser, en définitive, de prendre ses responsabilités ? La tentation du repli existe. Mais un voyage dans la maçonnerie contemporaine fait découvrir d'autres réalités. Il n'est pas rare de rencontrer de jeunes initiés engagés dans la vie profane : associations, syndicats, partis politiques. Jean-Paul, maçon depuis une dizaine d'années, militant du CERES « dans le civil », est de ceux qui pensent qu'*« on ne peut pas faire abstraction du social et du politique, car, finalement, les structures socio-politiques conditionnent l'expression personnelle dans une large mesure ».* Son attirance pour la franc-maçonnerie *« vient de ce qu'elle représente une organisation non compromise dans les processus directs de pouvoir, qu'il s'agisse du pouvoir ou de sa gestion. Elle représente, du moins à mon sens, un organisme intéressant quant à l'action à mener sur l'environnement, action qui est le devoir de tout maçon ».*

Raymond, ex-militant de la Ligue communiste, qui anime actuellement une des loges les plus remuantes de Paris, considère que *« militantisme et vie maçonnique sont inséparables. La loi, pour rentrer chez nous, ce sont des gens qui ont un idéal, un engagement, qui mènent un combat syndical. Pour nous, la maçonnerie s'inscrit dans un monde qui n'est pas neutre, c'est pourquoi nous débattons d'idées qui peuvent toucher au politique ».*

Cette volonté de prise sur le réel s'exprime souvent dans les loges créées au cours de la dernière décennie. *« Nous ne sommes pas des mystiques ».* lance Bernard, vénérable d'un « atelier » à Sarcelles. *« Nous avons voulu,* explique-t-il, *faire de notre loge un élément constructif pour Sarcelles. C'est un symbole. Nous voulions en faire un point de rencontre où il n'y ait pas d'exclusives. »* La structure revitalisée dans les années 70, avec l'arrivée de « frères » d'Afrique du Nord, s'est par la suite développée substantiellement avec l'apport de nouvelles couches de population : Antillais, Africains, etc. *« On s'est voulu à l'image de Sarcelles. »*

Ici, la plupart des maçons ont un engagement syndical ou politique. *« Les syndicalistes viennent chercher des idées. Bien souvent, ils se sentent coincés entre la direction et leur base,* note Bernard. *Le cadre maçonnique leur permet de prendre du recul pour mieux repartir ensuite. »* De ce travail, ce jeune vénérable attend apparemment beaucoup : *« Nous souhaitons participer concrètement à l'édification d'une société plus juste, plus fraternelle. »*

Pas de maffia !

La fraternité... plus encore que l'égalité et la liberté, cet idéal convivial est le plus souvent proclamé par les jeunes maçons. Tous, ou presque, assurent l'avoir rencontré entre les colonnes du temple. *« C'est la base de la maçonnerie,* dit Bernard. *Cela va avec la tolérance, on apprend à écouter l'autre. »* Mais cette fraternité, prétendument vécue dans les « tenues », s'exerce-t-elle aussi à l'extérieur ? Y a-t-il une solidarité effective entre les initiés et jusqu'à quel point ? *« La règle, c'est de faire le maximum pour ses frères,* répond Christian. *Mais ce n'est pas une obligation, chacun fait comme il veut. Il m'est arrivé de demander assistance... Mais cette solidarité s'exerce plutôt sur un plan moral. »*

Qu'en est-il du jeu d'influences, du copinage pour tout dire, que pratiqueraient couramment les maçons ? *« Cela n'existe pas,* assure Christian, *du moins dans notre loge. La maçonnerie affairiste, les maffias, on s'est battu contre ! »*

Refus des compromissions, sens de la fraternité, quête d'idéal... On a là un portrait plutôt flatteur. Le maçon modèle 1981 serait-il une sorte de nouveau héros positif ? Les anciens, dans les hauts grades, se félicitent de cet apport de sang neuf venu ranimer et vivifier un organisme en léthargie. Ces jeunes qui recherchaient une structure d'accueil ne sont pas arrivés les mains vides, ils apportaient une autre sensibilité, des préoccupations nouvelles. *« Il y a eu, depuis, plus de débat, plus de lumière,* reconnaît Roger Leray. *Ce qui fait la richesse du discours maçonnique, c'est le pluralisme. On peut se réjouir, en particulier, de la présence du discours révolutionnaire. »*

Cette puissante impulsion donnée par la nouvelle vague ne risque-t-elle pas cependant de bouleverser à terme toutes les structures maçonniques ? Personne, en réalité, n'envisage une telle éventualité parce que personne, au fond, ne le souhaite. La querelle des anciens et des modernes, si elle devait avoir lieu, serait de toute façon circonscrite. Au Grand-Orient, obédience pourtant réputée « progressiste », on ne voit pas l'utilité de transformer un cadre qui a fait ses preuves. Même dans les loges de « pointe » la volonté de changement camoufle parfois, sous une exubérance, de nouvelles formes de conservatisme. On édulcorera tel ou tel aspect du rituel, on rejettera l'étiquette d' « initié » qui vous a un côté société secrète, mais, pour le reste, on s'en tiendra à la règle commune, chacun ressentant le devoir de pérenniser l'ordre – ensemble de la maçonnerie universelle.

L'adhésion requiert en fait une attitude participative plutôt que contestataire. Comme le fait remarquer Frank : *« On n'est pas venu en maçonnerie avec l'idée de la transformer. »* Max, qui apprécie hautement les vertus du rituel, n'a pas envie de le supprimer : *« C'est un garde-fou, il permet d'éviter les affrontements au niveau des idées. »* Et si Laurence voit dans la maçonnerie *« une école de remise en question de soi-même »,* elle ne souhaite pas transformer l'organisation pour la bonne raison qu' *« on se remet plus facilement en question au sein d'une structure parce qu'elle vous protège ».*

La loge serait-elle aussi un cocon, le refuge des enfants égarés ? (3) ■

(1) Dieu ou la Raison, selon qu'on est croyant ou athée.

(2) *Les Chemins de la révolution,* par A. Krivine et F. Zeller, éd. Balland.

(3) Pour une information complémentaire et détaillée, on pourra consulter les ouvrages suivants : *la Franc-Maçonnerie,* par Paul Naudon, coll. « Que sais-je ? », P.U.F., et *les Francs-Maçons,* par Alain Guichard, 1969, éd. Grasset.

RÉPONSES

« Les Amoureux de la santé »

Depuis quelques années, des usagers prennent en charge leur santé et militent pour une « autre » médecine. C'est ce que fait, à Gennevilliers, l'association « les Amoureux de la santé ».

FRANÇOISE VIALA

« POURQUOI s'occuperait-on de sa santé quand on se porte bien ? Et quand on est malade, il y a le docteur ! », pense-t-on communément. Depuis une dizaine d'années, surtout depuis 1975, date des premiers cabinets médicaux du très minoritaire mais non moins actif Syndicat de la médecine générale (S.M.G.), des usagers cherchent à faire disparaître *« une confusion entre les idées de santé et de soins médicaux ». « Nous voulons prendre en charge notre santé, individuellement et collectivement, ne plus être des assistés tenus dans l'ignorance par le pouvoir médical,* affirment ces usagers, encore peu nombreux et isolés. *Car nous sommes les premiers responsables de notre intégrité corporelle. »*

Certains se sont groupés, ont créé des « boutiques de santé », « centres de soins », « groupes information santé »... Les moyens d'action sont divers. L'objectif, lui, est le même : parler en termes de santé et non, seulement, en termes de maladie, promouvoir une politique réelle de prévention et d'éducation sanitaire.

« L'association des usagers du cabinet médical », créée début 1978 à Gennevilliers, au nord-est de Paris, est l'un de ces groupements (1). Un cabinet médical planté au centre de tours d'H.L.M. On y entre comme dans un appartement accueillant. La salle d'attente, spacieuse, a les murs couverts de tracts, de dessins, de petites annonces. Les animateurs de l'association se sont donnés un nom qui leur ressemble, les Amoureux de la santé. Se sentir bien dans son corps, être de bonne humeur, heureux de vivre : c'est cela la santé pour eux, et c'est comme cela qu'ils la vivent.

L'association est la rencontre d'une bande de quinze copains dont les « para-médicaux », qui trouvent en elle un espace de liberté où peut s'élaborer un système de santé « autre ». Elle fait aussi partie de la famille nombreuse des associations loi 1901 et se reconnaît surtout dans les associations de consommateurs, les groupes écologistes, les groupes-femmes (self-help...) et les « boutiques » (2).

Pouvoir médical

« Elle a d'abord été une réponse aux initiatives des médecins du cabinet médical, rappelle l'un d'eux, Patrick Nocky. *Nous étions – et nous sommes – favorables à une médecine d'abord générale, près des réalités sociales, des besoins de la population. »* Jean-Pierre Rainhorn, un autre médecin du cabinet, est d'ailleurs à l'origine de la création du S.M.G. en 1974.

Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi. L'Association pour la création d'un centre de santé, dans le onzième arrondissement de Paris, a, elle, suscité son propre cabinet médical en allant chercher les médecins qu'il lui fallait, puisqu'ils ne venaient pas à elle (3).

A Gennevilliers, les médecins du cabinet médical sont parmi les premiers à pratiquer l'avortement. *« Le MLAC où je milite* (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception), se souvient Michelle Bonnaud, *s'est créé autour de la pratique du cabinet médical. C'est par là que j'en suis venue à l'idée de l'association. »* Pierre Magnant, lui, appartenait à un groupe écologiste avant de rejoindre « les Amoureux de la santé ». Groupes-femmes, écologistes... La santé est devenue un enjeu essentiel pour tous les militants du « mieux-vivre ».

Médecins et usagers de Gennevilliers dénoncent d'abord les abus du pouvoir médical et expérimentent d'autres rapports médecins-malades. Si le médecin a son rôle à jouer au niveau curatif, il n'impose plus sa thérapie à des malades qui s'en remettent passivement à lui. Ou, du moins, leur relation commence-t-elle à évoluer dans ce sens. *« Quand, à une époque, j'ai beaucoup souffert du dos,* raconte Michelle Bonnaud, *j'ai, en cherchant moi aussi, trouvé la méthode thérapeutique me convenant le mieux : la technique Mézières de kinésie active. »*

Démarche individuelle de l'usager, curiosité pour les médecines non traditionnelles, dialogue médecin-malade dans un rapport qui se veut égalitaire. Une telle pratique aboutit inévitablement à une démythification du pouvoir médical.

Cette remise en cause n'est certes pas simple. « Les Amoureux de la santé » doutent même que l'on puisse y arriver seul. C'est pourquoi ils organisent, comme la majorité des associations du même type, des réunions entre usagers. D'abord pour parler ensemble des maladies fréquentes (rhumatismes, tension...) Depuis trois ans, entre dix et soixante personnes y participent chaque mois. Des idées neuves y circulent, et aussi des témoignages d'expériences vécues.

A la « goinfrerie médicamenteuse » de notre système de soins, « les Amoureux de la santé » opposent certaines urgences : la démédicalisation, le « pluralisme thérapeutique » (la prise en compte « objective » des thérapies « douces », entre autres). *« Vous avez expérimenté telle ou telle thérapeutique avec succès ? Faites-en profiter d'autres !, lit-on dans le bulletin bimestriel de l'association. Le droit à l'information contradictoire en ce qui concerne la recherche médicale. Par exemple, le droit à l'expérimentation des médicaments anticancéreux Solomidès,* « rejetés a priori *par des cancérologues qui entretiennent une atmosphère de rivalité dans la recherche. Ce qui ne veut pas dire qu'il existe une seule bonne méthode pour lutter contre le cancer. »* Cancer, rhumatismes, ménopause, tension... viennent en tête des thèmes les plus populaires des réunions de l'association.

Gérer sa santé

« Les gens ont aussi besoin de parler de leurs tracas quotidiens : maladies bénignes de l'hiver, soins dentaires, tabac, régimes alimentaires..., souligne Pierre Magnant. *Ils ont des préoccupations au niveau préventif et cherchent à y répondre de façon autonome. »* Les réunions permettent de faire connaissance avec son corps, d'apprendre à « *gérer sa santé* ». *« Il suffira parfois de modifier une habitude alimentaire, d'oxygéner son organisme, ou de s'accorder un peu de détente ».* L'accent est mis sur la diététique, l'hygiène de vie et plus largement, sur les conditions de vie. Une conception de la santé qui rejoint celle de l'O.M.S. (organisation mondiale de la santé) : *« un bien-être physique, psychologique, moral et social »* dont chacun est responsable, ajoutent les « Amoureux de la santé ».

Outre la santé individuelle et collective, l'association remet en cause un système de soins *« qui échappe au contrôle des usagers ».* Par leurs réunions, leur bulletin, leur présence sur les marchés et dans les fêtes, les membres tentent de sensibiliser les habitants de leur quartier autour de certains thèmes.

Ainsi pour le débat sur la nouvelle convention médecins-Sécurité sociale l'an dernier, *« dont les usagers ont été exclus une fois de plus ».* Ou pour celui sur la reconduction de la loi sur l'I.V.G. (interruption volontaire de grossesse), acte qui *« devrait être inscrit au code de la santé comme tout autre acte médical ».* L'ordre des médecins est vivement attaqué : *« organisme réactionnaire »* , dit-on ici. Avec une soixantaine de personnes, ils envahissent une réunion du conseil des Hauts-de-Seine en été 1978, *« par solidarité avec des médecins inculpés de non-paiement de leur cotisation à cet organisme ».*

Plus de profit

L'association ne se contente pas d'informer. Elle formule aussi des propositions concrètes. *« Il s'agit de former des généralistes-éducateurs de santé,* explique Michelle Bonnaud, *de leur assurer une formation permanente, de les sensibiliser aux médecines différentes (« douces »...), de leur permettre le suivi à l'hôpital de leurs patients ».*

Pour les « Amoureux de la santé », cette *« médecine lente et de qualité »* passe par la suppression du paiement à l'acte, *« médecine où la maladie devient source de profit ».* Ils ont donc élaboré un projet concret de budgétisation pour un centre de santé expérimental à Gennevilliers. Médecins et usagers en assureraient la gestion, ensemble, auraient enfin le temps et les moyens d'agir. Une initiative originale.

Ce projet va être soumis, dans un premier temps, à leur caisse régionale d'assurance-maladie. Quand on sait que toute subvention officielle leur a été refusée jusqu'ici (*« le préventif, c'est l'affaire des seuls médecins »*), on se dit que seules une foi solide et un brin d'utopie ont pu faire naître un tel projet. Mais non. *« C'est notre rôle de faire adopter des expériences nouvelles »,* affirme Michelle Bonnaud.

Depuis le 10 mai et le nouveau contexte politique, le projet des « Amoureux de la santé » n'est plus tout à fait une utopie. Le « Projet socialiste » ne considère-t-il pas les « centres de santé intégrés » comme le *« pivot d'une nouvelle politique sanitaire »* ?

Mais, demandeurs de moyens de fonctionnement et d'une véritable participation aux débats en cours, des groupes et des boutiques-santé (dont celui de Gennevilliers) se sont rencontrés en juin et ont décidé la création prochaine d'une « Fédération des groupes d'usagers de la santé ». *« Nous voulons négocier la participation effective des usagers à la gestion de tels centres »* , explique P. Magnant. *« Eviter leur création arbitraire, développer une véritable politique de prévention – d'éducation sanitaire et non seulement de dépistage – permettant à chacun la réappropriation de sa santé, et inventer une structure réellement représentative des usagers, peut-être la Fédération ? ».*

Si les associations se mobilisent, les mentalités, elles, sont plus lentes à évoluer. *« Le médical reste un domaine sacré pour les gens »,* note avec justesse une habitante de Gennevilliers. Quant aux médecins, eux non plus ne sont pas légion à vouloir une telle évolution. *« Nous ne faisons pas de l'idéologie, mais de l'expérimentation sociale,* souligne pourtant P. Magnant. *Sur ce terrain, il faut créer en permanence ! »* ■

(1) 10, rue Marcel-Lamour, 92230 - Gennevilliers.

(2) Voir *Le Monde Dimanche,* du 25 janvier 1981.

(3) Revue *« Autrement »,* *« La santé à bras-le-corps », septembre 1980.*

LETTRE D'ARTHAUD A CEUX QUI AIMENT LES LIVRES

David, Gérard, Antoine et les autres

Il s'appelle David Lewis. il a plus de 50 ans. Son rêve : contourner l'Antarctique en solitaire. Pendant des années il se prépare, économise sur tout, achète enfin son voilier. Le bateau entreprend un dernier voyage vers Sydney pour une ultime mise au point... il coule. Il n'est même pas assuré. Tragique ? Pas du tout. Lewis redémarre à zéro. Tout de suite. Il partira sur un sloop plus petit, en acier et en bien médiocre état. Il partira et réussira, mais à quel prix ! Les mains gelées, le mât arraché, le rool fendu.

L'autre, c'est Gérard d'Aboville. Ce qu'il veut, lui, c'est traverser l'Atlantique à la rame. Fou ? Pas tellement. Si l'on en juge par la minutie qu'il apporte aux préparatifs du voyage. Trop quand même pour qu'on l'aide, il aura beaucoup de mal à réunir le minimum vital et ne le devra qu'à une petite conserverie bretonne, plus mécène que sponsor. Lui aussi partira. Lui aussi connaîtra le doute, la peur — son bateau restera plus de vingt minutes la tête en bas dans la tempête. Lui aussi vaincra.

Et puis, il y a Bombard, "*Naufragé volontaire*", Alain Colas, Bernard Moitessier qui seul avec sa femme parcourra 14 000 miles sans escale avec le Cap Horn au milieu, Sir Francis Chichester, Willy de Roos et bien d'autres encore.

Qu'ont-ils tous en commun ? D'être des explorateurs, des aventuriers ? Sans doute, mais ce qui surprend le plus, c'est leur incroyable modestie. Ces "surhommes", ils le sont à bien des égards, nous donnent — sans le vouloir — une fantastique leçon d'humilité. De leur lutte avec les éléments, ils n'ont pas retenu qu'ils étaient plus forts, plus volontaires et plus courageux que les autres. Ils ont appris la fragilité de l'homme.

De toute façon, il faut les lire car dans leurs livres, on trouve naturellement tout ce que beaucoup d'auteurs "professionnels" voudraient réussir à mettre dans les leurs. Il y a bien sûr le suspense qui nous tient en haleine, de l'humour — beaucoup d'humour — mais aussi quelques réflexions bien senties sur l'homme, sa vie, sa recherche et ses espoirs. Mais tout cela est dépourvu de prétention ou d'académisme ennuyeux. En fait, ils ont du talent.

Et en plus pédagogues

Tous ces marins ont tiré bien d'autres enseignements de leurs aventures et d'abord ils ont amélioré leur technique. Ils nous en font profiter dans une deuxième génération de livres : les guides techniques.

"*Navigation en haute mer, le point et les routes*" d'Olivier Stern-Veyrin est un chef d'œuvre de pédagogie.

Nous voulons toutefois réserver une place à part au "*Guide nautique de la Bretagne nord*" et au "*Guide nautique des îles anglo-normandes*". L'un et l'autre ont été rédigés par un marin moins connu, Malcolm Robson, mais ils sont tellement complets, tellement précis, tellement détaillés que tous ceux qui naviguent dans ces régions devraient les avoir. C'est pour eux le meilleur moyen de sortir des grands axes et d'étendre leur zone de croisière aux innombrables petits ports et mouillages forains jusqu'alors réservés aux navigateurs locaux dont la connaissance des lieux se transmet parfois de père en fils.

Enfin, nous ne pouvions clore cette lettre sans annoncer la sortie du quatrième livre d'Antoine. Après "*Globe-flotteur*", "*Bord à bord*" et "*Solitaire et compagnie*", on prolonge le voyage avec "*Cocotiers*".

Note bibliographique :
David Lewis "Ice bird".
Gérard d'Aboville "L'Atlantique à bout de bras".
Alain Bombard "Naufragé volontaire".
Alain Colas "Un tour du monde pour une victoire".
Bernard Moitessier "Cap Horn à la voile".
Sir Francis Chichester "Défi aux trois caps".
Willy de Roos "Le passage du Nord-Ouest".
Olivier Stern-Veyrin "Navigation en haute mer".
Malcolm Robson "Guide nautique des îles anglo-normandes".
Malcolm Robson "Guide nautique de la Bretagne-Nord".
Antoine "Globe-flotteur".
Antoine "Bord à bord".
Antoine "Solitaire et compagnie".
Antoine "Cocotiers".

Pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de nous lire, nous rappelons que chaque dimanche nous ouvrons cette colonne. Nous y parlons des livres que nous publions ou que nous avons publiés et qui nous paraissent soit d'actualité, soit se regrouper autour d'un thème qui devrait à nos yeux intéresser tous ceux qui aiment le livre.

ARTHAUD

JMH

J'aimerais recevoir gratuitement le bulletin d'information où sont analysés les ouvrages que vous publiez.

Nom ____________________

Prénom ____________________

Adresse ____________________

M 23

A envoyer à : Arthaud, 6 rue de Mézières 75006 Paris.

AVALANCHE

S.O.S. Élysée-Matignon

Cent mille personnes ont écrit au président depuis le 10 mai, plus de douze mille au premier ministre. Les services sont débordés. L'administration et ses méthodes « inhumaines » sont mises en accusation.

YVES AGNÈS

« *Le président vous remercie de votre invitation. Il regrette que ses multiples obligations ne lui laissent pas la possibilité de se rendre dans des familles françaises.* » François Mitterrand, à l'inverse de son prédécesseur, ne jouera pas à « devine qui vient dîner ce soir ». Au risque de provoquer la déception chez quelques-unes des 100 000 personnes qui ont écrit à l'Élysée dans les premiers cent jours qui ont suivi le changement de locataire...

L'avalanche a pris de court le service du courrier, fort pourtant de 70 personnes, dont 9 sont exclusivement occupées à longueur de journée à enregistrer les lettres, à les orienter selon leur nature, à expédier les réponses (douze rédacteurs et rédactrices et pas moins de 25 dactylos préparent ces dernières). Mille lettres par jour en moyenne – la cadence s'est ralentie en août – c'est nettement plus que les 578 missives quotidiennes qu'a reçues l'Élysée pendant le précédent septennat. Si le rythme des trois premiers mois se maintenait, ce serait deux fois plus qu'en 1980 (200 000 lettres dans l'année) (1). Inévitablement, les congés annuels s'en mêlant, le service a pris du retard : 25 000 lettres environ sont en souffrance, soit un bon mois à rattraper... Citoyens, armez-vous de patience !

Saint Louis sous son chêne

Un quart des lettres, environ, sont « traitées » à part : celles des élus, celles des personnalités et collectivités (dont se chargent les conseillers techniques du président), celles qui concernent des questions militaires (elles sont transmises à l'état-major particulier), celles envoyées nommément à des collaborateurs de l'Élysée... C'est le « *courrier réservé* ». Le reste, c'est-à-dire les trois-quarts, sont des lettres de personnes de tous âges et de toutes conditions qui s'adressent au président comme à un proche, comme au premier responsable politique de l'État, comme à un arbitre ou comme à Dieu le Père...

Une petite partie du courrier s'adresse à l'homme François Mitterrand. On le félicite de son élection (environ 10 000 lettres, souvent très chaleureuses et émouvantes). On lui demande sa photo, un autographe, on l'invite à souper... On lui envoie un faire-part pour un mariage ou un décès, une carte postale de vacances, *un poème. Des enfants* écrivent, avec des dessins (la rose rouge inspire beaucoup...). En réponse, une lettre personnalisée, signée du directeur du cabinet André Rousselet.

D'autres lettres s'adressent à François Mitterrand, chef de l'État et leader socialiste. Elles sont classées « *critiques et suggestions* » et concernent principalement les mesures prises ou celles qui pourraient l'être. L'actualité (Iran...), les décisions du président (peine de mort...), les débats politiques de l'heure (nucléaire...) sont autant d'incitations à écrire. Si certaines suggestions sont jugées intéressantes, elles sont transmises au cabinet.

La grosse masse enfin, les deux-tiers du courrier du président (soit environ 50 000 lettres depuis son élection), sont des « *requêtes* ». « *Autant s'adresser au Bon Dieu qu'à ses saints* » pensent ces correspondants empêtrés dans un problème personnel, ne sachant comment se sortir d'un labyrinthe administratif, contestant une décision de justice. Pour eux, le président est « *un mélange de Saint Louis sous son chêne et de médiateur* », constate René Prenleloup, chef du service du courrier de l'Élysée.

Ce sont surtout des « petites gens », du jeune chômeur au retraité, hommes et femmes à égalité, qui ont des difficultés d'emploi, de logement, de budget familial – le « *gros morceau* » depuis trois mois – ou qui en appellent à la magistrature suprême pour résoudre leur litige avec l'appareil judiciaire ou administratif. Ah, l'administration ! Cette correspondance, c'est son procès. Elle informe mal, ne sait pas faire comprendre ses décisions, complique au lieu de simplifier. L'esprit napoléonien n'est pas mort et l'usager, le citoyen de la base, est souvent pour le service public un empêcheur de tourner en rond.

Bien des électeurs ont aussi « cru au Père Noël ». Le changement politique, c'était le changement dans leur vie, tout de suite. Ne voyant rien venir, ils s'en étonnent, et réclament des comptes à leur candidat... Il y a aussi les petits patrons,les artisans, pris à la gorge par une trésorerie défaillante, qui se cognent à l'intransigeance des banques ; ils n'ont pas oublié les promesses électorales et sont plusieurs chaque jour à se rappeler au bon souvenir de l'ex-candidat. « *Donnez-moi 100 000 F et j'évite de licencier deux employés* »...

Toutes ces « *requêtes* » sont transmises à l'administration compétente, à qui l'Élysée demande souvent des éléments de réponse ou la copie de celle du service concerné. Les dossiers sont suivis « *dans la mesure du possible* »... L'administration qui « *oublie* » de répondre est rappelée à l'ordre, et il n'est jamais bon de se faire tirer l'oreille par le cabinet de la présidence. Aucun texte réglementaire ne régit la correspondance entre les particuliers et les services de l'État, mais le poids du « *château* » produit sur les autres services un effet d'accélération.

Pétitions

On l'a compris : le président ne signe pas ce courrier, n'en a même pas connaissance. Même si l'intervention de l'Élysée permet parfois de dénouer une affaire, le correspondant peut avoir souvent l'impression qu'il aura – une fois de plus – perdu son temps et que, des pieds à la tête, l'État est bien ce monstre froid et inhumain. « *On s'illusionne sur le rôle du président. En fait il a parfois moins de pouvoir qu'un fonctionnaire de la base* » soupire René Prenleloup. Peine perdue, alors, ces premières 100 000 lettres qui seront certainement suivies de bien d'autres ? Pas *tout à fait* : chaque mois, le service du courrier établit pour le président et ses proches une synthèse des lettres reçues, une sorte de « baromètre » parmi les autres des opinions et des problèmes des Français.

Il lui fait part aussi des diverses pétitions qui arrivent régulièrement à la présidence, à l'initiative des partis, des syndicats, d'associations ou de groupes de pression divers. En cours : contre Superphénix (environ 7 000 envois), contre l'emploi de l'arme nucléaire (2 000), S.O.S. forêt française (8 000), pour la liberté de l'enseignement, etc. Les pétitions (lettres ou cartes postales) sont seulement comptées. Elles ne dépassent généralement pas quelques milliers. Sauf exception, dont la plus célèbre : les trois millions et demi de cartes *reçues pour* la défense de la mutualité ! On comptabilisait alors les pétitionnaires en pesant les sacs postaux...

On l'a *constaté* à L'Elysée : le courrier s'accroît d'un président à l'autre. Georges Pompidou recevait plus de lettres que Charles de Gaulle : au début du septennat de Valéry Giscard d'Estaing, le service du courrier comptait environ quarante personnes : il a presque doublé en sept ans. Première explication : l'information passe de plus en plus mal entre les pouvoirs publics et l'usager, et celui-ci ne sait plus à quel saint se vouer (la multiplication des « médiateurs » et « conciliateurs » le montre). Deuxième explication : l'élection présidentielle au suffrage universel devient une réalité de plus en plus « vécue » par le citoyen : celui-ci considère qu'il y a un contrat moral entre lui et son élu et se sent en droit de réclamer en retour que le président soit attentif à ses suggestions ou à ses difficultés. Troisième explication : les présidents sont de plus en plus « proches » du public et on n'hésite pas à leur écrire.

Les gens du Nord

C'est sûrement cette « popularité du nouveau premier ministre Pierre Mauroy – si on la compare à celle de son prédécesseur Raymond Barre – qui lui vaut, lui aussi, depuis quatre mois un afflux de courrier. Ainsi, du 21 mai au 19 août, l'hôtel Matignon a reçu 12 600 lettres, dont 5 300 de personnalités, d'organisations ou d'associations, 800 de parlementaires et élus, et 6 500 émanant de particuliers. Le service du courrier, renforcé en catastrophe – il compte deux rédacteurs et sept dactylos seulement, mais maintenant une machine informatisée – n'en pouvait mais et a pris lui aussi un retard d'environ trois semaines. C'est que le mois de juin a été particulièrement dur : plus de 300 lettres par jour contre les 70 à 80 lettres quotidiennes avant les élections (2).

On retrouve un peu les mêmes sortes de lettres qu'à la présidence. Depuis l'appel au secours : « *je vais me suicider, je vais tuer ma femme et mes enfants si vous n'intervenez pas...* » jusqu'aux encouragements ou aux « bravos » après l'annonce des mesures sociales en conseil des ministres. Courrier « populaire » là encore, avec beaucoup de problèmes personnels : chômage, difficultés des travailleurs *immigrés, retraités*, litiges de voisinage... « *Monsieur le premier ministre, je vous demande s'il serait possible de m'aider car j'ai du mal à finir les fins de mois* » écrit au début de sa lettre un correspondant de l'été. Des opinions aussi : sur le nucléaire civil, pour réclamer des changements à la télévision, sur l'enseignement privé, sur la drogue, sur l'amnistie, sur les « cumuls » des retraités... Julie Paolinie, qui dirigeait déjà le service du courrier du temps de Raymond Barre, constate que le ton a changé. Il n'est pas agressif, souvent chaleureux au contraire. Il y a envers le premier ministre un capital de confiance et de sympathie.

Là encore, comment ne pas décevoir ? Pierre Mauroy a bien demandé que l'on fasse un effort pour répondre à toutes les lettres de manière la plus personnalisée possible. Avec un tel volume, on ne peut dans bien des cas (la moitié environ) que transmettre au ministère concerné, à la préfecture, à la Caisse nationale d'assurance vieillesse, aux Allocations familiales, à la S.N.C.F... Les lettres des patrons d'entreprises en *difficultés* (plusieurs par jour) sont traitées en urgence dans les 48 heures, commes les autres « cas sociaux ». Michel Pélissier, chef de cabinet du premier ministre, y veille particulièrement.

Pierre Mauroy, le maire de *Lille*, reçoit *bien* sûr beaucoup de lettres du Nord et du Pas-de-Calais. Eh bien, François Mitterrand aussi ! Depuis un dizaines d'années déjà, au service du courrier de l'Elysée, on a remarqué que « les gens du Nord » écrivaient plus (relativement à leur nombre) que ceux des autres régions. Un sujet de réflexion pour les sociologues. ■

(1) Sur 209 279 lettres, Anne-Aymone Giscard d'Estaing en a reçu 20 139. Danièle Mitterrand, qui est plus discrète et ne veut pas jouer le rôle d'une super-assistante sociale, en reçoit beaucoup moins : 791 lettres en juillet contre 23 985 à son mari.

(2) Le premier ministre a reçu 47 800 lettres en 1977 mais seulement 30 809 en 1980 et 9 688 du 1er janvier au 13 mai 1981.

LA VIE EN ROSE

Cette soif de citoyenneté

Depuis l'élection du 10 mai 1981, qu'est-ce qui change – en mieux ou non – dans la société française ? Une nouvelle rubrique.

DANIEL SCHNEIDER

La préfecture de police de Paris ? Amid connaît bien. Arpenteur résigné des couloirs sonores, familier de la moindre craquelure au plafond des salles d'attente, habitué des guichets revêches et des attestations défaillantes, il a, en outre, l'instinct des portes-pièges, d'où l'on ne ressort que vers l'aéroport, direction premier vol pour Alger.

Au printemps dernier, Amid s'est rendu à deux reprises à la préfecture. D'abord, pour un très banal renouvellement de carte de séjour. Une peccadille, une de ces tracasseries dévoreuses d'après-midi sans lesquelles le steeple-chase de l'immigré ne serait pas ce qu'il est.

Il n'a pas tressailli quand l'employée, tenant du bout des doigts sa carte périmée, lui a innocemment demandé de passer voir le chef de service. Pas un murmure, pas une question. Dans ces moments-là, l'instinct crie en silence. Amid a arraché sa carte et, sans savoir pourquoi ni comment, s'est retrouvé, quasi en cavale, sur les bords de la Seine. Du western.

Amid était pourtant en règle. « *Mais même en règle, avant, on avait toujours peur. On savait que s'ils voulaient ils pouvaient toujours nous coincer.* » Pour peu qu'on ait trempé dans quelque comité de lutte, quelque grève des loyers, on pressent qu'une carte de séjour est vite déchirée au fond d'un commissariat.

Quelques semaines plus tard, Amid *retourne à la préfecture à la tête d'une* délégation tout à fait officielle de l'Association des travailleurs algériens en France, nouvellement créée. La même employée les *attend et, presque cordialement*, les introduit devant le chef du 9e bureau, service des étrangers à statut spécial.

Ce bureau, qui gère leurs dossiers, ils en ignoraient jusqu'alors l'existence. Plusieurs heures d'audience : l'association est venue se plaindre des conditions d'accueil à l'annexe de la préfecture du boulevard Ney. Des centaines de demandeurs de carte de séjour, femmes enceintes et handicapés compris, y poireautent des heures durant, sous le soleil ou la pluie. Revendications : la présence d'un interprète, un micro d'appel – « *parce que si l'on appelle ton nom et que tu n'entends pas, tu perds ton tour* », – des chaises en nombre suffisant et une photocopieuse.

La préfecture, ce jour-là – datons-le pour l'histoire, c'était le 29 juin 1981, – ne promit rien. « *Mais on nous a écoutés et c'est déjà énorme*, estime Amid. *Avant les élections, on avait écrit plusieurs fois. Sans réponse, bien entendu.* » Mais, entre les deux visites d'Amid, le 10 mai a opportunément réveillé la sollicitude préfectorale.

Eux *non plus n'ont pas traîné : quelques* jours après les résultats, une trentaine d'Algériens venus de tous les horizons syndicaux et militants – et notamment des comités de lutte des foyers Sonacotra – décidaient de créer leur association, sans attendre l'abrogation promise du décret de 1939, qui exclut les étrangers de la liberté d'association. Désir de se poser en interlocuteurs du nouveau gouvernement, défiance envers l'Amicale des Algériens en France, jugée trop étroitement liée au gouvernement d'Alger, mais surtout désir éperdu de prendre leurs affaires en main : « *Sous Giscard, dès qu'on voulait quelque chose, il fallait passer par la C.F.D.T. ou le P.S. On a créé cette association pour ne plus avoir à solliciter cette tutelle des Français, qui ne sont pas les mieux placés pour connaître les problèmes des Algériens.* »

Ils sont une demi-douzaine, rassemblés aujourd'hui dans la petite chambre de l'un d'entre eux. Une demi-douzaine d'histoires qui se ressemblent. Moussa, électricien et chômeur depuis dix-huit mois, a tenté de s'inscrire dans un stage de formation à la réparation télé. « *Pas de place avant trois ans* », lui a-t-on répondu. « *Pas étonnant*, souffle un autre. *Certains responsables de F.P.A.* (formation professionnelle pour adultes) *avaient reçu pour consigne de refuser les immigrés.* »

Ouvrier du bâtiment et chômeur également, Mustapha vit depuis dix-huit mois chez des amis, après avoir été renvoyé d'une résidence Sonacotra à la suite d'une grève des loyers.

Il payait 230 F par mois une place dans une chambre de quatre lits, de 15 mètres carrés. Reconnu en 1973 handicapé de première catégorie à la suite d'un accident du travail et autorisé seulement à travailler à mi-temps, il n'a pas trouvé d'emploi adapté. Ni logement, ni emploi, ni pension : « *Je vis sur le dos de mes copains.* »

Amid, ingénieur, est entré dans la lutte après avoir assisté à un accident mortel du travail dans une aciérie du Nord où il travaillait alors : « *Tous les chefs avaient l'air de trouver ça normal, j'étais écœuré.* » Après avoir « tourné » dans plusieurs organisations militantes et donné des cours d'alphabétisation, il a rejoint le comité constitué à la suite des attentats racistes de Bondy, à l'automne dernier.

Moussa, Mustapha, Amid et les autres, aujourd'hui, attendent. Ils ont envoyé, avec accusé de réception, une lettre de revendications *en dix points* au nouveau *président*. Arrêt des expulsions, levée des obstacles au regroupement familial, amélioration des conditions d'accueil dans les préfectures y *figurent* en bonne place.

Leur attente se raccroche au moindre détail prometteur : un coin de bureaucratie qui se dégèle, une porte qui s'entrouvre, un tampon comminatoire et anonyme qui, soudain, prend un visage humain. Même timide, même forcée, l'ébauche d'un sourire. Est-ce cela, l'état de grâce ? Rahim, lors d'une « manif », laissa tomber sa gauloise de surprise en voyant un officier de gendarmerie venir vers lui, main tendue : « *On a discuté, il nous a dit qu'on avait raison de se battre, de continuer.* »

Etat de grâce ? Mohammed, cinquante ans dont trente de ce côté-ci de la Méditerranée, avoue tranquillement, après deux heures de discussion passionnée : « *avant le 10 mai j'aurais eu peur de parler, même à un journaliste.* » Au soir de gloire, juste après la proclamation des résultats, Idriss, que l'on croyait timide, entre par mégarde dans une permanence du R.P.R. et se prend à discuter triomphalement avec les militants éberlués. « *Chaque discussion entre immigrés*, rapporte Amid, *se conclut de la même façon : ah ! maintenant, avec la gauche...* »

Un espoir qui lève. Des langues qui s'envolent, l'appétit renaissant des réunions pétitionnaires, une avalanche de motions à l'adresse des nouveaux puissants. Cette soif de citoyenneté, jusqu'à l'ivresse, ce mot liberté dégusté comme un loukoum.

La fin de l'intolérable : « *L'année dernière*, raconte Mohammed, *j'ai dû retourner cinq fois de suite à ma caisse-maladie pour toucher mes prestations. Mon dossier était incomplet, des pièces s'étaient perdues. La cinquième fois, je me suis énervé, j'étais sans ressources depuis quatre mois. Tout de suite, un flic est arrivé : « Si tu n'es pas heureux, tu n'as qu'à rentrer chez toi. »* »

Mais ils en ont trop vu pour croire aux *miracles*. Cent jours après le changement de pouvoir, le conseil des ministres du 3 septembre a encore repoussé le projet de loi contre le travail clandestin. Les contrôles d'identité, cett humilition au ras du pavé, s'ils se sont quelque peu raréfiés, n'ont pas cessé, ni le racisme ordinaire. Quant au droit de vote des immigrés aux élections municipales, il est passé à la trappe. « *Aujourd'hui, si je suis arrêté*, résume Amid avec une ironie amère, *je sais que je ne serai pas expulsé arbitrairement. Tout au plus serai-je un expulsé démocratique !* »

Trois mois après, l'état de grâce ne se résume-t-il qu'à l'espoir d'un état de droit ? ■

marcel legaut
Devenir soi et rechercher le sens de sa propre vie.
Un livre chaud de vie profonde et riche, témoignage d'une expérience spirituelle hors du commun.
ARL
AUBIER 13, QUAI DE CONTI 75006 PARIS

JACQUES LÉONARD
LA MEDECINE ENTRE LES POUVOIRS ET LES SAVOIRS
Une histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIXe siècle
AUBIER 13, QUAI DE CONTI 75006 PARIS



هكذا من الأصل

CROQUIS

La prière du soir

Un petit port du bout du monde au sud de la Crète. Tout autour des collines, des chardons, des mules, des figuiers. A l'horizon : l'Afrique, invisible.

Vers 6 heures du soir, le car quotidien dépose des vivres et quelques journaux. Les jeunes Allemands, Américains, Français, en état de déréliction, se jettent sur « *Die Zeit* » le « *Herald Tribune* » ou « *le Monde* » comme les chats du quartier sur la pitance.

A la terrasse de l'unique taverne, le pope devise avec lui-même, dans un coin de vieilles crétoises épluchent des haricots. Les doigts de pieds dans l'eau, une bouteille de « retsiné » à portée de gosier, les routards communient dans un silence ému, dans la lecture des petits caractères noirs. Ils tournent en chœur les pages comme s'il s'agissait d'une grand-messe.

Dans le froissement de papier, le frémissement de la violence, le bruissement de la fureur du monde. Et dans la nuit au milliard d'étoiles, le rire, le beau rire généreux de Zorba le Grec.

DANIEL ACCURSI.

Au bout de l'impasse...

« Il m'a dit : Ali, avec ton coup de main, tu seras bientôt ton propre patron. Mais tu es un ouvrier... alors, il faut arriver à l'heure.

» J'ai répondu : C'est ça ou rien. Moi, on ne me paye ni à l'heure ni à la pièce. C'est un peu des deux, et puis, à 150 balles la journée, il ne perd rien, va ! »

La nuit dernière, Ali perdait son sommeil entre le restaurant de l'Alliance française et sa chambre cagibi du Quartier latin en parlant cinéma. Ce matin, il ponce et reponce une table de ferme encrassée de suie, dans une échoppe du marché aux puces de Saint-Ouen.

« Quand je suis sorti de mon école de cinéma, il fallait bien que je bosse. Il y avait les restaurants de mes copains tunisiens, mais gagner trois fois rien pour des nuits de boulot, sans compter les tournées à payer aux amis : pas pour Ali !

» Alors j'ai atterri ici. Dans cette impasse, il n'y a que des brocanteurs et des ébénistes, et j'ai travaillé chez tous les patrons. Au bout de quelques mois, je demandais une augmentation, et si la patronne refusait (en général, c'est la femme qui refuse), j'allais à côté. Mais aujourd'hui, je suis arrivé au bout de l'impasse... »

De marchands de buffets Henri II en marchands d'armoires normandes, il s'est forgé une petite science, mélangeant les expériences des autres, conservant jalousement la sienne.

« Tu vois cette tache sur le plateau de la table. Un autre poncerait des centimètres de bois pour l'effacer. Moi, j'ai ma méthode...

— C'est quoi ?

— Parlons cinéma, mon gars... »

C'est sa façon à lui de ne jamais répondre en entamant un long monologue invariable sur le scénario qui mettra en scène la Tunisie dont il se souvient, et qui lui permettra d'éclairer le plateau comme il a appris à le faire alors qu'il travaillait dans un spectacle de danse sur glace.

« Ali le cinéaste aux puces, Ali le menuisier sur les plateaux de cinéma, où je ne mets même plus les pieds. Comment veux-tu que je m'en sorte, surtout quand dans la rue je reste Ali l'Arabe ? »

A trente ans passés, il a renoncé à couper court sa tignasse de « basané », renoncé à masquer son accent d'outre-Méditerranée, et il se met à potasser ses dictionnaires d'arabe. Il a même écrit à des offices de télévision des émirats du Golfe : *« Très intéressés par votre expérience, vous attendons au Mip-T.V. de Cannes »*, lui ont-ils répondu, en anglais. En anglais, à lui qui avait déboursé pour qu'on lui rédigeât un *curriculum vitae* en arabe, à Cannes, à lui qui n'avait jamais dépassé la ceinture rouge depuis dix ans.

... Il a terminé le ponçage et caresse de la paume la surface du bois.

« Des conneries, ce qu'on raconte sur le travail manuel. J'aime pas ce boulot, mais si je ne me démerde pas assez bien : macache pour vivre. Le cinéma ne me fera pas bouffer avant longtemps. » Je me souviens de la semaine où il avait décidé de ne vivre que de son septième art.

Vœu inutile, il est retourné à ses meubles le jour où la deuxième maison de production interrogée lui a fait savoir que ses listes de collaborateurs étaient closes pour un tournage qui n'aurait lieu que six mois plus tard.

« Qu'est-ce que tu feras, quand tu partiras d'ici ?

— Ça ne va pas tarder, c'est le dernier patron pour lequel je n'ai pas travaillé dans la rue, et il est bientôt temps de demander une augmentation. Je retournerai peut-être en Tunisie travailler le jardin avec mon père... à moins que je devienne fonctionnaire. Inch'Allah ! »

RENÉ SIACCI.

Fruist

Un étranger les aurait peut-être prises pour du vieux français, ces lignes, que je retrouve *en rangeant sa bibliothèque*, des lignes écrites sur une demi-page quadrillée qu'on a dû retirer d'un cahier d'école. Était-il alors au cours préparatoire ? Ou *plutôt en dixème, car, der*rière, il y a une carte de l'Amérique latine et, pas toujours écrits comme il faut, quelques noms sans emplacement précis : PÉROU, COLONBIE, ÉQATEUR... Je sais que c'est bien de lui et non pas d'un frère, car j'ai reconnu son écriture, une belle écriture qui n'a guère changé malgré les quatre ou cinq années qui se sont écoulées depuis : maintenant, cette page, il la déchirerait s'il le pouvait.

« Nous l'encadrerons », dit son père. Comme moi, il parle à voix basse. Oui, nous nous sentons un peu comme des conspirateurs, presque des espions. En silence, nous relisons ensemble ces lignes avec leurs fautes :

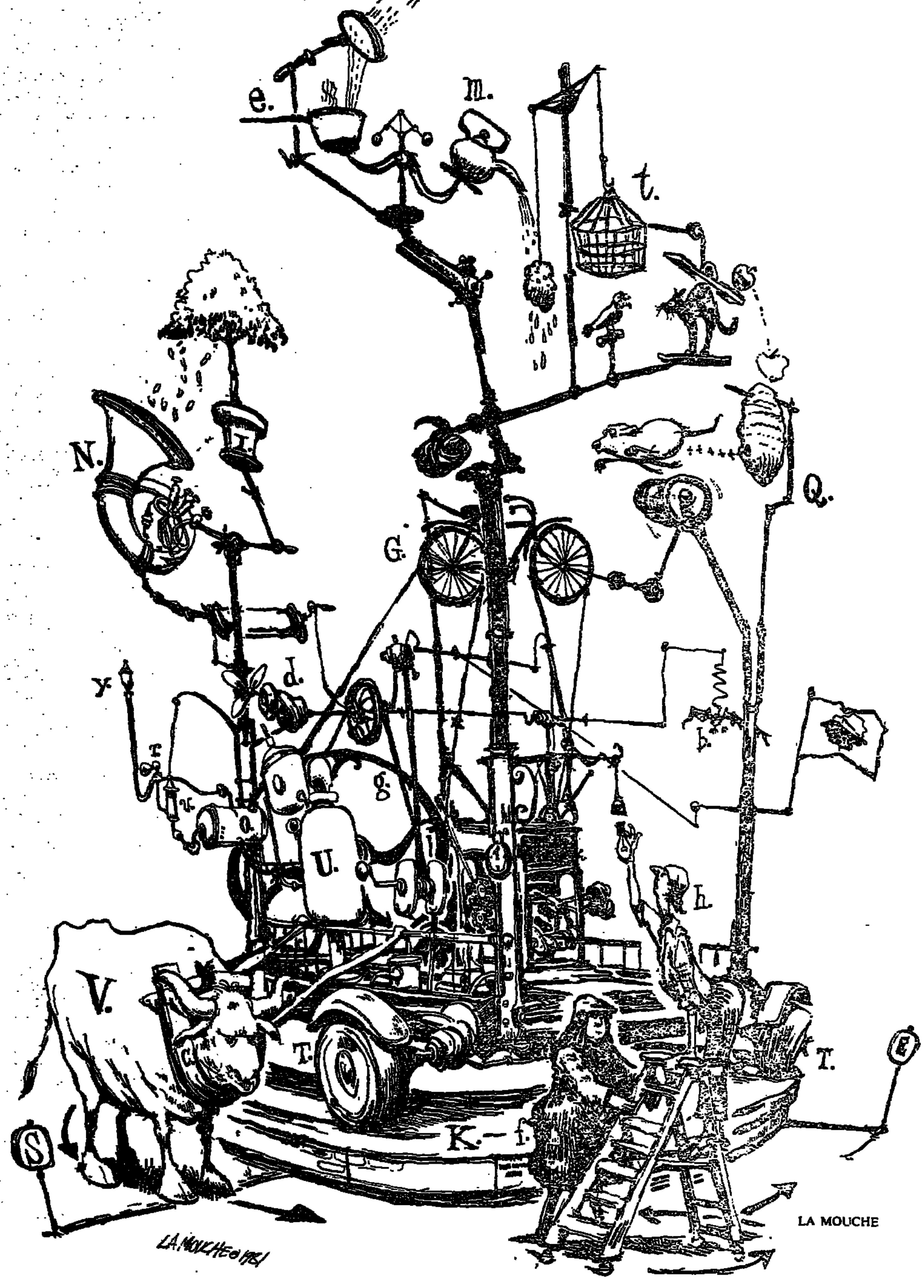
Octobre est là, octobre avèque
s'est
fruist tombé, s'est feille
morte. La grille du jardin
grelote au vent du
nort.

Endessous, il y a un mince dessin : une bande de terre rouge, une grille marron. L'arbre est là, *dessiné au Bic*, avec quelques traits pour le vent, quelques points pour les *fruist tombé*, ou les *feille morte* peut-être ?

Moi aussi, j'aurais voulu l'encadrer, il est si joli. Et puis *ces quelques lignes et leur petit* dessin reflètent le doux tempérament de celui qui les a prises en dictée ou écrites de mémoire. Mais il y a autre chose : cette demi-feuille quadrillée est bien l'image de tous ces efforts *un peu maladroits*, parfois émouvants, que l'enfant est appelé à faire tout au long de son apprentissage de la vie.

Non, nous ne l'encadrerons pas, *c'est évident*. Au lieu de cela, dans la pile des vieux cahiers qui s'amassent dans sa bibliothèque et qui prennent de l'ampleur avec les années, je cacherai à nouveau ce doux message, écrit tout en mineur, comme le mois d'octobre qu'il évoqua.

NAOMI MALAN.



LA MOUCHE

ÉNERGIE

Soleil corse

L'énergie solaire pourrait trouver un terrain de prédilection en Corse. On en est aux balbutiements.

PIERRE AUDIBERT

LA Corse, *« région pilote en matière d'énergie solaire »*, affirmait André Giraud, alors ministre de l'industrie, il y a deux ans. Au même moment, un délégué régional du Comes (*Commissariat à l'énergie* solaire) était nommé, pour la première fois en France. Tout vouait l'île à ce rôle de pointe : son ensoleillement, *son absence de connexion au réseau* électrique européen — une sorte d'autonomie énergétique. *Hélas, les résultats* apparaissent aujourd'hui bien timides. L'énergie solaire n'en est pas au stade de l'essai en grand.

Tout avait si bien commencé. Il y a cinq ans, les premières photopiles étaient montées à Belvédère Campomoro, au sud de la Corse. Dans le maquis qui surplombe le golfe de Valinco, les sept panneaux solaires continuent de fabriquer le courant nécessaire à une pompe, à côté de menhirs préhistoriques rappelant quelque culte solaire. L'eau, captée à 30 mètres sous terre, sert à irriguer les champs et à abreuver le bétail. *« Pendant les incendies de forêt, nous ravitaillons même les pompiers »*, précise André de Bradi, fringuant quinquagénaire propriétaire des lieux. Sa conversion *au solaire résulte* d'un concours de circonstances. Un ingénieur de la société Pompes Guinard vint en effet se marier ici. Or cette société s'ouvrait aux *énergies nouvelles. La première* expérience fut ainsi tentée à Campomoro, et, depuis, les visiteurs affluent. Derniers venus : des Angolais. Le modèle corse a essaimé. *Du Mexique* à l'Indonésie, 140 stations à photopiles fonctionnent maintenant. La *société Pompes Guinard*, qui fabrique aussi ses photopiles, a pris sa place sur le marché mondial. A Montpellier, cette fois, elle vient d'installer une grande station expérimentale de pompage (d'une puissance de 26 kW).

Mais, en Corse, rien de nouveau. Solitaire, la pompe de Campomoro fait figure d'ancêtre. *Combien de temps faudra-t-il* attendre avant de nouvelles réalisations ? Bien sûr, on parle de relais de télécommunications, de balises d'aéroport, de passages à *niveau automatiques; bref, tout* l'attirail des petites machines isolées se satisfaisant de photopiles. C'est déjà du classique. Plus originales seraient des cabanes de bergers, où *l'énergie solaire* permettrait le chauffage et l'éclairage. Il en est question dans la région montagneuse de Venaco. On parle aussi de l'électrification *d'un hameau — peut-être celui de* Paomia.

Vitrine

Pourra-t-on rééditer une opération semblable à celle de Campomoro avec la centrale solaire de Vignola, *d'une autre envergure*, qui sera inaugurée dans un mois ? Pas de photopiles cette fois, mais un système à concentration, où la lumière est d'abord *transformée en chaleur*. Près d'Ajaccio, sur un flanc de colline, de longs miroirs incurvés miroitent au soleil. La lumière est concentrée sur un tuyau mobile *en fonction de la course du soleil*. L'eau qui y circule est portée à 400 °C, avant de passer dans un turbo-alternateur. Le courant électrique produit sera injecté dans le réseau. Première centrale de ce type en Europe, elle disposera d'une puissance d'une centaine de *kilowatts*.

Avec les îles Sanguinaires, dans le lointain, le site est magnifique... mais à quel prix ! Pour aménager les quatre banquettes qui supportent les miroirs, il a fallu s'attaquer à des granits enchevêtrés. *« Un travail de Romains »*, explique Emile-Joseph Bisgambiglia, l'actif délégué régional du Comes. Travail à l'explosif, puis une pose minutieuse : les lamelles de verre ont été ajustées au théodolite. Elles reposent sur un lourd bâti de béton. L'ensemble est imposant, le prix aussi : 15 millions de francs, alors que le délégué du Comes se débat dans les pires difficultés. *« On me mégote 20 centimes »*, se plaint-il.

A l'origine, le choix du site a suscité des controverses. L'énergie que fournira la centrale à Ajaccio sera négligeable, sans impact mesurable. Au même moment, on construit à proximité une centrale électrique au fuel qui sera deux mille fois plus puissante (185 MW). Pourquoi avoir *choisi Ajaccio, sinon pour ses* hôtels, son aéroport... et son casino, prêts à accueillir les émirs ? L'objectif est l'exportation. *« Nous sommes condamnés à meubler les vitrines, comme ces dames d'Amsterdam »*, proteste Paul Casalonga, architecte et président d'AC3H, l'association héliotechnique corse, créée en 1974. Dans un village isolé de montagne, où le soleil brille tout autant, une *centrale solaire* aurait pris tout son sens, ajoutent des élus locaux. *« On aurait pu la jumeler à un petit barrage,* précise Paul Casalonga. *Le réservoir aurait servi de stockage pour l'énergie. »* Finalement, la centrale de Vignola ressemble à *un beau jouet — un cadeau empoisonné*, disent les mauvaises langues.

(Lire la suite page VIII.)

Soleil corse

(Suite de la page VII.)

A côté, un laboratoire fera toutefois de l'ensemble un véritable *centre solaire. Celui-ci sera* vraisemblablement une annexe de la future université de Corte, dont l'énergie solaire est l'un des axes de recherche. Nouvel objet de controverse : aurait-on déjà privilégié Ajaccio au détriment de Corte ?, *se demande-t-on.*

Virage

« Au bord de mer, on peut toujours se dorer au soleil, ironise François Giacobbi, sénateur et maire de Venaco. *C'est la solution de facilité.* » Fervent défenseur des énergies nouvelles, il estime que de nombreux responsables n'ont pas pris *« le virage intellectuel »* indispensable. Préférant l'action concrète, il a profité d'un concours sur les piscines solaires pour poser la candidature de sa commune, voici deux ans. Aujourd'hui, seule en Corse, la piscine de Venaco possède des capteurs solaires simples pour chauffer son eau. Plus ambitieuse serait l'installation d'une unité de traitement de la laine. Ce projet existe, il a reçu une *mention spéciale du jury, en* juillet 1981, lors d'un concours d'architecture solaire. Il est aussi appuyé par le Syndicat des éleveurs et par Corsicada, une association d'artisans. Situé le long de la voie ferrée Ajaccio-Bastia, il comporterait *aussi un atelier de tissage* et une halte pour randonneurs. L'eau chaude, fournie par des capteurs solaires sur les toits, servirait au traitement industriel.

Avec ce projet, c'est la revitalisation intérieure de l'île qui est en question. Enjeu immense en Corse, où l'on ne compte que deux usines importantes et une poignée de P.M.E. Une relance *industrielle s'accommoderait* de l'énergie solaire. Mais qui est prêt à y mettre le prix ? Pour démarrer, affirment des élus locaux, il faudrait disposer de prêts, ceux-ci étant ensuite remboursés sur les économies d'énergie *réalisées... On en est loin*, quand le simple chauffage des maisons – qualité naturelle de l'énergie solaire – est à peine esquissé.

Une dizaine de maisons solaires achevées ou en cours de construction... La Corse n'est pas en avance sur d'autres régions. Ici et là, quelques installations de chauffage de l'eau sanitaire existent aussi, dans un hôpital, un hôtel, *quelques campings. Dans* ce contexte, le concours d'architecture solaire, organisé par le Comes en *1980-1981, prend* un certain relief. Sans convaincre tout à fait : la participation locale est en effet restée faible. Seuls ses trois animateurs sont des architectes corses. Sur treize projets proposés, six ont été retenus *dans un premier temps.* Quelques-uns seront sans doute réalisés. Le premier prix est revenu à une équipe *de jeunes* diplômés parisiens. Leur proposition : une H.L.M. bioclimatique, où les références modernes vont de pair avec des « citations » typiquement locales – toits de lauze (tuile de schiste grossier), murs de pierre, loggias... Le caractère solaire provient notamment de la disposition d'espace-tampons (serres-vérandas) orientés plein sud, côté soleil.

Cheminées

Ce concours a suscité une réflexion sur l'architecture traditionnelle corse. Aurait-elle un *caractère solaire à l'origine* ? Paul Casalonga, l'un des animateurs du concours, fait état de certaines constantes : absence d'ouvertures sur les façades ouest, recevant les vents humides, et nord, recevant les vents *froids. Il note l'utilisation de* murs épais permettant de bénéficier d'un tampon thermique. La présence d'argile, remarque-t-il, est courante : étanche en hiver, elle fait barrière aux intempéries ; poreuse en été, elle permet un certain rafraîchissement, selon le principe de la gargoulette. Le ciment n'a pas ces qualités... Sur la véranda de son bureau, Paul Casalonga *fait* pousser de la vigne vierge, qui fait de l'ombre en été et perd ses feuilles en hiver. Simple bon sens. L'architecture solaire ancestrale serait-elle la panacée ? Xavier Luccioni, un autre architecte ayant *animé* le concours, est plus réservé. « Si les murs sont épais et peu ouverts, c'est surtout à cause des *limites techniques de l'époque* », indique-t-il. Si les villages ont l'air de forteresses, c'est pour des raisons de sécurité. Selon lui, *l'habitat corse prend mal* le soleil et se protège difficilement des remontées d'humidité. Il aurait même *été glacial* sans l'entretien d'un feu central quatre mois par an, pour sécher les châtaignes accrochées au plafond. Les *fucone*, ces cheminées au milieu de pièces aux murs noircis, ont pratiquement disparu. Mais les *cheminées à bois restent prisées...*

A présent, tourisme oblige au pays du soleil : la majorité des constructions sont faites sur le littoral et concernent des résidences estivales. Durant la belle saison, les centrales électriques classiques font face à une forte demande, ne serait-ce que pour le chauffage de l'eau sanitaire. Le *fuel ainsi consommé serait* judicieusement remplacé par le soleil. Mais ce grand plan d'économie d'énergie n'est pas programmé. On en reste à un saupoudrage circonspect, en faisant grand bruit sur le moindre *appareil solaire.* Les lauzes traditionnelles, couvrant les toits, continuent d'être remplacées par les tuiles mécaniques importées du continent. Mieux vaudrait des capteurs solaires...

Michel Grava a osé. Ce ferronnier de Porto-Vecchio s'est converti au solaire, après avoir participé, en 1977, à la construction d'un capteur parabolique à l'université Saint-Jérôme de Marseille. Seul en France, il commercialise des capteurs en forme d'assiette creuse, de 5 mètres de diamètre, qui suivent automatiquement la course du soleil et chauffent de l'eau à 90°C. Il a monté quelques installations en Corse et dans le sud de la France, deux autres au Maroc, une en Thaïlande, et il va partir aux États-Unis pour une autre. *« Gloire apparente*, précise-t-il, *pour nous, c'est la misère.* » En quatre ans, il a dû faire des mises au point onéreuses, sans aucune aide. Que deviendra-t-il si de grandes sociétés, comme Bertin ou l'Aérospatiale, se mettent sur les rangs ?

Reste la biomasse, dernier grand axe d'une politique solaire. Produire de l'énergie à partir des végétaux est une idée mirifique. La *réalisation pratique* est une autre histoire. Quelques initiatives disparates ont été prises, tout au plus. Ainsi, dans la *station de recherches agronomiques* de San Giuliano, on fait des essais sur le guayule, une plante à caoutchouc originaire du Mexique. Les résultats seront connus dans trois ans. Ailleurs, des écologistes proposent de fabriquer de l'alcool de distillation à partir de l'asphodèle, une plante très répandue, quitte à invoquer l'époque de Pascal Paoli, où cet alcool servait à fabriquer des poudres !

Carbonari

Quant au grand dessein de l'exploitation rationnelle des bois, il reste dans les placards. 250 000 hectares de forêts et 350 000 hectares de maquis en Corse, c'est beaucoup, presque un moyen d'assurer l'autonomie énergétique de l'île, d'après les calculs du moins. On se souvient qu'hier, les *carbonari* fabriquaient du charbon de bois dans des *fours rustiques en forme de* meules. Ils nettoyaient ainsi les sous-bois de leurs déchets végétaux – une bonne prévention contre les incendies de forêt. En 1927, la Corse a même exporté 40 000 tonnes de ce charbon. Aujourd'hui, les *carbonari* ont presque tous disparu. Mais selon Paul Casalonga, on pourrait fabriquer sans problème 100 000 tonnes de charbon de bois, selon des méthodes modernes, du ramassage au conditionnement en briquettes. Soit l'équivalent de 25 000 tonnes de pétrole. Encore faudrait-il mettre en place les installations, et trouver la main-d'œuvre, ce qui n'est pas évident.

L'énergie solaire suscite des innovations et des propositions hardies, qui *se mêlent* curieusement à son côté mode estivale ou foire-exposition pour le tiers-monde. A ce stade, comment pourrait-elle intervenir dans une politique énergétique locale ? Son évolution est lente, pour une *raison au moins : les appareils solaires* coûtent cher, et le Comes ne dispose pas des moyens financiers dont ont bénéficié d'autres organismes à leur début, comme E.D.F. ou le C.E.A., loin s'en faut. La Corse demeurera un point de repère. *Si le solaire n'y* perce pas, où pourrait-il réussir en France ? ■

CRIBLE

REPÈRES

Chine : contrôle des naissances

Lors d'une conférence nationale sur les techniques de *contrôle des naissances qui* s'est tenue à Pékin, on a appris que, entre 1971 et 1979, plus *de deux cents millions d'opérations*, à buts contraceptifs, ont été effectuées dans ce pays. *(Chinese Medical Journal* de juin 1981, n° 6). Ces opérations concernaient principalement la ligature des canaux déférents, la ligature tubaire et l'implantation de stérilets.

La Chine s'est donné pour objectif de limiter à l'aube du XXI[e] *siècle sa population* à 1,2 milliard d'individus.

C'est dans ce but qu'elle a *entrepris de populariser* à grande échelle les techniques de contrôle des naissances, *parmi lesquelles la pillule*, et de mettre en place un réseau, couvrant l'ensemble du pays, *d'équipes constituées de travailleurs* ayant une compétence particulière en matière de *contraception.* (Revue *Prospective et Santé*, 9, rue Alfred-de-Vigny 75008 Paris, tél. 763-41-33).

Norvège : nouvel alcootest à l'essai

Les prises de sang ne serviront bientôt plus de preuves dans les cas de conduite en état d'ivresse. Le ministère de la justice norvégien a demandé à *l'Institut de l'économie* et des transports (T.O.I.) de rechercher un système de mesure *électronique pouvant établir* immédiatement le taux d'alcoolémie dans le sang, en mesurant sa *concentration dans* l'haleine. Les premiers résultats de ce test sont très bons, d'après M. Magne Husum, du Ministère de la justice. (Norin-Form, B.P. 241 Sentrum, Oslo 1 Norvège, tél. (02) 11 46 85.)

Hollande : mélange pour moteur

L'Institut néerlandais de *recherche appliquée* (T.N.O.) a étudié pendant plusieurs années comment faire tourner un *moteur sur n'importe quel mélange* d'alcool et d'essence. On vient de développer un *système où la composition du mélange* alimenté au moteur est définie constamment par des *mesures optiques.* Une unité de réglage commande ainsi le passage du gicleur dans le carburateur. Le système travaille tout aussi bien avec du méthanol, extrait de houille ou de gaz naturel, qu'avec de l'ethanol, préparé à partir de substances *biologiques.* Holland Quaterly Bezuidenhoutseweg, 151 2594 A6 La Haye (Pays-Bas).

BOITE A OUTILS

Éclairage sur le solaire

Pour un public concerné par le développement possible de *l'énergie solaire, une étude de* prospective : *« Scénarios pour le solaire – horizon 2000 »*, réalisée sous la direction de Pierre-André Buighes, spécialiste des problèmes de stratégie et de prospective industrielle. Ce travail a plusieurs intérêts :

– Il tente de répondre aux questions de fond telles que : dans quelle mesure le recours aux différentes filières de captage et de transformation de *l'énergie solaire peut-il aider* notre économie à surmonter les incertitudes du ravitaillement pétrolier et quelles sont parmi les différentes techniques possibles celles qui seront *les instruments* du développement de l'énergie solaire ;

– Il part de ce qu'est le *solaire aujourd'hui et en donne* une synthèse très explicite ;

– Il définit le cadre de *méthode utilisé pour son approche* prospective, et cette partie constitue une initiation simple à *ce type de méthodes prospectives* ;

– Il ne privilégie pas seulement *les aspects techniques* mais prend en outre l'évolution de l'environnement économique et *social. Ne sont examinées* que trois filières technologiques : la filière thermique *basse température*, la filière thermodynamique haute température, la filière photovoltaïque. (Edisud, collection « Stratégies pour l'énergie », La Calade, 13090 Aix-en-Provence.)

L'avenir des transports

Le secteur des transports a *connu une croissance explosive* durant les vingt-cinq dernières années (pour les seuls parcours *intérieurs, le trafic a été multiplié* par 3,5, tous modes et tous types de transport confondus). Or, la caractéristique essentielle de ce secteur est sa dépendance quasi totale au pétrole et la faiblesse des *économies réalisées.* Dans *Transports et énergies : nouveaux enjeux*, plaquette éditée par Enertrans, Jean-Philippe Pillet et Jean-Marie Beauvais entament et appellent un effort de réflexion ouvert sur *l'avenir* et la prise en compte des nouvelles contraintes énergétiques. J.-P. Pillet a déjà écrit un *livre sur les Économies d'énergie dans les transports* (Enertrans, 1980), J.-M. Beauvais est l'auteur de *Coût social des transports parisiens* (Economica, 1978). A partir des travaux du VIII[e] Plan, dont ils reprennent les chiffres prévisionnels, ils dessinent les contours des actions nécessaires pour construire une alternative au scénario de pénurie : développer les modes économes et modérer la mobilité, qu'il s'agisse des transports urbains, régionaux, interrégionaux, ou des transports de marchandises. Un bon panorama prospectif de la question pour ceux qui ne peuvent se plonger dans la masse des travaux du Plan et de la profession. A noter : le refus des auteurs de s'en remettre aux seules solutions techniques pour résoudre le déficit pétrolier. (Enertrans, 18-20, rue de Presles, 75015 Paris. Tél. : 306-43-08.)

BLOC NOTES

L'avenir des relations Nord-Sud

Y a-t-il un rôle spécifique pour le Canada dans *l'avenir des relations Nord-Sud ? C'est* le titre de la conférence, organisée du 1[er] au 4 octobre prochain, à Montréal, par l'Association canadienne pour les études sur le futur. Les travaux se dérouleront alternativement en séances plénières et en groupes de travail, ceux-ci étant organisés pour partie sur des *thèmes sectoriels* (alimentation, transport, énergie...) et pour partie sur des problèmes *intersectoriels* (les limites de l'aide, simulation de négociations globales...). (Docteur K. Valaskakis, Gamma/University of Montréal, 3535 Queen Mary Road Suite 210; Montréal 3 HV 1 H 8. PQ. Canada.)

ETRANGER

Auroville, une tour de Babel à rebours ?

Avatar contemporain des utopies du siècle dernier, Auroville, près de Pondichéry, est un grand rêve qui piétine.

CLAUDE AUDMAL

SUR la foi d'un guide de voyage, il était venu là découvrir une ville futuriste aux dimensions audacieuses, érigée en plein sud de l'Inde, se réjouissant par avance du choc insolite *du modernisme le plus* sophistiqué et de l'archaïsme de la vie paysanne indienne. Il errait maintenant sur une piste désertique, un mouchoir sur la tête, à l'heure où le soleil des tropiques fait trembler la *terre*, à la recherche d'une route goudronnée et d'un bus qui le ramènerait vers Pondichéry. *« Il n'y a rien à voir ici, si ce n'est une espèce d'église... »*

En 1954, à l'heure où la République française se retirait de ses comptoirs de l'Inde et de ses possessions d'Indochine, la Mère, héritière spirituelle de Sri Aurobindo, eut une nuit à Pondichéry *la révélation* d'Auroville, cité où régnerait l'égalité parfaite entre les hommes qui devraient incarner l'unité concrète du Tout et de son identité à la Conscience divine.

Le 28 février 1968, une centaine d'enfants déposèrent dans une urne dressée au centre d'un vaste plateau latéritique, au nord de Pondichéry, la terre de cent vingt-quatre *nations*, inaugurant ainsi un des plus grands rêves utopiques qu'ait formulés l'humanité.

Roger Anger, petit-fils de la Mère et architecte de renom, avait dessiné les plans préparatoires de la cité idéale dont la population était fixée par avance à cinquante mille habitants. La ville s'organisait selon une division symbolique évoquant les quatre pétales d'une fleur dont le cœur était un sanctuaire de la Vérité, le Matrimandir. Une ceinture verte bordait les quatre zones – industrielle, culturelle, résidentielle et internationale, – donnant ainsi au projet l'image d'une totalité sociale.

Les premières ruines

« Les difficultés surgirent immédiatement, confie l'un des premiers arrivants à Auroville. *L'argent, qui devait venir principalement de dons internationaux, fut partiellement détourné par notre organisme de tutelle, la Sri Aurobindo Society. Le différend s'aggrava à la mort de la Mère en 1973, à tel point que, aujourd'hui, l'affaire est portée devant la Haute Cour de Delhi. »*

L'ambitieux projet de Roger Anger ne dépassa donc pas le stade de la maquette. Les rares bâtiments réalisés selon les plans initiaux sont pour la plupart aujourd'hui délaissés. Disséminés sur le plateau, ce sont les premières ruines d'Auroville. Seule se poursuit l'édification du Matrimandir, étrange bâtiment de forme sphérique qui, esthétiquement, rappelle les vaisseaux spatiaux des bandes dessinées des années 50 et dont l'inutilité fonctionnelle justifie la démesure et la somme de travail investie. Symbole de l'unité d'Auroville, sa construction en est là où en sont ses habitants : loin du but.

Ils sont aujourd'hui environ quatre cents à vivre sur ce plateau caillouteux qui, doucement, descend jusqu'aux cocotiers de la côte du Coromandel. Ces hommes et ces *femmes*, venus pour le plus grand nombre dès 1970, individuellement ou par des caravanes organisées de Paris, emportèrent dans leurs bagages des notions étrangères à la terre indienne, celles de l'aventure, du pionnier. *Intellectuels* frappés de plein fouet par la « révolution » du printemps 68, et la déception qui s'ensuivit, fuyant la crise du *monde occidental* et réitérant l'acte des fondateurs d'utopie, ils répondirent à la prophétie de la Mère, fascinés par cette anticipation symbolique du mouvement de l'histoire.

« On peut, schématise Croquette, un ancien acteur de théâtre et de télévision, *diviser aujourd'hui Auroville en trois grandes communautés : le centre, dont les habitants, qui vivent en maisons ou en huttes individuelles mais qui prennent leurs repas collectivement, s'occupent essentiellement de la construction du Matrimandir et de l'aménagement du territoire ; la ceinture verte, où les gens vivent dispersés et se consacrent au reboisement, à la production agricole, et Aspiration, la première et la plus grande des communautés, où une centaine de personnes tentent une espérience passionnante de vie collective, et à laquelle se rattachent plus ou moins de petites unités : Douceur, Fraternité, Protection... »*

Ils ont pour la plupart entre trente-cinq et quarante ans, ces Aurovilliens de nationalités diverses à avoir fondé ou rejoint l'une de ces communautés qui s'éparpillent sur un millier d'hectares, au gré de leurs capacités et de leurs préoccupations. Treize ans après apparaissent les premiers résultats de leur labeur et de celui des paysans tamouls qu'ils emploient. Le plateau s'est strié de banquettes qui retiennent l'eau et fixent le peu de bonne terre qui, autrefois, se perdait dans la mer, des milliers d'arbustes ont été plantés.

La ceinture verte

« Il faut comprendre que, pour nous, et dans l'immédiat, l'important est de rendre habitable ce plateau, en l'irrigant, en plantant des arbres, en rendant à la nature ses droits », affirme Jean, un Français d'une trentaine d'années. Il réside à la périphérie d'Auroville, dans la ceinture verte. Le travail y est *plus* épuisant qu'ailleurs. Jean s'occupe d'un vaste territoire, partageant son temps entre la culture d'arbres fruitiers, l'élevage et la « forestation ». Seul un chemin étroit qu'en saison des pluies il faudra bien souvent parcourir à pied le relie aux autres fermes.

La ceinture verte est le fief de quelques pionniers, anglo-saxons surtout, qui vivent là, isolés les uns des autres, le plus souvent en famille, travaillant d'imposants domaines sans autres contraintes que celles d'une nature appauvrie par des siècles de labeur humain et que cherchent patiemment à régénérer ces écologistes reconnus dans leur marginalité

هكذا من الاصل

même par le groupe dont ils sont à leur manière pleinement partie prenante.

Malgré l'effort de ces colons, la ceinture verte ne peut assurer l'approvisionnement d'Auroville. Même si les repas y sont légers, composés seulement de légumes bouillis, de salades et de fruits qu'agrémente l'inévitable *curd* – une sorte de yaourt, – la communauté ne peut suffire à ses propres besoins. Chaque matin, les membres de la coopérative « Pour tous », qui centralise et redistribue les produits au rythme lent des chars à bœufs, enfourchent leurs motos pour compléter l'approvisionnement au marché de Pondichéry.

« *Finalement*, poursuit Jean, *Auroville connaît les mêmes difficultés que toute société à ses débuts. Il nous faut d'abord nous nourrir, et pour cela développer en priorité l'agriculture. L'artisanat, les recherches industrielles viennent en second. Quant à la Culture, moi, je n'ai pas encore le temps de m'en occuper.* » Cette volonté farouche de transformer le désert en jardin fait parfois perdre de vue aux Aurovilliens le sens même de leur venue. et la dimension spirituelle du projet.

Au contraire, Aspiration, dont la vocation d'expérience de vie communautaire libère les habitants des principaux travaux productifs, est le centre des activités culturelles d'Auroville. Un remarquable bâtiment, l'un des rares de Roger Anger à être utilisé, et qui devait abriter une école, sert aujourd'hui tout à la fois de théâtre, de salle de danse, de salon de musique, et même de cinéma. De nombreux spectacles originaux, ébauche d'une culture proprement Aurovillienne, y sont montés, dirigés le plus souven par des musiciens et des acteur français. mais les résultats sor décevants, et la qualité en gén ral assez faible, malgré l'inco testable savoir-faire des parti pants. C'est qu'en récusant quasi-totalité des acquis cultu de l'humanité, les Aurovilli sont retombés dans la vieille nière de l'art comme illustra de thèses philosophiques, comme simple retranscrip d'expériences vécues.

Cette colonie, qui à l'o[r]e devait s'établir dans les es maisons d'Auromödèle, do[n]ne dizaine seulement ont vu pur et qu'habitent les « ri[s] » d'Auroville, doit se conten[ter] des vastes huttes dessiné par Pierro, un architecte ital

Un vaste bâtiment cer, où les repas sont pris à he fixe donne à cette communa dont l'expérience vise à préf[ig]er la vie future à Auroville air de village de vacances.

Unité ?

Pour le visiteur, arpillement des colonies, [d]iversité des modes de vie, des vités sociales et personnelles asquent le problème-clé d'A[uro]ville : la recherche de l'unité. [Au]-delà de sa résonance spiritu il existe d'abord au niveau ne de l'organisation concrète a communauté.

« *Comment mene ce bateau*, s'interroge Croque *alors que tout le monde est ifférent, et tire parfois en s contraire. Pour le moment, avons plusieurs groupes de vail, constitués de délégués haque communauté, qui glent les problèmes quot ns. Les options fondamen s sont soumises à l'ensem des Aurovilliens, qui se réisent tous les jeudis et votens décisions finales. Mais qu'era-t-il de ces structures dans venir ?* »

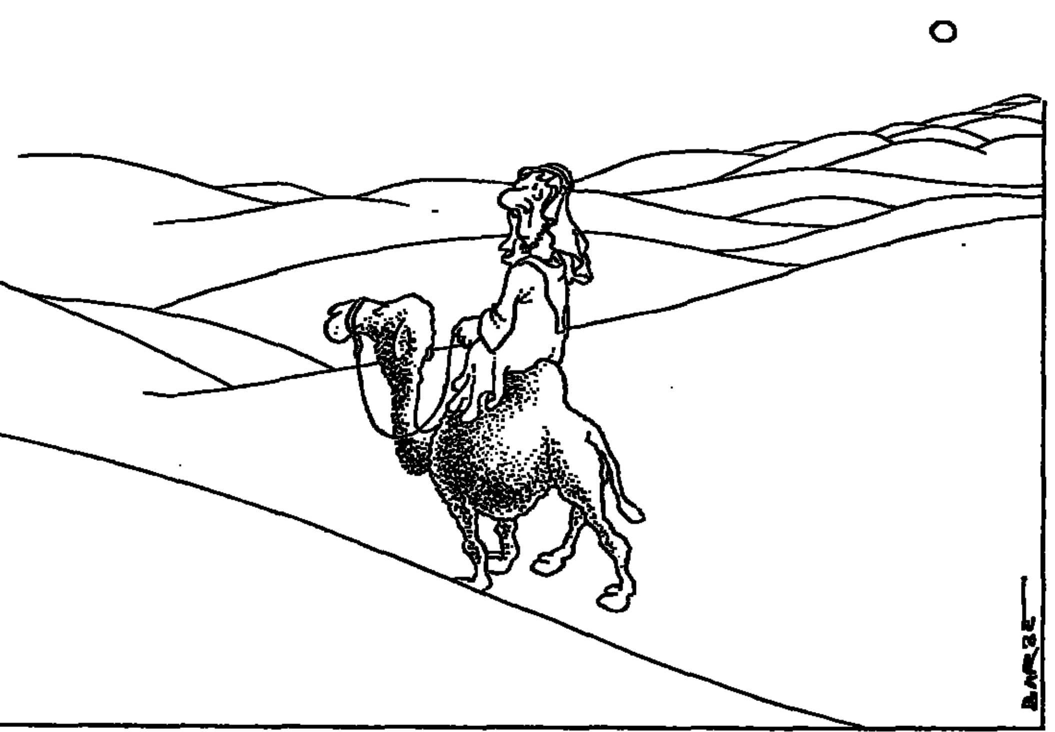
L'avenir, le . est connu, le chemin est haseux et mal balisé. De plus, dombreux obstacles entravena « marche en avant » des rovilliens ; problèmes d'orgsation, d'argent, de visas de sér... Les rapports tendus avec lillageois qui partagent avec x le plateau ne sont pas moigraves. L'occupation de ces tes par des étrangers ne cessa effet de susciter chez les pans tamouls des réactions de et. Dix ans de vie commune nt pu effacer les craintes de ax qui, occupants millénaires ces pauvres domaines, opt déferler un peuple étrange quiu-delà des bonnes volontés, lea spoliés de leurs droits anceaux de libre passage pour les troupeaux et de glanage. Louci des Aurovilliens de faibénéficier les villageois de leur savoir technologique n'a pas amoindri les différences culturelles et les divergences d'intérêts. les heurts sont parfois violents, et le feu est souvent mis à ces clôtures honnies qui protègent certaines terres d'Auroville.

Ces difficultés ne surprennent pas les Aurovilliens. Ils y voient symboliquement les résistances d'un monde qui ne veut pas changer. En dépit du Mal, qui aujourd'hui encore domine leur entreprise, ils restent assurés d'accoucher d'un monde et d'un homme nouveaux, même si cela doit se faire dans la douleur.

C'est à la soixantaine d'enfants d'Auroville, dont certains sont nés là, que reviendra un jour la dure charge de témoigner pour ce « surhomme ». Un système éducatif balbutiant, hérité de l'école Freinet, veut les y préparer en les débarrassant des vieilles habitudes mentales d'une humanité condamnée par les Aurovilliens et en leur transmettant, mais avec difficulté, un savoir « nouveau » et mal défini. Ces enfants aux noms étranges, Auroson, Aurosis, Aurolily..., symbolisent de fait l'Espoir à Auroville.

Car l'enthousiasme des premiers jours pour un projet de dimension internationale s'est aujourd'hui émoussé. Auroville n'a pas vu le nombre de ses habitants croître ces dernières années. Ce que, contrairement à ce qu'affirment les Aurovilliens, les obstacles divers à surmonter sur place l'expliquent mal. Le projet, hérité des grands rêves utopiques pré-industriels du dix-neuvième siècle, n'intéresse guère un monde qui ne surveille que de loin cette complexe tentative salvatrice.

Le visiteur désenchanté avait en un sens raison. Il n'y a rien à voir à Auroville, car l'essentiel s'y cache dans les méandres d'un discours religieux qui déplace les contradictions réelles de la communauté et empêche ses habitants de les appréhender. Les Aurovilliens attendent l'avènement de l'unité humaine, persuadés de bâtir une « tour de Babel à rebours ». Mais pourront-ils tenir longtemps à rêver ainsi l'histoire ? ■



BARBE

LYBIE

Des champs clés en main

A quoi peuvent servir des pétrodollars ? A faire pousser du blé en plein désert. Après les usines, voici venu le temps des champs clés en main.

SOPHIE SEROUSSI

DES champs de blé au cœur des sables. Un mirage ? Non, une véritable exploitation céréalière de... 19 000 hectares, à 600 kilomètres au sud de Benghazi, en plein désert libyen du Sarir. En tout : près de deux cent cinquante parcelles, des ronds de 1 000 mètres de diamètre, déconcertants de couleurs sur l'ocre immuable du désert.

Ce nons-sens cultural est le résultat d'un extraordinaire pari engagé, en 1979, par la SATEC. Après un an d'étude, cette société française d'ingénierie agricole a accepté l'inacceptable : faire pousser du blé dans le désert, rendements garantis. Le contrat passé avec le gouvernement libyen imposait un rendement de 3,6 tonnes à l'hectare, dès la troisième année d'exploitation. Ce projet entrait dans le cadre d'un des rêves du colonel Mouammar Kadhafi : fertiliser 50 000 hectares de désert pour assurer l'indépendance alimentaire de son pays.

Défi contre-nature que la SATEC relève en signant un contrat « blé en main ».

L'entreprise a nécessité une organisation fabuleuse. Du choix des semis au dosage des engrais en passant par les techniques culturales et l'achat des machines, tout a été minutieusement orchestré. A commencer par l'installation des asperseurs, ces indispensables rampes d'arrosage de 500 mètres de long. Chacune se compose de onze tronçons montés sur des roues et munis d'un moteur électrique. Partant du centre de chaque parcelle où une pompe immergée puise à 60 mètres une eau captive depuis dix mille ans, cet étrange bras métallique truffé de gicleurs il arrose sa parcelle de 80 hectares, à raison de 275 mètres cubes par heure.

Petites annonces

La genèse remonte aux années 60 dans l'Arizona. Quelques années plus tard, une compagnie américaine, l'Occidental Petroleum, introduit la technique en Libye, à Koufra. Et le blé pousse, au grand émerveillement des Libyens. Aussi lors de la découverte en 1978 d'un énorme gisement d'eau fossile – trente ans de réserves au moins – dans le désert de Sarir à 300 mètres de profondeur, ils décident de valoriser à grande échelle leurs sables. Une entreprise yougoslave, Geotechnica, fore les premiers puits tandis que le gouvernement libyen lance un appel d'offres aux sociétés d'ingénierie étrangères.

La zone concernée par le projet s'élève à 200-300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les sols y sont sableux, sans matières organiques. Les températures passent de 0 °C, les nuits d'hiver, à 48 °C en été, sans compter les vents de sable qui envahissent les cultures, les sauterelles et autres calamités naturelles. Huit doubles lignes de forages qui se succèdent du nord au sud sur 130 kilomètres sont pourtant réalisées, chaque double ligne s'étendant d'est en ouest sur environ 30 kilomètres. A l'origine, deux de ces lignes devaient être exploitées par la Libye, une par une société américaine Collier, une par une société espagnole Drenajes del Ebro et les quatre autres (cent sept parcelles) par la SATEC.

Dès l'accord passé avec la Libye, le projet se concrétise. Des hommes de terrain sont recrutés, par petites annonces dans *la France agricole*, parmi les jeunes agriculteurs français. Les Libyens, peu nombreux et nomades par tradition, n'ont pas l'habitude de travailler la terre. Et pour cause...

Pour les machines et les semences, en revanche, la SATEC n'achètera pas français. A Paris, le ministre des finances, mécontent, refusera même la garantie Coface qui ne joue plus dès que l'on dépasse 10 % de matériel étranger. Le fait est que, sur les 400 millions de francs de contrat, 300 millions sont consacrés à l'achat d'équipements presque tous américains. Explication du directeur commercial de la SATEC, Jean-Paul Laffont : « *Le moyen de faire autrement ? La plupart des équipements dont nous avions besoin n'étaient pas fabriqués en France, à des coûts compétitifs, si ce n'est en qualité, du moins en quantité.* » Les semences choisies, elles aussi, sont d'origine américaine. Mexicali, Jupateco et autres Tanori correspondaient mieux aux particularités agronomiques de l'exploitation.

Sur les 8 500 hectares attribués à la SATEC, une moitié devait produire du blé à raison d'une campagne par an, l'autre de la luzerne toute l'année pour le bétail. C'est du moins ce que les Libyens avaient souhaité tout d'abord. En fait, sur leur demande, il a fallu substituer, la première année, en catastrophe du sorgho à la luzerne, à cause de difficultés de stockage. « *De la vraie corde raide, cette première campagne* », raconte Noël Galet-Lalande, responsable du projet Sarir à la SATEC. « *Tout était à faire, même la route. On a apporté les 1 000 tonnes de semences, les 6 500 tonnes d'engrais, la cinquantaine de tracteurs et les éléments modulaires pour construire le camp.* » Les bâtiments agricoles pour la maintenance – dont la SATEC est également responsable – et l'entreposage des matériels occupent plus de 10 000 mètres carrés.

Motel et cinéma

A proximité est implantée la base-vie, village de quatre cents habitants avec son motel, ses terrains de sport, ses salles de distraction et de cinéma, son antenne médicale et même son verger. Une cent huitième parcelle, qui tient lieu de ferme-pilote, fournit en fruits et légumes frais la base et permet à l'IRAT, filiale de la SATEC, d'expérimenter les nouvelles variétés, les systèmes d'engrais et les techniques culturales. Pour réaliser l'ensemble, ce ne sont pas moins de 14 000 mètres cubes de bâtiments préfabriqués et de charpente métallique qui ont dû être amenés sur le terrain.

A 6 heures du matin, la base s'éveille. La trentaine de chauffeurs-moissonneurs prennent leur poste. Dans chaque champ, cinq moissonneuses avancent en ligne, suivies par cinq presses à paille, cinq remorques autochargeuses et quatre camions Berliet, qui servent au transport du grain vers les silos. Imperturbable, chaque rampe d'arrosage fait le tour de sa parcelle en dix-huit ou trente-six heures, selon les besoins. Une panne prolongée, et la récolte est perdue. Le désert est sans pitié pour les hommes aussi. Ils travaillent au minimum douze heures par jour pendant les neuf semaines qu'ils passent sur le terrain avant de partir trois semaines en congé.

Mais leurs salaires sont deux fois plus élevés qu'en France, nets d'impôts pour ceux qui restent plus de cent quatre-vingt-trois jours hors du pays. Les conditions de vie sont rudes, surtout en période de campagne. Autrement, il y a la terre à préparer, les cultures à surveiller, l'entretien du matériel à assurer. Les jeunes agriculteurs français ne rechignent pas à la besogne. A un âge où ils ne peuvent ni récupérer la ferme familiale ni monter leur propre exploitation, l'expérience est excitante. Bon nombre sont déjà partants pour d'autres projets, qui ne manqueront certainement pas après les résultats obtenus. Trois tonnes et demi de blé par hectare dès la première campagne ! Le rendement exigé par les Libyens pour 1982. A croire que la pénalité de 1 350 F à la tonne par hectare, qu'aurait dû payer la SATEC en cas d'échec, a été le meilleur engrais. Les estimations prévoient en moyenne, à l'avenir, 48 000 tonnes de céréales par an, sorgho compris. Pour ce pays d'à peine trois millions d'habitants, c'était inespéré...

Quatre fois plus cher

Grâce à son pétrole, la Libye peut s'offrir l'agriculture la plus chère du monde. La tonne de céréales produites au Sarir coûte entre 2 000 et 2 500 F, soit près de quatre fois le cours mondial du marché de Chicago. Et ce, en ne tenant compte que des frais d'exploitation annuels, coût de forage et amortissement du matériel exclus. Apparemment, les Occidentaux ne sont plus seuls à avoir pris conscience de l'extraordinaire puissance de l'arme alimentaire.

A ce prix, qu'en est-il de l'avenir des champs clés en main ? Les pays du tiers-monde n'ont pas tous les moyens, tant s'en faut, de payer un tel savoir-faire technologique. Les spécialistes de la SATEC pensent cependant que l'expérience est exportable. « *Pas forcément sur des parcelles aussi grandes, pas forcément avec des forages aussi coûteux* », affirme le responsable du projet Sarir. Selon lui, on peut très bien imaginer, au lieu de brancher des rampes d'aspersion sur des puits, de les déplacer le long d'un fleuve par exemple. Dans les pays du Sahel où la pluviométrie, bien qu'irrégulière, atteint 500 à 600 millimètres par an, le système peut s'adapter de façon à mieux maîtriser les eaux de ruissellement. En outre, la tradition agricole n'est pas toujours aussi inexistante qu'en Libye. En utilisant la main-d'œuvre locale, il est possible de faire des économies sur le personnel importé et d'assurer des emplois aux autochtones. La SATEC expérimente déjà la formule au Mali. Des discussions sont en cours avec le Nigéria.

Toutefois, les contacts les plus sérieux pris par la SATEC, en association avec Elf-Céréales développement, sont avec l'Arabie Saoudite. Les princes saoudiens souhaitent fertiliser quelques milliers d'hectares, leur gisement d'eau fossile se situant entre 500 et 1 000 mètres de profondeur.

« *Notre réussite en Libye a démontré aussi que l'ère des conseillers et autres experts internationaux est dépassée* », conclut avec le sourire Francis Bour, directeur général de la SATEC. Plus question de vendre chèrement à des pays démunis des études sur papier et de les laisser ensuite se débrouiller seuls. L'enjeu pour la SATEC, déjà présente en Afrique sur des opérations agricoles traditionnelles, était de s'imposer avec une nouvelle image d'ensemblier. Un ensemblier capable de concevoir et de créer des champs clés en main et d'en donner le mode d'emploi. Il est prévu que, au bout de trois ans d'exploitation, des cadres libyens formés par la SATEC prennent la relève.

L'objectif final reste le développement rural des pays du tiers-monde. Autre ambition plus ou moins avouée : concurrencer dans certains pays, comme l'Arabie Saoudite, les Américains... et tenter dans la foulée de vendre des semences, des engrais et du matériel agricole français. ■

هكذا من الأصل

JAPON

La grande fraternité des tatoués

En faisant de leur corps une œuvre d'art, les Japonais qui se tatouent ne cherchent pas à se singulariser. Ils adhèrent à une communauté et à une tradition.

PHILIPPE PONS

EMERGEANT du bain, c'est un corps en fête qui apparaît. Il est nu et pourtant vêtu de couleurs qu'avivent comme des prismes les gouttes d'eau. Le torse jusqu'au bas-ventre, les bras jusqu'aux coudes, les jambes jusqu'aux chevilles et à l'intérieur des cuisses, tout le corps n'est qu'un tableau, une énigme aux reflets changeants au gré du mouvement des muscles. L'opacité des bruns, l'abîme des bleus, l'éclat des rouges vermillon ou des verts d'opale s'ordonnent, ici, en un jardin aux fleurs en arabesques, là, pour composer la silhouette d'un guerrier se battant avec un serpent dont la gueule menaçante darde une langue de feu et le corps fuyant s'enroule le long d'une jambe pour se perdre parmi des fleurs épanouies sur un fond de nuit.

On dirait un costume de bain 1900. Et pourtant ce somptueux décor fait corps avec la peau. L'homme, jeune, que nous avons accompagné dans ce bain public d'Asakusa, un quartier populaire de Tokyo, est l'un de ces chefs-d'œuvre vivants des tatoueurs nippons. Ils sont encore une dizaine dans ce quartier où, longtemps, survécurent les truculences de la fin de l'époque Edo (dix-septième - dix-neuvième siècle), à deux pas de ce qui fut autrefois le fascinant quartier réservé de Yoshiwara, qui inspira abondamment les graveurs d'estampes. Les étonnants tatouages japonais relèvent d'un véritable art qui se développa à partir du milieu du dix-septième siècle et fut très lié à celui de l'estampe.

Cet art du tatouage que les autorités nippones ne cherchent guère à faire connaître – parce qu'elles jugent sans doute qu'il ne sied pas à l'image du Japon moderne, industrieux et « harmonieux » qu'elles veulent donner à l'extérieur – n'en est pas moins unique au monde. D'abord parce qu'il couvre dans certains cas le corps entier ne laissant naturels que la tête, la base du cou, les avant-bras et les chevilles. Ensuite par sa beauté – des couturiers comme Issey Miyake se sont inspirés de certains motifs pour leurs créations. Enfin par ses implications sociales profondes.

A plusieurs profondeurs

Contrairement à ceux de la Chine ou de l'Occident, l'art japonais a peu, ou pas, de signification métaphysique ou mystique. Les artistes ont atteint leur sommet dans une maîtrise parfaite de leur technique davantage que dans le message que véhiculait leur œuvre. Le tatouage est un exemple de cette virtuosité. Comme la plupart des arts traditionnels nippons, il mêle étroitement les composantes esthétiques et sociologiques. L'essayiste et critique de cinéma Donald Richie, sans doute l'un des meilleurs connaisseurs de la société japonaise contemporaine, sans pour autant tomber dans le travers de la « japonitude » béate, et le photographe Ian Buruma ont consacré aux tatouages un livre (1) qui est sans doute le plus riche existant en Occident. *« Au Japon, le tatouage n'est pas une décoration mais un art, mineur certes, mais un art tout de même dans toute l'acception du terme, avec son histoire, ses techniques qui se transmettent et ses secrets »*, nous dit Donald Richie. Il suffit de voir travailler un maître tatoueur pour s'en convaincre.

Un lacis de ruelles au fond de Shitamachi – la ville basse, – du côté de Ueno, jouxtant Asakusa. Une petite maison que rien ne distingue de celles des artisans et des petits commerçants des environs. Dans l'entrée sont alignés les anciens insignes à gros caractères chinois gravés des pompiers – une profession qui, autrefois, comptait beaucoup de tatoués, lorsqu'il s'agissait encore de volontaires recrutés par les autorités dans les classes inférieures de la société. Au premier, dans une petite pièce, avec, près du plafond, le traditionnel autel Shinto (religion première du Japon) pour le culte des ancêtres, un homme complètement nu est allongé sur le ventre sur les *tatami* (nattes) recouverts d'un linge. Un autre, dont le torse est entièrement tatoué, chevauchant le corps étendu, s'affaire sur son dos. Tendant fortement la peau du pouce et de l'index de la main gauche, un pinceau imbibé de couleur coincé par l'annulaire entre le médium et l'auriculaire, il est en train de percer de la main droite, par petits coups répétés, l'épiderme du dos à l'aide d'une sorte de stylet en bois terminé par des aiguilles assemblées par un fil enroulé autour du manche. De temps à autre, d'un geste vif, il humecte de couleur noire l'extrémité des aiguilles aux poils du pinceau et reprend son incision.

Le tatoueur est en train de faire ce qu'il appelle un *bokashi*, c'est-à-dire une coloration estompée : les fondus et la variation dans l'intensité des couleurs devant donner les plus beaux effets. C'est à la pratique du *bokashi* que se reconnaît la technique de l'artisan : elle suppose une maîtrise extrême, car l'injection des couleurs se fait à plusieurs profondeurs de l'épiderme. Plus on enfonce profondément et plus les incisions sont rapprochées, plus la couleur sera foncée et dense. A l'origine, les tatoueurs n'employaient que trois couleurs : le noir (qui tourne au bleu sous la peau), le rouge et, de temps en temps, le brun. Aujourd'hui, la plupart des couleurs utilisées sont d'origine chimique et la palette du tatoueur s'est enrichie de vert et de jaune. Mais certains, comme c'est le cas à Asakusa, préfèrent n'utiliser que les couleurs traditionnelles.

Avant l'opération de coloration ont été tracés au feutre puis incisés les contours du dessin. Un beau tatouage, pour les connaisseurs, est celui qui a été refait une seconde fois donnant ainsi plus de densité aux couleurs. A voir le visage de l'homme en train d'offrir son dos au tatoueur, on ne peut douter que l'opération soit douloureuse. Encore le dos est-il la partie du corps la moins sensible... En général, les séances durent une heure et ne se répètent pas tous les jours. Pour faire un tatouage de tout le corps il faut parfois cinq ans. Pas moins de cinquante heures pour un dos.

Une longue histoire

Des dessins découverts dans des tombes ou sur certaines figurines montrent que le tatouage existait au Japon dès le sixième ou le septième siècle avant Jésus-Christ. Les tatouages à fonction magique ou religieuse disparurent vers le sixième siècle après Jésus-Christ, mais pendant longtemps cette pratique demeura dans certaines cultures locales comme marque de discrimination ou d'infamie, pour les intouchables, les exclus, les criminels ou les prostituées.

Un changement radical se produisit au cours du dix-huitième siècle sous l'influence des artistes, des intellectuels, des marchands et des artisans, le tatouage perdant peu à peu son caractère infamant pour devenir un mode d'expression artistique. La mode en est lancée par la publication d'un vieux roman chinois du quatorzième siècle, le *Roman au bord de l'eau*, relatant les aventures de bandits d'honneur – richement tatoués – luttant contre une bureaucratie corrompue. Les éditions illustrées de ce roman à succès – notamment par Kuniyoshi – fournirent les modèles de dessins de tatouages. Au début du dix-neuvième siècle, ils étaient le signe d'une certaine marginalité, mais gagnèrent peu à peu les autres classes de la société. Les réformes du dix-neuvième siècle aboutirent à l'interdiction du tatouage – et des bains publics – considérés comme contraires à la nécessité de modernisation et d'occidentalisation du Japon. Il s'est maintenu toutefois clandestinement pendant de nombreuses années et redevint légal après la dernière guerre.

Charpentier

La main enfoncée dans la ceinture de laine qui couvre son large ventre, une effigie en or de Bouddha pendant sur la poitrine juste au milieu de cette bande de peau de 10 centimètres non tatouée qui descend jusqu'au nombril – l'un des types de tatouage les plus courants – et un cure-dent sur l'oreille, M. Yamada est l'un des derniers tatoueurs d'Asakusa qui pratique cet art à la manière traditionnelle. Il a dans la voix les accents des habitants des quartiers populaires de la capitale et paraît avoir hérité la truculence de l'époque Edo, qui vit la naissance de toute une culture populaire, toujours vivante, dénuée de l'esthétique alambiquée qu'on croit trop souvent être l'unique expression de l'art nippon.

Charpentier de grande hauteur, M. Yamada exerce deux métiers à la fois, comme c'est souvent le cas chez les tatoueurs, et il se considère comme un maître artisan. D'ailleurs, comme tous ses homologues, il signe ses œuvres de son nom d'artiste – Horibun II – dans un petit rectangle de peau, généralement au-dessus de la hanche. M. Yamada, qui a hérité sa technique de son père, est en effet le second d'une génération de tatoueurs qui se situe dans la lignée du fameux maître Horiuno, dont l'arrière-petit-fils exerce aussi à Asakusa.

Il y a encore une centaine de tatoueurs au Japon, mais c'est à Asakusa que sont concentrés la dizaine de vieux maîtres qui pratiquent toujours la techique traditionnelle. M. Yamada nous montre un album de croquis. Ses dessins sont originaux, nous dit-il, inspirés des estampes de l'époque Edo et des personnages qui figurent sur cette sorte de jeu de l'oie nippon *(sugoroku)* dont il détient de très anciens exemplaires.

Le monde des tatoueurs est loin d'être unifié : il existe plusieurs écoles se divisant sur les techniques et les motifs qui s'opposent, s'ignorent ou se dénigrent.

« Les sujets dépendent du goût des clients, mais aussi de leur taille. Récemment un dompteur mexicain est venu se faire tatouer un tigre, explique M. Yamada ; *j'ai d'abord fait des croquis puis nous nous sommes entendus. »* Comme ailleurs, les tatouages japonais ont une signification, exprimant par des symboles certaines qualités : bien sûr, le courage, la force, la ténacité, mais aussi, ce qui semble particulier au Japon, la fidélité, la loyauté. La grande différence avec l'Occident provient du fait que l'effet esthétique l'emporte généralement sur la signification symbolique. L'iconographie des tatouages est limitée traditionnellement à une certaine flore dont chaque élément a une signification plus ou moins précise dans l'univers symbolique populaire nippon : la fleur de cerisier exprimant par exemple l'évanescence des choses. Les animaux, lion et tigre d'origine chinoise, sont, selon Richie, surtout de nature décorative. En revanche, la carpe symbolise dans l'univers nippon la ténacité et la force tranquille. Le dragon, enfin, exprime la totalité, la synthèse des extrêmes, l'énergie et le changement. Contrairement à l'Occident, il n'est pas forcément malfaisant. Les éléments iconographiques les plus originaux sont les personnages. Héros de légende, ou personnages du panthéon bouddhique, ils proviennent du *Roman au bord de l'eau* ou des mythes nationaux.

Intégral

Selon M. Izawa, les tatoueurs d'Asakusa ne font plus que s'inspirer vaguement des dessins des maîtres de l'estampe comme Kuniyoshi et ne possèdent plus la finesse de son style. La plupart des croquis ayant été détruits, ils travaillent de mémoire en s'inspirant de ce que leur montrèrent leurs aînés. A Yokohama, dans ce qui fut autrefois le quartier réservé du port, au contraire, M. Owada reproduit très exactement les motifs de Kuniyoshi. Il possède d'ailleurs une collection impressionnante d'originaux, qu'il souhaite un jour exposer en France. Mais les tatoueurs d'Asakusa lui reprochent de ne travailler pas seulement au stylet traditionnel, mais aussi à l'électricité, et surtout de décalquer les dessins déjà préparés sur un papier transparent : *« Des méthodes qui permettent plus de précision dans les détails »*, se défend M. Owada, qui nous montre plusieurs de ses « œuvres » effectivement d'une grande qualité. *« Ce ne sont pas les détails mais la vision d'ensemble et l'équilibre qui comptent »*, dit-on à Asakusa.

M. Owada est le premier d'une génération : *« J'ai troqué le sabre pour le pinceau »*, dit-il, son père ayant été professeur de Kendo (art martial). Il s'est fait tatouer pour la première fois à quinze ans, et aujourd'hui son corps n'est plus qu'un décor des chevilles à la tête – même son crâne aux cheveux ras est tatoué. Seul son visage jusqu'à la base du cou présente une peau naturelle comme ses avant-bras et ses pieds. C'est surtout à Yokohama, dans ce port en contact en priorité avec les étrangers, que furent introduits les nouveaux coloris et que l'on pratique le tatouage intégral. Le tatouage classique de l'époque Edo ne portait que sur les parties du corps cachées par les vêtements : d'où cette bande de peau vierge du cou jusqu'au ventre pour qu'on ne voit rien par l'échancrure du kimono ou du vêtement des artisans.

M. Owada pratique peu le tatouage du sexe, mais d'autres le font. Il nous montre la photo d'une femme dont le vagin – lèvres et clitoris – est entièrement tatoué : son sexe formant la gueule d'un dragon qui coule son corps sur son ventre. D'autres tatouages des organes sexuels masculins ou féminins sont plus étonnants encore. Le tatouage des femmes est rare (1 % des clients), réservé la plupart du temps aux femmes des tatoueurs ou d'hommes qui sont eux-mêmes tatoués. Certaines femmes viennent cependant seules : c'est le cas récemment d'une jeune Française, nous dit M. Owada. Lui, en tout cas, a entièrement tatoué le corps de sa femme, qu'il fait généreusement admirer à ses visiteurs amis. Tokyo et Yokohama sont deux centres de tatouage au Japon : la région du Kansai – Osaka et Kyoto – a aussi ses maîtres, comme celui quelque peu extravagant des environs de Kyoto qui arbore la coiffure en chignon des Sumo, mais la plupart sont difficiles d'accès et très liés au milieu.

Artisans

Les tatoués japonais sont abusivement assimilés au monde des Yakuza – la maffia nippone – et victimes d'un certain ostracisme. Certes, la plupart des membres des gangs japonais sont tatoués – les films noirs japonais et américains, comme *Yakuza*, le montrent abondamment. *« Quand on voit que nous sommes tatoués*, nous disent les habitants d'Asakusa, *les gens s'écartent et pensent immédiatement que nous sommes Yakuza »*. Dans les prisons, celui qui est tatoué est mis à l'écart et ne doit pas prendre son bain avec les autres, de peur qu'il n'utilise son tatouage pour exercer un ascendant sur ses compagnons. Mais en fait, la majorité des tatoués sont, comme à l'époque Edo, issus de la classe des artisans et des petits commerçants (charpentiers, fabricants de nattes, camionneurs) et bien acceptés dans leur quartier : réunis en petite association, ils participent activement aux fêtes de celui-ci. Vêtus d'un *fundoshi* (sorte de cache-sexe torsadé autour des reins et passant dans la raie des[ses]), ils portent avec d'autres *mikoshi* – autel du temple [du] quartier. Mais désormais la [police] surveille leurs activités dè[s qu]'ils se rassemblent hors de [leur] lieu d'habitation, près des [so]urces thermales ou près des c[asca]des pour se baigner – une pr[atiq]ue qu'affectionnent les Japona[is. A]utrefois, il y avait à Asakusa [un] bain public où ils se retrouv[aien]t, mais cette coutume a disp[aru], à l'exception des jours de fê[te].

Se faire t[atou]er, c'est donc non seulement a[ccep]ter des sacrifices financiers (2 millions de yen, soit 40 000 à [..]000 francs pour un corps co[mple]t), mais encore endurer pend[ant] des mois, voire des années, [un] traitement douloureux et en [sa]voir que son champ d'activ[ités] sociales va être réduit. Qu'est-[ce] qui pousse certains Japonais [da]ns une société où le conformis[me] est de mise, à se marquer ai[nsi]. Les analyses de Donald Rich[ie s]ont particulièrement éclairan[tes] : *« Psychologiquement*, dit-[il], *en Occident, l'âme et le corp[s so]nt clairement distincts. On sa[it] ou on croit savoir – qui on [est]. Au Japon, on doit se défin[ir e]t se repérer non par rapport [à] un principe transcendantal m[ais] par rapport aux autres. Le t[ato]uage est une manière de repér[age], d'autodéfinition par son co[rps] qui devient emblème de ce [qu]e l'on est. Comme ailleurs, [au] Japon, le tatouage peut être [de n]ature initiatique, le symbole [d']un passage,*

REFETS DU MONDE

PANRAMA

L'Italie ferme boutique

L'hebdom[ada]ire de Milan *PANORAMA* [con]state qu'une fois de plus l'I[talie] a fermé boutique au mois [d'ao]ût et surtout pendant le « [pon]t » du 15 (« Ferragosto ») [c]ette année, le phénomène [a pr]is de telles proportions qu'il [a p]osé de très sérieux problème[s :] la partie de la population ne [pou]vant prendre de vacances [est] contrainte de vivre en ville. A[insi], à Milan, moins de 20 % [d]'épiceries étaient restées o[uver]tes, devant satisfaire aux [be]soins de 850 000 personnes, contraignant souvent les acheteurs à de très longs parcours. Les chiffres fournis sont éloquents : 74 drogueries fonctionnant sur 1 623 et 132 charcuteries sur 1 136. Dans certains cas, la proportion de boutiques restées ouvertes par nombre d'habitants, lequel est normalement de 1 500, est passée à 95 000. L'an prochain, il va donc falloir obliger les commerçants à assurer un tour de garde, système qui fonctionne déjà à Turin à la satisfaction générale.

DAILY EXPRISS

Une ba[na]ne « longue durée »

Le quoditien lon[di]en *DAILY EXPRESS* rappor[te q]ue « des scientifiques de l'[univ]ersité de Cambridge son[t p]arvenus à créer une banan[e lo]ngue durée. Leur décou[vert]e pourrait permettre d'éco[nomi]ser des millions de livres [ster]ling, car il ne faudrait plus [ré]gérer le fruit pendant les lo[ngs] transports par bateau. C[ette] invention pourrait aussi p[er]mettre de trouver un fruit [de] meilleure qualité dans les m[a]gasins (...)

» Jusqu'à présent, la ba[]nane est cueillie alors qu'el[le] est encore verte, puis elle voyage par mer dans des bateaux-frigorifiques. Le prix de la réfrigération s'ajoute au coût du fruit alors qu'une banane réfrigérée s'abîme au moindre choc. Or elle doit passer par des mûrissoirs avant d'être livrée à la consommation.

» Le procédé ingénieux consiste à plonger le fruit dans une solution non dangereuse qui ralentit le processus du mûrissement. Cette solution est faite de produits comestibles dilués dans de l'eau. Elle enferme le fruit dans une sorte de mince pellicule qui réduit, à l'intérieur de cet emballage, la quantité d'oxygène.

» Un envoi expérimental de bananes ainsi traitées, expédié des Philippines à Hongkong, est arrivé dans un parfait état, alors qu'il avait été stocké à des températures dépassant nettement 30 degrés centigrades. »

Qui a connu la saveur déli[c]ate et parfumée de la banane [m]ûre cueillie sur sa plantation [a]ppréciera comme il se doit [l'in]térêt de ce procédé, dont [les] scientifiques veulent encore [a]voir tester les résultats.

L'EXPRESSO

Un embaume[ur] [de] génie

L'hebdomadaire italien *l'ESPRESSO* consacre un article à un étrange personnage du monde scientifique du siècle dernier, le professeur Paolo Gorini dont, vers 1860, les expériences publiques faisaient fureur à Milan. Physicien de grande renommée, il reconstituait en effet des éruptions volcaniques, et les membres de la famille royale ou le grand romancier Manzoni assistaient à ces événements scientifico-mondains qui se heurtaient toutefois au scepticisme des collègues de l'expérimentateur. Mais le nom de Gorini redevient d'actualité à propos de sa pas[sion] [p]rincipale qui était d'emba[ume]r des cadavres et d'en fai[re c]ollection. Dans sa ville na[tale] de Lodi, dont il fit sa légat[aire], on ne sait trop que fair[e] de ces encombrantes curi[osit]és dont *l'ESPRESSO* four[nit] des photographies d'un réali[sme] assez déplaisant. Les scien[tifiq]ues s'interrogent sur la m[ét]ode d'embaumement empl[oyée], d'une rare perfection, [d]ont le professeur Gorini e[mpor]ta – c'était bien le moins [–] le secret dans sa tombe. [M]ais en effet cette techni[que] de *« pétrification »* n'a pu [être] retrouvée.

Mélodine
LE RESTAURANT "BUFFET"
UN BON REPAS POUR MOINS DE 30 F
ANGLE CENTRE POMPIDOU
21, RUE BEAUBOURG • M° RAMBUTEAU
Ouvert tous les jours même le dimanche PRIX NETS

هكذا من الأصل

de l'entrée dans un groupe : gangsters bien sûr, mais aussi pompiers à l'époque Edo, charpentiers avant la guerre. C'est aussi un signe d'appartenance à un groupe, à un cercle, à une coterie. Les pressions pour avoir une apparence sont extrêmement fortes. Les groupes dont les signes de reconnaissance sont les tatouages sont évidemment de la catégorie de ceux dont les liens sont les plus étroits : le rituel du monde des Yakuza en est un exemple. Donc la signification du tatouage au Japon est radicalement différente de celle qui prévaut en Occident : là-bas on se tatoue pour affirmer son individualité ou sa différence. Ici, pour exprimer sa volonté d'adhésion à un groupe, ne serait-ce qu'à une association de tatoués. La plupart des tatoués que j'ai rencontrés sont des gens seuls qui cherchent un ancrage. Le tatouage devient un acte magique et irrémédiable par lequel la vie va changer : ils auront quelque chose en commun avec d'autres. Même s'ils se sentent seuls, ils ne seront plus isolés. »

Il existe incontestablement une fraternité parmi les tatoués. Elle commence par ces rituels de présentations et d'entretiens avec le tatoueur, au cours desquels ce dernier cherche à connaître les intentions et la détermination du tatoué en puissance, qui ne sont pas sans rappeler ceux du début d'une psychanalyse. Le tatoueur nippon n'a pas pignon sur rue. Il faut lui être recommandé et qu'il vous accepte : *« Celui qui désire se faire tatouer pour la montre, pour « rouler des mécaniques », n'a pas sa place ici. Nous sommes tous égaux »*, nous dit M. Yamada.

Talisman

Les autres raisons pour lesquelles certains Japonais se tatouent sont d'ordre esthétique ou plus ou moins surnaturel. Le tatouage peut être une sorte de talisman pour intimider les autres – c'est le cas du Yakuza : le geste d'abaisser la manche du kimono pour découvrir son tatouage et effrayer l'adversaire est un cliché des films de gangsters – mais aussi pour se garder de la mort : c'est une sorte d'assurance d'éternité, du moins de celle de la peau. Autrefois, existait, dit-on, un commerce des peaux tatouées des cadavres. Certaines sont conservées, notamment à la faculté de médecine de l'Université de Tokyo, exposées étendues comme des peaux de lapin, quelque peu parcheminées, mais présentant encore de très beaux tatouages. L'embellissement est la dernière, et non la moindre, des raisons invoquées par les tatoués. Beaucoup d'hommes pensent qu'ils seront ainsi plus attirants pour l'autre sexe – bien que le Japon soit un pays où l'homosexualité se vit infiniment mieux, plus simplement qu'ailleurs, et qu'elle soit répandue à un degré inconnu en Occident dans le monde ouvrier ou chez les Yakuza, le tatouage, expression pourtant d'une masculinité qui s'exacerbe, est peu lié au monde de Sodome. L'univers des tatoués japonais est certes celui d'hommes qui se regardent, s'apprécient, se comparent, s'envient, mais rarement cette homosexualité latente s'exprime physiquement. Le résultat « érotique » du tatouage sur les femmes n'est pas garanti : dans la société policée actuelle, il est certes fascinant, mais il provoque aussi des réactions de recul.

Aussi, selon Donald Richie, est-ce davantage l'auto-érotisme, le narcissisme, qui s'exprime essentiellement dans les tatouages. Le masochisme n'y est sans doute pas étranger : c'est en grande partie sur les relations sado-masochistes du maître tatoueur et de la jeune employée d'une maison de thé qu'il révèle à elle-même que s'articule la nouvelle de Tanizaki. Faire de son corps une œuvre d'art pour le contempler à travers les yeux des autres, se viriliser, se doter d'une appartenance à un groupe qui à la fois limite le champ d'activités sociales, mais en même temps simplifie la vie en marquant strictement son cadre, sont, semble-t-il, des motivations profondes qui survivront à l'évolution de la technique du tatouage japonais et à la progressive disparition des vieux maîtres tatoueurs qui répètent des gestes presque deux fois séculaires sur le corps de leurs clients. ■

(1) Donald Richie and Ian Buruma, *The Japanese Tattoo*, John Weatherhill Inc. New-York et Tokyo.



SERGE BIHANNIC

PAYS-BAS

Les pirates de la télévision

Après le « bonne nuit » des speakerines, bon nombre de Néerlandais n'éteignent pas leurs postes de télévision. Car il est fort probable qu'au bout de quelques instants un des nombreux pirates de télévision se manifestera.

RENÉ TER STEEGE

LES pirates apparaissent tous les soirs, dès que les chaînes officielles ont terminé leurs émissions sur les réseaux de câble, grâce auxquels les abonnés dans les grandes villes peuvent capter les deux chaînes néerlandaises, les trois chaînes allemandes et les deux chaînes belges flamandes. Et la B.B.C. ne tardera pas à faire son entrée.

C'est pendant les week-ends que les émissions-pirates, qui commencent tard par la force des choses, sont assurées du public le plus fidèle. A en croire certains responsables clandestins, environ la moitié des trois cent mille abonnés au réseau de câble d'Amsterdam seraient devant leur écran. Chiffre difficilement vérifiable, faute d'enquêtes impartiales. Mais il est certain que très peu d'Amsterdamois n'ont pas encore vu d'émission-pirate, tant on en parle un peu partout.

On en dit beaucoup de bien, ce dont les chaînes officielles ne peuvent pas se vanter. Chez les pirates, point d'hommes politiques, de pasteurs et de prêtres, constatent avec joie les amateurs. Au contraire, hormis la publicité, ils ne présentent que des films très récents, tandis que les deux chaînes néerlandaises choisissent généralement leurs films dans des archives.

Les P.T.T. sont aux abois. Il est rarissime qu'un pirate soit pris en flagrant délit. Ils doivent être plus d'une centaine aux Pays-Bas, dont au moins une quinzaine rien qu'à Amsterdam. Les services des P.T.T. chargés de localiser les pirates et d'en confisquer le matériel manquent de moyens et sont submergés. Ne parlons pas des quelque cinquante mille radios clandestines aux Pays-Bas, chiffre avancé, comme celui des pirates de télé, par des parlementaires chargés d'étudier ce phénomène.

Les voleurs de chaînes ne luttent nullement contre un monopole étatique ou en faveur de la liberté d'expression. Ils ont choisi la clandestinité pour y gagner de l'argent, au noir bien entendu, grâce à une publicité dont les annonceurs disent tout ignorer... Aux autorités de prouver que ces commerçants ne disent pas toute la vérité.

Les émissions-pirates manquent énormément d'imagination. Seules les scènes de publicité relèvent de leur propre production. Elles contrastent avec celles que réalisent des spécialistes. Mais les téléspectateurs raffolent de cet amateurisme, où les commerçants que tout le monde connaît dans leur quartier montrent les merveilles de leurs boutiques bien astiquées pour l'occasion, nerveux devant la caméra, tandis que des passants curieux saluent les téléspectateurs. Une fois la publicité terminée, et elle peut durer une demi-heure, on annonce le film de la soirée. C'est alors que bien des Néerlandais se sentent vraiment gâtés.

Cinéma

A Amsterdam, quatre pirates viennent d'établir un certain ordre dans l'anarchie qu'ils ont eux-mêmes créée. Ils ont réparti leur temps d'antenne sur la plupart des jours de la semaine. Toutes les huit semaines, ils publient leur propre bulletin de programmes, en vente dans tous les bureaux de tabacs. L'émission, dont le canal a été attribué par le consortium, commence aussitôt après la fermeture d'une des chaînes officielles. Gare aux concurrents qui ne respectent pas ce « code de l'honneur »!

Maintenant que les clandestins se sont taillé une place, des artistes néerlandais d'un certain renom n'hésitent plus à participer à des spectacles truffés de publicité et d'une médiocrité qui fait rougir les professionnels. Mais les fervents de la piraterie sont ravis. Ils se sentent membres d'une grande famille en rébellion contre les chaînes officielles. Celles-ci sont légalement tenues de respecter certaines normes au bénéfice de l'« instruction générale » du public. Pour les pirates, c'est évidemment le cadet de leurs soucis. Pour eux, il ne s'agit que de distraire les téléspectateurs et de faire le plus de publicité possible. Les plus cyniques n'émettent que des films pornos.

Les propriétaires de cinémas à Amsterdam, eux, font la moue. Un groupe de salles vient de suspendre ses séances de nuit pendant les week-ends. Les gens préfèrent regarder des films chez eux à cette heure-là. Selon les pirates, les cinémas les plus touchés auraient pris leur revanche en brouillant leurs émissions.

Le tribunal d'Amsterdam a dernièrement donné satisfaction à l'Association néerlandaise des cinémas, qui avait exigé que l'hebdomadaire *le Pirate* cesse d'annoncer les films prévus par les clandestins, qui, bien entendu, ne paient pas de droits d'auteur. Lors de la même audience, la Société néerlandaise de diffusion (N.O.S.) obtint qu'il soit enjoint aux responsables du guide hebdomadaire d'arrêter la publication des programmes des chaînes officielles, qui relève de son monopole. Les responsables du guide devront trouver d'autres moyens pour faire connaître les activités « clandestines ».

Les bricoleurs

Plusieurs chaînes-pirates étaient présentes dans la salle avec leurs caméras, ce qui est légal, pour diffuser l'audience aux spectateurs, ce qui ne l'est pas. Aux P.T.T., à la Société néerlandaise de diffusion et à l'Association des cinémas, la grogne devant l'impuissance des autorités ne cesse de monter.

En apparence, il ne devrait pas être trop compliqué d'exclure les pirates des réseaux de câble. Il suffirait d'enjoindre aux sociétés qui les régissent de cesser de capter les signaux qui se manifestent après la fermeture des chaînes officielles. Mais les sociétés en question mettent l'accent sur leur rôle passif, leurs antennes fonctionnent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sans juger la provenance des signaux.

Bien qu'il soit possible de mettre hors d'état de fonctionnement les antennes après les émissions légales, les responsables hésitent à franchir le pas. Ils craignent que les pirates ne violent leur règle de ne pas se manifester pendant les émissions ordinaires. Ils l'ont déjà fait – à de rares occasions, il est vrai. Pour les sociétés de télévision par câble, il deviendrait trop coûteux de mettre hors jeu les intrus en captant les signaux des chaînes étrangères aux frontières des Pays-Bas, pour les distribuer ensuite par voie de câble.

Tant que durera cette impasse, le même scénario se répétera : un pirate se munit d'un enregistreur-vidéo, du matériel d'amplification et d'émission, d'une antenne, du fil et d'un programme enregistré sur une bande vidéo. Ensuite, il s'installe aux environs des bâtiment où sont montés les collecteurs d'ondes des sociétés de télévision par câble. Dès la fin d'une des émissions légales, il dirige son signal sur une longueur d'onde d'un des collecteurs, qui amplifie suffisamment son émission pour qu'elle soit transmise vers des centaines de milliers de récepteurs de télévision. Un défi à tout bricoleur, annoncent les commerçants qui offrent le matériel nécessaire à assembler chez soi.

Les pirates peuvent tout de même se prévaloir d'un rôle positif dans les discussions, notamment au Parlement de La Haye, sur la forme à donner aux télévisions et aux radios régionales et locales. La présence des clandestins a incité les députés à se pencher sur cette question. Une des nombreuses chaînes-pirates d'Amsterdam se prépare déjà aux possibilités de l'avenir. Elle refuse la facilité en limitant le nombre de films qu'elle présente et en mettant davantage l'accent sur des sujets typiquement amsterdamois, imitant les programmes d'actualité des « grands », mais sur une échelle locale.

D'autres ont jugé prudent de s'assurer des adhérents, pour sortir de la clandestinité. Actuellement, chaque Néerlandais peut fonder une association de radiodiffusion ou de télédiffusion quand il dispose d'au moins soixante mille signatures ; après quoi, il incombe aux autorités de décider si un permis d'émission peut être délivré. Ce qui fait qu'aux Pays-Bas les plus grandes sociétés de diffusion représentent chacune un aspect de l'éventail de la société néerlandaise : socialistes, libéraux de droite et de gauche, protestants et archi-calvinistes, catholiques, conformistes et amateurs de l'avant-garde, chacun peut y trouver du sien. Il y aura peut-être un jour une place pour les pirates... ■



CHRONOLOGIE

Août 1981 dans le monde



PLANTU (*le Monde* du 3 septembre)

La chronologie établie par Philippe Boucher et Édouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du « Monde » où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

4 – BOLIVIE : Un nouveau soulèvement militaire contraint le chef de l'État, le général Luis Garcia Meza, à céder le pouvoir à la junte des commandants des trois armes (du 4 au 10 et 14).

5 – ÉTATS-UNIS : Douze mille contrôleurs aériens, fonctionnaires fédéraux qui, bien que n'ayant pas le droit de grève, avaient cessé le travail le 3, sont licenciés à l'expiration d'un ultimatum du président Reagan. Les jours suivants, un mouvement de solidarité de contrôleurs d'autres pays affecte les liaisons transatlantiques. A partir du 12, le trafic aérien redevient peu à peu normal sur l'Atlantique nord, mais restera perturbé aux États-Unis pour au moins dix-huit mois (du 2 au 25).

5 – ISRAËL : Le nouveau gouvernement formé par M. Menahem Begin est investi par la Knesset : il ne comporte plus aucun élément modérateur. Le ministre de la défense est M. Ariel Sharon, ferme partisan de la colonisation des territoires occupés (du 5 au 8).

5 – ÉTATS-UNIS : Après une bataille financière de plus d'un mois, Du Pont de Nemours prend la contrôle de la société pétrolière Conoco, pour la somme jamais atteinte de 7,6 milliards de dollars (7, 9-10 et 14).

6 – ÉTATS-UNIS : Le président Reagan décide la production en série et le stockage sur le territoire américain d'environ mille deux cents bombes à neutrons. L'agence Tass estime que cette décision, connue le 9, traduit des *« instincts anthropophages »* (du 11 au 20).

10 – MONNAIES : La hausse du dollar, qui atteint à Paris 6,18 francs, son plus haut niveau historique, s'accompagne d'une baisse du franc, cependant que M. Delors dément une éventuelle dévaluation (à partir du 2-3).

10 – PORTUGAL : M. Francisco Pinto Balsemao, premier ministre, présente sa démission, jugeant insuffisant l'appui de la majorité de centre droit. Il accepte, le 20, de former le nouveau gouvernement (11, 12, 16-17, 18, 22, 25 et 26).

17 – ÉTATS-UNIS-ISRAËL : Washington lève l'embargo sur la livraison à Israël d'avions de combat F-15 et F-16, décidé après le raid sur la centrale irakienne de Tamuz, le 7 juin, et le bombardement de Beyrouth, le 17 juillet (18, 19 et 20).

19 – ÉTATS-UNIS-LIBYE : Deux avions libyens sont abattus par des appareils américains qu'ils ont attaqués pour avoir, selon Tripoli, violé *l'« espace aérien libyen du golfe de Syrte »*. Washington affirme que la Libye a tracé une « ligne imaginaire » dans les eaux internationales en proclamant, en 1974, « eaux intérieures » le golfe de Syrte (du 20 au 27).

19 – GAMBIE : Après l'échec du coup d'État du 30 juillet, grâce à l'intervention des troupes sénégalaises, le président gambien Dawda Jawara annonce la création prochaine d'une confédération sénégalo-gambienne (du 1 au 11, 15 et 21).

19 – FRANCE-IRAK : M. Tarek Aziz, vice-président du conseil irakien, est reçu par M. Mitterrand, qui lui donne son accord de principe pour la reconstruction du réacteur nucléaire de Tamuz détruit le 7 juin par l'aviation israélienne (20, 21 et 22).

20 – IRLANDE DU NORD : M. Owen Carron, candidat soutenu par les détenus républicains, est élu député. Il succède à Bobby Sands, premier gréviste de la faim, décédé le 5 mai. Avec les décès de Kevin Lynch, le 1er, Kieran Doherty, le 2, Tom McElwee, le 8, et Michael Devine, le 20, dix grévistes de la faim sont morts à la prison de Long-Kesh, depuis le début du mouvement, le 1er mars (du 2 au 24).

21 – OPEP : Les treize ministres du pétrole des pays membres de l'OPEP, réunis depuis le 18 à Genève, se séparent sans conclure d'accord sur les prix du brut, qui restent fixés, selon l'origine et la qualité, entre 31 et 40 dollars le baril. L'Arabie Saoudite accepte cependant de baisser sa production (du 15 au 25 et 28).

21 – ONU : La première conférence des Nations unies sur les énergies nouvelles et renouvelables, réunie depuis le 10 à Nairobi (Kenya), adopte un programme d'action pour favoriser *l'avènement d'une économie* moins dépendante du pétrole, mais les pays industrialisés ne prennent aucun engagement financier pour encourager le développement énergétique du tiers-monde (11, 12 14, 18, 21 et 23-24).

23 – ANGOLA : Cinq mille soldats de l'armée sud-africaine pénètrent, à partir de la Namibie, dans le sud du territoire angolais, où se trouvent des camps de la SWAPO, mouvement de résistance armée namibien. Les combats, qui auraient fait entre quatre cents et cinq cents morts parmi les guérilleros, continuent à la fin du mois, malgré l'annonce faite à Pretoria, le 28, d'un « repli progressif » des troupes sud-africaines (à partir du 26).

25-26 – PROCHE-ORIENT : M. Menahem Begin et le président Sadate décident, à Alexandrie, que les négociations sur l'autonomie des territoires occupés, « suspendues » depuis quinze mois par le chef de l'État égyptien, reprendront le 23 septembre (du 25 au 28).

26 – SAHARA OCCIDENTAL : Après avoir entendu les dirigeants des « parties au conflit » (Maroc et Front Polisario) et des « parties concernées » (Algérie et Mauritanie), le « comité des Sept » de l'O.U.A., réuni depuis le 24 à Nairobi (Kenya), définit les modalités d'un cessez-le-feu suivi d'un « référendum d'autodétermination » au Sahara occidental (du 25 au 29).

26 – HAITI : Les condamnations à quinze ans de réclusion de M. Sylvio Claude, président du parti démocrate-chrétien d'Haïti, et de vingt et un autres membres de son parti marquent un nouveau durcissement du régime de M. Jean-Claude Duvalier (27, 28 et 29).

28 – ONU : La dixième session de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer, ouverte le 3 août à Genève, entérine un projet de convention, qui devrait être adopté au cours de la onzième session prévue à New-York du 8 mars au 30 avril 1982 (2-3, 7, 12, 20, 26 et 30-31).

28 – EL SALVADOR : La France et le Mexique affirment, dans une déclaration conjointe, que le front d'opposition à la junte au pouvoir au Salvador constitue une *« force politique représentative »* (à partir du 30).

29 – AUTRICHE : L'explosion d'une bombe dans une synagogue de Vienne fait deux morts et dix-sept blessés. Les deux terroristes auteurs de l'attentat, membres du groupe extrémiste palestinien Abou-Nidal, sont arrêtés (à partir du 1-IX).

31 – ILES SALOMON : M. Salomon Mamaloni, chef du Parti progressiste du peuple, succède à la tête du gouvernement à M. Peter Kenilorea, premier ministre depuis juillet 1976, renversé par l'Assemblée (4-IX).

31 – R.F.A. : Une vingtaine de personnes sont blessées par un attentat contre la base américaine de Ramstein. L'explosion est revendiquée début septembre par la Fraction armée rouge (à partir du 1-IX).

La tourmente iranienne

Le 3, M. Mohamed Ali Radjaï, nouveau président de la République, prête serment devant le Parlement : il désigne comme premier ministre le hodjatoleslam Mohamed Javad Bahonar.

Le même jour, M. François Mitterrand adresse un message de félicitations à M. Radjaï, alors que semble se ralentir la campagne anti-française déclenchée après que Paris eut accordé, le 29 juillet, l'asile politique à l'ancien président Bani Sadr et à M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidin du peuple.

Le 6, des militants islamiques s'opposent au départ pour Paris de l'ambassadeur de France en Iran, M. Guy Georgy, et d'une cinquantaine de Français résidant à Téhéran, que M. Mitterrand avait décidé de rapatrier pour éviter une prise d'otages.

Les 10 et 12, cent six Français quittent Téhéran à bord de vols réguliers d'avions de ligne iraniens.

Le 13, M. Bahonar présente au Parlement un gouvernement très proche de celui que dirigeait M. Radjaï. Il obtient l'investiture le 17.

Le 13 également, des monarchistes iraniens détournent au large de l'Espagne l'une des trois vedettes lance-missiles qui avaient été autorisées par Paris à quitter, le 1er, Cherbourg, où elles étaient retenues depuis la chute du chah.

Le 18, la vedette iranienne Tarbazin *arrive à Marseille. Alors que Téhéran exige l'extradition des « pirates », Paris leur accorde l'autorisation de « séjourner en France ». Dès le 28,* Tarbazin *quitte la France.*

Le 30, MM. Radjaï et Bahonar sont tués lors d'un attentat contre le siège du conseil des ministres. Le 31, le Conseil supérieur de la justice demande qu'il soit « mis fin immédiatement à la vie des traitres à l'islam ».

Depuis le 21 juin, date de la destitution de M. Bani Sadr, des milliers d'arrestations et plus de six cents exécutions capitales d'opposants ont répondu à la vague d'attentats qui a provoqué au moins cent dix victimes parmi les partisans du régime (à partir du 1er).

La question polonaise

3-5 – Des manifestations bloquent le centre de Varsovie pour protester contre la réduction, à partir du 1er août, des rations mensuelles de viande et les augmentations prévues des prix des denrées alimentaires. La milice interdit l'accès aux abords du siège du parti (5 et 6).

6 – Le pouvoir attribue l'échec des négociations entre le gouvernement et Solidarité au syndicat indépendant, qu'il accuse de *« mauvaise volonté »*, d' *« agressivité »* et d' *« arrogance »* (du 7 au 10).

11 – A l'issue d'un plénum du comité central, le parti affirme qu'il *« s'opposera de façon décidée aux menaces antisocialistes et contre-révolutionnaires »* (12 et 13).

12 – Solidarité invite la population à renoncer aux grèves et aux « marches de la faim » avant l'ouverture, le 5 septembre, de son premier congrès national (14 et 15).

14 – L'épiscopat polonais demande que cessent *« les luttes fractionnistes (...) de quelque côté qu'elles viennent »* (16-17).

15 – Le communiqué publié après les entretiens en Crimée, le 14, entre MM. Kania, Jaruzelski et Brejnev, dénonce les *« différentes actions destructrices des forces hostiles au socialisme »* et souligne que l'U.R.S.S. surveille la situation *« attentivement et très sérieusement »* (du 15 au 18).

19-20 – Les imprimeries et messageries de presse se mettent en grève pour que Solidarité puisse avoir accès à la radio et à la télévision (du 19 au 24).

26 – Tandis que Solidarité dénonce la *« campagne de désinformation »* lancée par le pouvoir, M. Kania affirme qu' *« aucune action qui paralyse les moyens d'information de masse ne sera tolérée »* (28 et 29).

31 – Les augmentations qui doublent, voire triplent, les prix du pain et des produits céréaliers entrent en vigueur (1-IX).

CULTURE

5 – M. Jacques Rigaud est nommé président du Musée du XIXe siècle, rebaptisé Musée d'Orsay (7).

5 – M. Max Querrien est nommé président de la Caisse nationale des monuments historiques (6 et 7).

10 – Mort de Valentine Tessier, comédienne (12).

14 – Mort de Karl Böhm, chef d'orchestre autrichien (15 et 16-17).

22 – Mort de Glauber Rocha, cinéaste brésilien (25).

24 – Mort de Bill Coleman, trompettiste de jazz américain vivant en France (26/VIII et 3/IX).

25 – Hachette prend le contrôle des éditions Lattès. M. Jean-Claude Lattès, qui demeure le P.-D.G. de son groupe, deviendra le 1er septembre directeur de l'édition chez Hachette (26).

26 – M. Alain Gourdon est nommé administrateur général de la Bibliothèque nationale (22 et 29).

SCIENCES

20 – Une équipe de chercheurs britanniques annonce avoir réussi la synthèse d'un gène humain qui commande la production d'un interféron (25).

24 – La firme japonaise Sony présente un appareil photo à enregistrement magnétique sans pellicule (26 et 27).

24-26 – La sonde spatiale américaine Voyager-2, lancée le 20 août 1977, passe à proximité de Saturne et transmet de nombreuses informations qui complètent celles envoyées par Voyager-1, en novembre 1980 (19 et du 26 au 31).

26 – Entrée en service de l'EISCAT, un important instrument d'étude de l'ionosphère, construit en Scandinavie par six pays européens, dont la France (27).

FRANCE

5 – Le conseil des ministres approuve trois nominations : M. André Chadeau, ancien préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, est nommé à la tête de la S.N.C.F. ; M. Claude Quin, conseiller communiste de Paris, devient président de la R.A.T.P. ; M. Bernard Hanon, directeur général de Renault, succédera le 24 décembre à l'actuel P.-D.G., M. Bernard Vernier-Palliez (6, 7 et 8).

11 – Après l'annonce par le gouvernement du retrait du marché des fruits et légumes des volumes excédentaires, les exploitants agricoles du Midi décident d'arrêter leurs actions revendicatives commencées à la mi-juillet (du 1 au 13).

12 – *« Les immigrés ne voteront pas aux élections municipales de 1983 »*, précise M. François Autain, secrétaire d'Etat chargé des immigrés, après que M. Claude Cheysson eut envisagé, à Alger, le 9, qu'un projet de loi en ce sens pourrait être prochainement déposé (du 11 au 15).

12 – Pour faire face à l'agitation des viticulteurs du Midi, provoquée par l'effondrement des cours du vin, M. Pierre Mauroy décide de conserver sous douane les importations italiennes et de taxer les vins de coupage. Il demande, d'autre part, à Bruxelles de prévoir une *« modification profonde »* des règles communautaires pour *« résoudre le problème de fond »* des excédents vinicoles (à partir du 1er).

23 – M. Laurent Fabius, ministre du budget, annonce son intention d'instaurer en 1982 un impôt sur les grandes fortunes qui ne devrait toucher que 2 % des contribuables et rapporterait entre 5 et 10 milliards de francs (25).

26 – M. François Mitterrand définit les grandes lignes du gouvernement pour les quatre prochains mois et demande aux ministres d'aller expliquer *« sur le terrain »* la politique suivie afin de *« mobiliser toutes les énergies dans un grand élan national »* (27 et 28).

26 – Le projet de loi prévoyant l'abolition de la peine de mort est approuvé en conseil des ministres (26, 27 et 28).

27 – A la Bourse de Paris, les actions des groupes nationalisables progressent fortement après la publication de ce que pourraient être les modalités d'indemnisation (du 28 au 31).

27 – M. Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, inculpé le 26 juillet de complicité dans l'affaire de la tuerie d'Auriol, est entendu pour la première fois par Mme Françoise Llaurens-Guérin, magistrat instructeur. Deux nouvelles inculpations sont intervenues les 19 et 21, ce qui a porté leur nombre à quatorze (à partir du 1er).

30 – Mort de François Seydoux, ambassadeur de France (3-IX).

Les voyages de M. Cheysson

Le 1er, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, participe au Mexique à *une réunion préparatoire du sommet Nord-Sud, prévu pour octobre à Cancun.*

A partir du 2, il commence *une tournée en Amérique centrale*, qui le mène au Costa-Rica, au Nicaragua et au Honduras. A son retour à Mexico, le 5, M. Cheysson affirme que *« chacun des peuples de la région doit avoir le droit de décider librement de son destin »*.

Du 8 au 10, M. Cheysson se rend en visite officielle à Alger, et à Rabat, complétant ainsi sa tournée des capitales du Maghreb (il avait effectué son premier voyage officiel en Tunisie les 5 et 6 juillet). A Rabat, le 10, le ministre estime que le Maroc n'aura pas à pâtir des *« retrouvailles »* franco-algériennes.

Les 22, 23 et 24, il est à New-Delhi, où il exprime sa conviction qu' *« il y a place pour une concertation étroite, presque permanente »* entre la France et l'Inde.

Du 28 au 31, M. Cheysson se rend en Jordanie, au Liban et en Syrie. Prenant clairement position en faveur de l'autodétermination des Palestiniens, il rappelle également l'attachement de la France à l'existence et à la sécurité d'Israël.

Le 30, à Beyrouth, le ministre s'entretient avec M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P. Israël condamne cette rencontre, qu'il qualifie d' *« encouragement à la violence extrémiste »*. (A partir du 4.)

LIBERTÉS

2 – FRANCE : M. Charles Hernu, ministre de la défense, déclare que *« l'idée d'un service national de six mois est abandonnée »* (4, 8, 12 et 13).

4 – FRANCE : La loi d'amnistie est promulguée, ce qui permet la libération de mille quatre cent trente-sept détenus : en tenant compte de la grâce présidentielle du 14 juillet, près d'un détenu sur sept a été libéré (6 et 9-10).

4 – FRANCE : M. Jack Ralite, ministre de la santé, étend, par deux circulaires, le droit de grève et les droits syndicaux dont disposent les personnels hospitaliers (9-10, 20 et 26).

7 – ÉTATS-UNIS : Le quotidien du soir *Washington Star* cesse de paraître après cent vingt-huit ans d'existence (9-10).

11 – FRANCE : Une circulaire interministérielle permet à 300 000 immigrés clandestins de régulariser leur situation entre le 31 août et le 31 décembre (9-10, 18, 20 et 28).

12 – FRANCE : Vingt et une femmes détenues bénéficient de la grâce présidentielle décidée à l'occasion du 15 août (13 et 14).

Les nominations dans l'audiovisuel

Le 6, M. Pierre Desgraupes, P.-D. G. d'Antenne 2, nomme MM. François-Henri de Virieu et Joseph Pasteur respectivement délégué du président pour l'information et les programmes, et directeur de l'actualité. Le poste de directeur général est supprimé après le départ, le 3, de M. Xavier Larère (5 et 7),

A Radio-France, M. Jean-Pierre Farkas est nommé, le 11, conseiller spécial de Mme Michèle Cotta, et M. Jérôme Bellay est maintenu à la direction de l'information, qu'il assurait par intérim. M. Farkas deviendra, le 28, directeur de France-Inter après le départ de M. Pierre Wiehn à la direction d'Antenne 2 (12, 29 et 30-31).

A la présidence de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), M. Joël Le Tac, ancien député R.P.R., remplace, le 26, M. Gabriel de Broglie, nommé vice-président du Comité supérieur de la langue française (27 et 28).

M. André Sabas, directeur de l'information de FR 3, est démis, le 27, de ses fonctions par M. Guy Thomas, P.-D. G., qui fait appel à M. Edouard Guibert comme conseiller spécial (28 et 29).

M. Philippe Gildas est nommé, le 31, directeur de l'information d'Europe 1. Il remplace M. Étienne Mougeotte, qui devient l'adjoint direct de M. Jean-Luc Lagardère, directeur général de la station (2 septembre).



هكذا من الاصل



HONORÉ

TÉMOINS

Les « Russes » de la France libre

Il y a tout juste quarante ans, cent-quatre-vingt-six Français évadés d'Allemagne ralliaient Londres. Via la Russie, où ils avaient fait l'expérience du goulag.

JEAN-LOUIS CRÉMIEUX-BRILHAC

« *ON annonce l'arrivée à Londres d'un groupe d'officiers et de soldats français qui se sont évadés des camps allemands en passant par la Russie. Ils vont se joindre aux troupes du général de Gaulle.* »

Ce communiqué, paru dans la presse anglaise le 12 septembre 1941, clôturait une aventure collective : cent quatre-vingt-six Français redécouvraient la vie d'hommes libres et rentraient dans la guerre, après une des plus étranges odyssées de la Résistance. Entre juin 1940 et juin 1941, deux cent dix Français et cinq Anglais, prisonniers en Allemagne, s'étaient en effet évadés en U.R.S.S., soit une centaine d'équipes au total, par groupes de deux hommes le plus souvent.

Pourquoi l'itinéraire russe ? Pour 15 % d'entre eux, par sympathie pour la « patrie du socialisme ». Beaucoup d'autres étaient méfiants envers l'U.R.S.S. ou lui gardaient rancune du pacte germano-soviétique : mais la frontière de l'Est était la plus proche et, sans doute, la moins gardée. La quasi-totalité de ces évadés venaient de Prusse orientale, de Poméranie ou de Pologne ; certains n'étaient qu'à une ou deux nuits de marche de la frontière. Pourtant, le recordman de distance, venu de Brême, mit quinze jours à traverser l'Allemagne, à demi-mort d'inanition, sous la bâche de wagons de marchandises ; onze officiers ou aspirants, et celui qui allait devenir le merveilleux dessinateur Tim, partis de l'oflag II D et du stalag II B, eurent à parcourir 425 kilomètres en territoire ennemi.

Pour quelques prisonniers, très rares, le devoir était clair : dès août 1940, le capitaine breveté d'état-major, Pierre Billotte, fils de général et futur général, affirmait que le devoir d'un officier prisonnier est de se soustraire à l'ennemi et expliquait « *pourquoi un débarquement de vive force en Angleterre était impossible* ». En janvier 1941, le lieutenant de Boissieu, futur général lui aussi et futur gendre de de Gaulle, disait à son équipier Branet : « *Si nous ne sommes pas partis le 15 mars, nous serons des salauds.* » Le journaliste René Millet voulait « *casser du boche* ». Le soldat Pierre Delaye ne s'interrogea pas davantage pour s'évader : il croyait en la République, il ne se pardonnait pas de s'être laissé prendre, et la pensée de son fils exigeait qu'il recouvre sa liberté. Le militant Daniel Georges avait simplement foi en Staline.

A chacun son évasion

Chez les autres dominaient le désir de rentrer en France et le refus de la soumission. Rien ne les destinait pourtant à sortir de la norme, ces Français-comme-les-autres qui, pour la plupart, ne doutaient même pas encore de Pétain : du paysan Basset, qui rêvait de manger du gigot tous les jours, au garde-champêtre Le Cornec ; du camionneur Maffëi à mon camarade d'évasion Joriot, alors à la S.N.C.F. ; du paisible Borelly, qui, en 1945, reprit sa place à l'arsenal de Toulon, au « père tranquille » Soulas, chef de contentieux et futur agent clandestin, ou à l'importateur de café Thierry-Mieg.

Non, rien ne les distinguait, sauf une conscience, étonnamment affirmée, par la suite, de leur dignité d'hommes libres. Et une capacité d'énergie que l'épreuve renforça.

C'étaient presque tous des moins de trente ans et, en majorité, des ruraux. Les neuf dixièmes d'entre eux ne savaient pas l'allemand et s'enfuirent en uniforme, circulant de nuit, se terrant le jour : aussi, sur cinq équipes qui eurent à couvrir plus de 150 kilomètres à pied, une seule atteignit l'U.R.S.S. au complet.

La moitié des évasions eurent lieu entre le 15 novembre et le 15 mars, dans la tempête ou par le gel, souvent par 25 degrés au-dessous de zéro : plus d'un dut traverser le Narev ou le Niémen à la nage parmi les glaçons, ou franchir des réseaux de barbelés à plat ventre, en rampant sur la glace. Départs à bicyclette, kidnapping d'un camion, beaucoup d'alertes, beaucoup d'échecs ; aucune évasion par tunnel couronnée de succès. Combien d'évasions n'auraient pu aboutir sans l'aide des Polonais ?

Hasard heureux, bien sûr, celui qui fit affecter le prisonnier Delmas à un élevage jouxtant la frontière russe ; et qui lui fit un jour passer la « ligne » pour rattraper un de ses broutards : les gardes rouges rendirent le veau et gardèrent Delmas, qui fit un très brave soldat de la France libre.

Mais quel acharnement dans les départs des camps, préparés durant des mois ! Quelle endurance et quelle présence d'esprit chez le Bordelais Boutoul, qui reste un mois en route ; traqué, ses camarades abattus, il réchappe en plongeant dans un marécage ; ses origines terriennes le sauvent : il survit en trayant des vaches, en récoltant des pommes de terre ou des haricots, dont il se fait des soupes, la nuit, dans les bois.

Son émule Clastère, enfui par effraction, sans carte, sans boussole et sans vivres, marche huit nuits, tenaillé par la faim, réduit à marauder dans les villages, tordant le cou à un poulet qu'il dévore cru, trois fois dénoncé et pourchassé ; il voit un de ses camarades repris, l'autre abattu ; dans la zone frontière, il se trouve nez à nez avec un garde allemand, l'assomme et l'étrangle à demi, continue en titubant, tombe dans un ruisseau qu'il traverse, l'eau jusqu'au cou... De l'autre côté, des soldats marchent sur la route : ils portent une étoile rouge...

L'initiation au Goulag

De l'autre côté, ce fut une autre affaire et la moins prévue : les évadés ayant passé la frontière en violation du code pénal soviétique, loin d'être renvoyés en France ou en Angleterre, furent pris dans l'engrenage policier. L'espionnite sévissait et le N.K.V.D. régnait. En Lituanie et en Pologne orientale, l'épuration des bourgeoisies et des koulaks battait son plein. Les prisons sordides, héritées du tsarisme, grouillaient de détenus et de vermine ; les trains cellulaires bondés se succédaient en direction de l'Est. Isolés ou noyés dans la masse, tondus, humiliés, traînés de culs-de-basse-fosse en forteresses, parqués dans des cellules éclairées la nuit *a giorno* et où il était interdit de dormir le jour, il fallut attendre janvier 1941 pour que les autorités examinent leur cas et décident de les regrouper. Toutes les premières étapes du goulag, nous les avons vécues. Quelques-uns d'entre nous furent parmi les rares Occidentaux à avoir à Moscou les honneurs de la prison Loubianka. Je n'oublierai pas cette forteresse de silence et de pénombre aux ascenseurs à cabine cellulaire verrouillée, aux cachots noirs dont l'œilleton de surveillance se soulevait toutes les deux minutes, aux couloirs étroits éclairés de lampes rouges ou bleues et coupés de portes blindées derrière lesquelles les gardiens s'annonçaient en faisant résonner leur passe-partout contre la boucle de leur ceinturon.

Dans sa cellule de Loubianka, le sergent-chef de coloniale Fauvelle, isolé au secret depuis quatre mois sans un interrogatoire, décida de mourir. Faute de mieux, il usa le manche de sa brosse à dents sur le fer de son lit jusqu'à le rendre tranchant et s'ouvrit les veines. On le recousit, un juge d'instruction accourut : « *Malheureux*, lui dit-il, *ce n'est pas un mort que vous risquiez de faire, mais deux !* »

En février 1941, les cinquante premiers évadés furent réunis en deux cellules à la prison Boutyrka. Le régime était meilleur, mais c'était toujours la prison et le secret avec, lors des interrogatoires nocturnes, d'imprécises accusations d'espionnage. Ils comprenaient bien tous que l'U.R.S.S. veille à sa sécurité, mais ils n'admettaient pas d'être en butte à d'intolérables outrages. Peut-être auraient-ils été moins assurés s'ils avaient soupçonné le traitement infligé à d'autres immigrés dans leur propre pays, au Vernet ou à Gurs. Surtout, par-delà leur cas personnel, ils avaient la révélation d'un mécanisme de répression colossal, aveugle et sans issue. En grande majorité, ils le rejetaient : s'en sortir ou pas, pour eux la question était maintenant là ; cabrés dans leur dignité et insouciants ou inconscients des risques, ils ripostèrent, comme en Allemagne, par l'insoumission.

Colonie autogestionnaire

Une première grève de la faim parut désarçonner la hiérarchie policière et leur valut des livres et des promesses. Une seconde suscita, après vingt-quatre heures de flottement, une réaction vigoureuse : le gouvernement soviétique ne tolérerait pas d'ultimatum ; lui seul était maître de notre vie ou de notre mort. Cinq s'obstinèrent : isolés, puis privés d'eau, refusant toujours de céder, nous fûmes conduits dans les sous-sols de la prison et sommés une dernière fois de manger. Après quoi l'un de nous fut saisi, renversé sur le carrelage et, deux soldats à genoux sur chaque bras, deux sur chaque jambe, fut nourri de force, une sonde dans le nez. Tandis qu'il se convulsait, un colonel du N.K.V.D., kafkaïen, lançait au suivant, l' « affecté spécial » rouennais Gislette, cette apostrophe, digne de Milan Kundera : « *Mange ou tu es un contre-révolutionnaire !* » Dix jours plus tard, nous avions tous quitté la prison Boutyrka pour Kozielsk.

Kozielsk, à 100 kilomètres au sud de Moscou, était un grand camp de militaires polonais, maintenus prisonniers après l'occupation de leur pays à l'automne 1939. On nous y transféra en wagons cellulaires, puis à plat ventre en traîneaux, une baïonnette pointée sur l'échine. Nous ne soupçonnions pas que de ce lieu, quelques mois plus tôt, étaient partis pour la mort la moitié des six mille trois cents officiers et généraux polonais dont les corps furent retrouvés en 1943 à Katyn.

On nous affecta, à l'écart des Polonais, un ancien pavillon de chasse étroitement cerclé de barbelés. Le progrès était sensible : sous réserve du contrôle militaire matin et soir, nous nous y gouvernions à notre guise. D'abord en colonie autogestionnaire un peu anarchique, puis sous une forme plus hiérarchisée, après l'arrivée du capitaine Billotte – l'évadé le plus élevé en grade – qui s'imposa au groupe et, malgré la résistance de la minorité communiste, se fit reconnaître comme notre « starchi » par les Russes. A leur étonnement, nous eûmes tôt fait de constituer un phalanstère bourdonnant, avec ses responsables, son tour de garde, ses cuisiniers, son barbier, son savetier, sa section de sports et sa section culturelle, son jeu de boules, son championnat d'échecs et jusqu'à son atelier de tatouage, plus le difficile déchiffrement quotidien de la *Pravda*.

Malgré ce régime concentrationnaire relativement favorisé, trois équipes creusaient chaque nuit en secret, sous le plancher d'une baraque, un tunnel d'évasion : deux équipes chercheraient à atteindre les ambassades à Moscou, la troisième la frontière roumaine. Le tunnel dénoncé aux Russes, ce fut un nouveau drame, notre enclos investi, puis envahi par la troupe, l'exigence de sanctions. Il fallut l'autorité de proconsul de Billotte pour faire face, puis redresser la situation.

Nous en étions là quand, le 22 juin, Hitler lança ses divisions sur l'U.R.S.S. La nouvelle nous causa un débordement de joie que comprirent mal les Russes atterrés, mais résolus et prêts au sacrifice : nous ne pouvions plus être des prisonniers, nous étions des alliés ! Billotte ouvrit une liste d'enrôlement pour la France libre.

Cependant, les Allemands avançaient et nous n'entendions pas retomber dans leurs mains. Le 26 juin, on décida, si le danger se précisait, de sortie du camp de vive force pour tenter de gagner Moscou. Nous n'en eûmes heureusement pas le temps : le 30, pris dans l'évacuation de toute la Russie occidentale, nous fûmes expédiés, par wagons de marchandises cadenassés, dans un enclos de barbelés attenant au camp de Vologda, sur la branche européenne du Transsibérien. Cependant, nos camarades anglais, libérés par les Russes, emportaient à Moscou la liste des volontaires pour la France libre.

A Vologda, les conditions étaient misérables, mais cette fois nous étions sûrs d'en sortir. Nous fîmes piètre accueil à Raymond Guyot, député communiste, naguère apôtre du pacte germano-soviétique, qui vint de Moscou nous prêcher la croisade contre l'ennemi commun. Le soir, nous chantions en chœur *Le rêve passe* ou notre « chant de marche » : « *Pour combattre avec de Gaulle,/Souviens-toi, souviens-toi qu'il faut s'taper pas mal de taules...* » De loin, les militaires polonais internés répondaient, derrière leurs barbelés, par d'autres chœurs...

Enfin, le 30 août 1941, grâce à l'ambassade britannique qui, alertée par nos camarades anglais, avait elle-même prévenu Londres, les cent quatre-vingt-six d'entre nous, volontaires pour la France libre, amers mais triomphants, furent livrés sur la mer Blanche, au large d'Arkhangelsk, à un convoi canadien. Le séjour soviétique avait duré pour certains quatorze mois, sans une heure de liberté, sauf à la fin pour Billotte. Nous en rapportions un patriotisme intransigeant, mûr pour le gaullisme.

Vingt-quatre évadés restaient en U.R.S.S., les uns pour servir dans l'armée rouge ou par méfiance de de Gaulle et des « officiers fascistes », les autres pour ne pas se battre.

Sabotages et camp de travail

L'arrivée des cent quatre-vingt-six à Londres servit à point nommé de Gaulle, en pleine crise avec l'amiral Muselier et les Britanniques. L'accueil anglais fut inoubliable. Puis les uns et les autres s'égaillèrent dans les services et les armes, pris par la guerre dans le climat d'héroïsme de la France libre. Les premiers à l'action furent engagés en Libye, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance ; certains allèrent jusqu'à Berchtesgaden ; six conquirent la Croix de la libération. Au colonel Billotte, rentré dans Paris à la tête d'un groupement blindé de Leclerc, revint le privilège de faire prisonnier le général von Choltitz, commandant du Gross Paris.

Une dizaine de nos camarades avaient été volontaires pour des missions clandestines en France : le 9 mai 1942, Clastère et Bodhaine firent sauter la grande antenne de Radio-Paris à Allouis, premier sabotage d'envergure organisé de Londres. Rateau fut parachuté pour organiser les liaisons aériennes des régions du Centre ; Vallat, deux fois arrêté, deux fois rescapé, échappa par miracle au peloton d'exécution ; Hamelin fut déporté. Delaye, devenu le radio de Cristian Pineau, vite détecté, fut abattu par la Gestapo. Plus d'un, comme lui, n'a pas vu la victoire.

Quant aux évadés restés en U.R.S.S., ils eurent des sorts variés. La moitié furent renvoyés en 1942 à la France libre via l'Iran et intégrés à la division Larminat. Le sort de Daniel Georges, ardent militant communiste, fut longtemps pour nous une énigme : Clastère, de retour de mission en France, affirmait l'avoir rencontré à Paris. Nous n'en eûmes le fin mot que ces dernières années : Georges avait bel et bien été parachuté en France en compagnie de Raymond Guyot à partir d'une base d'Ecosse, à l'insu du général de Gaulle, sans doute en application d'un accord secret anglo-soviétique qui aurait permis en contrepartie aux Anglais de faire parachuter des agents en Pologne. Nous découvrîmes du même coup qu'il était le frère du colonel Fabien, le héros F.T.P.

Le dernier – à notre connaissance – des évadés restés en U.R.S.S., Lloré, connut bien des déboires : expédié dans un camp de travail proche de l'Oural, il y croupissait encore en 1948, sans espoir d'en sortir : la mort d'un camarade russe du même chantier fut sa chance, il prit ses papiers et réussit à gagner Moscou, d'où notre ambassade le rapatria.

Des survivants de tant de péripéties, quelques-uns ont fait des carrières brillantes ; la plupart sont rentrés dans le rang. Tous sont liés par une profonde solidarité : ils restent, les « Russes », comme on les surnomma à leur arrivée à Londres, il y a quarante ans. ■

Aux quatre coins de France

Grands vins

Découvrez les COTES DU ROUSSILLON et MUSCAT DE RIVESALTES. Vente directe du DOMAINE ST-LUC. Tarif sur demande à Luc-Jérôme TALUT, viticulteur, 66300 PASSA.

Artisanat meubles

Aux meubles de style C. Ségalard fabrication artisanale noyer massif tous meubles L. XIII, L. XV, rustique 46300 Le Vigan-en-Quercy. T. (65) 41-02-12. Doc. c. 6 L à 1,40 F.

Curiosités touristiques

PARC FLORAL D'ORLÉANS LA SOURCE

SUR 30 HECTARES D'UN CADRE NATUREL EXCEPTIONNEL UN SPECTACLE FLORAL SE RENOUVELANT AU FIL DES SAISONS ET DES SUGGESTIONS POUR L'EMPLOI DES FLEURS ET PLANTES

Source du Loiret. Sélection d'animaux. Petit train. Mini-Golf. Jeux d'enfants. Bureau jardinage information. Tarif groupes.

En signalant *le Monde* envoi gratuit d'une documentation couleur. Ecrire : PARC FLORAL, 45100 ORLÉANS. Tél. (38) 63-33-17.

Jacques Ellul

(Suite de la première page.)

Par son prophète, Dieu annonce que ce roi prendra leurs fils pour en faire des soldats, leurs filles pour les mettre dans son harem et il lèvera des impôts. Les juifs répondent qu'ils en veulent un tout de même, pour avoir un chef comme tous les autres peuples. Voilà une première critique. Ensuite, toute l'attitude de Jésus me paraît être une critique constante du pouvoir politique. L'Apocalypse nous décrit une destruction du pouvoir politique ; la fin de Rome... ce n'est pas pour rien !

Les bonnes questions

– On dit parfois que votre critique de la « société technicienne » constitue une tentative de justification théorique d'une peur viscérale du monde moderne. Vous seriez en quelque sorte l'archétype du réactionnaire refusant le nouveau, la technique, la libéralisation des mœurs, l'Etat, le progrès en somme !

– Je suis un historien, donc je sais très bien qu'on ne revient jamais en arrière. Je n'ai aucune espèce de désir de retrouver la vie du Moyen Age. Je n'ai jamais été réactionnaire, mais je voudrais que l'on pose les problèmes d'aujourd'hui et non pas, comme les socialistes, ceux d'hier et d'avant-hier. Je voudrais que l'on échappe à une sorte de mythe du progrès. Il n'apparaît pas évident que l'homme d'aujourd'hui soit plus intelligent, plus évolué, plus moral que l'homme du cinquième siècle avant Jésus-Christ. La question que je me suis posée est de savoir si les instruments techniques permettent une évolution positive de l'homme ou s'ils la bloquent. Ce que je vois aujourd'hui, c'est partout une négation de l'individu, de la personne. En tant que chrétien, je dis non ! Il faut dépasser le stade technique où nous sommes arrivés et découvrir les nouvelles formes sociales et les moyens techniques rétablissant un ordre vivable. Mais il faut aller d'abord jusqu'au bout de la critique.

– Vous avez été écologiste avant l'heure. Vous devez penser que l'écologie se fourvoie aujourd'hui dans l' « illusion politique ». Cette « récupération » n'a-t-elle que des effets pervers ? Quel bilan faites-vous de votre propre combat ?

– Je renverrai à l'excellent livre de Bernard Charbonneau sur la critique de l'écologie (1). La partie à jouer est en marge du terrain politique. Voir les écologistes revenir sur ce terrain me paraît désastreux. Ce qui s'est produit autrefois avec les syndicats se reproduit ; dès qu'il y a une politisation, il y a division du mouvement en une multitude de groupes rivaux. L'essentiel pour les écologistes était de poser les bonnes questions.

– Sur l'énergie nucléaire, par exemple, qui pose les bonnes questions ?

– Là, nous sommes en présence du pouvoir administratif. Il faut faire prendre conscience aux gens de la nature de ce pouvoir, avant de poser la question de la nocivité du nucléaire. C'est avant tout le complexe techno-bureaucratique qui est en jeu, avant le nucléaire lui-même, qui dévoile seulement jusqu'où, et avec quel mélange de risques et d'idéologie, fonctionne le système. Là, je reste fidèle à la pensée de Marx ; c'est quand l'homme prend conscience qu'il n'a plus de moyens pour lutter, qu'il est acculé à la révolte.

– Et à trouver des solutions ?

– Pas forcément, mais à les chercher dans la bonne direction.

– Vous réfutez méthodiquement le marxisme. Pour vous, Lénine était-il contenu dans Marx ? N'éprouvez-vous pas une certaine admiration pour ce dernier, une reconnaissance intellectuelle ?

– Je ne crois pas faire une critique négative de Marx, je lui dois une grande partie de mon développement intellectuel. Il me posait les bonnes questions. Ce que j'admirais chez lui, c'était sa capacité à intégrer les faits nouveaux. Lénine est bien le continuateur de Marx, mais le Lénine qui prend le pouvoir n'est pas le même que celui qui l'exerce. La cassure s'est faite ici. Il a été pris au piège de son propre pouvoir.

– Il existe un Marx anti-autoritaire ?

– Oui, certainement.

– Mais ses méthodes : dans la Première Internationale par exemple...?

– C'est exact. Mais profondément il cherche la libération de l'homme et à ce titre il est anti-autoritaire. Il faut comprendre à quel point il est tentant dans un mouvement de faire prédominer ce que l'on croit être vrai et d'éliminer tous les obstacles.

– Vous avez écrit que la gauche a trahi ses propres valeurs, les valeurs occidentales. Installée dans le conformisme le plus stérile – la liberté pour elle n'est plus que le projet de sa propre dictature. Vous dites aussi que la droite n'existe pas. Elle n'a ni légitimité ni avenir à vos yeux.

– On peut chercher où l'on veut, il n'y a pas l'ombre d'une pensée ni d'une doctrine à droite. Cela peut paraître méchant pour les nouveaux philosophes ; mais depuis Maurras il n'y a personne, aucun renouvellement, mais des répétitions.

– Il y a au moins une certaine pensée scientifique qui se traduit à droite sur le champ politique ?

– Non, il y a des idéologues qui transforment des découvertes scientifiques. Ce ne sont pas les scientifiques qui défendent les conséquences idéologiques du génie génétique. Mais si la gauche formelle a trahi effectivement sa vocation première, il n'en reste pas moins que c'est dans cette gauche que naissent les meilleurs espoirs d'une avancée dans l'humain. Je prends l'exemple de mon expérience à la faculté. Chaque fois que j'ai eu des étudiants qui sortaient du lot, qui approfondissaient les questions, c'était des étudiants sortis d'une gauche classique. Cela a été pour moi l'évidence de ces dix dernières années. Cette gauche reste le réservoir d'un potentiel d'avenir. La droite a détenu et détient encore des pouvoirs dans le monde qu'elle est incapable de gérer. La droite conduit à des désastres. Ce qui ne veut pas dire qu'une gauche au pouvoir fera des miracles.

– La victoire de Mitterrand change-t-elle quelque chose pour vous ? Le 10 mai, ne s'est-il vraiment « rien passé d'important ? » (2)

– Le socialisme est la seule issue, mais pas n'importe lequel. Le socialisme français actuel me paraît comporter de grandes faiblesses. Je crains qu'il ne puisse surmonter le double défi constitué par les pesanteurs internationales d'une part et la croissance technique sous prétexte de développement économique d'autre part.

L'obsession du bonheur

– Est-ce qu'il n'y a pas chez vous cette idée confucéenne selon laquelle l'homme dans l'impossibilité de trouver le bonheur sombre dans le plaisir ?

– Je ne suis pas très sûr de connaître la vraie pensée de Confucius ! Ce que je vois, c'est que l'homme occidental est obsédé par le bonheur, et que l'expérience du bien-être ne le fait pas accéder au bonheur. Il a cru aussi que le bonheur résiderait dans une absence totale de répression, de limites, de règles. On a voulu une pédagogie non directive ; or l'homme est très malheureux quand il n'a pas de principe et de points de repère. Il est dans le désert sans boussole. Il faut avoir reçu une certaine règle de conduite pour pouvoir affirmer sa liberté en face d'elle. Pour moi aucune morale n'est définitive. Il n'y a pas de morale chrétienne. Il y a une révélation d'où les chrétiens à un moment donné peuvent tirer une certaine morale, conforme à l'époque où ils vivent leur foi.

– Votre sévérité à l'égard des intellectuels et de leurs responsabilités morales ne relève-t-elle pas d'un certain idéalisme ?

– Les leaders d'opinion sont responsables à cause de leur influence, et, si on se trompe, c'est les autres que l'on trompe. Je ne tolère pas un intellectuel qui proclame : *« Oui, j'ai été stalinien, je fais mon* mea culpa. » Mais combien de jeunes surtout a-t-il entraîné derrière lui ? Nous n'avons pas le droit de parler si nous nous trompons.

– Est-ce à dire que vous ne vous trompez pas ?

– Oh ! si, je me suis trompé bien des fois ! Mais pas sur des sujets où je risquais d'entraîner les autres. Je n'ai cherché à influencer que lorsque j'étais très sûr, et en vue de libérer mes interlocuteurs.

Non-puissance

– Votre défense de l'Université n'est-elle-pas un combat d'arrière-garde ? L'Université critique et novatrice est elle à jamais condamnée ?

– Tout d'abord, c'est un combat d'arrière-garde pour moi, puisque je suis à la retraite. Mais je pense que l'Université actuelle continuera d'être démantelée. Ce n'est pas une affaire de choix d'une personne au gouvernement : c'est un impératif de pouvoir et de technique, mais le pouvoir intellectuel continuera d'exister dans une société comme la nôtre. Seule une Université indépendante de l'État et libre pourra réellement faire un travail critique. Quant à l'autre, celle qui délivre des diplômes, elle va éclater en un très grand nombre d'instituts spécialisés. Ce qui est dangereux pour tous les pouvoirs, c'est précisément ceux qui sont à la rencontre entre plusieurs savoirs.

– On vous reproche d'être pessimiste et manichéen. Vous aimez généralement aller à contre-courant. Par goût du paradoxe ? ou plutôt, fidèle à la dialectique, croyez-vous en la positivité de la négativité ?

– Je ne suis pas du tout manichéen, je n'ai aucun plaisir à aller à contre-courant ! Mais je crois fermement à la positivité de la négativité ! Je dirais comme Guéhenno que le premier devoir de l'homme c'est de dire *non*, ou comme Descartes de ne rien tenir pour vrai avant de l'examiner. Mon attitude n'est pas plus pessimiste que celle d'un docteur qui, après examen d'un patient, diagnostique un cancer. J'ai toujours essayé d'avertir, de mettre en garde. Je suis toujours persuadé que l'homme reste capable de commencer autre chose que ce qui semble fatal.

– Est-ce que dans cette société la non-violence vous paraît une technique efficace de contre-pouvoir ? Est-il souhaitable de laisser à l'État le monopole légitime de la violence ?

– Je suis résolument non violent et je suis pour la *non-puissance*. Ce n'est sûrement pas une technique efficace. Du point de vue d'une analyse réaliste, c'est la puissance qui gagne. Mais c'est ici qu'intervient pour moi la foi. Dieu est du côté des non-puissants, c'est ceux-là qui ont raison, ce qui ne veut pas dire qu'ils réussissent. Je dirais (comme nous l'avions dit dans la commission Peyrefitte) que c'est une mauvaise politique de la part de l'État d'utiliser la violence. Même au niveau politique la clémence paie. Mais, pour ça, il faudrait avoir de vrais politiques, et nous n'en avons plus. Ils ne pensent qu'à une chose : la répression ! Je tiens tout de même à rappeler que dans notre rapport sur la violence nous avons conclu à l'encontre de tout ce que M. Peyrefitte a fait quand il était ministre.

– Pour vous, les fins poursuivies ne sont pas indépendantes des moyens utilisés ?

– On ne peut pas créer une société juste avec des moyens injustes. On ne peut pas créer une société libre avec des moyens d'esclaves. C'est pour moi le centre de ma pensée. » ■

(1) B. Charbonneau : *Feu vert*, 1980.

(2) Voir l'article de Jacques Ellul « Rien d'important » dans *le Monde* du 27 mai.

GÉNÉALOGIE

Pauvre doge breton !

PIERRE CALLERY

L'HISTOIRE du doge vénitien, dont la décapitation – par erreur – au VIII[e] siècle éclaboussa jusqu'à nos jours la mémoire de ses présupposés descendants bretons, a reçu un commencement d'explication (1) :

« Je connais bien cette légende qui s'applique à la famille Doublard (anciennement Doublart) dont les archives sont bien conservées. Celles-ci contiennent une intéressante généalogie, œuvre d'un Doublart d'Angers mort en 1575, établie d'après le « papier journal » *de son père, né à la fin du XV[e] siècle ; cette généalogie, qui débute à l'extrême fin du XIV[e] siècle, appuyée par quelques rares documents originaux du XV[e] siècle, et qui a été continuée assez régulièrement jusqu'au XVIII[e] siècle, paraît sincère ; elle est parfaitement prouvée après 1575 : elle ne contient nulle trace du doge de Venise. Dans la première moitié du XVII[e] siècle, une branche des Doublard quitte Angers pour s'établir à Rennes où elle donne des notaires de ce nom et des aïeux de saint Grignion de Montfort. Une correspondance, de fait assez rare, a maintenu le contact entre Rennes et Angers ; vers le milieu du XVII[e] siècle, un Doublard de Rennes fait part à ses cousins d'Angers du retour de son frère, un « savant homme », ecclésiastique, qui a été précepteur de grands princes en Allemagne et possède une riche bibliothèque à Rome où il va retourner. C'est précisément à cette époque que se révèle le doge Dobelario, dont un mémoire anonyme, d'une écriture du XVII[e] siècle, précise que la famille s'est établie en France au XIII[e] siècle ! Un Breton, fils d'une Doublard de Rennes, écrivant au XVIII[e] siècle à son cousin d'Angers* « M. du Vigneau Doublard », *alors correcteur à la Chambre des comptes de Bretagne à Nantes, pour lui demander des renseignements généalogiques sur la famille de sa mère, mentionne naturellement le fameux doge ; il obtient une réponse très nette (le brouillon de la réponse existe) : la généalogie familiale, à cette époque entre les mains d'un cousin, magistrat royal, sans enfant vivant, ne mentionne pas ce doge ; les Doublard d'Angers refusent de croire cette fable, dont il reconnaissent avoir eu connaissance. Seuls les Doublard de Rennes ont ajouté foi à la parole du* « savant homme » *de leur famille qu'aujourd'hui nous qualifierions de mythomane. Gilles Ménage, dans son ouvrage* Vitae Petri Aerodii et Guillelmi Menagii, *deuxième partie, étudie, en français, quelques familles angevines ; des Doublard, il écrit seulement* « ancienne famille de la ville d'Angers » ; *ce livre, imprimé en 1675, ne mentionne donc aucun doge.*

Des ancêtres encombrants

» Nul n'ignore la fureur italianisante qui a sévi en France au début du XVII[e] siècle (les Médicis y sont pour beaucoup) où l'on voit des notaires donner à leur patronyme une consonance italienne : le notaire Sahuc (= sureau en langue d'oc) signe Sambucy ; Bancal-Bancalis ; Fauvel-Falvelli ; Montet-Monteti, etc. Un « érudit » *de cette époque, qui, si j'ai bonne mémoire, savait même l'hébreu, et qui avait voyagé en Allemagne et en Italie, ne pouvait faire moins, en revenant dans sa famille après de longues années d'absence, que de lui rapporter un doge vénitien en guise de cadeau généalogique.* » (B.G., Nevers).

Manifestement notre correspondant ne croit pas à la légende, encore moins peut-être qu'un lecteur belge à la sienne : *« Depuis des siècles, la famille se passe de bouche à oreille, de père en fils, une histoire qui, je pense, n'est qu'une légende.*

» Notre nom proviendrait du fait que l'amiral Coligny, pendant le long séjour qu'il fit à Virton, y aurait engrossé une fille du pays qui mit au jour un garçon. Coligny, protestant rigide et déchiré entre le remords de sa faute et le désir de réparer, aurait doté l'enfant et lui fit donner le nom de Coligno, d'où, par déformation, Collignon.

» Je vous donne cette histoire pour ce qu'elle vaut ! Comme vous l'écrivez, on ne se réfère qu'aux parents célèbres, jamais aux autres. En effet, au siècle dernier, il y eut à Paris un Collignon, cocher de fiacre, qui eut la fâcheuse habitude d'assassiner ses clients dans sa voiture. Il périt sur l'échafaud. Celui-là, la famille n'en parle jamais. Mieux, elle l'ignore ! » (Alex Collignon, Clermont-sous-Huy, Belgique).

Disons que la vérification de cette autre légende mériterait d'être tentée, car elle est peut-être possible, l'amiral Coligny ayant vécu au XVI[e] siècle, donc beaucoup moins anciennement et les archives d'alors – notariales en particulier – ayant parfois été conservées jusqu'à nous.

Un troisième lecteur, enfin, nous exprime une perplexité très proche de l'incrédulité :

« Une famille bretonne descendrait d'un doge de Venise, qui fut décapité il y a douze siècles, s'appelant à peu près Dobelario !

» La chose n'est pas, a priori, *impossible, mais était-il indispensable d'aller à Venise pour trouver une histoire de la Sérénissime, et tenter, à travers la langue de Dante, de vérifier la légende ?*

» En cette période de vacances, je n'ai sous la main que la seule République de Venise, *publiée par Auguste Bailly, en 1946, chez Fayard. Dès la page 25, on lit :* « Sur les dix-sept premiers de leurs magistrats suprêmes, un fut assassiné, quatre eurent les yeux crevés et furent exilés, deux chassés... et trois déposés. » *Cela circonscrit déjà le problème ! Peu après, il est question d'* « un nouveau doge, Obelerio, qui appartenait au parti franc... ». *On le retrouve en 830 :* « Un ancien doge déposé et exilé, Obelerio, profita d'une expédition dirigée par Jean (Partecipazio) contre les pirates, pour lancer une flotte sur Venise : il comptait prendre la ville par surprise et s'emparer du trône. Jean Partecipazio revint en hâte, (...) il livra à son adversaire une bataille victorieuse et parvint à le capturer. Il lui fit trancher la tête, et le corps de l'ancien doge fut traîné par les rues et les places, pour la joie de la populace. Mais Obelerio laissait des partisans qui jurèrent de le venger. Conduit par un des tribuns, Pietro Carossio, ils se jetèrent sur la demeure de Partecipazio, qui eut la chance de s'échapper, de gagner le continent et de partir pour la France, où il se trouva en sécurité. » *Par la suite, Carossio, le nouveau doge, fut chassé après qu'on lui eut crevé les yeux... et Partecipazio, revenu de France, reprit le pouvoir.*

» De son côté, Le Grand Larousse encyclopédique *(tome 7), mentionne un* « Obelerio Antenoreo, doge de Venise, mort vers 832. Elu à Trévise en 804, par des exilés partisans des Francs... il finit probablement ses jours prisonnier des Byzantins »

» S'il s'agit du même doge, Obelerio n'aurait pas eu la même mort ! Quoi qu'il en soit, dans la première version, il n'y avait pas eu « décapitation par erreur » !

» Je laisse aux historiens spécialisés l'explication de ce point d'histoire.

» Mais, de là, à prétendre, mille ans plus tard descendre de ce même doge, sur la foi d'une simple tradition, il y a une marge ! La respectable mère de votre correspondante devait être au trente-cinquième degré de cet ancêtre lointain, alors son témoignage est quelque peu atténué.

» Mais, même si le doge en question est venu en France, y a fait souche ou laissé une descendance (ce qui reste à prouver), jusqu'à quand les prétentions généalogiques certaines de la famille « Doblare » remontent-elles, et quelles sont les certitudes permettant de la rattacher à celle d'Obelario francisée ?

» Ne pensez-vous pas que parmi les ascendants de votre correspondant, il y eut, voici deux ou trois siècles, un aimable érudit qui, ayant fait la rapprochement de nom entre les deux familles, en conclut hâtivement qu'il y avait identité ? » (Jean-A. Forges, Riorges)

Et l'on ne peut s'empêcher d'avoir envie de contredire toutes ces personnes trop raisonnables... Pourquoi une tradition suffisamment flatteuse ne pourrait-elle pas se transmettre pendant plus d'un millénaire, et cela d'autant plus facilement qu'elle apparaît plus étrange ? Et si la légende du doge vénitien correspondait à l'exacte vérité ? ■

(1) Voir *Le Monde Dimanche* du 16 août 1981, page XIV : « Le doge de Bretagne ».

COMÉDIE-FRANÇAISE
salle Richelieu
OUVERTURE
SAISON 81-82
LE 15 SEPTEMBRE
LA LOCANDIERA
de GOLDONI
mise en scène
Jacques LASSALLE
L'EDUCATION D'UN PRINCE
& LA DOUBLE INCONSTANCE
de MARIVAUX
mise en scène
Jean-Luc BOUTTÉ
SERTORIUS
de CORNEILLE
mise en scène
Jean-Pierre MIQUEL
en ALTERNANCE
296-10-20 BUREAUX de 11h à 18h t.l.j.
COMÉDIE FRANÇAISE 1680
LOCATION OUVERTE

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

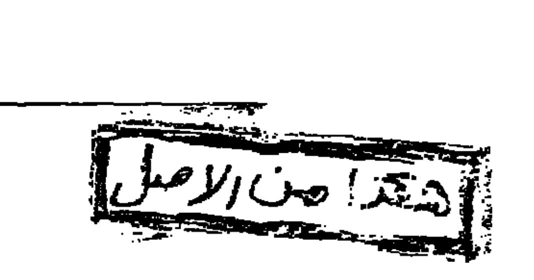
Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

CONTE FROID

La prime

Ayant tué trois soldats ennemis en trois coups de fusil, il fut assez étonné de voir un officier ennemi s'approcher de lui pour lui offrir un ours en peluche de baraque foraine.

JACQUES STERNBERG.



THÉÂTRE

L'acteur, seul

BERNARD DORT

AU Festival d'Avignon, le théâtre a paru coupé en deux. D'un côté, il y avait les « grands » spectacles, grouillant de comédiens, de défroques et d'accessoires : pour le meilleur, *Marie. Woyzeck* par le Théâtre de Bochum (dans une mise en scène de Manfred Karge et Matthias Langhoff) ; pour le pire, *le Roi Lear* de Shakespeare-Vittoz (et quelques autres dont Barthes, Cixous et Sollers)-Mesguich. De l'autre, des représentations de quatre sous, plus ou moins bricolées, dont, souvent, un seul acteur était l'interprète, voire l'auteur. Or ces spectacles minimaux l'emportaient parfois sur les autres : à l'emphase (Mesguich) ou à un populisme quelque peu racoleur (*le Cercle de craie caucasien*, de Brecht, en géorgien, par le Théâtre Roustaveli), ils opposaient le plaisir du jeu et un strict contrôle de l'illusion théâtrale.

Se vendre

Cette multiplication de mono-spectacles a, certes, des causes économiques et commerciales. Aussi, l'« off »-festival en est-il par excellence le lieu. Là, il s'agit de se montrer et de se vendre : le « off » avignonnais est devenu l'équivalent de la foire aux films de Cannes. Les cours ou les arrière-boutiques y sont hors de prix. Il faut donc rogner sur le personnel — à commencer par les comédiens. De plus, comment espérer être « acheté », pour la saison prochaine, si le spectacle est tant soit peu exigeant. Les grosses entreprises se fournissent elles-mêmes, ou coproduisent entre elles : leur circuit est fermé. Restent les petites salles, les scènes des Maisons des jeunes et de la culture : ne peuvent y être accueillis que des spectacles légers, techniquement et financièrement. *Rien de tel qu'un « one man show »*. Depuis des années, un acteur de ce qui fut la troupe de Roger Planchon, Gérard Guillaumat, parcourt la France du Sud-Est, avec ses « lectures » : il a commencé par Maupassant et, après Sartre et Prévert, en est à *l'Homme qui rit*, de Victor Hugo ; il a un rare talent de conteur... Plus d'un, « off » Avignon, doit rêver d'être Guillaumat !

Pourtant, une telle pratique ne saurait être réduite à des impératifs économiques. Elle est issue aussi d'une exigence de l'acteur. Je le notais ici, récemment (1) : le comédien, aujourd'hui, rêve de *parler en son nom propre*. Sa tentation est de se raconter lui-même. De jouer son propre personnage, de démonter et de reconstruire celui-ci devant nos yeux. C'est ce qu'a fait Philippe Caubère — l'Abdallah de *l'Age d'or* et le Molière du film d'Ariane Mnouchkine et du Théâtre du Soleil — dans *la Danse du diable*. Tout seul, proche des spectateurs, dans ce lieu clos et rond, comme la coupole d'une église byzantine, qu'est le local de la Condition des soies, il revit l'histoire de son « alter ego », Ferdinand Faure, un jeune provincial hanté par Gérard Philipe. Cela dure deux heures. Philippe Caubère s'y dépense sans compter, avec le mélange d'intrépidité et de tendresse, de romantisme et de sécheresse que nous lui connaissons déjà. Cela ne va pas sans longueurs. La complaisance menace. Mais, paradoxalement, Caubère-Faure est sauvé par sa mère, qu'il joue aussi, un châle rapiécé sur les épaules. Autant l'apprenti-comédien reste pâle et flou, autant cette mère, agitée, bavarde, aimante, inquiète, s'impose. C'est en disant ses phrases à elle, c'est en étant elle que Philippe Caubère nous fait vraiment entendre le son de sa propre voix. Son aveu a besoin d'un truchement. Sa solitude de comédien devient féconde par l'invention (ou le souvenir) d'un(e) autre.

Des « travaux »

Ce détour par la fiction est précisément ce qui fait le prix de deux autres mono-spectacles que j'ai vus à Avignon. Ce sont des « travaux d'acteurs » réalisés par les comédiens du Centre national des Alpes (que codirigent Gabriel Monnet et Georges Lavaudant), soit de « courtes réalisations qui répondent à leur désir de fonctionner autrement, d'élargir leur registre, d'affronter les écritures, les personnages, les espaces, les techniques de leur choix ». Huit de ces « travaux » furent présentés salle Benoît XII (2). Des quatre auxquels j'ai assisté, deux ne dépassaient guère l'exercice d'école : une lecture pesamment neutre d'un texte de Peter Handke et la composition un peu trop pittoresque, accent et bigoudis compris, d'une petite-bourgeoise juive tunisienne, aux derniers jours de la colonisation. Mais les deux autres « travaux » étaient d'une tout autre trempe. Entre eux, un seul point commun : l'institution d'une fiction par le seul jeu d'un comédien, avec un texte, un espace et quelques accessoires. Dans *« La Muraille de Chine » de Franz Kafka*, un acteur, en l'occurrence Charles Schmitt, est censé travailler ce récit : il est dans une chambre, d'un hôtel peut-être, lors d'une tournée, et il ne parvient pas à en dire plus d'une ou deux phrases. Tous les objets se liguent contre lui, ses chaussures craquent, le lit grince méchamment, le téléphone émet des borborygmes... et son corps, aussi, le trahit, jusqu'à se libérer, burlesquement, sur la fin, par des pas de danse, au son du *Lac des cygnes*. Oubliant *la Muraille de Chine*, mais pas tellement étranger à Kafka, ce spectacle d'une impuissance ressemble à un sketch de Buster Keaton joué par un clochard beckettien.

A l'opposé, dans *la Victoire à l'ombre des ailes*, un récit singulier de Stanislas Rodanski (interné volontaire, dit-on, dans un asile psychiatrique de Lyon, celui-ci a publié un seul livre, préfacé par Julien Gracq, en 1975), qui tient de la Série noire et de la poésie surréaliste, Ariel Garcia Valdès n'escamote pas le texte. Mais il le découpe et l'organise en séquences, qui pourraient être celles d'un film B hollywoodien des années 50, séparées par de brèves séquences d'habillage et de maquillage, comme lors d'un tournage. Lui-même se métamorphose à vue, avec un plaisir évident, en autant de personnages qu'il y a de séquences. Cela donne quelque chose d'assez vertigineux : la célébration et la mise à nu d'une de nos mythologies. Le portrait brisé, presque cubiste, de l'Aventurier. L'autopsie d'une légende.

Des esquisses

Là où Charles Schmitt détraque le théâtre, par la dérision, Ariel Garcia Valdès en joue, comme d'un miroir à multiples facettes. Nous voilà loin des « one man show ». Et dans l'intimité même d'une confrontation entre le texte, la scène et l'acteur.

D'avoir été réalisés « en des temps généralement brefs et avec les moyens du bord », ces mono-spectacles gardent quelque chose d'urgent et de fragile. Ce sont des essais, des esquisses, à l'instar des travaux préparatoires d'un écrivain ou d'un peintre. La trace de la main de l'artiste est encore là, présente — et le poids de son corps, et la chair de sa voix. Ni le personnage ni le spectacle ne nous cachent le comédien. Mais celui-ci ne se contente pas non plus de lui-même. Alors nous touchons au cœur, indivisible, du théâtre : un corps-à-corps entre le comédien et la fiction. ■

(1) Cf. « Le temps des comédiens », dans *le Monde Dimanche* du 28 juin 1981.

(2) Certains de ces « travaux » devraient être repris au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, la saison prochaine. On peut craindre qu'ils ne perdent, d'ici là, un peu de leur fraîcheur et de leur urgence.

ACTUELLES

Cabotinage

« Le cabotinage est roi, tellement roi que personne ne peut s'en passer. Les hommes les plus supérieurs sont obligés de devenir cabotins eux-mêmes pour faire triompher leurs meilleures idées. C'est par ce moyen qu'on sépare en deux un continent ; c'est par ce moyen qu'on devient député.

» Du reste, point n'est besoin de talent. Battre de la grosse caisse et ameuter les gens : tout est là. Les hommes politiques donnent aujourd'hui des représentations en province devant des salles d'électeurs, tout comme des artistes en tournée : cabotins !

» On nomme ces candidats au « savoir dire » beaucoup plus qu'au « savoir faire » et surtout beaucoup plus qu'au « savoir », dans le sens simple et absolu du mot. (...)

» Les uns et les autres jouent pour la galerie.

» Et les spectateurs aussi, sifflant ou battant des mains : cabotins, tous cabotins, à part quelques rares convaincus. »

⁂

Guy de Maupassant (une chronique dans *le Gaulois* du 19 mai 1881). Et il n'y avait pas la télévision !

JEAN GUICHARD-MEILI.

POESIE

Vivante, diverse, bariolée, la poésie française contemporaine porte pourtant des images bien lourdes. Difficile pour les uns, secrète pour les autres, si elle a des fanatiques absolus, elle n'arrive que rarement à s'ébrouer hors des cercles trop spécialisés. Et ses cénacles n'arrivent pas souvent à briser les souvenirs scolaires.

Le *Monde Dimanche* se propose de faire écho à la création poétique contemporaine en publiant des textes inédits. Ici, pas de choix d'écoles, mais la présence d'écrivains, qui tous pratiquent un usage autre de la langue. Convulsives, métaphysiques, humoristiques, intempestives ou quotidiennes, ces écritures ne servent pas seulement à communiquer. Ces textes éveillent, appellent. Courts comme des commencements, ils ont des souffles différents. Ni palmarès, ni panorama, ce n'est pas une liste mais une ouverture.

CHRISTIAN DESCAMPS

Gherasim Luca

Gherasim Luca, qui est né à Bucarest en 1913, vit à Paris depuis 1952. Par des opérations physiques sur le langage, par ce qu'il nomme une cabale phonétique, Luca vise à restituer les vibrations insoupçonnées des structures verbales. Il a notamment publié *Héros Limite*, *le Chant de la carpe* et *Paralipomènes* aux éditions du Soleil noir.

Vers le non-mental

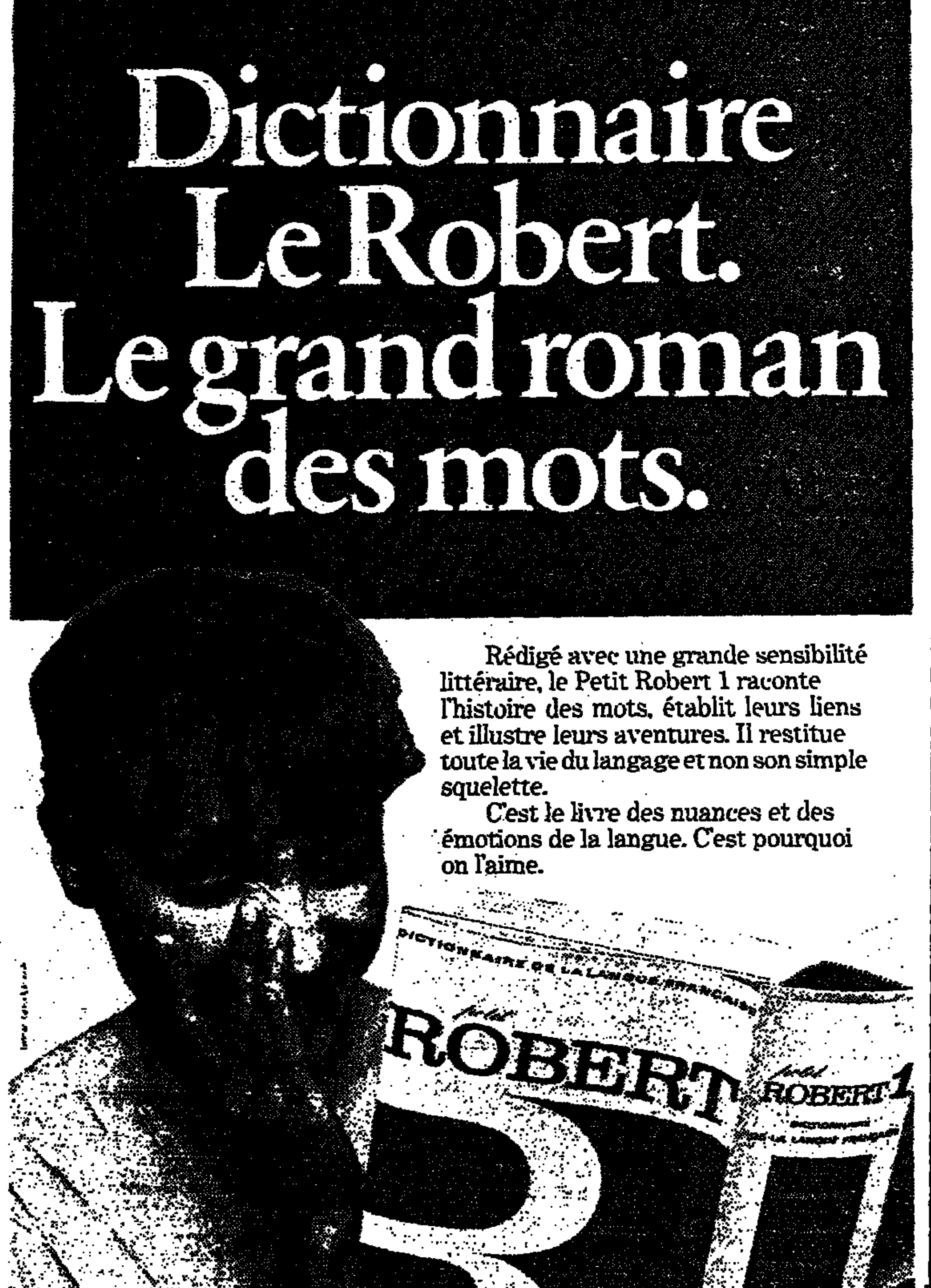
Ver de terre sous un haut talon
La pensée tourne autour d'elle-même
Avec une frénésie statique
Comparable au ver de terre
Sous un haut talon
Comparable à son tour à la pensée
Qui tout en tournant autour d'elle-même
Retourne sur elle-même
Avec une frénésie statique
Comparable

En tournant non pas comme
Une table
Ou du moins pas encore
La pensée retourne sur elle-même
Avec une frénésie statique
Comparable au ver de terre
Sous un haut talon
Et non pas au verre d'eau
Sur une table tournante

Elle tourne autour d'un ver de terre
Qui tourne autour d'un corps qui
Retourne au ver de terre
Et à la terre qui tourne
Donc pas encore comme
Une table
La pensée n'est donc pas encore
Comparable à l'ombre
Qui tourne autour d'une table
Tournante
Ni à la table tournante d'une tête
Ni à l'ombre d'une tête
Autour de la table tournante
D'une ombre

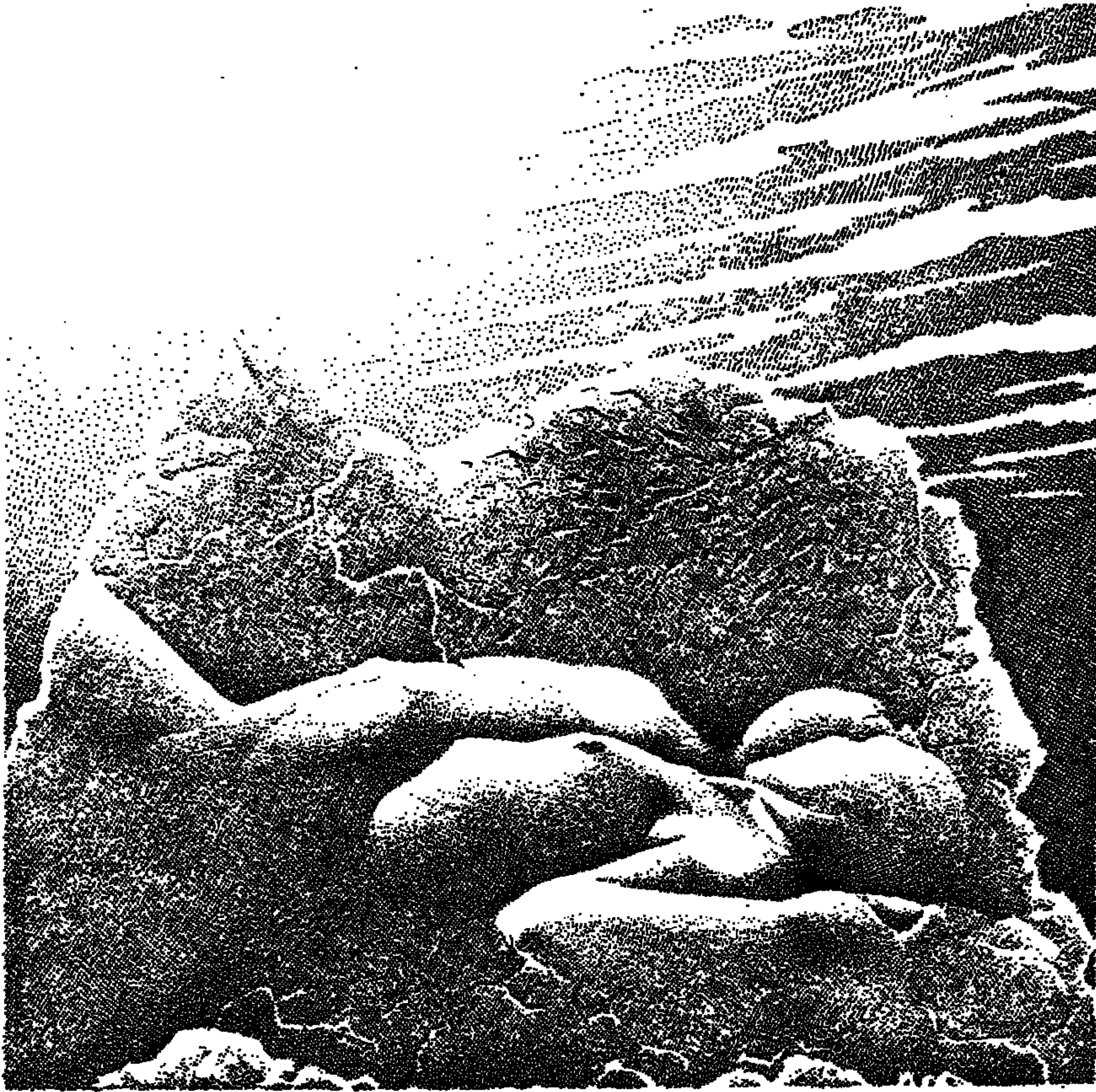
Elle n'est donc pas comparable
A l'ombre
Ni au verre d'eau
Sur la table tournante d'une tête
Ni à la tempête d'ombre
Dans une tête
Ni à la frénésie tournante
D'un verre d'eau sur la tête
Elle nie la vérité tournante
De la terre
Sa frénésie d'ombre
Le verre d'ombre sur l'ombre d'une
Table qui tourne autour de l'ombre
D'une tête
Elle n'est donc pas comparable
A la tempête
Ni à la tempête dans un verre d'eau
Ni au verre d'eau dans la tempête

Mais plutôt à la frénésie statique
De l'ombre d'un doute
Qui tourne encore dans sa tête
Et qui tourne mal
Comme tout ce qui tourne
Autour du bien et du mal
Avec un mal de tête comparable
A la frénésie statique d'une pensée
Comparable à l'incomparable.





Le Monde
DIMANCHE



JEAN-YVES DECOTTIGNIES

Nouvelle

Les Amants de Zumpa

PAR EDUARDO GALEANO

« JE pars dimanche, dis-je. *Il y a un vol direct pour Barcelone.*

– *Non*, dit Pedro.

– *Non ?*

– *Dimanche, tu iras, nous irons à Guayaquil. Et de là...* »

Je me mets à rire.

« *Ecoute*, dit Pedro, *et moi ?*

– *Je ne peux pas rester un jour de plus. Je dois...*

– *Tu vas m'écouter.* »

∴

Sur la péninsule de Santa-Elena, qu'on appelait Zumpa, règne un temps gris. Non loin de là, au nord, le monde se sépare brutalement en deux. Le temps connaît, lui aussi, la même faille. Chaque année a une moitié de soleil et une moitié de grisaille.

Nous traversons une terre poussiéreuse. Il y a des milliers d'années, m'explique Pedro, la mer poussait ses bras jusqu'ici. Il suffit de creuser un peu pour qu'apparaissent les coquillages. Les vents du sud ont transformé la péninsule en une terre aride. Les vents, et le pétrole qu'on a découvert en dessous. Et aussi les cuisinières de Guayaquil, car c'est dans leur foyer qu'ont échoué les forêts de gaïacs qui jusqu'à une époque récente, pas plus d'un demi-siècle, recouvraient encore ce désert et fournissaient jadis l'encens que l'on offrait aux dieux. De cette végétation, seules subsistent aujourd'hui quelques touffes rabougries, hérissées d'épines où tu pourrais rester accroché, au milieu des pompes à balancier qui oscillent à la recherche du pétrole. Et tout le reste n'est qu'une immensité de poussière et de néant.

∴

« *C'est ici* », dit Pedro, et il soulève le couvercle de pierre.

Ils sont presque à fleur de terre, blottis tous les deux dans un petit trou.

Nous les regardons en silence, et le temps passe.

Ils gisent enlacés. Lui sur le ventre. Un bras et une jambe d'elle sous lui. Une de ses mains à lui sur son pubis à elle. Sa jambe à lui la recouvre.

Une grosse pierre écrase la tête de l'homme et une autre le cœur de la femme. Il y a une grosse pierre sur son sexe à elle et une autre sur son sexe à lui.

Je vois la tête de la femme appuyée sur l'homme ou réfugiée sur lui, souriante, et je remarque à voix haute qu'elle a un visage lumineux, un visage pour le baiser.

« *Un visage terrorisé*, retorque Pedro. *Elle a vu les assassins. Elle les a vus venir et elle a levé le bras. Ils les ont tués avec ces pierres.* »

Je vois le bras levé. Sa main lui a protégé les yeux de quelque menace soudaine ou de quelque cauchemar, tandis que le reste de son corps continuait à dormir, lové contre son corps à lui.

« *Tu vois ?* dit Pedro. *Avec cette pierre on leur a fracassé le crâne.* »

Il me montre la toile d'araignée dans la brèche du crâne de l'homme et dit :

« *Des pierres aussi grosses, on n'en trouve pas par ici. Ils les ont apportées de loin pour les tuer. Qui sait d'où ils les ont apportées.* »

Ils gisent enlacés depuis des milliers d'années. Huit mille ans, disent les archéologues. Bien avant l'époque des pasteurs et des laboureurs. Ils disent que l'argile imperméable de la péninsule a conservé leurs ossements intacts.

Nous les regardons, et le temps passe. Je sens l'éclat du soleil qui réverbère entre le ciel sans couleur et la terre chaude, et je sens que cette péninsule de Zumpa aime ses amants. Aussi a-t-elle su les garder dans son ventre, sans les manger.

Et je sens d'autres choses que je ne comprends pas et qui me font tourner la tête.

∴

Je me sens nu et le cœur tourné.

« *Ils grandissent*, dis-je.

– *Cela ne fait que commencer. Attends et tu vas voir* », me prévient Pedro, tandis que l'auto se faufile vers la côte au milieu de nuages de poussière.

Pour ma part, je sais qu'ils vont me poursuivre.

Magdalena les a vus et elle a hurlé au moment du départ.

∴

« *C'est une femme qui les a découverts*, dit Pedro. *Une archéologue qui s'appelle Karen. Ils sont exactement dans la position où elle les a trouvés il y a deux ans et demi.* »

Je souhaiterais qu'on ne les réveille pas. Il y a huit mille ans qu'ils dorment ensemble.

« *Qu'est-ce qu'on va faire à cet endroit ? Un musée ?*

– *Quelque chose comme ça*, sourit Pedro. *Un musée... Pourquoi pas un temple ?* »

Et je pense : « *Ce petit puits est leur maison, elle a été invulnérable. Combien de nuits sont contenues dans une nuit aussi longue ?* ».

Je frémis en imaginant le « super-show » des amants de Zumpa entre les mains des *tours-opérateurs*, une expérience inoubliable, un trésor de l'archéologie mondiale, les appareils photo et les caméras escortés d'essaims de touristes prêts à acheter des émotions. Je pense au beau corps qu'ils forment dans leur étreinte et à tous ces regards sales qui ne les mériteront pas. Je m'accuse aussitôt d'égoïsme et un peu de honte me monte au visage.

∴

Nous mangeons sur la côte, chez Julio. Il y a du bon vin, qui jaillit sur la table comme par miracle, et je sais que le poisson est savoureux et que la conversation vaut la peine ; mais je suis là sans y être vraiment. Un fragment de moi boit, mange, écoute, prononce quelques mots de temps à autre, tandis que l'autre fragment vagabonde à travers les airs et s'arrête immobile devant l'oiseau qui nous regarde par la fenêtre. Tous les midis, ce petit oiseau descend, se pose sur une branche et regarde aussi longtemps que dure le déjeuner.

Ensuite je me jette dans un hamac ou je m'y laisse tomber. La mer chantonne doucement à mes oreilles. Je t'ouvre, je te découvre, je te nais, chante la mer, et par sa bouche susurrent ces deux êtres qui viennent d'avant l'histoire et qui l'inaugurent ; les frondaisons, traversées par la brise, répètent la mélodie. Des airs anciens, que je connais bien, m'envahissent, m'enveloppent et me bercent. Fête et danger infinis...

« *Debout, marmotte !* »

Je me protège les yeux de la main. L'appel soudain de Pedro me ramène au monde.

∴

« *Non*, dit Karen. *On ne les a pas tués. Les pierres ont été placées après.* »

Pedro ébauche une protestation.

« *Les pierres auraient glissé*, insiste l'archéologue. *Si on leur avait lancé les pierres, elles auraient glissé. Les pierres se trouveraient sur le côté et non pas sur eux. Les corps en sont abondamment recouverts.*

– *Mais... et la brèche dans le crâne ?*

– *Elle est bien postérieure. Peut-être une auto ou un camion qui a stationné au-dessus d'eux. Quand nous les avons découverts, ils étaient ainsi, à quelques centimètres de la surface. Seuls des ossements très anciens peuvent se crevasser comme de la faïence.* »

Pedro la regarde, désarmé. J'aimerais lui demander ce qu'elle a ressenti quand elle les a vus apparaître, mais la question me semble idiote, et je ne demande rien.

« *On a placé les pierres quand on les a enterrés, pour les protéger*, continue Karen. *A cet endroit nous avons découvert un cimetière. Il y avait de nombreux squelettes et pas seulement ceux des... des...*

– *Des amants*, dis-je.

– *Des amants ?* dit-elle. *Oui, on les appelle comme ça. Les amants de Zumpa. C'est un nom sympathique.*

– *Mais on a également trouvé des restes de maison*, dit Pedro. *Et de repas : coquillages, huîtres... Ils enterraient peut-être leurs morts dans les maisons, comme d'autres tribus qui...*

– *Peut-être*, admet Karen. *Nous ne savons pas grand-chose.*

– *Ou bien il peut y avoir un décalage dans le temps, non ? Un décalage de plusieurs milliers d'années entre le cimetière et les maisons. Les amants peuvent être très postérieurs ou antérieurs aux autres squelettes.*

– *Peut-être*, dit Karen, *mais j'en doute.* »

Elle nous sert du café, pendant que ses enfants gambadent derrière un chien, et elle nous explique qu'il n'est pas possible de déplacer ces ossements au bout d'un temps aussi long.

« *Nous ne les avons pas touchés*, dit-elle, *pour ne pas les réduire en poussière. A ma connaissance, c'est la première fois qu'apparaît un couple enterré de cette façon. La découverte peut avoir une certaine valeur scientifique. Des « ossologues », comme on les appelle par ici, sont venus. Ils ont confirmé qu'il s'agit d'un homme et d'une femme, et qu'ils étaient jeunes quand ils sont morts. Ils avaient entre vingt et vingt-cinq ans. Les « ossologues » disent que les squelettes correspondent tous à la même époque.*

– *Et le carbone 14 ?* demande Julio. *Il pouvait être utile dans ce cas.*

– *Nous avons envoyé aux États-Unis d'autres ossements du même cimetière. Le carbone 14 rectifié a révélé une ancienneté de six mille à huit mille ans. Les ossements des... amants ne peuvent être analysés. Simplement une dent, que nous avons arrachée à l'homme. Le laboratoire l'a soumise à des tests. Thermoluminescence, vous connaissez. La réponse n'est d'aucune utilité. Elle donne une ancienneté de six mille à onze mille ans. Si on avait su, on aurait laissé sa denture tranquille.* »

Pedro attendait cette occasion.

« *Supposons*, dit-il triomphalement, *que dans très, très longtemps les techniciens analysent avec ces mêmes méthodes les restes de notre civilisation. Ils trouveraient des paquets de Marlboro dans le colisée de Rome.* »

Un grand rire spontané échappe à Karen ; ensuite, après la seconde tournée de café, elle nous prévient :

« *Je sais que ce que je vais dire ne vous plaira pas.* »

Elle nous regarde tous les trois, elle nous jauge calmement et baissant la voix, comme quelqu'un qui révèle une formule secrète, elle explique :

« *Ils ne sont pas morts enlacés. On les a enterrés ainsi. Pourquoi, on n'en sait rien. Personne ne saura jamais pourquoi on les a enterrés de cette façon. Peut-être parce qu'ils étaient mari et femme, mais cette explication est insuffisante. Pourquoi n'a-t-on pas enterré de la même façon les autres couples ? On ne sait pas. Peut-être sont-ils morts tous les deux en même temps. Il n'y a aucune trace de violence sur les ossements. Peut-être se sont-ils noyés. Ils étaient en train de pêcher et ils se sont noyés. Peut-être. Pour une raison quelconque, que nous ne connaîtrons jamais, on les a enterrés enlacés. Ils ne sont pas morts dans cette position et on ne les a pas tués. Nous les avons trouvés dans leur tombe, pas dans leur maison.* »

∴

Nous marchons à travers les sables, tandis que la nuit tombe. La mer resplendit au-delà des dunes.

« *Les scientifiques disent*, raconte Pedro, *qu'il ne pouvait pas y avoir d'amants, il y a tant de milliers d'années, dans un groupe de pêcheurs semi-nomades, qui ne connaissaient pas la propriété et... Et moi je crois que c'est* aujourd'hui *qu'il est impossible d'en trouver.* »

Nous continuons tous les trois à nous taire et à regarder le ciel.

Je pense à leur grandeur, malgré leur petite taille, tout comme nous autres, et à leur mystère. Plus mystérieux que le grand oiseau de Nazca, à mon avis. Pour moi, ils sont plus symboliques que la croix. Et ils constituent un monument plus représentatif de l'Amérique que la forteresse de Macchu-Picchu ou que les pyramides de la Lune et du Soleil.

« *Avez-vous déjà vu un noyé ?* demande Julio. *Moi, oui. Les noyés restent recroquevillés, avec le corps en position d'... horreur, et quand on les sort de l'eau ils sont plus rigides que le bois. S'ils s'étaient noyés, personne n'aurait pu les enlacer de la sorte.*

– *Et s'ils ne s'étaient pas noyés ? Il y avait d'autres manières de mourir.*

– *Je ne le crois pas non plus*, me dit Julio. *Les morts deviennent vite rigides. Je ne sais pas...*, hésite-t-il. *Karen sait. Elle sait, mais... Moi je ne sais pas. Je ne crois pas que... Ils sont dans une position si naturelle. Aucun croque-mort n'aurait été capable d'un tel arrangement. Cette étreinte est si vraie... Ce n'est pas ton avis ?*

– *Moi, je les crois*, dis-je.

– *Qui ?*

– *Eux* », dis-je.

∴

Maudits amants de Zumpa qui ne me laissent pas dormir. Je me lève au milieu de la nuit. Je sors sur le balcon, je respire profondément, j'ouvre les bras.

Et je les vois, trahis par la lune, quelque part dans les airs ou dans le paysage. Je vois les hommes nus qui rampent en silence à travers la mangrove et qui attaquent armés de poignards de pierre noire ou d'os de requin coupant. Je vois la stupeur de la femme et le sang. Ensuite, je vois les bourreaux placer sur les corps les lourdes pierres apportées de loin. Les premiers agents de l'ordre ou les premiers prêtres d'un dieu ennemi posent une pierre sur sa tête à lui, une autre sur son cœur à elle et une pierre sur chaque sexe, pour bloquer la sortie de cette fumerolle qui s'enfuit, fumerolle troublante, fumerolle de folie qui met le monde en danger – et je souris, car je sais qu'aucune pierre n'y peut rien.

∴

Le lendemain matin, retour. La végétation croît au fur et à mesure que je m'éloigne du désert, et dans l'air s'élèvent des effluves de verdure alors que je pénètre dans le lumineux univers mouillé de Guayaquil. Pour toujours, je partage la compagnie de ceux qui ont eu la plus belle des morts. ■

Traduction de
Claude FELL.

Né à Montevideo en 1940, journaliste et écrivain, Eduardo Galeano a obtenu à trois reprises le prix Casa de las Americas décerné à La Havane (ou une mention) en 1971 avec un essai, *les Veines ouvertes de l'Amérique latine*, qui vient de paraître chez Plon ; en 1975 avec un roman, *la Chanson que nous chantons* (Albin Michel, 1977) et en 1978, avec un livre de témoignages, *Jours et nuits d'amour et de guerre*. Expulsé d'Uruguay, il vit à Barcelone.

